
Ontario/ Sondage auprès des candidats aux études collégiales 2004

Rapport final

Ontario/ Sondage auprès des candidats aux études collégiales 2004

Rapport final

Rédigé par :
Acumen Research

Septembre 2005

Publié en 2005 par
La Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire
1000, rue Sherbrooke Ouest, bureau 800, Montréal, Canada H3A 3R2
Sans frais : 1 877 786-3999
Télécopieur : (514) 985-5987
Internet : www.boursesmillenaire.ca
Courriel : boursesmillenaire@bm-ms.org

Ontario/Sondage auprès des candidats aux études collégiales 2004
N° 21

Catalogage avant publication de la Bibliothèque nationale du Canada.

Ontario/Sondage auprès des candidats aux études collégiales 2004
Acumen Research

Comprend des références bibliographiques.
ISSN 1704-8451 Collection de recherches du millénaire (en ligne)

Conception de la couverture : Interpôles
Mise en page : Charlton + Company Design Group

Les renvois à l'Internet ont été vérifiés au moment de la publication.

Les opinions exprimées dans le présent document sont celles des auteurs. Elles ne reflètent pas nécessairement celles de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire ou d'autres organismes qui auraient pu soutenir financièrement ou autrement la réalisation de ce projet.

Table des matières

SOMMAIRE	I
Contexte	I
Méthodologie	I
Résultats et points saillants	I
Diversité des candidats	1
Objectifs et préoccupations des candidats	2
Critères de sélection : pas seulement la renommée du programme	2
Manque de renseignements au sujet du financement des études collégiales	3
Manque d'économies	4
Évaluation exacte des coûts	4
Préoccupations au sujet du financement et de l'endettement	4
AVANT-PROPOS	7
Remerciements	7
Entente sur la mise en commun des renseignements	7
INTRODUCTION	9
Méthodologie	10
Méthode	10
Échantillon	10
Instrument	11
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	13
Caractéristiques démographiques	13
Population du milieu d'origine	13
Sexe et langue	14
Âge	14
État matrimonial et enfants à charge	15
Revenu du ménage	16
Scolarité des parents	18
Activité principale avant la demande d'admission au collège	18
Points relatifs à l'égalité d'accès	19
Appartenance à la population autochtone	20
Handicap	21
Appartenance à une minorité visible	22

Caractéristiques relatives à la scolarité	23
Niveau de scolarité le plus élevé	23
Type de cours suivis à l'école secondaire	24
Notes moyennes les plus récentes	24
Grade souhaité	26
Programme de premier choix	28
Âge auquel les candidats décident d'aller au collège	30
Utilisation de l'ordinateur	32
Importance de l'information sur les sites Internet des collèges	32
Programmes d'ordinateurs portables dans les collèges	34
Contexte – Résumé	36
Caractéristiques démographiques	36
Caractéristiques relatives à la scolarité	36
Utilisation de l'ordinateur	37
PERCEPTIONS DU COLLÈGE	39
Demandes d'admission dans d'autres établissements d'enseignement postsecondaire pour 2004-2005	39
Raisons de préférer le collège	41
Facteurs influant sur la préférence pour un collège parmi les candidats qui ont aussi demandé leur admission à l'université	41
Raisons de préférer l'université	42
Facteurs influant sur la préférence pour l'université des candidats qui ont aussi demandé leur admission à l'université	43
Demandes d'admission dans des collèges de l'Ontario	44
Facteurs influant sur le choix du collège	44
Processus de prise de décision	45
Temps consacré à l'examen des possibilités professionnelles rattachées aux programmes	46
Influence des caractéristiques du collège	47
Recrutement et publicité	51
Influence de la famille, des amis et d'autres conseillers	54
Sommaire des facteurs influant sur le choix d'un collège	56
Facteurs différenciant le collège de premier choix des candidats	59
Préoccupations au sujet des études collégiales	62
Conviction de terminer le programme et d'améliorer ses chances	66
Perceptions du collège - Résumé	67
Demandes d'admission dans d'autres établissements d'enseignement postsecondaire pour 2004-2005	67
Facteurs influant sur le choix du collège	67
Préoccupations au sujet des études collégiales	68
Perceptions des collèges chez les candidats de 19 ans et moins	68
Perceptions des collèges chez les candidats de 20 à 24 ans	69
Perceptions des collèges chez les candidats de 25 ans et plus	69

LE FINANCEMENT DES ÉTUDES COLLÉGIALES	71
Renseignements sur les prêts et l'aide financière	71
Connaissance des programmes d'aide financière	71
Sources d'information utilisées	73
Sources d'information jugées utiles	75
Information supplémentaire nécessaire	77
Mode préféré de communication de l'information	78
Caractéristiques souhaitées des sites Internet	79
Économies pour les études collégiales	80
Coûts estimatifs des études collégiales	80
Intention de vivre chez les parents	81
Vivre chez les parents – Le rôle de l'argent	82
Somme totale économisée et par qui	85
Contribution des parents	89
Habitudes d'épargne des candidats	94
Sources de financement	96
Fonds non empruntés	97
Endettement prévu	99
Préoccupation au sujet de la capacité de payer les études collégiales	102
Financement des études collégiales - Résumé	104
Connaissance des programmes d'aide financière	104
Coûts estimatifs	104
Économies pour les études collégiales	105
Sources de financement	105
Capacité de payer des études collégiales	105
ANNEXE A - QUESTIONNAIRE	107
ANNEXE B - CARTE DE RAPPEL	111
ANNEXE C - DÉLIMITATIONS RÉGIONALES	113
ANNEXE D - VENTILATION DU REVENU	119
ANNEXE E - TABLEAUX CROISÉS SUR LES CANDIDATS AUTOCHTONES	121
ANNEXE F - TABLEAUX CROISÉS SUR LES CANDIDATS AYANT UN HANDICAP	125
ANNEXE G - TABLEAUX CROISÉS SUR LES CANDIDATS D'UNE MINORITÉ VISIBLE	129
ANNEXE H - COLLÈGE DE PREMIER CHOIX SELON LA RÉGION	133

ANNEXE I - ANALYSE DÉMOGRAPHIQUE SUPPLÉMENTAIRE	135
Influence moyenne des caractéristiques du collège	135
Utilisation par les francophones des sources d'information, 2003-2004	138
Information supplémentaire nécessaire	139
Mode préféré de communication de l'information sur les coûts et le financement	140
Coût estimatif de la 1^{re} année selon le sexe	140
Intention de vivre chez les parents	141
Économies pour les études collégiales	142
Économies par les candidats pour les études collégiales	143

Sommaire

Contexte

Les collèges ontariens en savent généralement beaucoup au sujet des étudiants qui ont franchi leurs portes, mais relativement peu au sujet du processus de prise de décision des candidats dans le choix d'un collège ou d'un domaine d'études. En 2003, on a effectué un premier *Sondage auprès des candidats aux études collégiales (SCEC)* pour connaître leur perception des collèges, notamment les facteurs qui déterminent le choix d'un collège, leurs préoccupations relatives aux études collégiales, leur connaissance des coûts et leurs habitudes d'épargne. Les résultats de l'étude pilote de 2003 ont fourni une vue d'ensemble des candidats dans l'année de la « double cohorte ».

En 2004, on a mené cette enquête pour la première fois à pleine échelle, après avoir mis au point le processus et l'instrument, et avec un échantillon beaucoup plus grand. Cet échantillon reflète fidèlement la population de candidats eu égard aux indicateurs démographiques principaux (c.-à-d. l'âge, la région et certaines autres caractéristiques), de sorte qu'il s'agit d'une base de référence idéale pour les prochaines études. Étant donné l'évolution constante de la composition du bassin de candidats et le nombre croissant de grades offerts dans les collèges de l'Ontario, l'Association of Colleges of Applied Arts and Technology of Ontario et les collèges de l'Ontario en général comptent sur le *SCEC 2004* pour en savoir davantage sur leur bassin de candidats.

Le *SCEC* décrit le bassin de candidats prêts à entrer au collège selon certaines caractéristiques démographiques principales, diverses caractéristiques des collèges, les activités de recrutement et de publicité, les conseillers personnels qui jouent un rôle dans le choix d'un collège et la situation financière des candidats. Les renseignements tirés du *SCEC 2004* sont utiles à l'ensemble du réseau en ce qui concerne les politiques et la promotion des

intérêts du réseau collégial. À l'échelon des établissements, les données du *SCEC 2004* peuvent servir à dresser le profil d'un bassin donné de candidats et à le différencier, ce qui peut aider les recruteurs des collèges dans l'ensemble de la province à mettre au point leurs stratégies de recrutement et de gestion des inscriptions, et à optimiser l'utilisation de ressources humaines et financières limitées.

Méthodologie

Le Service d'admission des collèges de l'Ontario (SACO) a choisi au hasard l'échantillon des participants au sondage, en veillant à ce que cet échantillon soit représentatif de l'ensemble des candidats aux collèges généraux selon l'âge et certaines caractéristiques. En mars 2004, les questionnaires ont été envoyés par la poste à 17 000 candidats et un rappel a été expédié une semaine plus tard. Le taux de réponse final s'est élevé à 25 %, ce qui est appréciable.

Résultats et points saillants

Diversité des candidats

La partie démographique du *SCEC* est assez détaillée, présentant un profil complet des candidats. Les résultats indiquent l'ampleur et la diversité de la population qui étudie dans le réseau collégial de l'Ontario.

La présente étude représente le point de vue de candidats en provenance de régions rurales (15 %), de petites villes (16 %), de villes (51 %) et de régions métropolitaines (18 %) réparties dans tout l'Ontario. Quatre pour cent des candidats de l'échantillon sont d'ascendance autochtone, 6 % ont un handicap et 19 % font partie d'une minorité visible. Environ 10 % des répondants sont mariés, vivent avec un conjoint en union libre ou ont des enfants à charge. Les données sur le revenu des ménages indiquent aussi une grande diversité : 24 % des candidats viennent

de ménages dont le revenu est inférieur à 30 000 \$ par année, et 30 %, de ménages dont le revenu annuel se situe entre 30 000 \$ et 59 999 \$. Le profil démographique montre également qu'environ un tiers des parents des candidats ont fait des études collégiales. Les données sur l'âge indiquent qu'il y a trois groupes d'âge distincts parmi les candidats aux collèges de l'Ontario : 17-18 ans (47 %), 19-24 ans (38 %), et 25 ans et plus (14 %). Environ la moitié de tous les candidats n'ont pas demandé leur admission au collège immédiatement après la fin de leurs études secondaires, mais la majorité des candidats plus âgés avaient quand même décidé d'aller au collège entre 15 et 19 ans. Il s'agit là d'une période pendant laquelle les candidats prennent plusieurs décisions importantes pour leur avenir.

Objectifs et préoccupations des candidats

Environ les deux tiers des candidats veulent avant tout obtenir un diplôme; l'autre tiers se répartit entre ceux qui veulent obtenir un post-diplôme ou un certificat d'études supérieures (7 %), un grade d'un programme commun collège/université (12 %), un grade en études appliquées (6 %) ou un autre type de certificat (10 %). Les données révèlent aussi des intentions d'études non reliées au réseau collégial : près de 25 % des candidats ont demandé leur admission dans des établissements d'enseignement post-secondaire à l'extérieur du réseau collégial, dont 14 % ayant fait une demande d'admission simultanée dans au moins une université ontarienne. Six pour cent des candidats ont demandé leur admission dans un collège au cas où leur demande d'admission à l'université ne serait pas acceptée. Les deux types de candidats, c'est-à-dire ceux qui voudraient plutôt être admis dans une université et ceux qui préféreraient être admis dans un collège mentionnent le plus souvent les mêmes motifs. Il se dégage toutefois certaines différences importantes : par exemple, ceux qui préfèrent le collège mentionnent que les frais moins élevés et l'importance accordée à l'enseignement pratique sont des critères majeurs, tandis que ceux qui préfèrent l'université indiquent que le prestige d'un grade universitaire est un facteur déterminant. Ce dernier facteur est probablement le plus gros obstacle au choix du collège par opposition à l'université.

Les candidats ont exprimé leur grande préoccupation de leur avenir professionnel, c'est-à-dire l'emploi qu'ils pourraient obtenir après leurs études et la carrière qu'ils pourraient entreprendre. Les femmes sont plus préoccupées en général du paiement de leurs études et de l'obligation de réussir. Les jeunes candidats sont également plus préoccupés par l'obligation de réussir, mais ils mentionnent aussi parmi leurs préoccupations la possibilité de se faire des amis et le transport pour aller au collège et en revenir. À l'exception de la difficulté de trouver un logement sur le campus ou à l'extérieur, les membres des groupes d'une minorité visible se préoccupent généralement au plus haut point de tous les aspects de la fréquentation d'un collège.

Critères de sélection : pas seulement la renommée du programme

Presque un tiers (31 %) des candidats ont dit avoir choisi leur collège en fonction de leur attrait pour l'établissement, soit parce qu'ils n'avaient pas choisi un programme en particulier, soit parce que le programme qu'ils avaient choisi était offert dans l'ensemble du réseau. Toutefois, la majorité des candidats (69 %) ont envisagé seulement les collèges qui offraient le programme qui les intéressait et, dans ce cas, l'attrait personnel était un facteur secondaire.

Les facteurs qui jouent le rôle le plus important dans le choix d'un collège sont la disponibilité du programme de premier choix, la renommée du programme et la renommée du collège. Les autres facteurs sont liés à certaines caractéristiques du collège, comme la qualité des enseignants, la sécurité sur le campus, les exigences d'admission, le niveau des droits de scolarité et la durée du programme. Il semble toutefois que la proximité de l'établissement pourrait jouer un rôle plus important que les résultats ne le donnent à entendre. Dans le classement des caractéristiques des collèges, la proximité arrive au neuvième rang sur 25 éléments, mais lorsqu'on demande aux répondants quel facteur a joué le rôle le plus déterminant dans leur décision, ils classent la proximité au deuxième rang. Parmi les caractéristiques qui, étonnamment, jouent

un rôle peu important, mentionnons la possibilité de stages rémunérés, les ententes de transfert, le petit nombre d'étudiants par classe, la taille du collège et les indicateurs de rendement (IR).

Les candidats sont d'avis que les activités de publicité et de recrutement sont relativement peu importantes dans leur prise de décision. De toutes les activités de ce genre mentionnées, les candidats ont indiqué que les sites Internet des collèges, les visites sur le campus et les conversations avec des étudiants actuels ou anciens ont joué le rôle le plus important dans leur choix.

Si l'on examine les résultats par cohorte d'âge, on constate que les jeunes candidats, la plupart encore à l'école secondaire, accordent beaucoup plus d'importance que les plus âgés au climat du collège, aux activités sociales et parascolaires, et aux activités de recrutement comme les visites sur le campus et les initiatives de liaison. Dans le cas des étudiants d'âge mûr, c'est la renommée du programme et celle du collège qui ont le plus d'importance; inversement, les droits de scolarité modestes et les initiatives de liaison (qui se font habituellement par l'entremise des écoles secondaires) sont moins importants pour cette cohorte d'âge. Les activités de recrutement et de publicité qui influencent le plus les candidats âgés sont les sites Internet des collèges et le calendrier des cours.

Étant donné que les sites Internet des collèges sont considérés comme le moyen principal de publicité dans l'ensemble, il est important de savoir quels types de renseignements ces sites devraient contenir. Les éléments les plus fortement appréciés sont la ventilation des coûts associés aux études collégiales, les profils de carrière pour chacun des programmes, les renseignements sur les programmes travail/études, les stages et le placement en milieu de travail, ainsi que les services visant à favoriser la réussite dans la première année. Compte tenu de cette liste, il semble que les candidats consultent les sites Internet des collèges pour mieux analyser les coûts-avantages du choix d'un collège, c'est-à-dire répondre à des questions comme celles-ci: « Combien mes études vont-elles me coûter? » et « À quels résultats est-ce que je peux m'attendre? » Il est probable que les renseignements sur les

programmes et le placement contribuent aussi à la renommée du collège.

À signaler que près de 90 % de tous les candidats aux études collégiales sont convaincus qu'ils pourront terminer leur programme et que, de cette façon, ils amélioreront leurs possibilités de carrière.

Manque de renseignements au sujet du financement des études collégiales

Plus de la moitié des répondants aimeraient avoir plus de renseignements au sujet du coût des études, des sources de financement des études et des modalités de demande de bourses. En outre, près de la moitié des candidats aimeraient obtenir plus de renseignements sur les programmes de prêts étudiants, l'établissement d'un budget pour les études, et les modalités et obligations de remboursement des emprunts. Plus de la moitié aimeraient recevoir ces renseignements par la poste, tandis que près de la moitié aimeraient les recevoir par courrier électronique ou sur un site Internet interactif. La communication sur Internet a pris beaucoup d'ampleur depuis le *SCEC 2003* (une hausse d'environ 14 %) et il faudrait faire un suivi étroit de cette tendance.

Comment les candidats au collège procèdent-ils pour se renseigner sur le coût des études ? Les sources les plus fréquemment utilisées sont les sites Internet des collèges (79 %), ensuite les conversations avec les parents (66 %), avec les amis (61 %), avec les conseillers en orientation à l'école secondaire (57 %), le site Internet du Régime d'aide financière aux étudiants de l'Ontario (RAFEO) (41 %), les publications des collèges (40 %), et les livres et les revues (36 %). Près de la moitié des candidats qui ont consulté les sites Internet des collèges et les agents de liaison des collèges, qui ont parlé avec leurs parents et qui ont consulté le site Internet du RAFEO ont trouvé ces sources d'information très utiles.

Étant donné l'usage quelque peu limité de certaines sources d'information importantes sur l'aide financière et le fait que les étudiants trouvent souvent que les sources qu'ils consultent ne sont pas très utiles, il n'est pas étonnant d'apprendre que les candidats jugent très faibles leur propre connaissance des programmes d'aide financière. Le niveau moyen de connaissance se situe dans la fourchette

« très peu » pour les huit programmes d'aide financière vérifiés. Étonnamment, il n'y a qu'un léger écart dans la connaissance des programmes d'aide financière selon le revenu. Les candidats provenant des ménages ayant un revenu annuel de moins de 30 000 \$ connaissent mieux les programmes de prêts fédéraux et provinciaux que les autres candidats, mais, comme ces derniers, ils connaissent très peu les autres sources de financement.

Manque d'économies

Seulement 56 % des candidats ont fait des économies pour entreprendre des études collégiales et près de la moitié d'entre eux épargnaient depuis moins d'un an. Parmi ceux qui avaient des économies, un sur trois avait moins de 4 000 \$ et plus du quart avaient de 4 000 \$ à 7 999 \$. Près de 40 % de ceux qui avaient des économies (seulement 18 % de tout l'échantillon) ont indiqué qu'ils avaient économisé plus de 8 000 \$ pour leurs études collégiales. Parmi tous ceux qui avaient des économies, la somme moyenne était de 7 909 \$. Pour l'ensemble de la population des candidats (y compris ceux qui n'avaient pas d'économies), la somme moyenne des économies par candidat était de 4 030 \$. La moyenne par personne est quelque peu inférieure chez les femmes et de beaucoup inférieure chez les francophones et les candidats d'une minorité visible.

Près de la moitié (48 %) des répondants ont prévu le financement de leurs études collégiales avec leurs parents. Selon l'âge, la répartition est d'environ 60 % pour les candidats de 17-18 ans, de 42 % pour les 20-24 ans et de seulement 10 % pour les 25 ans et plus. Pour la cohorte la plus jeune, qui a suivi le nouveau programme d'études en Ontario, les conversations avec les parents au sujet du financement des études collégiales ont souvent commencé en 11^e année. Une proportion de 48 % des candidats avaient parlé de planification financière avec leurs parents, mais seulement 36 % de tous les répondants ont indiqué que leurs parents avaient personnellement fait des économies pour leurs études.

Évaluation exacte des coûts

Bien que leur connaissance des programmes d'aide financière soit en moyenne relativement faible, les candidats ont une idée assez réaliste de ce qu'il leur en coûtera pour leur première année de collège. Selon le SACO, le coût total d'une première année au collège, qui comprend les droits de scolarité, les frais afférents, les manuels, les fournitures et le frais de subsistance, s'élève à 11 635 \$. En comparaison, les candidats qui projetaient de subvenir à leurs propres besoins estimaient qu'il leur en coûterait 10 312 \$ en moyenne pour une année de collège, de sorte que, en moyenne, ils sous-estimaient le coût d'environ 10 %.

Préoccupations au sujet du financement et de l'endettement

Nous avons demandé aux candidats de préciser comment ils allaient payer les frais de leur première année de collège, de même que les diverses sources de financement sur lesquelles ils comptaient. Quatre-vingt-treize pour cent des répondants comptaient sur 6 357 \$ en moyenne en provenance de sources privées, comme leurs parents, leurs économies personnelles, un revenu d'emploi, un REEE et des fonds en fiducie. Quarante-quatre pour cent des répondants comptaient sur 6 024 \$ en moyenne sous forme de prêts, comme les prêts étudiants, les prêts bancaires et les prêts familiaux. Dix-huit pour cent comptaient sur 1 947 \$ en moyenne en provenance d'autres sources que les prêts, comme divers types de bourses et de subventions.

L'endettement moyen total pour la *première année* de collège devrait s'élever à environ 6 024 \$. L'analyse selon le revenu nous apprend que l'endettement perçu pour la première année de collège augmente considérablement lorsque le revenu du ménage est inférieur à 50 000 \$ par année. Près de la moitié (46 %) de tous les candidats ont prévu tout juste assez de ressources (y compris celles qui proviennent de prêts) pour payer les frais de leur première année au collège, 35 % s'attendent à avoir un surplus et 19 % prévoient un déficit.

Seulement 26 % des candidats s'attendent à ne pas avoir de dettes à la fin de leur programme d'études. Vingt-quatre pour cent prévoient avoir des dettes qu'ils pourront probablement rembourser en un à trois ans, 25 % pensent qu'il leur faudra au moins quatre ans et les autres (25 %) ne savent pas exactement combien de temps il leur faudra.

Dans l'ensemble, les candidats ont des appréhensions assez marquées au sujet de leur capacité de payer leurs études collégiales. Quarante-neuf pour cent pensent qu'ils n'auront probablement pas assez d'argent pour les terminer, 47 % s'inquiètent beaucoup de leur endettement à la fin de leurs études et 42 % doutent beaucoup de leur capacité de rembourser leurs dettes dans un délai raisonnable.

Il est important de signaler que 48 % de tous les candidats ont l'intention de vivre chez leurs parents pendant leurs études et que, pour 25 % de ces personnes (c.-à-d. 12 % de tout l'échantillon), la décision est involontaire, c'est-à-dire qu'ils devront rester à la maison parce qu'ils ne pourraient se permettre d'aller au collège autrement. Pour ces candidats, le choix d'un collège est bien sûr limité aux établissements à proximité de leur domicile familial par transport en commun.

Avant-propos

Remerciements

Le *Sondage 2004 auprès des candidats aux études collégiales* n'aurait pas été possible sans le soutien et la contribution des personnes et des organismes suivants :

Société commanditaire :

Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire

Comité directeur du projet de 2004 :

Henry Decock	Seneca College
Peter Dietsche	Humber College
Marjorie McColm	George Brown College
Brenda Pander-Scott	Sir Sandford Fleming College
Rosemary Stevens	Fanshawe College
Bill Summers	Association of Colleges of Applied Arts and Technology of Ontario

Nous aimerions également remercier le Service d'admission des collèges de l'Ontario qui a distribué et recueilli les questionnaires, et a assuré la confidentialité de toutes les données.

Entente sur la mise en commun des renseignements

Étant donné leur intérêt commun dans la question, Acumen Research, la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire et les collèges participants représentés par l'Association of Colleges of Applied Arts and Technology of Ontario (ACAATO) ont convenu de mettre en commun les résultats du sondage.

Les résultats seront présentés dans cinq rapports distincts. Le rapport ci-après, à l'échelle du réseau, sera à la disposition de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire et de tous les membres de l'ACAATO. Les quatre autres rapports auront une portée régionale et comprendront les résultats sur les candidats aux études collégiales dans chacune des régions. Chaque rapport régional ne sera communiqué qu'aux collèges de cette région. Dans le cas de certains grands collèges, il pourrait y avoir assez de répondants pour qu'on puisse faire une analyse à l'échelle de l'établissement. Les collèges qui désirent obtenir des données qui leur sont propres ou des rapports personnalisés doivent communiquer directement avec Acumen Research.

Introduction

À la suite de l'explosion des candidatures dans l'année de la double cohorte, les collèges ont de nouveau de la difficulté à trouver des étudiants en nombre suffisant pour certains programmes tout en ayant trop d'étudiants dans d'autres. Le *Sondage auprès des candidats aux études collégiales (SCEC)* fournit des données permettant d'analyser ce problème de diverses façons. Les renseignements tirés du *SCEC 2004* sont utiles à l'échelle du réseau pour ce qui est de l'élaboration des politiques et de la promotion des intérêts. À l'échelle de l'établissement, les renseignements du *SCEC 2004* peuvent servir à établir le profil et à déterminer les caractéristiques distinctives du bassin de candidats pour un collège, ce qui peut contribuer à l'optimisation de l'utilisation de ressources, de temps et d'argent qui se font rares. Le *SCEC* peut servir à expliquer le processus de prise de décision des candidats : à quel moment ils prennent leur décision, les facteurs critiques, etc. Ces constatations peuvent être très utiles aux principaux cadres administratifs et scolaires en ce qui concerne les stratégies de publicité, de recrutement et de gestion des inscriptions. En outre, le *SECC 2004* peut servir à divers organismes de financement des études postsecondaires, car il leur permet de mieux comprendre la situation financière des candidats qui veulent entreprendre des études collégiales.

La Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire a fourni la plus grande partie des fonds pour le *SCEC 2004*. La Fondation entreprend et subventionne des travaux de recherche sur les obstacles financiers aux études postsecondaires depuis plusieurs années. L'Association of Colleges of Applied Arts and Technology of Ontario a aussi entériné ce projet et accordé un soutien financier.

Avec comme point de départ le *Sondage auprès des candidats à l'université (SCU)*, lequel a remporté un vif succès, le projet du SCEC a été élaboré et mis à l'essai à la fin du printemps et au début de l'été 2003. Après la mise au point du processus et de l'instrument, et avec un échantillon beaucoup plus grand, c'est en 2004 que le sondage a été réalisé pour la première fois à grande échelle. L'échantillon de cette année correspond étroitement à la population des candidats selon les principaux indicateurs démographiques (âge, région et certaines autres caractéristiques), de sorte qu'il constitue une base de référence idéale pour d'autres études.

S'inspirant de leur expérience avec le *SCU*, les spécialistes d'Acumen Research ont élaboré les principaux domaines de recherche et le questionnaire pilote en consultation avec la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire et un comité directeur composé de représentants des collèges. Sous l'égide de ce comité, Acumen Research a mis au point l'instrument du sondage, en a fait la conception, et a effectué la gestion et la coordination globales du projet.

Tout comme dans le cas du processus utilisé pour le *SCU*, des étudiants de partout au Canada ont été recrutés pour participer également aux recherches à venir. Ces 3 576 candidats volontaires (85 % de l'échantillon) représentent une belle occasion de poursuivre les recherches propres aux établissements.

Méthodologie

Méthode

Le Service d'admission des collèges de l'Ontario (SACO) a choisi un échantillon aléatoire de participants, et a surveillé la distribution et la collecte des questionnaires. Pour être en mesure de faire une comparaison directe entre l'échantillon aléatoire et les candidats dans leur ensemble, le SACO a veillé à ce que les caractéristiques principales de l'échantillon, comme l'âge et la situation des candidats (études secondaires ou non), correspondent proportionnellement à l'ensemble du bassin de candidats. L'exactitude de l'échantillon ayant été confirmée, nous avons envoyé à chacun des 17 000 candidats une trousse comprenant un questionnaire (annexe A) et une enveloppe réponse port payé. Une carte de rappel a été envoyée une semaine après la mise à la poste du questionnaire (annexe B).

Les questionnaires ont été mis à la poste le 17 mars 2004 et devaient être renvoyés au plus tard le 2 avril 2004, le cachet de la poste faisant foi. La carte de rappel a été envoyée le 24 mars 2004. Comme nous avons reçu beaucoup d'appels indiquant des retards de livraison par Postes Canada, nous avons finalement accepté les questionnaires jusqu'au 16 avril 2004. Le taux de réponse final a été de 25 %, ce qui est assez bon pour un sondage par la poste et ce qui correspond à la fourchette du taux de réponse (24 % à 39 %) du *Sondage auprès des candidats à l'université*.

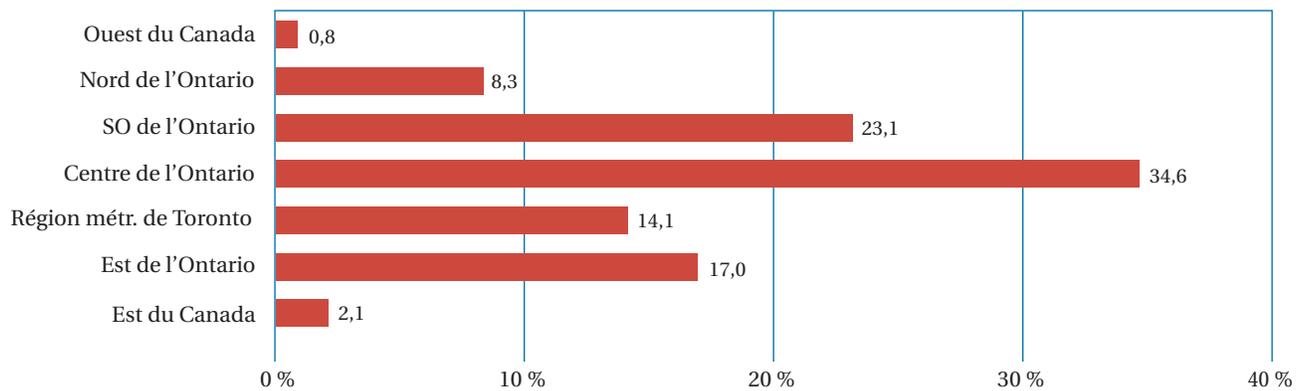
Il appartenait à Acumen Research de coordonner le processus de consultation, de mettre au point le contenu de l'instrument, d'en traduire le contenu, d'en faire la mise en page, de faire l'impression des documents, de faire l'analyse et de produire le rapport. On trouvera une explication du sondage dans la case jaune à la première page de l'instrument, qui a servi de lettre d'envoi aux répondants. On y explique le caractère volontaire du sondage et on mentionne expressément que la participation au sondage n'a aucun effet sur les chances du répondant d'être admis dans un collège. Il est également expliqué dans l'introduction que les participants participeront à un tirage où ils auront la chance de gagner l'un de six prix suivants : deux ordinateurs portables comme grands prix et quatre Palm Pilot de haute gamme comme prix secondaires.

Échantillon

Sur les quelque 96 000 candidats ayant demandé l'admission dans un collège ontarien pour la session de l'automne, 14 567 candidats anglophones ont été choisis au hasard dans le bassin d'anglophones; les 2 433 autres représentent le bassin entier de candidats francophones au moment où l'échantillon a été sélectionné (au début de mars 2004). Il y a donc suréchantillonnage de candidats francophones, qui ne représentent que 3 % de l'ensemble total des candidats. Ce suréchantillonnage était nécessaire pour obtenir un nombre suffisant de réponses de ce segment important de la population. Pour obtenir des résultats exacts à l'échelle du réseau, nous avons « repondéré » les données selon la distribution originale : 97,4 % d'anglophones et 2,6 % de francophones. *À signaler que les comparaisons entre les deux groupes linguistiques sont présentées au moyen des données non pondérées. Tous les autres résultats ont été calculés avec les données pondérées.*

Sur les 17 000 questionnaires distribués, 100 ont été renvoyés avec la mention « adresse inconnue ». Un total de 4 232 questionnaires correctement remplis ont été renvoyés, ce qui donne un taux de réponse total de 25 % et un intervalle de confiance de plus ou moins 1,5 % (au niveau de 95 %). Plus précisément :

- Sur les 14 567 questionnaires envoyés à des candidats anglophones, 3 521 ont été retournés, pour un taux de réponse de 24,2 %.
- Sur les 2 433 questionnaires envoyés à des candidats francophones, 711 ont été retournés, pour un taux de réponse de 29 %.
- Sur les 4 232 questionnaires correctement remplis, 1 492 ont choisi un collège de l'ouest de l'Ontario comme premier, deuxième ou troisième choix.

Figure 1.1 – Répondants par région, 2004

Comme l'illustre la figure 1.1, 97 % des répondants proviennent de l'Ontario. En Ontario même, environ 35 % des répondants proviennent du Centre de l'Ontario, 23 % du sud-ouest de l'Ontario et 14 % de la région métropolitaine de Toronto. Les chiffres présentés par le SACO pour le bassin total de candidats en 2004 indiquent qu'il y a une forte cohérence entre notre échantillon de répondants et l'ensemble de la population des candidats. On trouvera à l'annexe C la délimitation des régions et une ventilation complète des participants par province.

Tableau 1.1 – Répondants par région, 2004

Région	Proportion du bassin total de candidats en 2004
Ouest du Canada	0,9 %
Nord de l'Ontario	8,5 %
Sud-ouest de l'Ontario	19,7 %
Centre de l'Ontario	35,6 %
Région métr. de Toronto	17,9 %
Est de l'Ontario	15,3 %
Est du Canada	2,0 %

Source : Service d'admission des collèges de l'Ontario

Instrument

La plus grande partie du *SCEC 2004* concorde avec le sondage de 2003. Acumen Research a fait des changements mineurs à l'instrument de 2003 en consultation avec le Comité directeur et la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire. Le questionnaire comprenait 49 questions au total, dont beaucoup comportaient des sous-questions, et il était divisé en quatre parties principales :

- Partie 1 – Renseignements généraux
- Partie 2 – Utilisation d'Internet
- Partie 3 – Perceptions envers les collègues
- Partie 4 – Frais de scolarité.

On trouvera l'instrument complet à l'annexe A.

Renseignements généraux

Nous présentons dans cette partie une vue d'ensemble des caractéristiques générales et démographiques de l'échantillon que nous avons recueillies au moyen des questions 1 à 17 et 27 du questionnaire (voir l'annexe A). Ces caractéristiques sont réparties en quatre catégories :

- Caractéristiques démographiques
- Points relatifs à l'égalité d'accès
- Facteurs relatifs à la scolarité
- Utilisation d'Internet.

Toutes les constatations générales présentées dans les tableaux et les graphiques sont fondés sur des données pondérées (données rajustées compte tenu de la surreprésentation des candidats francophones dans l'échantillon).

Comme nous l'avons mentionné dans l'introduction, c'est en 2004 que le SCEC a été mis en œuvre pour la première fois à grande échelle. Comme l'échantillon de répondants de cette année est beaucoup plus grand que celui de 2003 et qu'il correspond étroitement à la population totale de candidats pour les indicateurs démographiques importants, il constitue une base de référence idéale pour les prochaines études. Occasionnellement, lorsqu'il y a des écarts importants, nous comparons les données de 2004 avec celles de 2003, mais il faut rappeler que l'étude de 2003 était un projet pilote et qu'elle a été réalisée pendant l'année de la double cohorte. Sans d'autres données repères longitudinales, il serait prématuré de conclure que les écarts entre le SCEC de 2003 et celui de 2004 représentent une tendance.

Caractéristiques démographiques

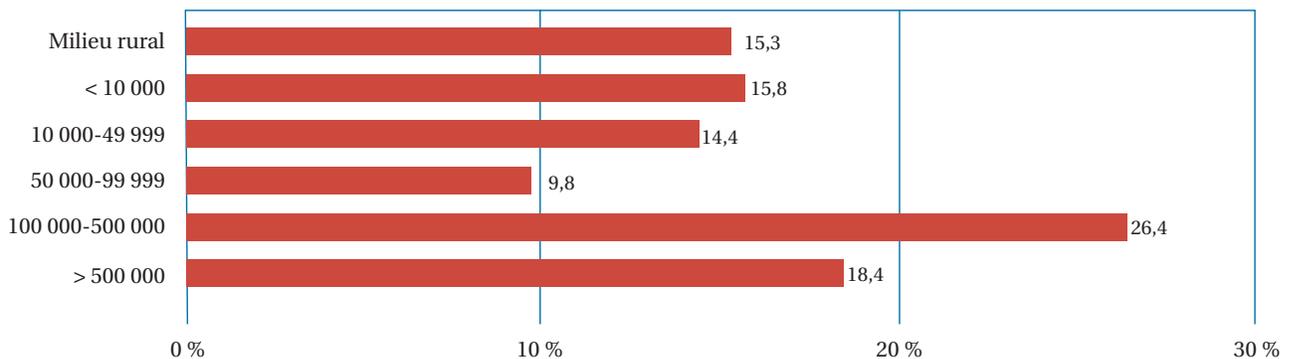
Population du milieu d'origine

Comme l'illustre la figure 2.1, près de la moitié des répondants habitent dans une ville comptant plus de 100 000 personnes. Environ un candidat sur sept provient d'une région rurale. Comparativement aux données du recensement pour l'Ontario, ces résultats indiquent que les candidats aux études collégiales sont beaucoup moins susceptibles que l'ensemble de la population d'habiter dans des villes de plus de 500 000 personnes.

Tableau 2.1 – Population du milieu d'origine

Population	Proportion des candidats aux études collégiales	Proportion de la population ontarienne*
Milieu rural	15 %	17 %
Petite ville ou village < 10 000	16 %	
10 000-49 999	14 %	11 %
50 000-99 999	10 %	9 %
100 000-500 000	26 %	29 %
> 500 000	18 %	34 %

* Source : Données du recensement de Statistique Canada 2001

Figure 2.1 – Population du milieu d’origine

Sexe et langue

L'échantillon est constitué de femmes à raison de 62 % environ et d'hommes à raison de 38 %. Selon les statistiques du SACO, la représentation des femmes dans l'échantillon du SCEC est légèrement supérieure à leur proportion dans la population totale des candidats : en effet, sur les quelque 96 000 candidats dans le bassin de cette année (en mars 2004), 56 % étaient des femmes et 44 %, des hommes.

Le tableau 2.2 illustre la distribution des femmes et des hommes selon la langue maternelle en 2004.

Âge

La figure 2.2 illustre la distribution des candidats de 2004 selon l'âge. Dans l'ensemble, 47 % des candidats sont âgés de 18 ans ou moins et 38 %, de 19 à 24 ans. Les candidats de 25 ans et plus représentent 15 % de l'échantillon. Comme il fallait s'y attendre, le bassin actuel de candidats compte une plus grande proportion de personnes âgées de 18 ans et moins que dans la population de la double cohorte en 2003 (47 % par opposition à 40 %). La distribution selon l'âge ressemble très étroitement à celle de l'ensemble de la population des candidats en 2004, selon le SACO, comme l'illustre le tableau 2.3.

Tableau 2.2 — Sexe et langue maternelle des participants

Données pondérées à l'échelle du réseau		Langue maternelle		
		Anglais	Français	Total
Femmes	Nombre	2 569	63	2 632
	% ligne	98 %	2 %	100 %
	% colonne	62 %	58 %	62 %
Hommes	Nombre	1 550	45	1 595
	% ligne	97 %	3 %	100 %
	% colonne	38 %	42 %	38 %
Total	Nombre	4 119	108	4 227
	% ligne	97 %	3 %	100 %
	% colonne	100 %	100 %	100 %

Tableau 2.3 — Âge des candidats comparativement aux données du SACO

Âge	SCEC 2003	SCEC 2004	Tout le bassin de candidats en 2004
17 ou moins	40 %	47 %	48 %
19			
20-24	41 %	38 %	38 %
25-29			
30 ou plus	19 %	15 %	14 %

Comme c'était le cas l'année précédente, les candidats francophones sont généralement plus jeunes que les anglophones : 47 % des francophones sont âgés de 17 ans ou moins, comparativement à seulement 19 % des anglophones.

État matrimonial et enfants à charge

Dans l'ensemble, 90 % des candidats sont célibataires, 8 % sont mariés et 2 % vivent en union libre. Dans l'échantillon total, 10 % des répondants ont des enfants à charge.

Figure 2.2 – Âge des candidats

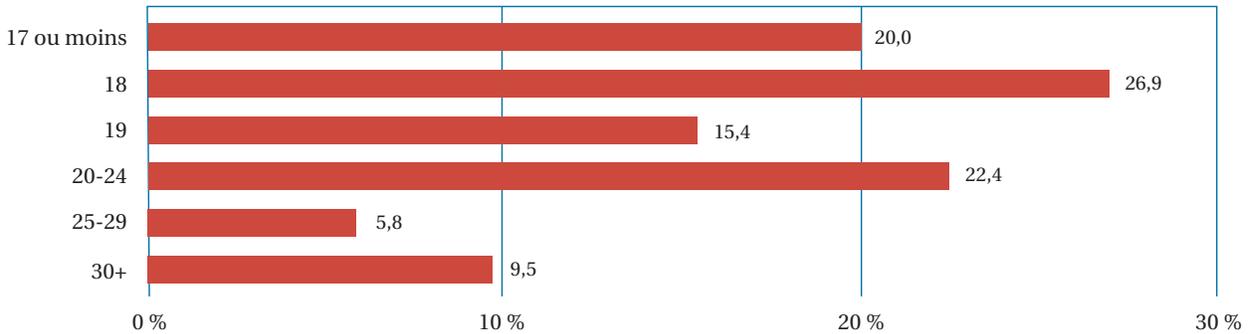


Figure 2.3 – Âge des candidats selon la langue

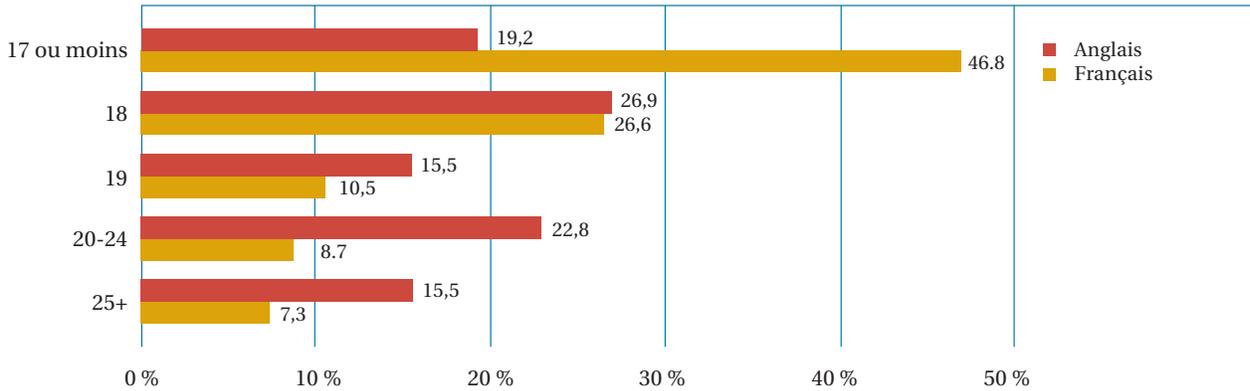


Figure 2.4 – Présence d'enfants à charge

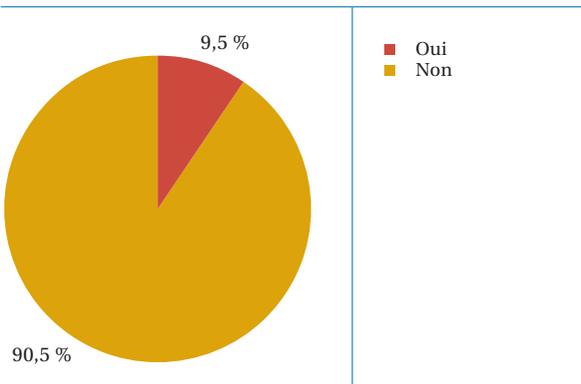


Figure 2.5 – État matrimonial

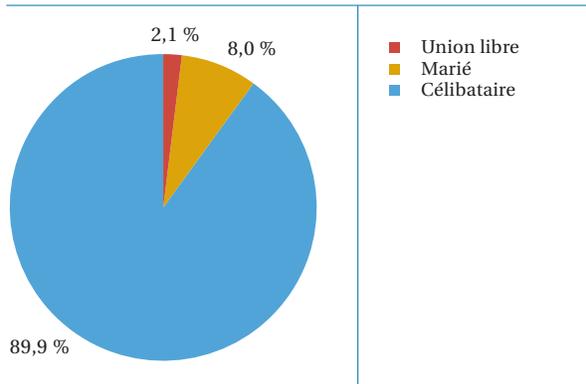
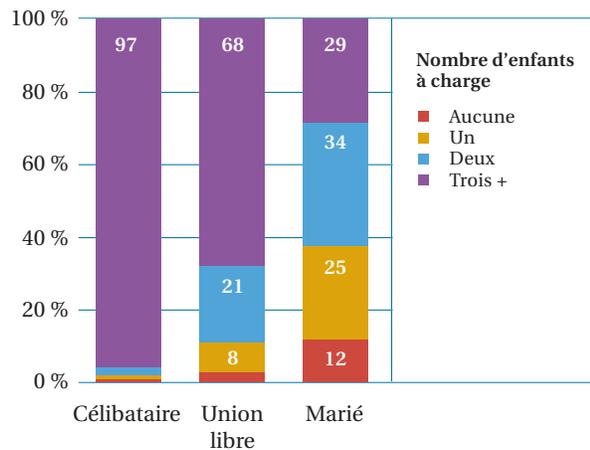


Figure 2.6 – Nombre d'enfants à charge selon l'état matrimonial

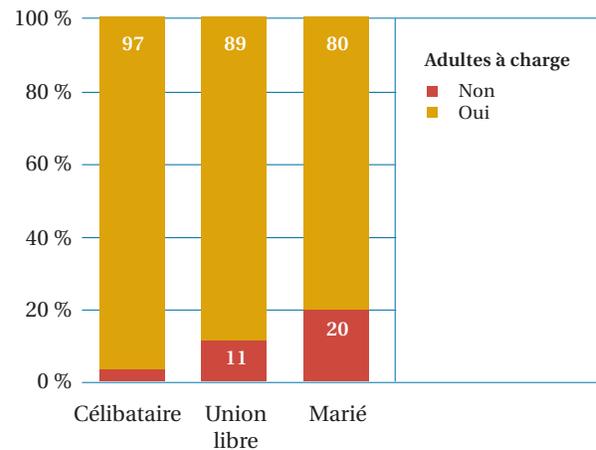


La figure 2.6 indique le nombre d'enfants des candidats, avec ventilation selon l'état matrimonial. Quatre-vingt-dix-sept pour cent des répondants célibataires n'ont pas d'enfants à charge. Un candidat sur trois ayant un partenaire en union libre et plus de 70 % des candidats mariés ont au moins un enfant à charge. Dans l'ensemble, un candidat sur 20 a mentionné la présence d'un adulte à charge.

Revenu du ménage

Aux fins de l'analyse, les revenus du ménage ont été classés en cinq catégories illustrées à la figure 2.8. Les catégories originales de revenu sont présentées à l'annexe D.

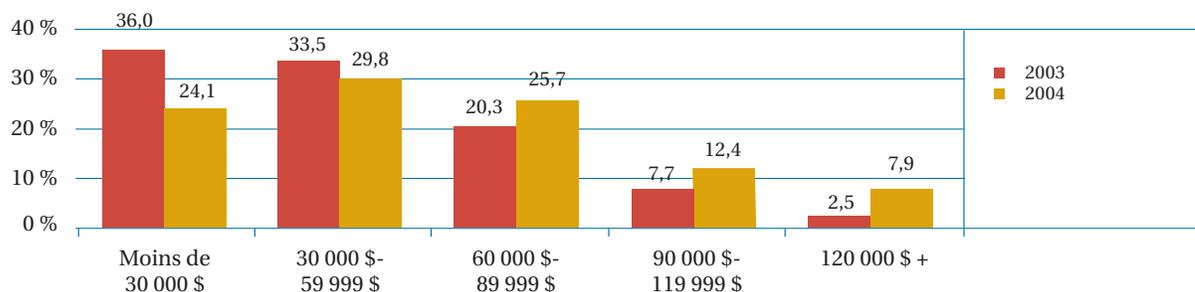
Figure 2.7 – Présence d'adultes à charge selon l'état matrimonial



La figure 2.8 montre que les candidats de 2004 ont en général un revenu du ménage plus élevé que ceux de 2003. Pourtant, le quart des candidats de 2004 ont un revenu du ménage inférieur à 30 000 \$ par année et plus de la moitié proviennent d'un ménage gagnant moins de 60 000 \$ par année¹.

L'échantillon de la *SCEC 2003* comprenait une plus forte proportion de répondants ayant un revenu annuel du ménage moins élevé, p. ex., ceux qui appartiennent à une minorité visible et les candidats âgés et indépendants qui sont déjà sur le marché du travail. La plus forte représentation de ces groupes démographiques dans l'échantillon de 2003 contribue à l'écart dans la distribution du revenu entre les deux enquêtes.

Figure 2.8 – Revenu total du ménage par année



1 À signaler que, en 2003 et en 2004, environ un répondant sur six a mentionné ne pas connaître le revenu total de son ménage.

Le tableau 2.4 compare la distribution du revenu des candidats aux études collégiales à celle de la population ontarienne en général. Les proportions entre 30 000 \$ et 119 000 \$ sont presque identiques, mais la proportion de candidats dans les groupes de revenus les plus bas est disproportionnellement plus élevée que celle de l'ensemble de la population ontarienne, et la représentation des candidats provenant du groupe de revenu le plus élevé est disproportionnellement plus basse.

Si l'on examine le revenu selon la langue, on peut constater que les candidats francophones sont moins susceptibles que les candidats anglophones d'avoir un revenu du ménage inférieur à 30 000 \$ par année (figure 2.9). Cette constatation va de pair avec la plus forte proportion d'étudiants francophones vivant chez leurs parents et déclarant donc probablement le revenu de ces derniers.

Tableau 2.4 – Revenu total du ménage des candidats aux études collégiales par rapport à l'ensemble de la population ontarienne

Revenu du ménage	Proportion des candidats aux études collégiales	Proportion de la population ontarienne
<29 999 \$	24 %	16 %
30 000 \$-59 999 \$	30 %	32 %
60 000 \$-89 999 \$	26 %	27 %
90 000 \$-119 000 \$	12 %	13 %
120 000 \$+	8 %	12 %

La figure 2.10 montre la relation entre l'âge et le revenu. La proportion de répondants ayant un revenu du ménage inférieur augmente avec l'âge. Près de la moitié des candidats âgés de 25 ans et plus proviennent de ménages gagnant moins de 30 000 \$ par année, comparativement à 20 % ou moins chez les candidats âgés de 19 ans et moins.

Figure 2.9 – Revenu du ménage selon la langue

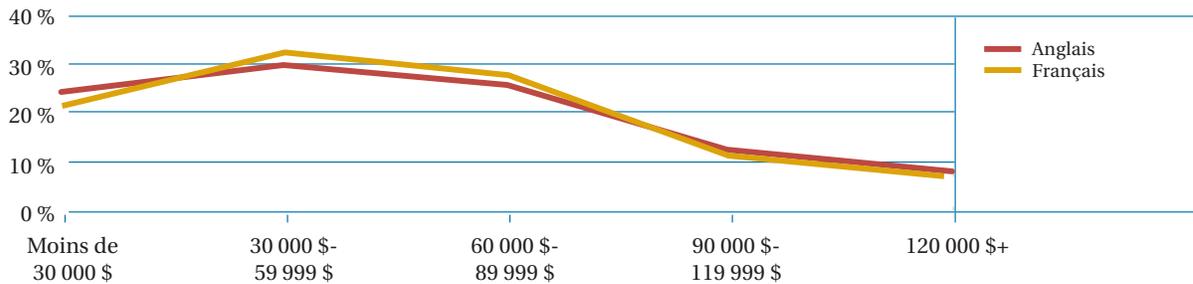
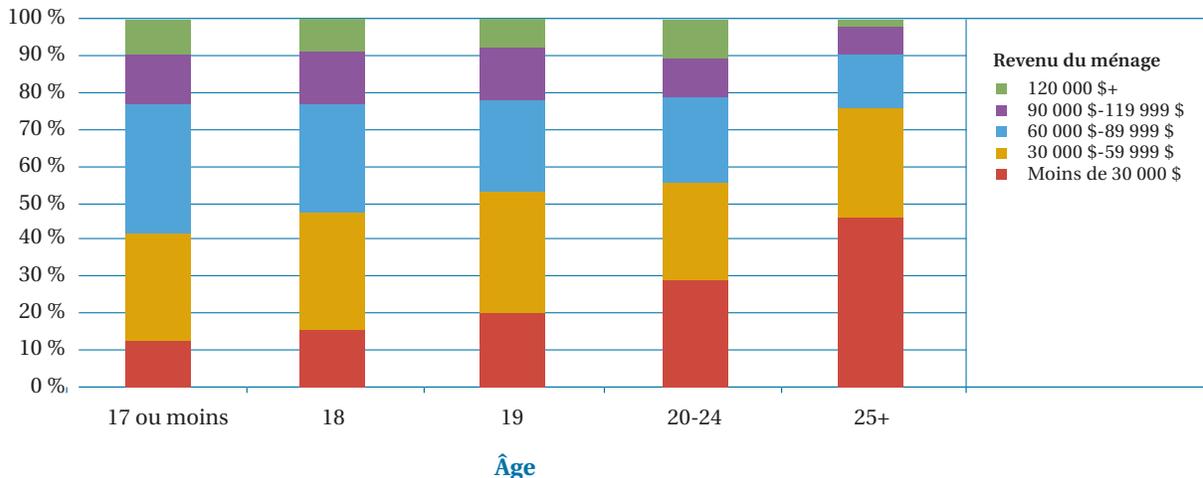


Figure 2.10 – Revenu du ménage selon l'âge



Scolarité des parents

La scolarité des parents étant une variable socio-démographique importante, nous avons demandé aux répondants d'indiquer le niveau de scolarité le plus élevé atteint par leur père et par leur mère. Le tableau 2.5 illustre les résultats pour 2004. Vingt pour cent des pères des répondants et 18 % de leurs mères n'avaient pas terminé leur études secondaires. Il s'agit d'un résultat un peu inférieur à celui de l'an dernier (26 % et 22 % respectivement). Les participants ont indiqué que 20 % des pères et 24 % des mères avaient fait des études collégiales (comparativement à 17 % et 19 % respectivement en 2003)².

Activité principale avant la demande d'admission au collège

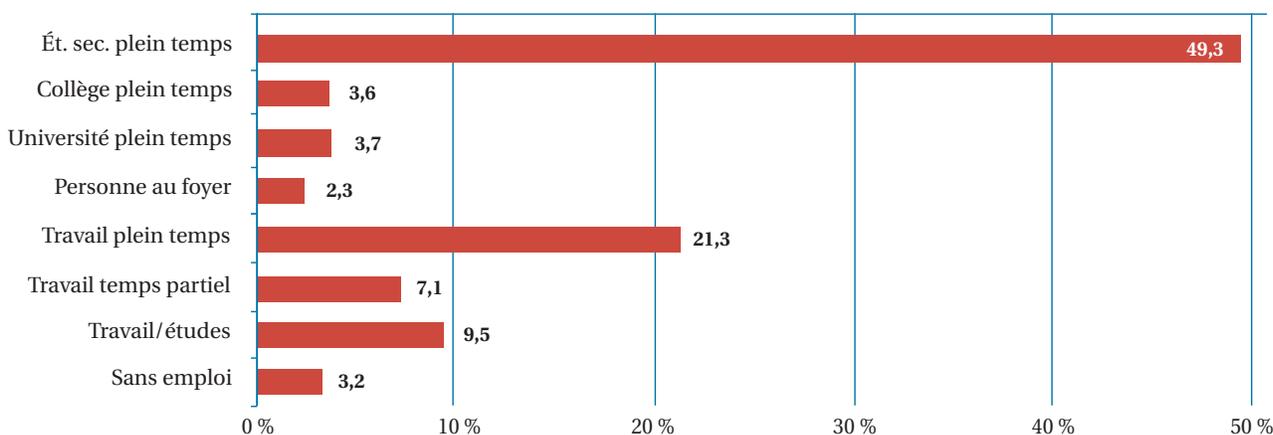
Pour avoir une meilleure idée du profil des candidats, nous avons demandé aux répondants de donner les renseignements suivants : 1) leur activité principale dans les 12 mois précédents; 2) la raison pour laquelle ils ont décidé de demander leur admission dans un collège lorsqu'ils l'ont fait.

Le figure 2.11 montre que 38 % des répondants avaient un emploi pendant les 12 mois précédents. Ce chiffre comprend les répondants employés à plein temps (21 %), à temps partiel (7 %), ou qui travaillaient ou étudiaient à temps partiel (10 %). Près de 60 % des répondants étaient des étudiants à plein temps : 49 % à l'école secondaire et 7 % au collège ou à l'université.

Tableau 2.5 – Niveau de scolarité le plus élevé des parents

Niveau de scolarité	Proportion des pères	Proportion des mères
Études primaires non terminées	3 %	3 %
Études primaires terminées	3 %	4 %
Études secondaires non terminées	14 %	11 %
Études secondaires terminées	24 %	31 %
Une certaine formation technique ou professionnelle	12 %	7 %
Études collégiales terminées	20 %	24 %
Études universitaires non terminées	5 %	5 %
Études universitaires terminées	11 %	11 %
Grade professionnel obtenu (p. ex., droit, médecine)	4 %	3 %
Études avancées terminées (p. ex., maîtrise, doctorat)	3 %	2 %

Figure 2.11 – Activité principale dans les 12 mois précédents



2 Il est important de signaler que, à la fois pour le revenu du ménage et le niveau de scolarité des parents, les résultats sont fondés sur la connaissance qu'en ont les répondants; certains peuvent être bien au courant, tandis que d'autres n'ont d'autre choix que de « deviner ».

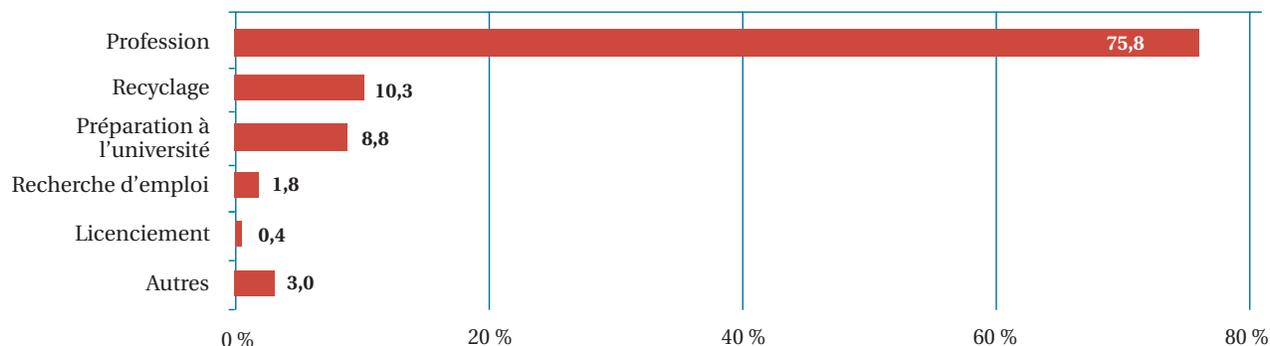
Le tableau 2.6 indique l'activité principale dans les 12 mois précédents selon le sexe et l'âge.

Comme le montre la figure 2.12, la raison principale pour laquelle la majorité des candidats (76 %) ont choisi de demander leur admission dans un collège lorsqu'ils l'ont fait était de se préparer à une profession. Par ailleurs, 10 % l'ont fait pour se recycler afin de progresser dans leur carrière. Près d'un sur 10 voulait aller au collège en vue d'entreprendre des études universitaires.

Tableau 2.6 – Activité principale dans les 12 mois précédents selon le sexe et l'âge

	Taille N	Sexe		Âge				
		Femmes	Hommes	17-	18	19	20-24	25+
École secondaire (plein temps)	1 997	59 %	41 %	39 %	39 %	13 %	6 %	2 %
Collège (plein temps)	146	73 %	27 %	0 %	11 %	23 %	53 %	14 %
Université (plein temps)	150	70 %	30 %	0 %	4 %	7 %	83 %	5 %
Personne au foyer	94	94 %	6 %	1 %	0 %	1 %	16 %	82 %
Travail (plein temps)	863	59 %	41 %	1 %	11 %	16 %	38 %	34 %
Travail (temps partiel)	287	66 %	34 %	2 %	23 %	26 %	31 %	19 %
Travail et études (temps partiel)	383	67 %	33 %	4 %	29 %	21 %	30 %	17 %
Sans emploi	130	59 %	41 %	1 %	9 %	13 %	25 %	52 %
Total	4 050	62 %	38 %	20 %	27 %	15 %	22 %	15 %

Figure 2.12 – Motif de la demande d'admission au collège



Points relatifs à l'égalité d'accès

Les trois questions du SCEC relatives à l'égalité d'accès pour les groupes minoritaires sont identiques à celles qu'on trouve dans le SCU. Ces questions ont été conçues en consultation avec le comité directeur du SCU 2003, qui comprenait des représentants du Comité permanent de la situation de la femme et du Comité permanent de l'emploi et de l'équité en éducation du Council of Ontario Universities.

Il est important de savoir que les échantillons sont relativement petits pour cette partie. Toutefois, même si tel est le cas et que les résultats seront sûrement différents d'une année à l'autre, ils donnent des indices importants et indiquent des tendances qui peuvent être importantes.

Appartenance à la population autochtone

Quatre pour cent des répondants (156 sur 4 203 qui ont répondu à cette question) ont déclaré être autochtones. En 2003, une proportion semblable (5 %) avaient déclaré être autochtones. Plus expressément, parmi les répondants autochtones en 2004 :

- 53 (38 %) sont des Indiens inscrits;
- 49 (36 %) sont des Indiens non inscrits;
- 35 (25 %) sont des Métis;
- 1 (<1 %) est un Inuit;
- 18 n'ont pas indiqué à quel groupe ils appartiennent.

Figure 2.13 – Appartenance à la population autochtone

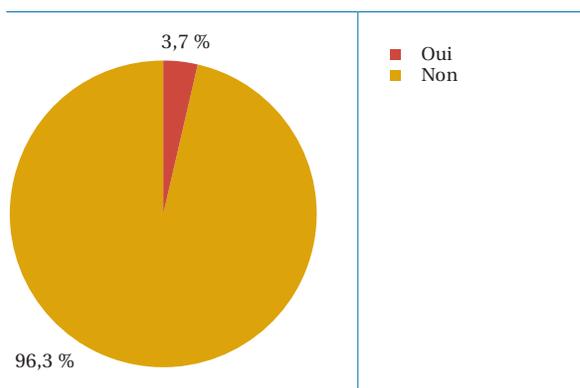


Tableau 2.7 – Ventilation démographique selon l'appartenance à la population autochtone

Variable démographique	Candidat autochtone (N = 156)	Candidat non autochtone (N = 4 047)
Femmes	72 %	62 %
Population du milieu d'origine <100 000	73 %	54 %
Emploi à plein temps	18 %	22 %
Notes moyennes de moins de 70 %	24 %	20 %
Notes moyennes de 70 % à 79 %	50 %	50 %
Notes moyennes de 80 % à 89 %	23 %	28 %
Notes moyennes supérieures à 90 %	3 %	3 %
Revenu du ménage inférieur à 50 000 \$	55 %	42 %
Mariés	6 %	8 %
Enfants à charge	17 %	9 %
Grade collégial souhaité :		
Certificat	13 %	10 %
Diplôme	64 %	64 %
Post-diplôme/certificat d'études supérieures	3 %	7 %

Le tableau 2.7 compare les répondants autochtones et non autochtones selon les principales variables démographiques. Pour les tableaux croisés complets de ces variables, se reporter à l'annexe E.

Voici les principaux points des données présentées au tableau 2.7 :

- La moyenne des notes des candidats autochtones n'est que légèrement inférieure à celle des candidats non autochtones et elle est comparable aux résultats scolaires de l'ensemble de la population des candidats.
- Les répondants autochtones viennent généralement de groupes dont le revenu du ménage est inférieur.
- Il y a généralement deux fois plus de répondants autochtones qui ont des enfants à charge.
- Les différences dans le revenu et la structure familiale ne peuvent être attribuées à l'âge, puisque la distribution selon l'âge des candidats autochtones et non autochtones est semblable.

Handicap

Six pour cent des répondants (255 des 4 202 qui ont répondu à cette question) ont indiqué qu'ils ont un certain handicap. En 2003, une proportion semblable (8 %) avaient indiqué qu'ils avaient un handicap. Parmi les 255 répondants qui ont indiqué avoir un handicap cette année :

- 125 (51 %) ont des difficultés d'apprentissage;
- 25 (10 %) ont un handicap moteur;
- 14 (6 %) ont un handicap sensoriel;
- 19 (8 %) ont un handicap mental;
- 48 (20 %) ont un état pathologique;
- 37 (15 %) ont un autre type de handicap (voir la liste complète à l'annexe D);
- neuf personnes n'ont pas indiqué le type de handicap et certaines en ont indiqué plus d'un.

Figure 2.14 – Handicap

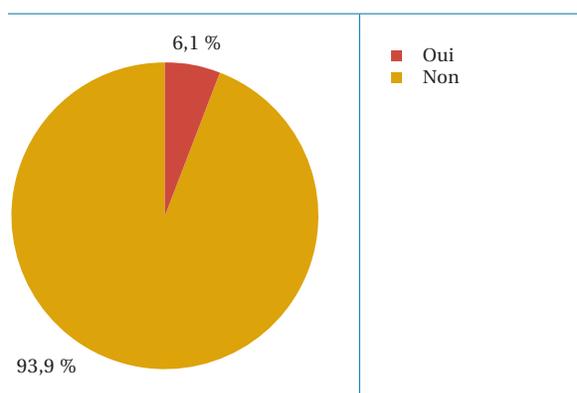


Tableau 2.8 – Ventilation des variables démographiques selon le handicap

Variable démographique	Handicap (N = 255)	Absence de handicap (N = 3 946)
Femmes	64 %	62 %
Emploi à plein temps	21 %	21 %
Notes moyennes de moins de 70 %	21 %	20 %
Notes moyennes de 70 % à 79 %	55 %	49 %
Notes moyennes de 80 % à 89 %	22 %	28 %
Notes moyennes supérieures à 90 %	2 %	3 %
Revenu du ménage inférieur à 50 000 \$	42 %	42 %
Âgé de 25 ans et plus	27 %	15 %
Grade collégial souhaité :		
Certificat	12 %	10 %
Diplôme	66 %	64 %
Post-diplôme/certificat d'études supérieures	4 %	7 %

Le tableau 2.8 compare les candidats avec et sans handicap selon les principales variables démographiques. On trouvera à l'annexe D des tableaux croisés complets de ces variables. Il faut faire attention aux résultats étant donné la variation de l'échantillon n. Il faut aussi signaler que les données dépendent de la nature du handicap (p. ex., les difficultés d'apprentissage ont généralement une incidence plus marquée sur la moyenne des notes).

Voici les principaux points à retenir dans le tableau 2.8 :

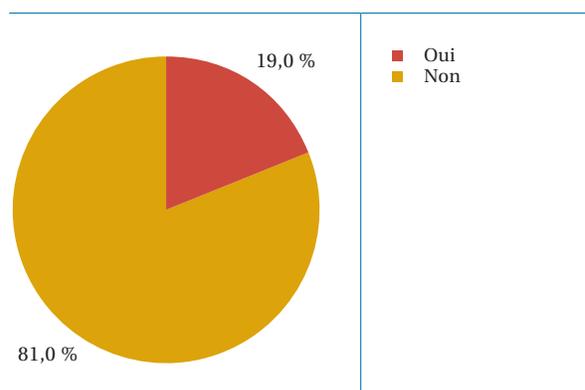
- À l'exception de l'âge, les variables démographiques parmi les candidats ayant un handicap sont semblables à celles de l'ensemble de la population des candidats.
- La proportion des candidats de plus de 25 ans est presque deux fois plus élevée parmi ceux qui ont un handicap que parmi ceux qui n'en ont pas.

Appartenance à une minorité visible

Dix-neuf pour cent des répondants (793 des 4 178 qui ont répondu à cette question) ont indiqué appartenir à un groupe d'une minorité visible. Il s'agit d'un nombre moins élevé que dans le *SCEC 2003* (27 %). Voici les groupes de minorité visible mentionnés par les candidats de 2004 :

- 218 (28 %) sont des Noirs;
- 141 (18 %) sont des Chinois;
- 132 (17 %) sont des Asiatiques du Sud;
- 74 (9 %) sont des Arabes ou des Asiatiques de l'Ouest;
- 49 (6 %) sont des Philippins;
- 34 (4 %) sont des Asiatiques du Sud-Est;
- 13 (2 %) sont des Coréens;
- 13 (2 %) sont des Japonais;
- 105 (13 %) appartiennent à une autre minorité visible;
- Neuf (1 %) ont fait plusieurs choix et cinq n'ont pas indiqué à quel groupe ils appartiennent.

Figure 2.15 – Minorité visible



Le tableau 2.9 compare les principales variables démographiques des candidats qui ont indiqué appartenir à une minorité visible avec les mêmes variables chez les autres. Voir à l'annexe G les tableaux croisés complets de ces variables.

Comme le montre le tableau 2.9, les candidats appartenant à une minorité visible ont généralement un revenu du ménage inférieur et désirent davantage obtenir un post-diplôme ou un certificat d'études supérieures.

Tableau 2.9 – Ventilation démographique selon l'appartenance à une minorité visible

Variable démographique	Appartenance à une minorité visible (N=793)	Non-appartenance à une minorité visible (N=3 384)
Femmes	65 %	62 %
Emploi à plein temps	17 %	22 %
Notes moyennes de moins de 70 %	23 %	20 %
Notes moyennes de 70 % à 79 %	46 %	50 %
Notes moyennes de 80 % à 89 %	27 %	28 %
Notes moyennes supérieures à 90 %	4 %	3 %
Revenu du ménage inférieur à 50 000 \$	65 %	37 %
Grade collégial souhaité :		
Certificat	7 %	10 %
Diplôme	59 %	65 %
Post-diplôme/certificat d'études supérieures	19 %	11 %

Caractéristiques relatives à la scolarité

Nous présentons maintenant des résultats s'appliquant à des variables de scolarité :

- Niveau de scolarité le plus élevé
- Types de cours suivis à l'école secondaire
- Notes moyennes
- Grade souhaité ou programme de premier choix
- Âge auquel le candidat a pris la décision d'aller au collège

Niveau de scolarité le plus élevé

Nous avons demandé aux répondants d'indiquer le niveau de scolarité le plus élevé auquel ils étaient parvenus jusqu'à maintenant. Plus de 40 % des répondants avaient terminé leur 12^e ou leur 13^e année, et 27 % avaient déjà fait des études postsecondaires (figure 2.16a). Comme l'échantillon de candidats francophones est en moyenne plus jeune que celui des anglophones (voir figure 2.3b), il n'est pas étonnant qu'une plus forte proportion des candidats francophones n'aient pas encore terminé leur 12^e année au moment où ils ont répondu (figure 2.16b).

Figure 2.16a – Niveau de scolarité

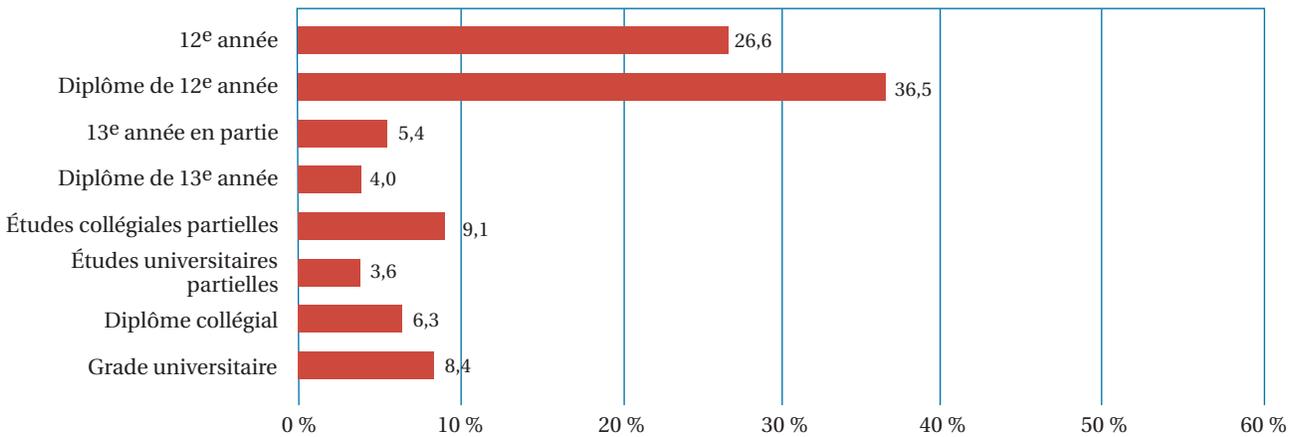
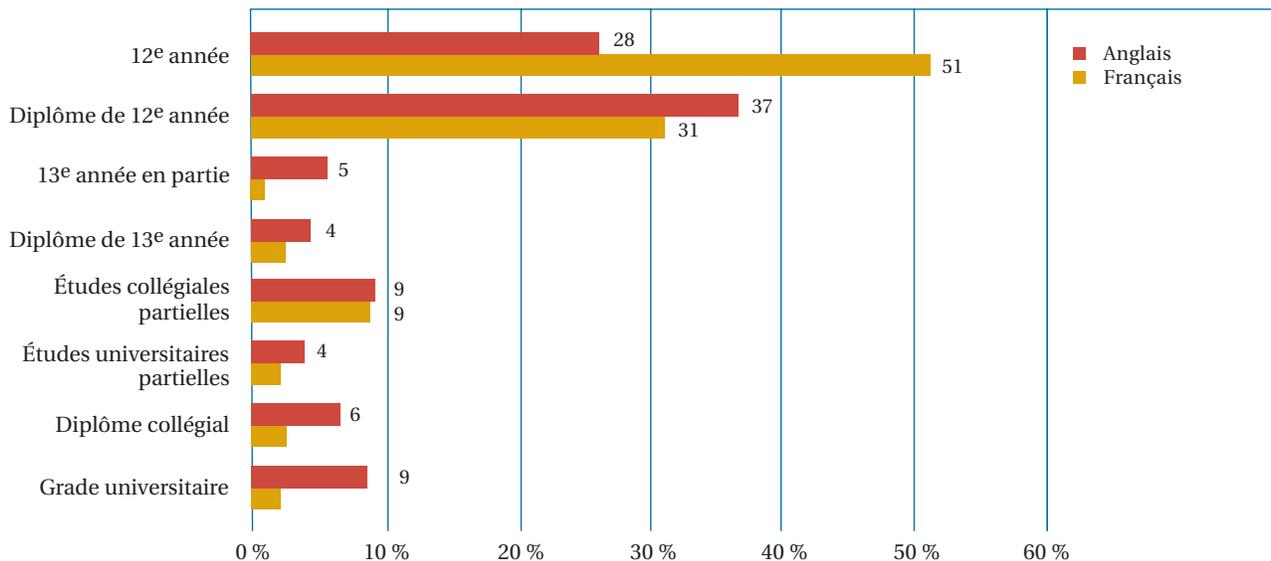


Figure 2.16b – Niveau de scolarité selon la langue



Type de cours suivis à l'école secondaire

Compte tenu de la proportion des candidats fréquentant l'école secondaire (figure 2.11), environ la moitié du bassin de candidats en 2004 suivaient les cours du nouveau programme officiel d'études secondaires de l'Ontario au moment de l'enquête (c.-à-d. des cours préparatoires au collège, à l'université, ou au collège et à l'université). Ces répondants étaient répartis également entre ceux qui étaient inscrits aux cours préparatoires aux études collégiales et ceux qui se préparaient aux études universitaires.

Notes moyennes les plus récentes

Nous avons demandé aux répondants d'indiquer leurs notes moyennes approximatives les plus récentes à leur dernière année d'études secondaires. Comme le montre la figure 2.18, la moitié des candidats en 2004 avaient obtenu une moyenne de 70 % à 79 %, et près du tiers une moyenne supérieure à 80 %. La répartition des moyennes dans les enquêtes de 2003 et de 2004 est presque identique.

Figure 2.17 – Type de cours suivis à l'école secondaire

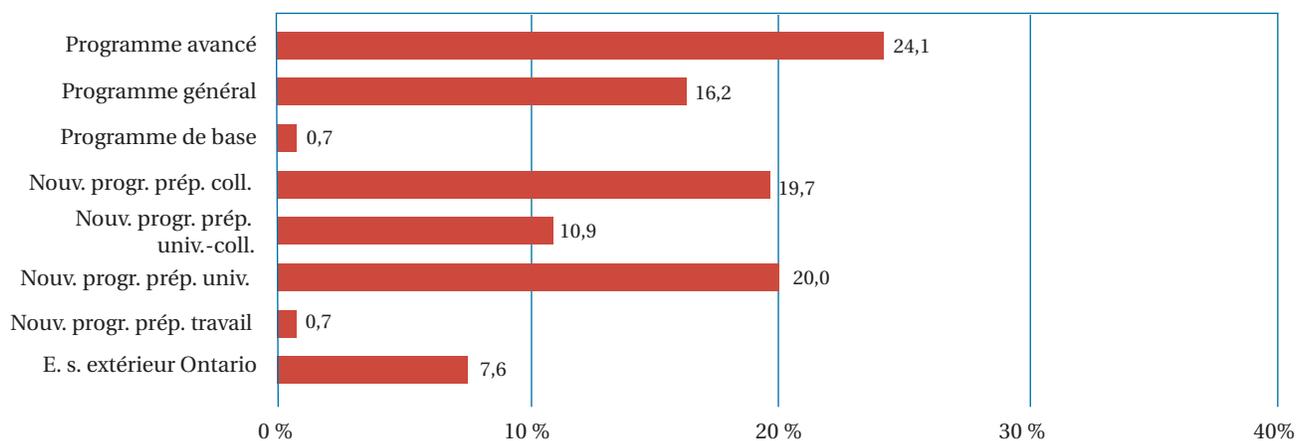
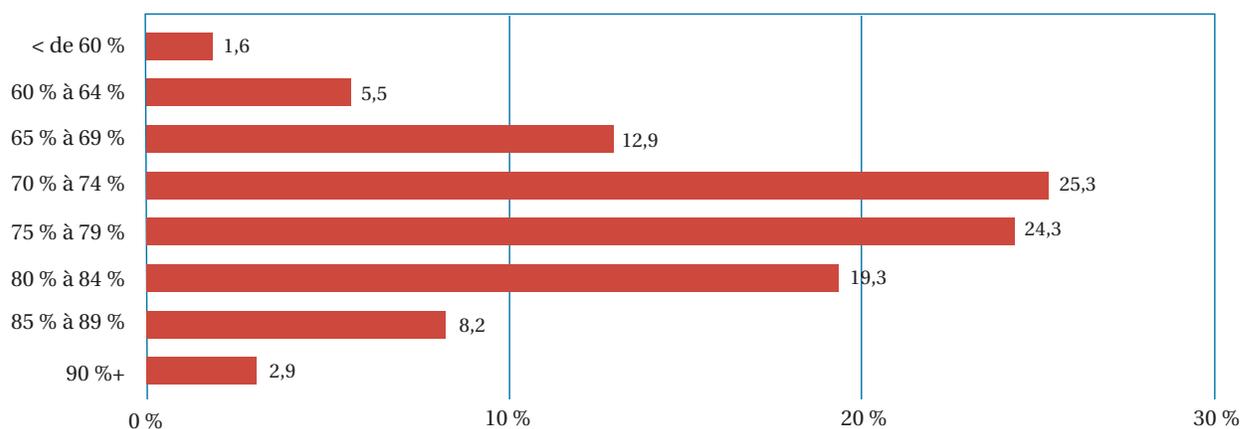


Figure 2.18 – Notes moyennes à la dernière année d'études secondaires



Voici les différences démographiques à signaler :

- Les femmes ont obtenu des notes supérieures d'environ 5 % à celles des hommes, en moyenne (figure 2.19a).
- Le revenu du ménage semble avoir très peu de relation avec les notes moyennes, mais les répondants en provenance des ménages à faible revenu présentent généralement une variabilité légèrement supérieure de leurs résultats scolaires (figure 2.19b).
- Les résultats scolaires des répondants anglophones et francophones sont semblables, mais les candidats francophones affichent une moins grande variabilité de leurs notes moyennes (figure 2.19c).

Figure 2.19a – Notes moyennes selon le sexe

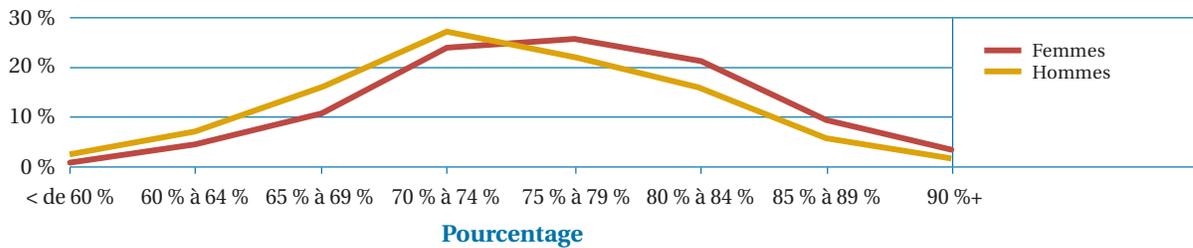


Figure 2.19b – Notes moyennes selon le revenu

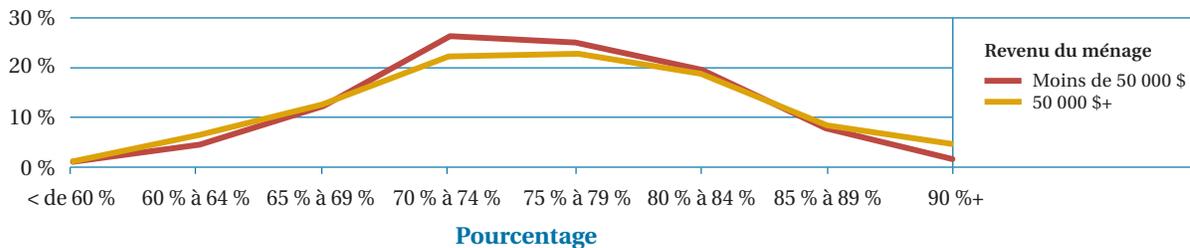


Figure 2.19c – Notes moyennes selon la langue

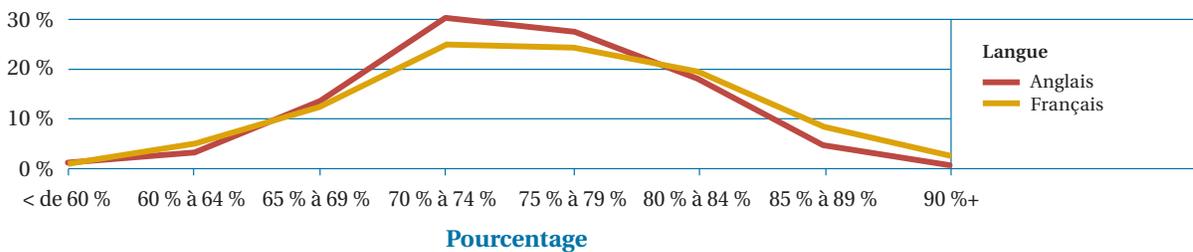


Tableau 2.10 – Notes moyennes selon le type de cours suivis à l'école secondaire

Notes moyennes		Type de cours à l'école secondaire								Total
		Progr. avancé	Progr. général	Progr. de base	Nouv. progr. prép. à l'univ.	Nouv. progr. prép. au collège	Nouv. progr. prép. au collège	Nouv. progr. prép. univ./coll.	Études sec. ailleurs qu'en Ontario	
< de 60%	Nombre	14	18	1	1	18		4	4	68
	%	1,4 %	2,8 %	3,3 %	3,3 %	2,3 %		0,9 %	1,5 %	1,7 %
60-64 %	Nombre	40	51	4	4	55	1	19	16	217
	%	4,1 %	7,8 %	13,3 %	13,3 %	7,0 %	3,7 %	4,3 %	5,9 %	5,4 %
65-69 %	Nombre	97	127	6	6	122	4	58	10	515
	%	9,9 %	19,5 %	20,0 %	20,0 %	15,4 %	14,8 %	13,2 %	3,7 %	12,9 %
70-74 %	Nombre	237	187	5	5	202	9	115	31	1004
	%	24,3 %	28,8 %	16,5 %	16,5 %	25,6 %	33,3 %	26,2 %	11,4 %	25,2 %
75-79 %	Nombre	252	128	5	5	204	5	125	51	967
	%	25,8 %	19,7 %	16,7 %	16,7 %	25,8 %	18,5 %	28,5 %	18,7 %	24,3 %
80-84 %	Nombre	202	92	5	5	144	2	85	59	773
	%	20,7 %	14,2 %	16,7 %	16,7 %	18,2 %	7,4 %	19,4 %	21,6 %	19,4 %
85-89 %	Nombre	111	39	4	4	34	6	28	51	329
	%	11,4 %	6,0 %	13,3 %	13,3 %	4,3 %	22,2 %	6,4 %	18,7 %	8,3 %
90+ %	Nombre	22	8			11		5	51	114
	%	2,3 %	1,21 %			1,4 %		1,1 %	18,7 %	2,9 %
Total	Nombre	975	650	30	30	790	27	439	273	3 987
	%	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

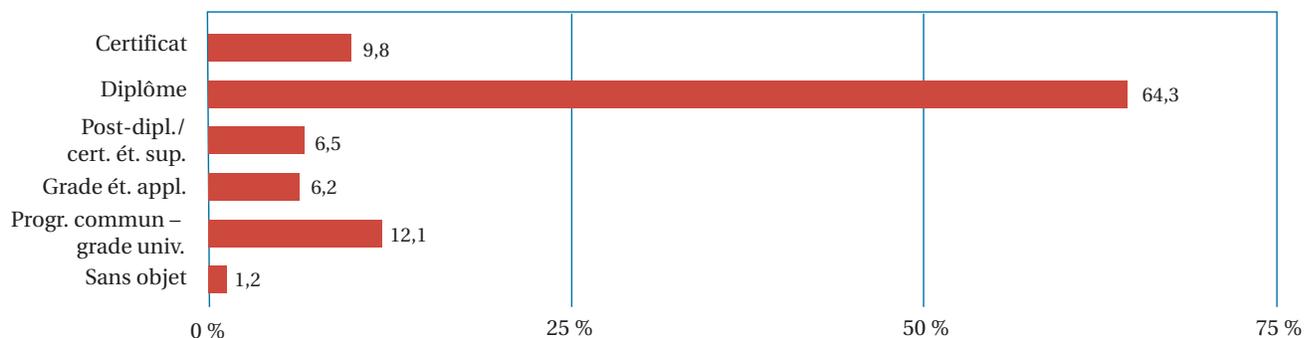
Le tableau 2.10 indique les notes moyennes selon le type de cours suivis à l'école secondaire. La répartition des notes moyennes des candidats qui ont suivi l'ancien « programme avancé » et de ceux qui ont suivi le « nouveau programme d'études de l'Ontario préparatoire à l'université » est semblable. La répartition des notes moyennes est également semblable pour les candidats du « programme de niveau général » et ceux du « nouveau programme d'études de l'Ontario préparatoire au collège ». Comme ce fut le cas dans l'enquête de 2003, les candidats qui n'ont pas fait d'études secondaires en Ontario déclarent

généralement des notes moyennes supérieures à 85 %. À l'examen du tableau 2.10, il faut tenir compte de la faible taille n des étudiants du « programme de base » et des « cours en milieu de travail ».

Grade souhaité

Près des deux tiers des répondants ont l'intention d'obtenir un diplôme collégial et 18 % veulent entreprendre un programme commun collège/université menant à un grade universitaire ou obtenir un diplôme d'études appliquées (figure 2.20).

Figure 2.20 – Grade souhaité



Voici les différences démographiques les plus importantes pour ce qui est du grade souhaité :

- En général, les grades souhaités sont semblables pour les hommes et les femmes.
- Toutefois, les femmes souhaitent un peu plus entreprendre un programme commun collège/université menant à un grade universitaire et sont moins susceptibles de chercher à obtenir un diplôme d'études appliquées (figure 2.21a).
- Les grades souhaités ne varient pas beaucoup non plus selon le revenu du ménage (figure 2.21b).
- Pour ce qui est de l'âge, les étudiants âgés veulent généralement obtenir un grade supérieur à un diplôme collégial, comme un post-diplôme ou un certificat d'études supérieures (figure 2.21c).
- Comme on pouvait s'y attendre, les personnes qui ont fréquenté l'université ou le collège pendant les 12 mois précédents veulent davantage obtenir un post-diplôme ou un certificat d'études supérieures (figure 2.21d).

Figure 2.21a – Grade souhaité selon le sexe

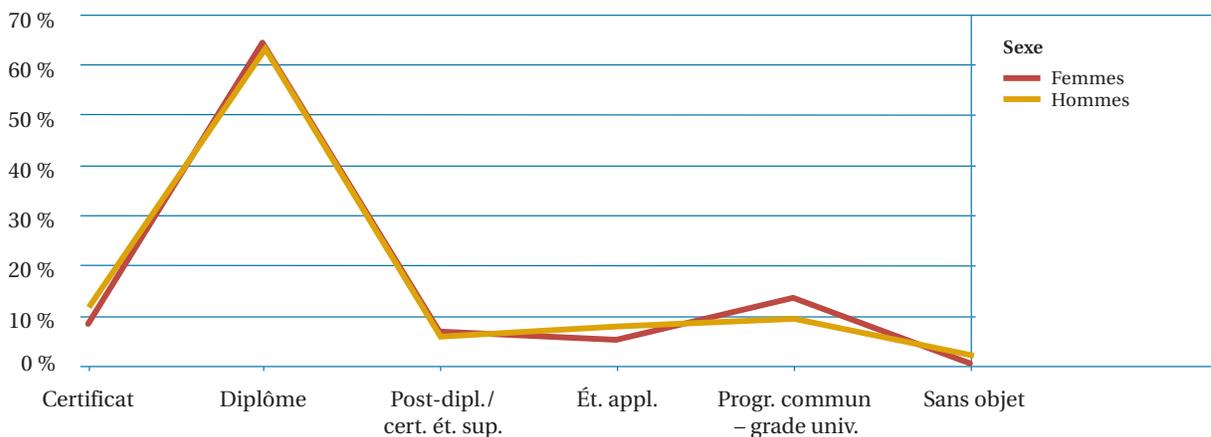


Figure 2.21b – Grade souhaité selon le revenu

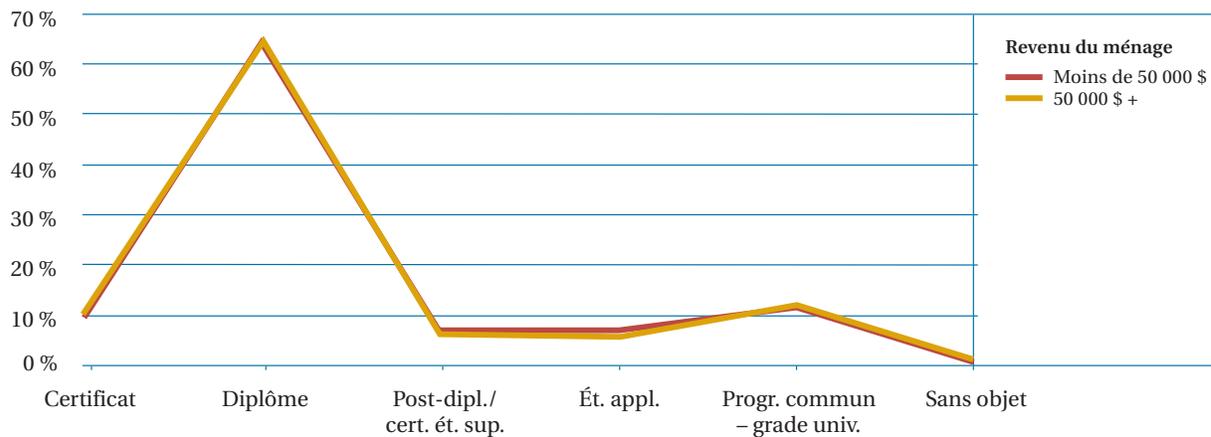


Figure 2.21c – Grade souhaité selon le groupe d'âge

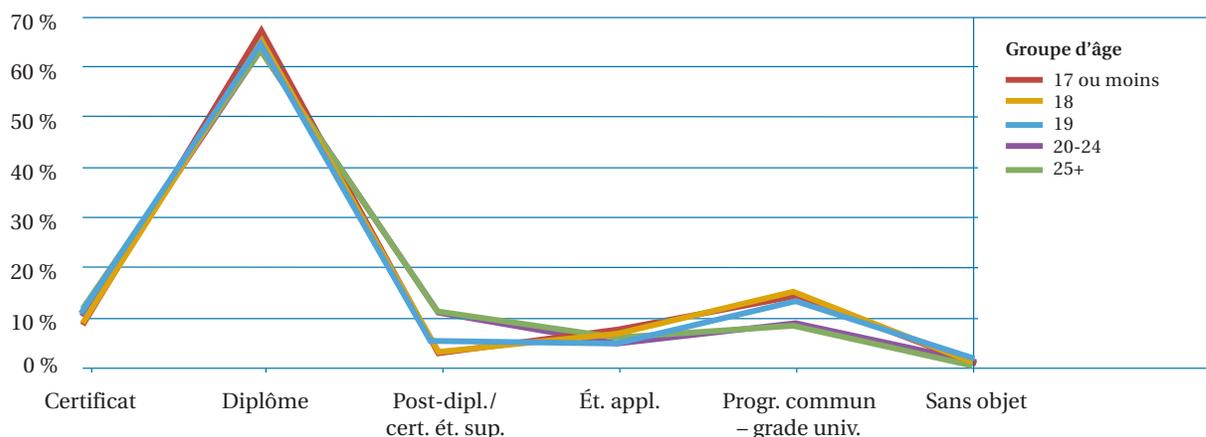
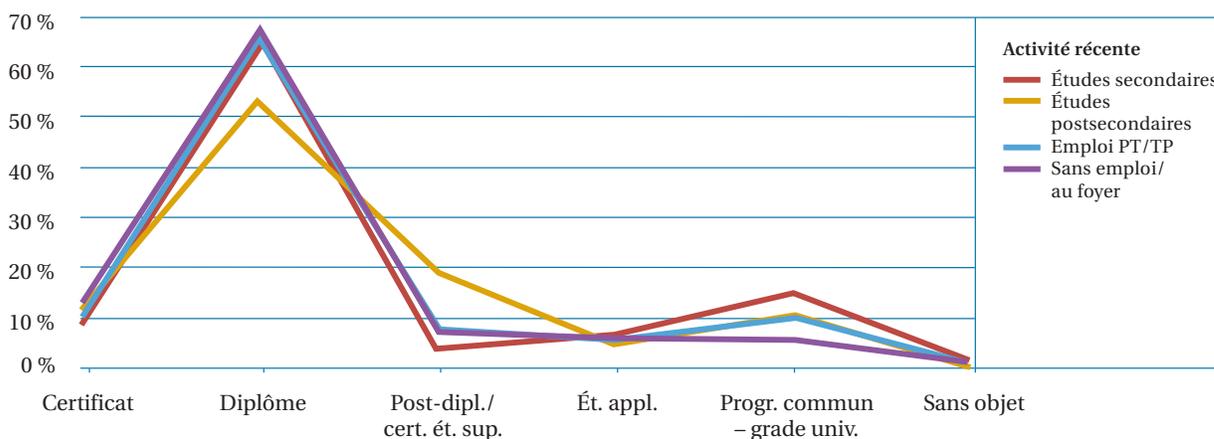


Figure 2.21d – Grade souhaité selon l'activité principale dans les 12 mois précédents



Programme de premier choix

Le quart des répondants ont indiqué que les sciences de la santé sont leur programme de premier choix (figure 2.22b). Suivent, parmi les programmes les plus appréciés, les services sociaux et communautaires (18 %), les arts appliqués et les médias (16 %), la technologie appliquée (16 %) et les affaires (14 %). Comparativement à l'an dernier, l'intérêt pour les sciences de la santé et les services sociaux et communautaires est plus élevé, tandis que l'intérêt pour les affaires est plus faible.

Il y a des écarts démographiques importants pour ce qui est du programme de premier choix :

- Ce sont les femmes qui manifestent le plus d'intérêt pour les sciences de la santé, tandis que ce sont surtout des hommes qui s'intéressent aux programmes de technologie appliquée (figure 2.23a).

- En général, les candidats dont le revenu annuel du ménage est inférieur à 50 000 \$ choisissent généralement les sciences de la santé comme programme de premier choix, tandis que ceux dont le revenu du ménage est supérieur à 50 000 \$ choisissent plutôt les arts appliqués ou les médias, et la technologie appliquée (figure 2.23b).
- Les candidats plus âgés choisissent généralement les sciences de la santé comme programme de premier choix, tandis que les plus jeunes choisissent davantage les services sociaux et communautaires, et les arts appliqués et les médias (figure 2.23c).

Figure 2.22a – Programme de premier choix, 2003

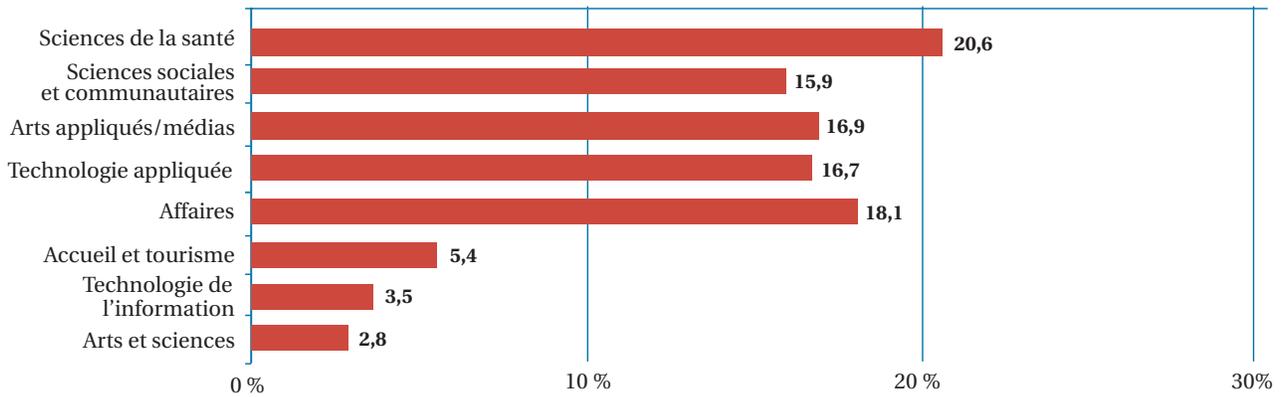


Figure 2.22b – Programme de premier choix, 2004

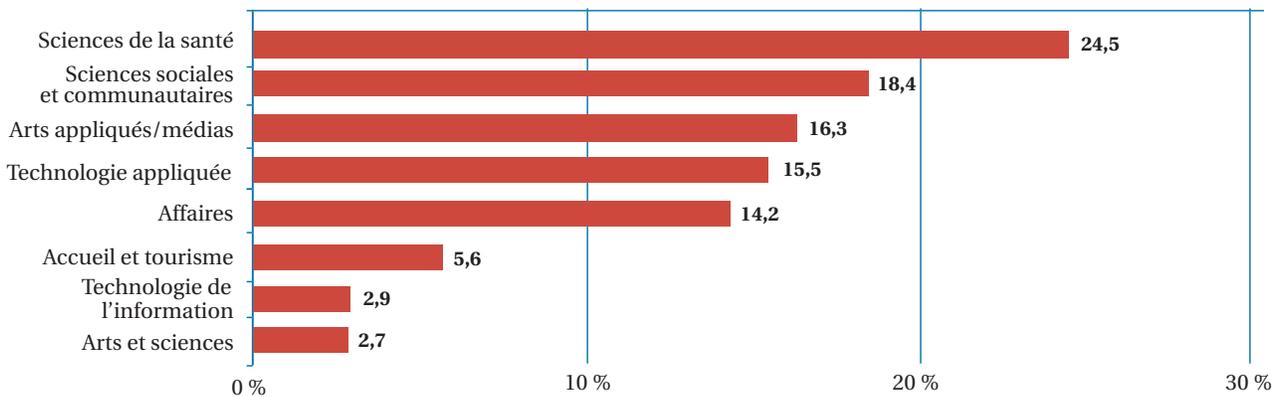


Figure 2.23a – Programme de premier choix selon le sexe

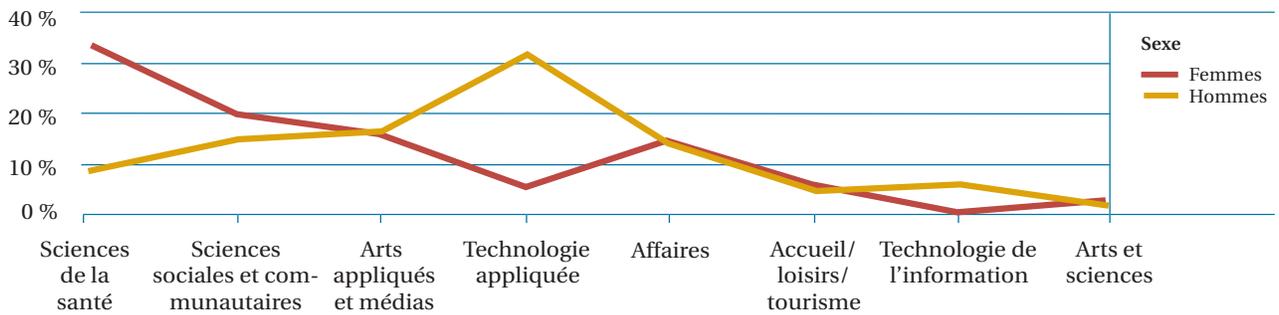


Figure 2.23b – Programme de premier choix selon le revenu

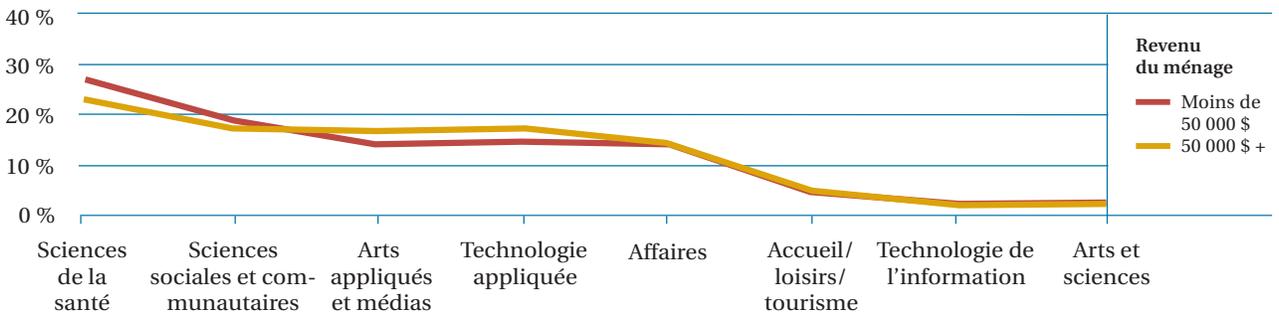


Figure 2.23c – Programme de premier choix selon l'âge

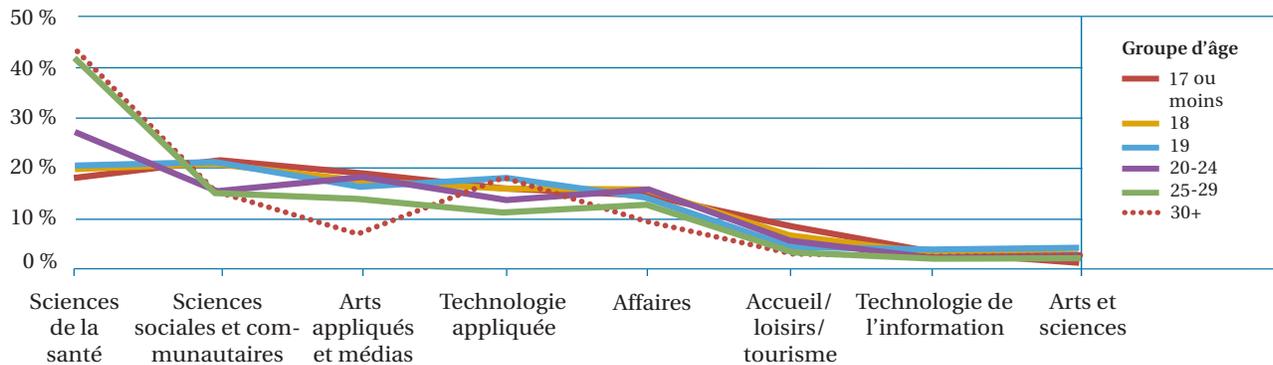
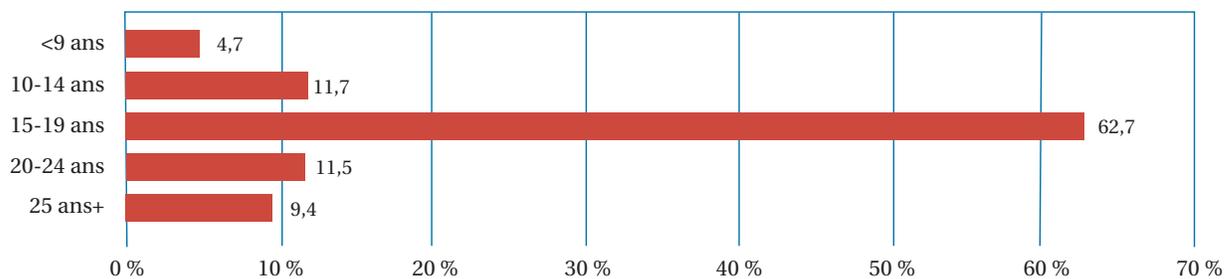


Figure 2.24 – Âge auquel a été prise la décision d'aller au collège



Âge auquel les candidats décident d'aller au collège

La majorité des candidats (63 %) ont décidé d'aller au collège entre 15 et 19 ans, et 16 % l'avaient décidé dès l'âge de 14 ans. Douze pour cent ont décidé de le faire entre 20 et 24 ans, et les autres (9 %) ont pris leur décision à 25 ans ou plus (figure 2.24).

Il existe des différences démographiques appréciables relativement à l'âge auquel les répondants ont décidé d'aller au collège :

- Il y a peu d'écart entre les sexes, mais les femmes semblent décider d'aller au collège un peu plus tôt que les hommes (figure 2.25a).
- Étant donné que les candidats francophones sont en moyenne plus jeunes que les candidats anglophones, il n'est pas étonnant qu'une plus forte proportion de candidats francophones décident d'aller au collège lorsqu'ils sont plus jeunes (figure 2.25b).
- Comme on pouvait s'y attendre, en moyenne, les candidats plus âgés décident d'aller au collège plus tard dans la vie que les jeunes (figure 2.26a).
- Beaucoup de jeunes candidats (19 ans et moins) ont décidé d'aller au collège lorsqu'ils avaient entre 15 et 19 ans. Toutefois, même parmi les répondants de 20 à 24 ans, 49 % avaient décidé d'aller au collège lorsqu'ils avaient entre 15 et 19 ans, de sorte que la moitié des candidats qui ne commencent pas leurs études collégiales immédiatement après leurs études secondaires avaient pensé aller au collège à un moment donné.
- Compte tenu de la plus forte proportion de répondants plus âgés dans les groupes de revenu inférieur, une plus forte proportion de répondants provenant des groupes de revenu inférieur ont décidé d'aller au collège lorsqu'ils étaient plus âgés; toutefois, la proportion de répondants qui en avaient décidé ainsi à un âge moins avancé ne diminue pas parmi les groupes de revenu inférieur (figure 2.26b).

Figure 2.25a – Âge auquel a été prise la décision d'aller au collège selon le sexe

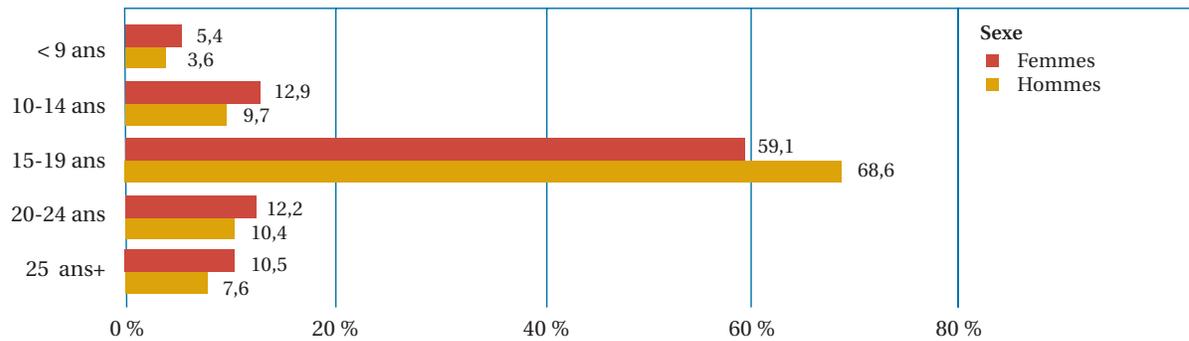


Figure 2.25b – Âge auquel a été prise la décision d'aller au collège selon la langue

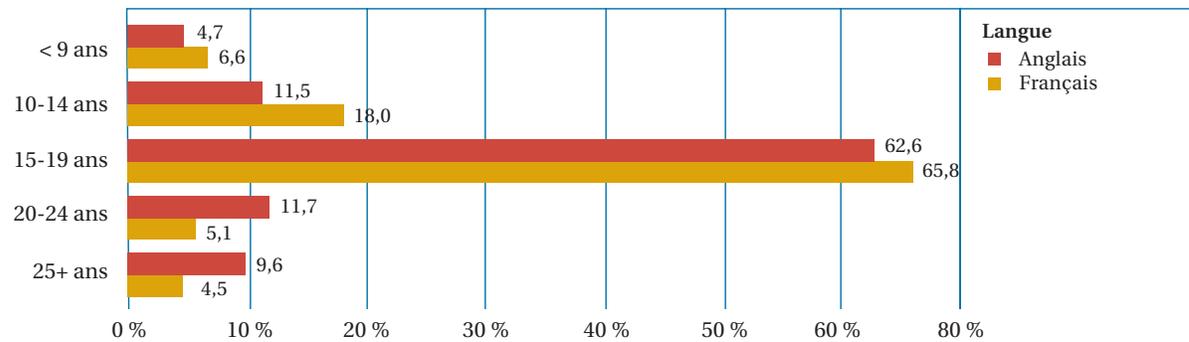


Figure 2.26a – Âge auquel a été prise la décision d'aller au collège selon l'âge

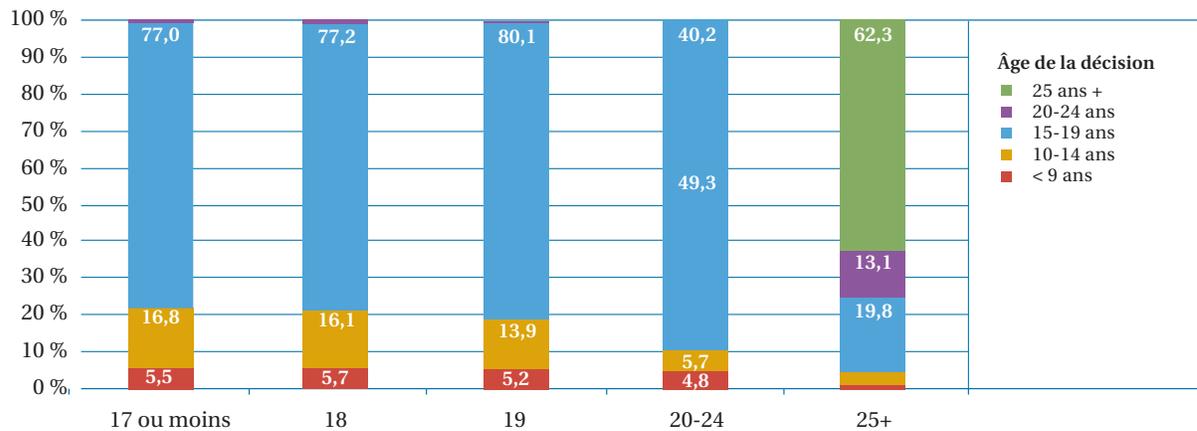
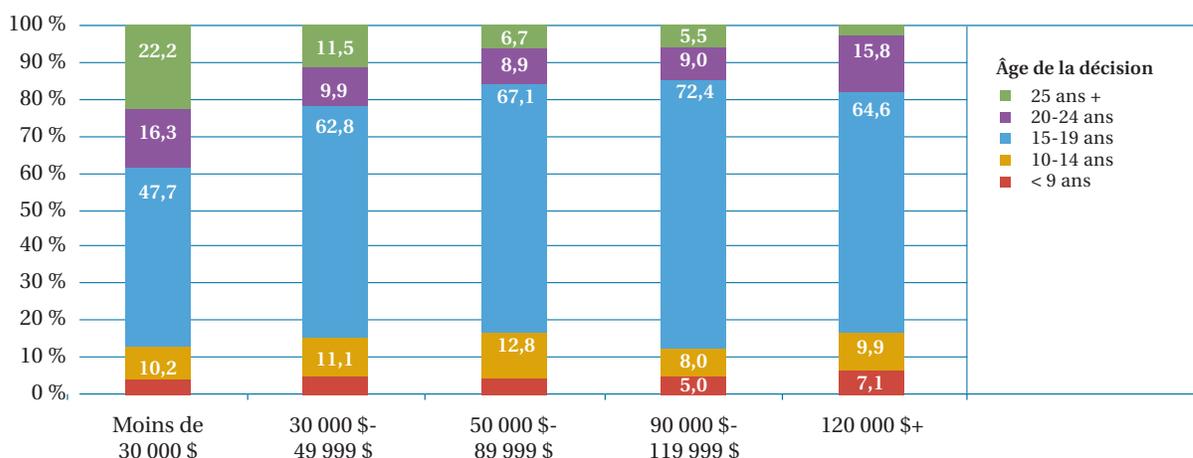


Figure 2.26b – Âge auquel a été prise la décision d'aller au collège selon le revenu

Utilisation de l'ordinateur

La présente partie porte sur deux points : 1) le genre de renseignements que les candidats cherchent à obtenir sur les sites Internet des collèges; 2) l'attitude des candidats face à l'obligation d'acheter ou de louer un ordinateur portable dans les collèges.

Importance de l'information sur les sites Internet des collèges

Comme la plupart des candidats ont généralement accès à Internet et qu'ils estiment que les sites Internet des collèges jouent un « certain rôle » dans leur choix d'un collège, il est important de connaître les types d'informations que les candidats trouvent utiles sur ces sites Internet. La figure 2.27 présente l'évaluation moyenne de divers types d'informations selon leur importance, en vertu de l'échelle suivante : 1 (« pas du tout »), 2 (« très peu »), 3 (« un peu »), 4 (« beaucoup »), 5 (« ne sais pas »)³.

Comme le montre la figure 2.27, à l'exception de quatre éléments, toutes les évaluations moyennes se trouvent dans la fourchette « un peu ». Les éléments qui se trouvent dans la fourchette « beaucoup » sont les suivants : ventilation des coûts associés à la fréquentation d'un collège (évaluation moyenne = 3,80); profils de carrière associés aux programmes (3,69); renseignements sur les programmes travail/études, stages et placement en milieu de travail (3,61); services visant à favoriser la réussite dans la première année (3,51).

Le tableau 2.11 illustre un écart modéré de l'évaluation moyenne pour trois des 11 éléments entre 2003 et 2004. Les visites de liaison de représentants de collège dans les écoles secondaires et la ventilation des coûts ont pris de l'importance (+0,12 et +0,11 respectivement), tandis que les services spécialisés (p. ex., les garderies et les besoins spéciaux) ont perdu de l'importance (-0,18). Il s'agira de résultats importants à surveiller dans les prochaines enquêtes.

Tableau 2.11 – Écart moyen entre 2003 et 2004

Type de renseignements	+/-
Ventilation des coûts	+0,11
Profils de carrière associés aux programmes	+0,01
Renseignement sur les programmes travail/études, les stages et le placement en milieu de travail	+0,03
Services visant à favoriser la réussite dans la première année	+0,02
Services personnels	+0,02
Sites Internet personnalisés des collèges	+0,02
Visites de liaison dans les écoles secondaires locales	+0,12
Visites virtuelles du campus	+0,05
Renseignements sur le télé-enseignement	+0,02
Services spécialisés	-0,18

3 Les réponses « ne sais pas » ont été incluses dans le calcul de l'évaluation moyenne. Généralement, l'évaluation moyenne de 1,00 à 1,49 est jugée faire partie de la fourchette « pas du tout », l'évaluation de 1,50 à 2,49, de la fourchette « très peu », l'évaluation de 2,50 à 3,49, de la fourchette « un peu », et l'évaluation de 3,50 à 4,00, de la fourchette « beaucoup ».

Figure 2.27 – Importance de l'information sur le site Internet

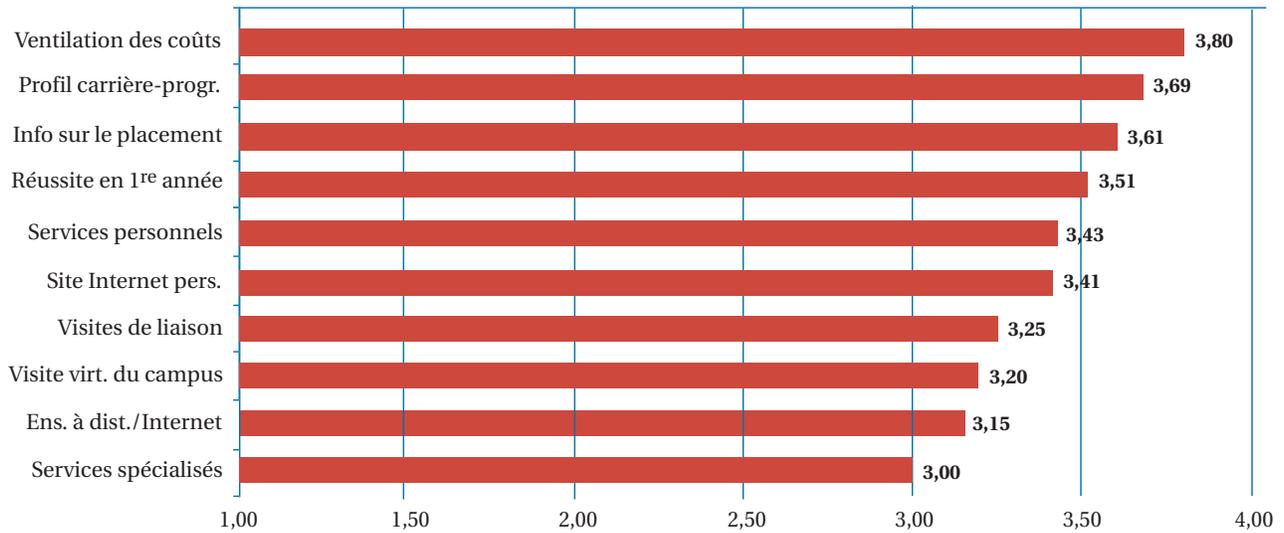


Figure 2.28a – Information utile selon l'âge

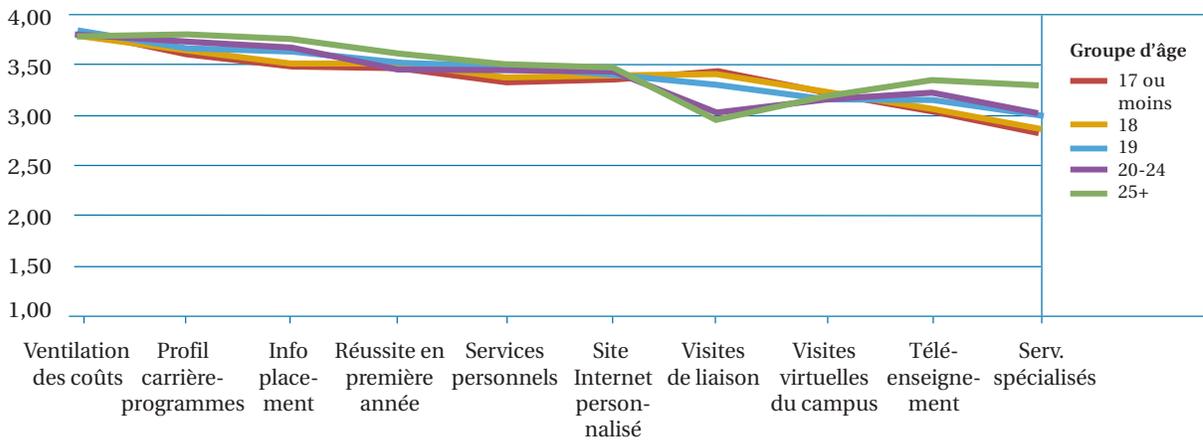
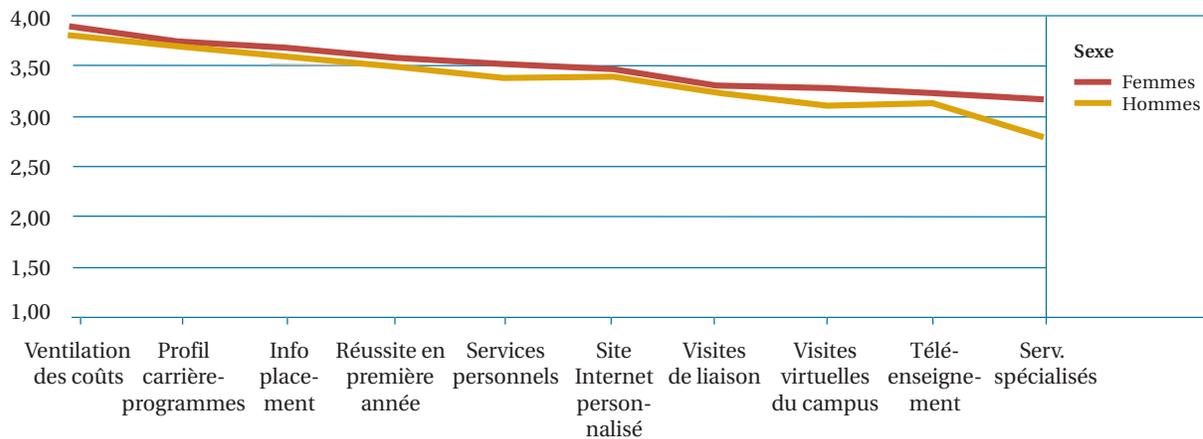


Figure 2.28b – Information utile selon le sexe



Les figures 2.28a et 2.28b font ressortir l'importance de l'information sur les sites Internet selon l'âge et le sexe. Voici les différences démographiques importantes :

- Les écarts les plus prononcés dans l'évaluation de l'importance selon le groupe d'âge portent sur l'information sur les services spécialisés (p. ex., les garderies et les besoins spéciaux), les visites de liaison et l'information sur le télé-enseignement.
- Les répondants plus âgés (c.-à-d. âgés de 25 ans et plus) ont accordé une importance accrue, en moyenne, aux services spécialisés et à l'information sur le télé-enseignement.
- Les répondants âgés 20 ans et plus pensent généralement que les visites de liaison sont moins importantes.
- L'écart le plus important entre les hommes et les femmes est associé à l'information sur les services spécialisés (p. ex., les garderies et les étudiants d'âge mûr), qui est généralement jugée plus importante par les femmes. Les hommes ont accordé une importance moindre à tous les types d'information sur les sites Internet.

Programmes d'ordinateurs portables dans les collèges

À la question 19, nous avons demandé aux répondants dans quelle mesure l'obligation d'avoir un ordinateur portable jouerait un rôle dans leur intérêt pour un collègue. La figure 2.29 montre que seulement 26 % de tous les répondants pensent que l'obligation d'avoir un ordinateur portable accroîtrait leur intérêt pour un collègue, tandis que 43 % pensent qu'ils seraient dissuadés de choisir le collègue en question.

Le tableau 2.12 illustre l'influence de l'obligation d'avoir un ordinateur portable dans l'intérêt suscité par un collègue, selon les notes moyennes, le revenu du ménage et le grade souhaité. Nous avons établi une évaluation indicielle pour mesurer l'influence de cette obligation.

Nous avons utilisé les unités de mesure (-2, -1, 0, +1 et +2) pour pondérer la proportion des répondants indiquant l'influence de ce facteur dans chaque cas, c'est-à-dire que, pour calculer l'évaluation indicielle pour tous les répondants, nous avons multiplié la proportion indiquant l'influence de ce facteur dans chaque cas par le facteur de pondération, comme suit :

$$(17,4 \times -2) + (26,1 \times -1) + (30,3 \times 0) + (16,3 \times 1) + (9,9 \times 2) = -24,8$$

L'évaluation indicielle négative globale indique que l'obligation d'avoir un ordinateur portable fait baisser l'intérêt pour un collègue, tandis que le contraire l'augmente. L'évaluation indicielle globale a augmenté légèrement de -28,1 en 2003 à -24,8 en 2004. Il faudra faire un suivi de la tendance de cette évaluation pour savoir si les candidats trouvent graduellement que l'obligation d'avoir un ordinateur portable devient un facteur plus acceptable au fur et à mesure.

Figure 2.29 – Influence de l'obligation d'avoir un ordinateur portable

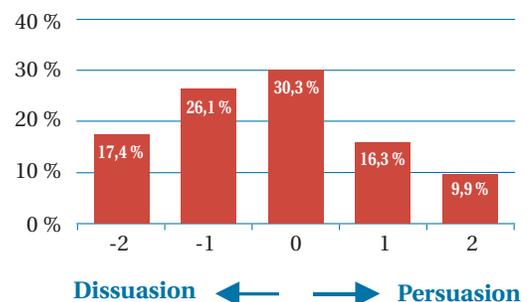


Tableau 2.12 – Influence de l'obligation d'avoir un ordinateur portable

	Obligation d'avoir un ordinateur portable					Notation indicielle
	-2 (élément de dis- suation)	-1	0	1	2 (élément de per- suation)	
Total	17,4 %	26,1 %	30,3 %	16,3 %	9,9 %	-24,8
Groupes selon les notes						
Moins de 65 %	16,0 %	25,4 %	24,7 %	18,1 %	15,7 %	-7,9
65 %-69 %	14,6 %	26,5 %	31,9 %	16,7 %	10,4 %	-18,2
70 %-74 %	15,1 %	25,0 %	32,9 %	18,5 %	8,5 %	-19,7
75 %-79 %	16,6 %	24,2 %	32,0 %	16,8 %	10,4 %	-19,8
80 %-84 %	19,4 %	30,3 %	27,7 %	13,7 %	8,9 %	-37,6
85 %-89 %	24,5 %	25,8 %	25,8 %	12,4 %	11,5 %	-39,4
90 %+	22,9 %	26,3 %	29,7 %	11,9 %	9,3 %	-41,6
Âge						
17 ou moins	12,7 %	26,8 %	31,1 %	18,5 %	10,9 %	-11,9
18	13,8 %	25,5 %	34,3 %	18,3 %	8,1 %	-18,6
19	17,5 %	25,2 %	28,8 %	17,8 %	10,8 %	-20,8
20-24	22,1 %	28,2 %	28,2 %	11,9 %	9,6 %	-41,3
25-29	23,3 %	26,7 %	27,1 %	10,8 %	12,1 %	-38,3
30+	22,3 %	22,3 %	26,9 %	17,1 %	11,4 %	-27,0
Groupes de revenu du ménage						
Moins de 29 999 \$	19,8 %	28,7 %	26,0 %	15,1 %	10,4 %	-32,4
30 000 \$-49 999 \$	18,2 %	27,8 %	29,9 %	16,9 %	7,3 %	-32,7
50 000 \$-89 999 \$	16,4 %	27,5 %	30,2 %	15,9 %	10,1 %	-24,2
90 000 \$-119 999 \$	15,6 %	23,9 %	36,6 %	15,8 %	8,0 %	-23,3
120 000 \$+	16,7 %	19,3 %	29,4 %	19,3 %	15,2 %	-3,0
Grade souhaité						
Certificat	25,3 %	23,0 %	27,6 %	13,3 %	10,7 %	-38,9
Diplôme	16,9 %	27,5 %	30,1 %	15,8 %	9,7 %	-26,1
Post-diplôme/certificat d'études supérieures	16,4 %	26,0 %	30,5 %	17,2 %	9,9 %	-21,8
Grade en études appliqués	15,3 %	23,1 %	33,2 %	19,0 %	9,3 %	-16,1
Progr. coll.-grade univ.	16,3 %	23,4 %	29,9 %	18,4 %	11,9 %	-13,8
Sans objet *	13,3 %	26,7 %	46,7 %	13,3 %	0 %	-40,0

*Nota : Il y a seulement 45 répondants dans cette catégorie.

Les groupes de répondants qui pensent généralement que l'obligation d'avoir un ordinateur portable les dissuaderait de choisir un collège sont les suivants :

- les candidats ayant les notes moyennes les plus basses;
- les candidats en provenance des ménages à revenu élevé;
- les candidats ayant de plus grandes aspirations pour le niveau de scolarité qu'ils souhaitent atteindre.

Contexte - Résumé

Caractéristiques démographiques

Sur la foi des statistiques fournies par le SACO, la moitié des répondants n'ont pas demandé immédiatement leur admission dans un collège à la fin de leurs études secondaires et près de 40 % des personnes interrogées sont âgées d'au moins 20 ans. Les répondants francophones sont généralement plus jeunes que les anglophones : près de la moitié des candidats francophones (47 %) sont âgés d'au plus 17 ans, comparativement à tout juste 19 % des candidats anglophones.

En 2004, le quart des candidats avaient un revenu total du ménage inférieur à 30 000 \$ par année et plus de la moitié vivaient dans un ménage qui gagnait moins de 60 000 \$ par année. Il arrive plus rarement que les candidats francophones aient un revenu annuel du ménage inférieur à 30 000 \$ par rapport aux candidats anglophones. C'est qu'il y a plus d'étudiants francophones qui vivent chez leurs parents et qui déclarent probablement le revenu de ces derniers. Il va de soi que l'âge des candidats soit en relation inverse avec le revenu : plus les candidats sont âgés, plus ils sont généralement indépendants de leurs parents et ne déclarent donc pas le revenu de ceux-ci. Près de la moitié des candidats âgés de plus de 25 ans ont un revenu du ménage de moins de 30 000 \$ par année. En général, les candidats en 2004 ont déclaré un revenu du ménage plus élevé que les candidats en 2003; toutefois, cet écart peut s'expliquer partiellement par la plus faible proportion de candidats âgés et de candidats appartenant à un groupe de minorité visible (ces deux groupes déclarant un revenu du ménage inférieur en moyenne) dans l'échantillon de 2003.

Nous avons demandé aux candidats de déclarer s'ils sont autochtones, s'ils ont un handicap ou s'ils font partie d'une minorité visible. Les résultats montrent que 4 % des candidats sont d'ascendance autochtone, que 6 % ont un handicap et que 19 % appartiennent à une minorité visible. Si l'on compare ces groupes à l'ensemble du bassin de

candidats, les résultats sont quelque peu différents. Par exemple, une proportion relativement plus grande de candidats autochtones ont des enfants à leur charge et un revenu du ménage inférieur. Cet écart ne peut s'expliquer par la différence d'âge, parce que la distribution selon l'âge des candidats autochtones et non autochtones est semblable. En outre, une proportion plus élevée que la moyenne des candidats d'une minorité visible appartiennent à un ménage ayant un revenu inférieur.

Caractéristiques relatives à la scolarité

En 2004, plus de 40 % des répondants avaient terminé la 12^e ou la 13^e année, et 27 % avaient déjà fait des études postsecondaires. Une plus forte proportion de candidats francophones n'avaient pas encore terminé leur 12^e année au moment où ils ont répondu au sondage, ce qui s'explique par le fait que les candidats francophones sont généralement plus jeunes que leurs collègues anglophones.

Tout comme en 2003, les notes moyennes des candidats correspondent à la courbe en forme de cloche normale : près de la moitié ont des notes moyennes se situant entre 70 % et 79 %. Dans l'ensemble, les femmes ont des notes moyennes légèrement plus élevées que les hommes.

Près des deux tiers des participants ont demandé leur admission dans un collège dans l'intention d'obtenir un diplôme collégial; 7 % ont l'intention d'obtenir un post-diplôme ou un certificat d'études supérieures; 6 % veulent obtenir un grade en études appliquées; 12 % ont l'intention de poursuivre un programme commun collège/université menant à un grade universitaire; et 10 % souhaitent obtenir un autre type de certificat. Bien sûr, les candidats âgés ont décidé d'aller au collège plus tard dans la vie que les jeunes. Seulement 13 % de ceux qui sont âgés de plus de 25 ans avaient décidé de demander leur admission dans un collège entre 15 et 19 ans, comparativement à près de la moitié (49 %) des répondants de 20 à 24 ans.

Utilisation de l'ordinateur

Les candidats aux études collégiales jugent les genres de renseignements ci-après « très » importants sur le site Internet d'un collège : ventilation des coûts associés à la fréquentation du collège, profils de carrière associés aux programmes, renseignements sur les programmes travail/études, les stages et le placement en milieu de travail, et services favorisant la réussite dans la première année. Vingt-six pour cent des répondants pensent que l'obligation d'avoir un ordinateur portable les inciterait à choisir un collège, tandis que 44 % pensent qu'ils en seraient dissuadés jusqu'à un certain point.

Perceptions du collège

Dans cette partie, nous présentons une vue d'ensemble des perceptions que les candidats entretiennent à l'égard des divers établissements d'études postsecondaires et de leur intérêt pour ces établissements, et nous examinons les facteurs qui influencent leur choix d'un collège. Les renseignements dans cette partie sont répartis comme suit :

- Autres demandes d'admission dans des établissements postsecondaires pour 2004-2005
- Demandes d'admission dans des collèges de l'Ontario
- Facteurs déterminants dans le choix d'un collège
- Préoccupations au sujet des études collégiales.

Demandes d'admission dans d'autres établissements d'enseignement postsecondaire pour 2004-2005

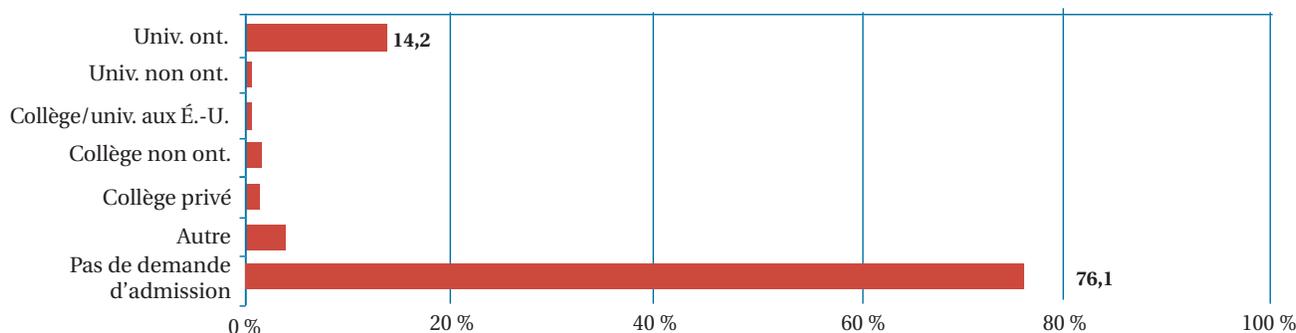
Outre leur demande d'admission dans un collège de l'Ontario, nous avons demandé aux répondants dans quels autres types d'établissements d'enseignement postsecondaire ils ont demandé leur admission pour l'année scolaire 2004-2005. En 2004, environ 14 % des candidats avaient aussi demandé leur admission dans une université de l'Ontario (par rapport à 10 % en 2003), tandis que 76 % n'avaient pas demandé leur admission dans un autre type d'établissement d'enseignement postsecondaire.

Le groupe de candidats qui ont aussi demandé leur admission dans une université présente un intérêt particulier. Au total, 17 % des répondants ont demandé leur admission dans un certain type d'université, peu importe qu'elle soit située en Ontario, au Canada ou à l'étranger (« autre » à la figure 3.1).

Si l'on examine les caractéristiques démographiques de ce groupe de candidats, on constate :

- qu'ils sont généralement plus jeunes que les candidats aux études collégiales en général et qu'ils demandent souvent leur admission dans un collège dès la fin des études secondaires;
- que plus de 90 % ont suivi le nouveau programme d'études de l'Ontario et qu'ils ont surtout pris des cours préparatoires à l'université;
- qu'un sur cinq a déclaré avoir demandé son admission dans un collège en vue d'aller à l'université;
- que les répondants qui ont aussi demandé leur admission dans une université veulent généralement plus que la moyenne obtenir un grade en études appliquées ou suivre un programme conjoint collège/université menant à un grade universitaire.

Figure 3.1 – Demandes d'admission dans d'autres établissements d'enseignement postsecondaire



Parmi les candidats qui ont demandé leur admission dans une université, 42 % (7 % de tout l'échantillon) préféreraient aller au collège, 25 % (4 % de tout l'échantillon) préféreraient aller à l'université et 34 % (6 % de tout l'échantillon) ont l'intention d'aller au collège seulement s'ils sont refusés à l'université (le groupe « Coll.-non acc. univ. » à la figure 3.2).

La préférence pour le collège par rapport à l'université augmente avec l'âge (figure 3.3a). Le revenu n'a pas d'incidence sur la proportion de candidats préférant le collège, mais les répondants provenant de groupes à revenu élevé manifestent généralement plus que les répondants à faible revenu une préférence pour l'université, sans dire s'ils iront au collège seulement s'ils ne sont pas acceptés à l'université (figure 3.3b).

Figure 3.2 – Préférence pour le collège par opposition à l'université

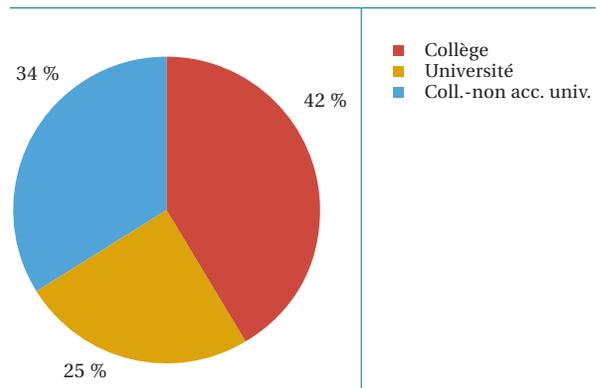


Figure 3.3a – Préférence pour le collège par opposition à l'université selon l'âge

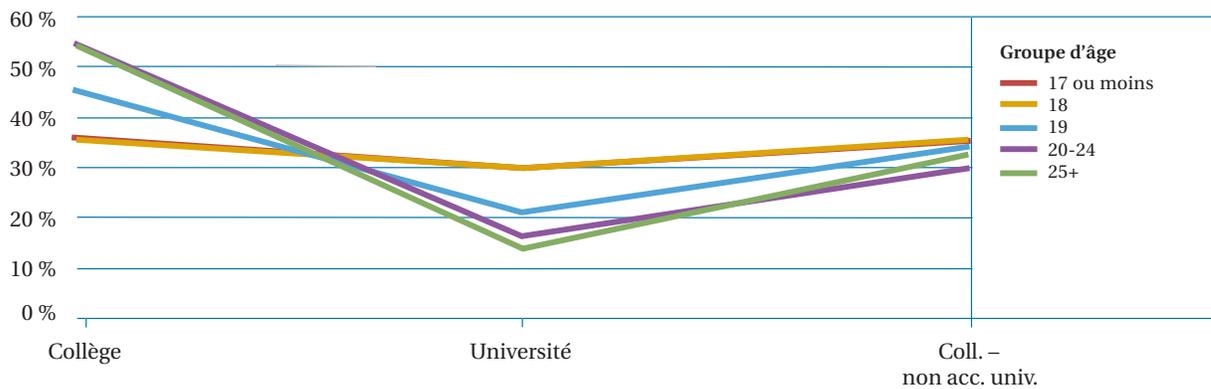
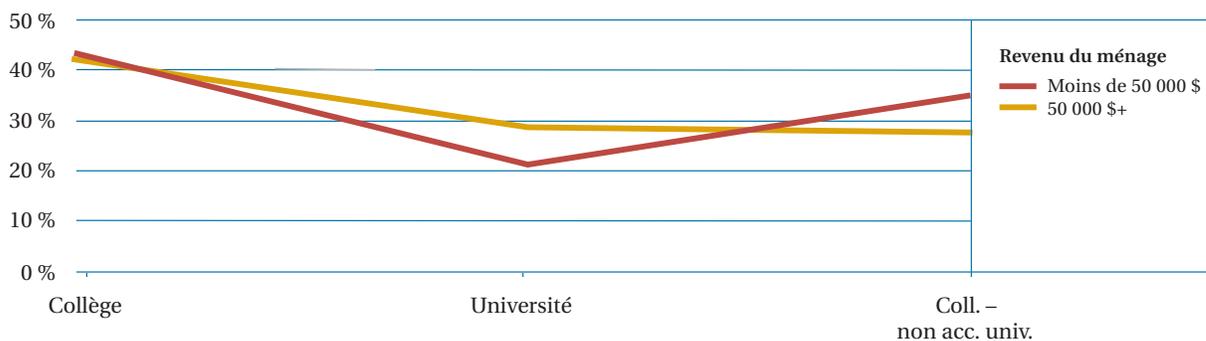


Figure 3.3b – Préférence pour le collège par opposition à l'université selon le revenu



Raisons de préférer le collège

Nous avons demandé aux répondants qui ont demandé leur admission dans une université, mais qui préféreraient aller au collège, d'évaluer l'influence de 14 facteurs pour cette préférence. Les facteurs ont été évalués selon l'échelle d'importance ci-après: 1 (« pas du tout »), 2 (« très peu »), 3 (« un peu »), 4 (« beaucoup ») et 5 (« ne sais pas »). La figure 3.4a illustre les évaluations moyennes (à l'exclusion de « ne sais pas ») et la figure 3.4b montre la proportion de répondants ayant indiqué qu'un facteur a eu « beaucoup » d'influence.

Les facteurs qui jouent un rôle dans la préférence pour un collège et pour lesquels l'évaluation moyenne est plus élevée sont les suivants : *choix de carrières ou de programmes* (3,87) et perceptions selon lesquelles *les diplômés obtiennent de bons emplois* (3,39) et *les diplômés obtiennent des emplois bien rémunérés* (3,10).

La figure 3.4b illustre la proportion de répondants ayant indiqué, pour chaque élément, qu'il a eu « beaucoup » d'influence sur leur préférence pour tel collège. Quarante-neuf pour cent des répondants ont indiqué que leur préférence pour ce collège a été « beaucoup » fondée sur le *choix de carrières ou de programmes*, tandis que plus de la moitié (58 %) ont indiqué que leur préférence avait été fondée en partie sur la perception que *les diplômés obtiennent des emplois bien rémunérés*.

Facteurs influant sur la préférence pour un collège parmi les candidats qui ont aussi demandé leur admission à l'université

Figure 3.4a – Influence moyenne

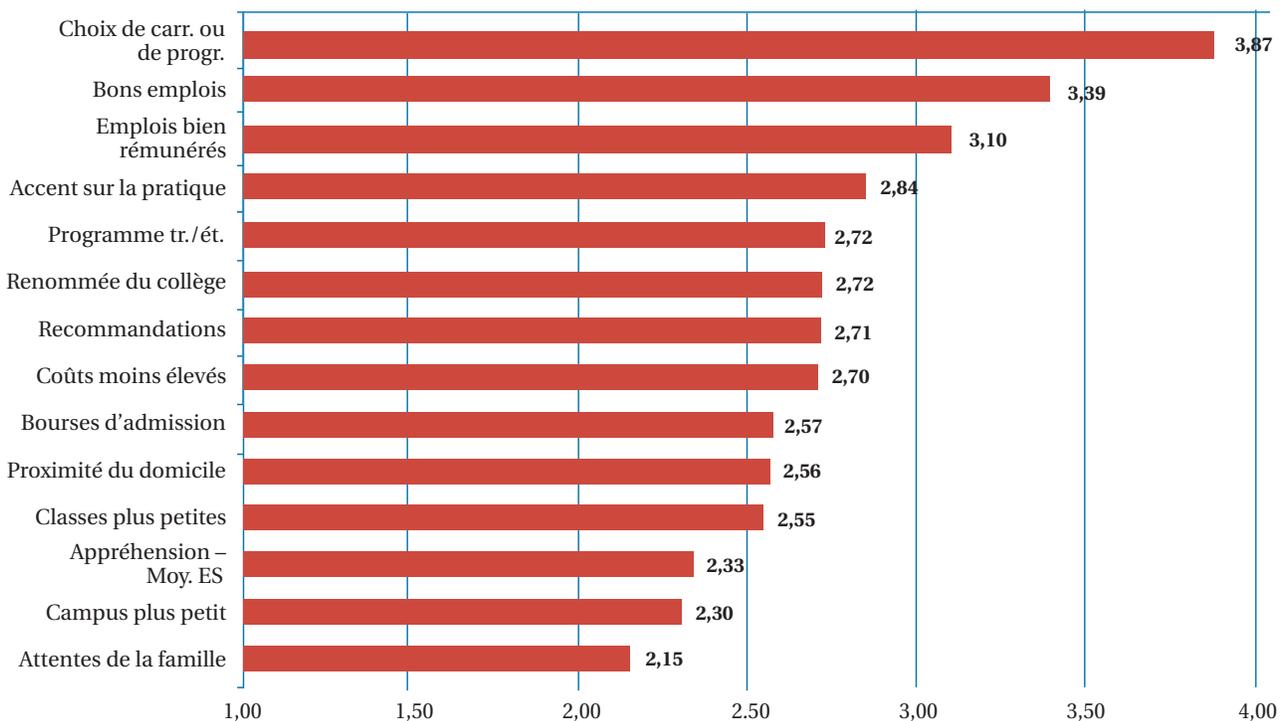
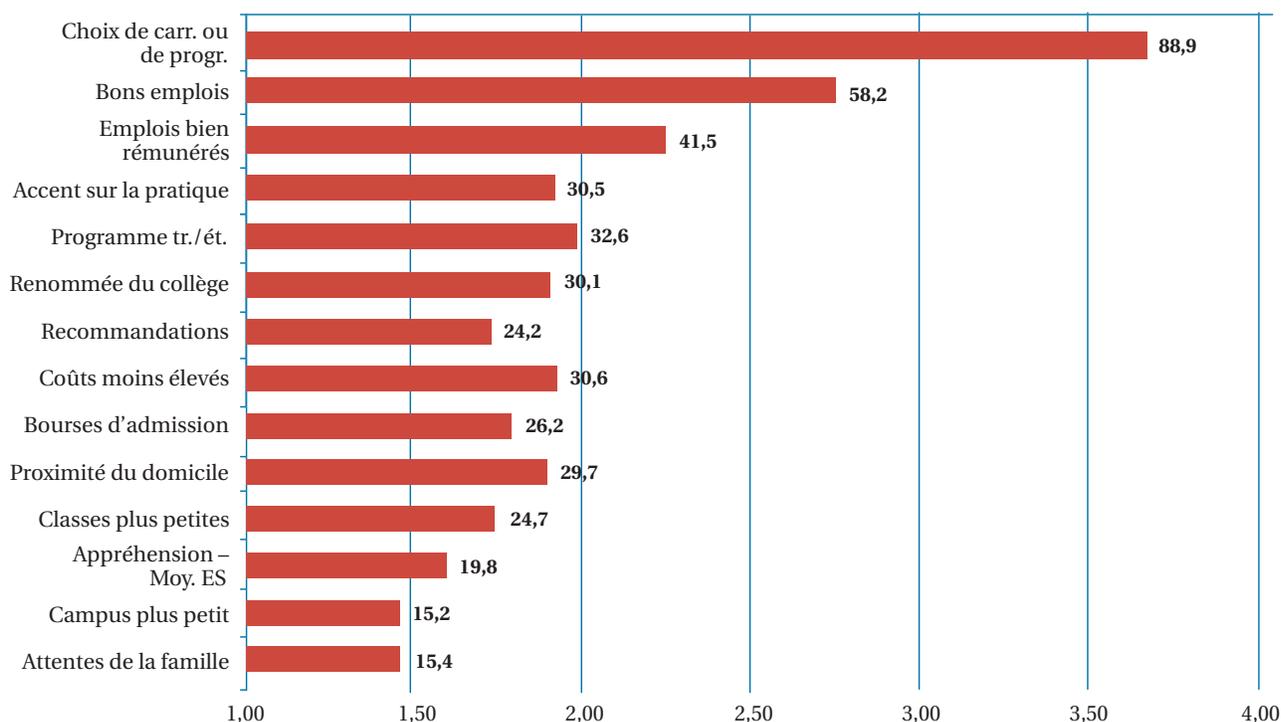


Figure 3.4b – Proportion ayant déclaré que le facteur a eu « beaucoup » d'influence

Les résultats de 2004 sont semblables aux constatations du sondage de l'an dernier. Dans les deux échantillons, les facteurs qui influencent la préférence pour le collègue sont liés principalement à la carrière que veut entreprendre le candidat et à la perception que les études collégiales lui permettront d'obtenir un bon emploi bien rémunéré. Les facteurs qui jouent le moins sont les suivants : *classes peu nombreuses, appréhensions au sujet des notes moyenne à l'école secondaire, campus plus petit et attentes de la famille.*

Raisons de préférer l'université

Pour mieux comprendre le raisonnement de ceux qui préfèrent l'université, nous avons demandé à ces répondants d'évaluer l'influence de neuf facteurs, selon la même échelle que ci-dessus. La figure 3.5a illustre les résultats moyens (à l'exclusion des mentions « ne sais pas ») et la figure 3.5b illustre la proportion de répondants indiquant que le facteur a eu « beaucoup » d'influence.

Les éléments ayant obtenu les évaluations moyennes les plus élevées dans ce groupe de répondants ont été les suivants : *choix de carrières ou de programmes (3,82), plus grande valeur du diplôme universitaire (3,40) et perceptions selon lesquelles les diplômés obtiennent de bons emplois (3,26) et les diplômés obtiennent des emplois bien rémunérés (3,23).*

Comme dans le cas des candidats qui préfèrent le collègue, la préférence pour l'université est « beaucoup » fondée sur le *choix de carrières ou de programmes*. Quarante-six pour cent des candidats préférant l'université ont indiqué que ce facteur est d'une importance considérable. En outre, plus de la moitié des candidats qui préfèrent l'université pensent que le diplôme universitaire a une grande valeur et que les études universitaires leur permettront d'obtenir un bon emploi bien rémunéré.

Facteurs influant sur la préférence pour l'université des candidats qui ont aussi demandé leur admission à l'université

Figure 3.5a – Influence moyenne

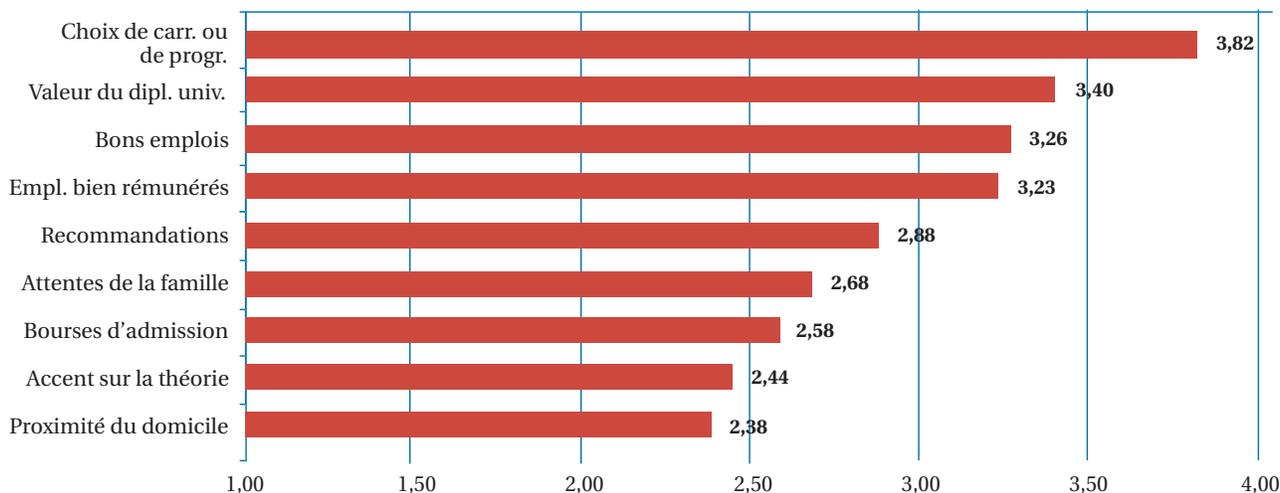
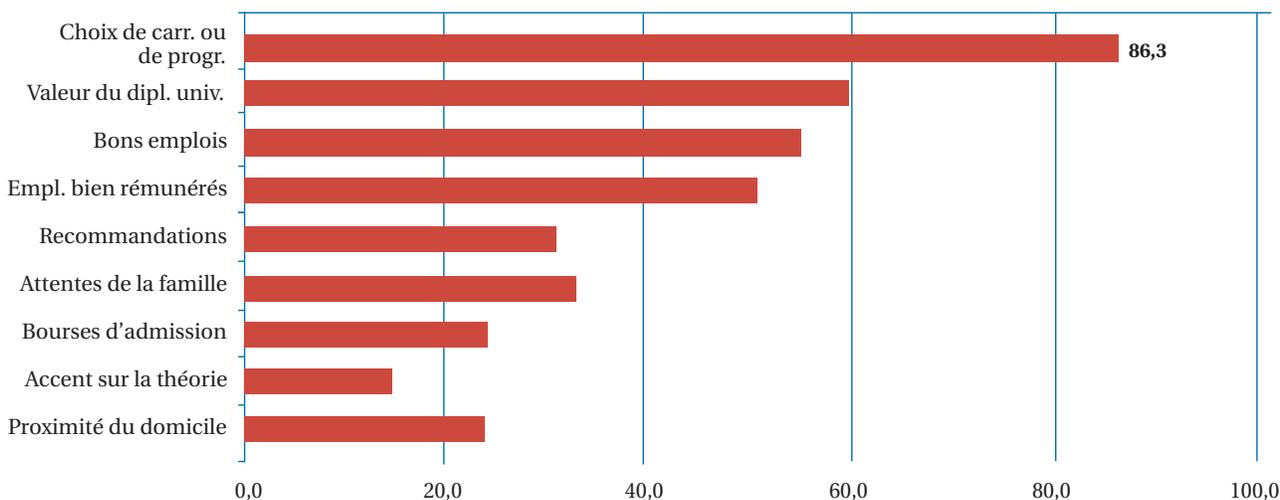


Figure 3.5b – Proportion ayant indiqué que le facteur a eu « beaucoup » d'influence



Comme le montrent les données ci-dessus, à la fois les candidats qui préfèrent le collège et ceux qui préfèrent l'université ont invoqué les mêmes raisons pour leur préférence (en 2003 et 2004). Les raisons principales sont le choix de programmes ou de carrières et la perception que les diplômés de collèges ou d'université procurent de bons emplois bien rémunérés.

En outre, ceux qui choisissent le collège tiennent compte des coûts moins élevés, de la disponibilité des programmes travail/études et de l'importance de l'enseignement pratique, tandis que ceux qui choisissent l'université considèrent que le prestige rattaché à un grade universitaire est un facteur très important. À la lumière de ces indications, il semble que le prestige rattaché à un grade universitaire reste le plus gros obstacle pour les candidats qui préfèrent le collège à l'université.

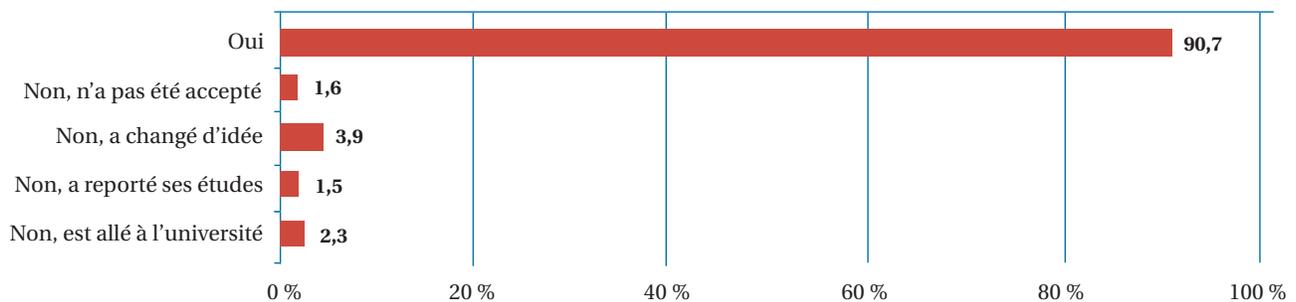
Demandses d'admission dans des collèges de l'Ontario

Nous avons demandé aux répondants quels collèges ontariens étaient leur premier, deuxième et troisième choix avant qu'ils reçoivent une offre d'admission. Les collèges suivants ont été le plus souvent désignés comme établissement de premier choix : Humber (9,2 %), Fanshawe (9,0 %), Algonquin (8,6 %) et Sheridan (8,3 %). Pour ce qui est du deuxième choix, c'est Humber (12 %) et Seneca (10 %) qui arrivent en tête. Ces mêmes collèges sont aussi mentionnés le plus souvent comme troisième choix, c'est-à-dire Seneca (11 %) et Humber (10 %). On trouvera à l'annexe H plus de renseignements sur les collèges de premier choix selon la région où habitent les répondants. Bien entendu, la majorité des

demandes d'admission dans un collège particulier proviennent de la région environnante. L'analyse par groupes de notes n'indique aucune association claire entre les notes et le choix du collège.

Nous avons aussi demandé aux répondants si le collège qui était leur premier choix avant qu'ils reçoivent une offre d'admission était en fin de compte le collège qu'ils voulaient fréquenter en 2004-2005 (figure 3.6). Quarante-et-un pour cent ont indiqué que tel était le cas. Seulement 4 % avaient changé d'idée et décidé de ne pas aller au collège qui était leur premier choix, et 2 % avaient choisi un autre collège parce qu'ils n'avaient pas été acceptés à celui de leur premier choix.

Figure 3.6 – Intention de fréquenter le collège de premier choix



Facteurs influant sur le choix du collège

Nous examinons ci-après les facteurs relatifs à la sélection d'un collège :

- Processus de prise de décision
- Temps consacré à l'examen des possibilités professionnelles rattachées aux programmes
- Influence des caractéristiques du collège
- Influence des activités de recrutement et de publicité du collège
- Influence de la famille, des amis et d'autres conseillers
- Facteurs en raison desquels le collège de premier choix est un meilleur choix que les autres.

Processus de prise de décision

Nous avons demandé aux répondants d'indiquer lequel des trois énoncés ci-après décrit le mieux leur processus de prise de décision pour le choix d'un établissement d'enseignement postsecondaire. Les résultats sont les suivants :

- 69 % ont coché « *Je n'ai sélectionné que des collèges qui offraient le programme qui m'intéressait* ».
- 23 % ont coché « *Le programme qui m'intéressait était disponible presque partout en Ontario et j'ai donc examiné les collèges qui m'intéressaient* ».
- 8 % ont coché « *Comme il n'y avait pas de programme qui m'intéressait particulièrement, j'ai choisi plusieurs collèges qui m'intéressaient et j'ai regardé quels programmes ils offraient* ».

Ces résultats montrent que près d'un candidat sur trois a fait son choix en se fondant sur les caractéristiques du collège et sur d'autres aspects de l'établissement non reliés aux programmes.

Les figures 3.7a et 3.7b illustrent les différences dans la prise de décision selon le type de programme considéré comme « premier choix » et selon l'âge. Voici les points saillants :

- Une proportion un peu plus élevée de candidats aux programmes d'études en affaires et en services sociaux et communautaires ont examiné les collèges qui les intéressaient étant donné que ces programmes sont offerts presque partout dans le réseau des collèges de l'Ontario.
- Les candidats plus âgés font généralement leur choix moins en fonction de leur intérêt pour le collège que selon la disponibilité du programme qu'ils souhaitent suivre.

Figure 3.7a – Processus de prise de décision selon le programme de premier choix

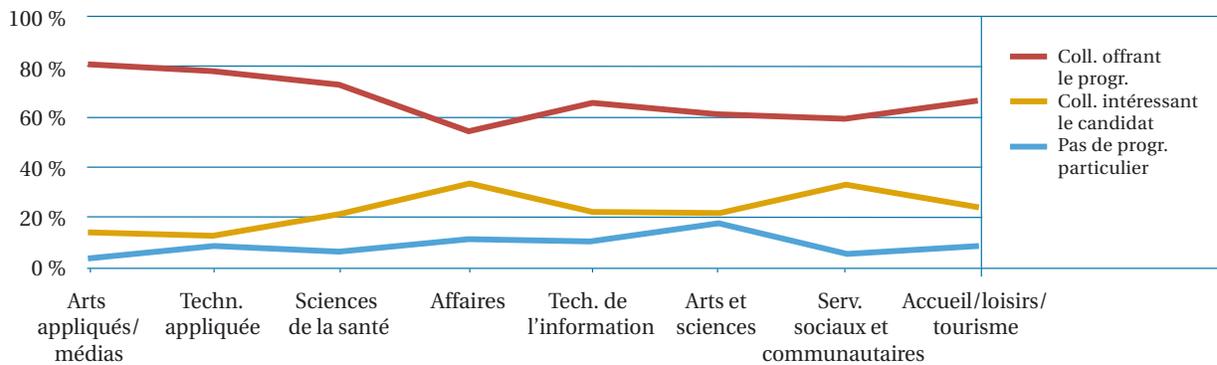
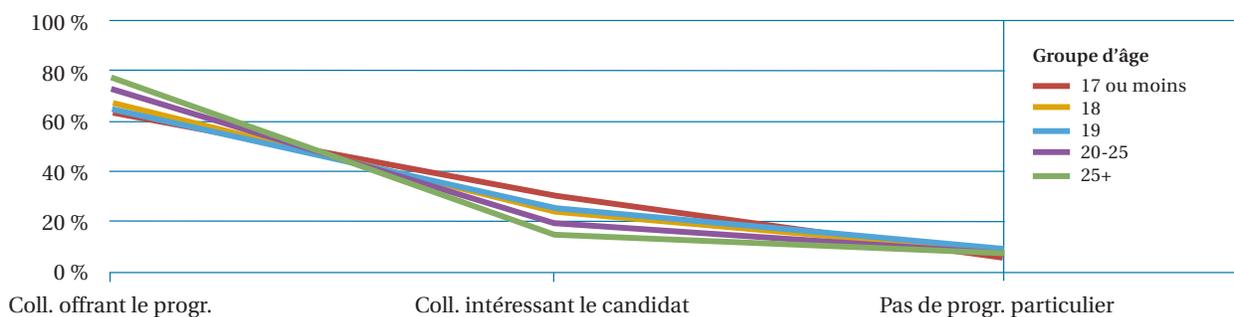


Figure 3.7b – Processus de prise de décision selon l'âge



Temps consacré à l'examen des possibilités professionnelles rattachées aux programmes

La figure 3.8 montre le temps que les candidats ont consacré à l'examen des possibilités professionnelles rattachées aux programmes d'études qui les intéressaient. Plus d'un tiers (40 %) des répondants ont dit qu'ils avaient consacré plus de 10 heures à examiner ces possibilités au moment du sondage. En revanche, 26 % des candidats y avaient consacré moins de quatre heures.

Voici les différences démographiques à signaler :

- Les candidats âgés ont consacré généralement au moins 10 heures à examiner les possibilités professionnelles (figure 3.9a).
- Bien entendu, moins le programme d'études choisi par le candidat a d'importance dans son choix d'un collège, moins le candidat consacre de temps à examiner les possibilités d'emploi rattachées à ce programme (figure 3.9b).
- Les candidats dont le premier choix était les arts appliqués et les médias, la technologie appliquée, les sciences de la santé, ou les services sociaux et communautaires ont généralement consacré plus de temps à l'examen des possibilités de carrière (figure 3.9c).

Figure 3.8 – Temps consacré à examiner les activités professionnelles

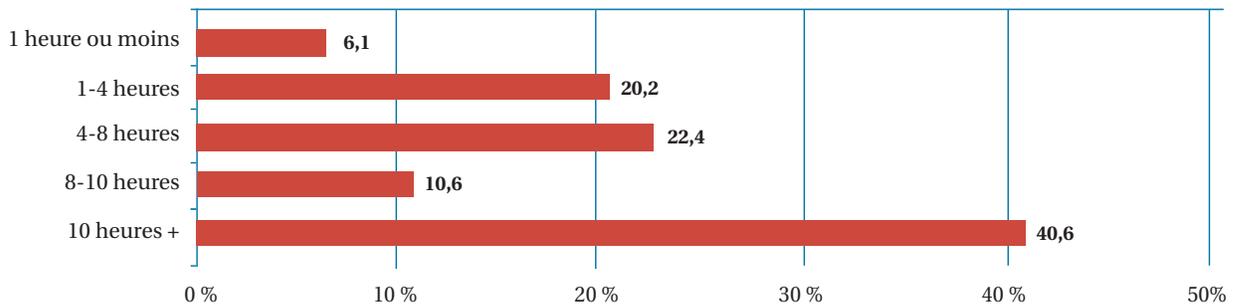


Figure 3.9a – Temps consacré à examiner les activités professionnelles selon l'âge

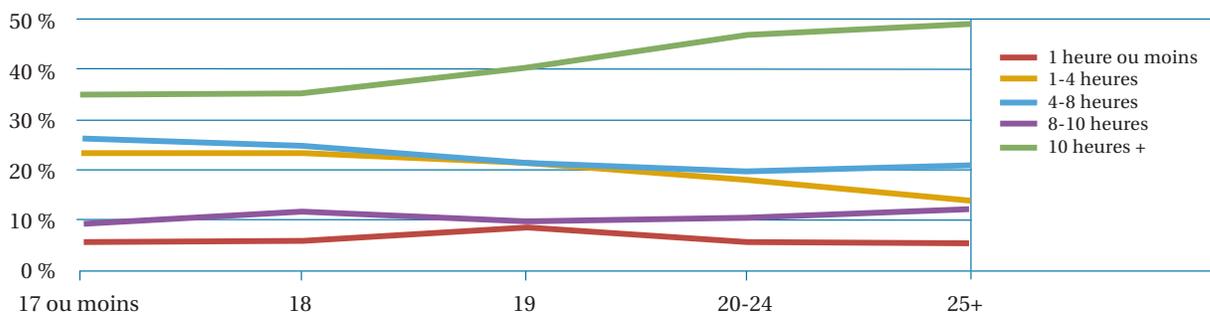


Figure 3.9b – Temps consacré à examiner les activités professionnelles selon le processus de prise de décision

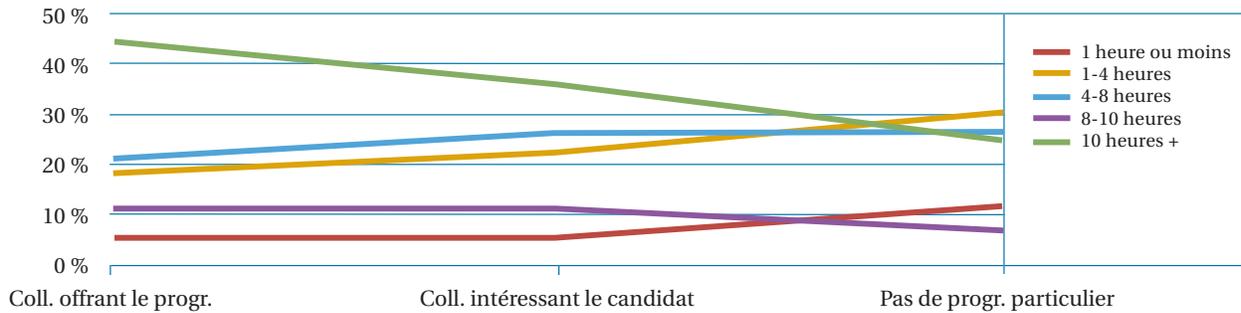
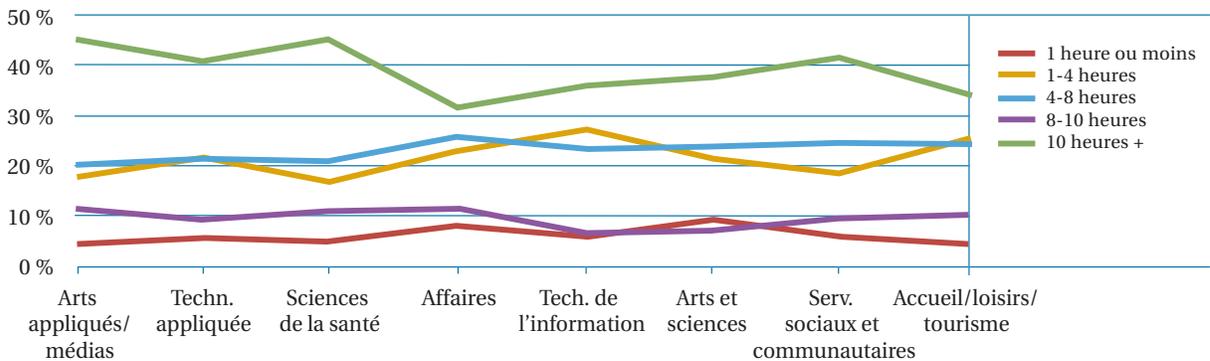


Figure 3.9c – Temps consacré à examiner les activités professionnelles selon le programme de premier choix



Influence des caractéristiques du collège

Nous avons demandé aux répondants d'évaluer l'influence de 25 caractéristiques des collèges dans leur choix d'un collège. L'échelle d'évaluation était la suivante : 1 (« pas du tout »), 2 (« très peu »), 3 (« un peu »), 4 (« beaucoup ») et 5 (« ne sais pas »). Comme d'habitude, les mentions « ne sais pas » ont été exclues du calcul des évaluations moyennes. Les évaluations moyennes de 1,00 à 1,49 sont incluses dans la fourchette « pas du tout », 1,50 à 2,49, dans la fourchette « très peu », 2,50 à 3,49, dans la fourchette « un peu », et 3,50 à 4,00, dans la fourchette « beaucoup ». Après avoir évalué tous ces facteurs, les répondants devaient choisir le facteur qui a été le plus important dans leur décision.

La figure 3.10a montre les évaluations moyennes des caractéristique des collèges et la figure 3.10b montre la proportion de candidats ayant coché « beaucoup » pour chaque caractéristique. Le facteur le plus déterminant selon l'évaluation moyenne est *le collège offre le programme souhaité*, ensuite *la renommée du programme*, *la renommée du collège*, *la qualité des enseignants* et *la sécurité sur le campus*.

Six éléments obtiennent une évaluation moyenne inférieure à 2,50, de sorte qu'ils jouent un rôle peu important dans le choix du collège : *logement*, *activités sportives offertes sur le campus*, *indicateurs de rendement du collège*, *diversité de la population étudiante*, *fréquentation actuelle ou passée par des amis ou des membres de la famille*, et *éloignement de l'établissement par rapport au domicile*.

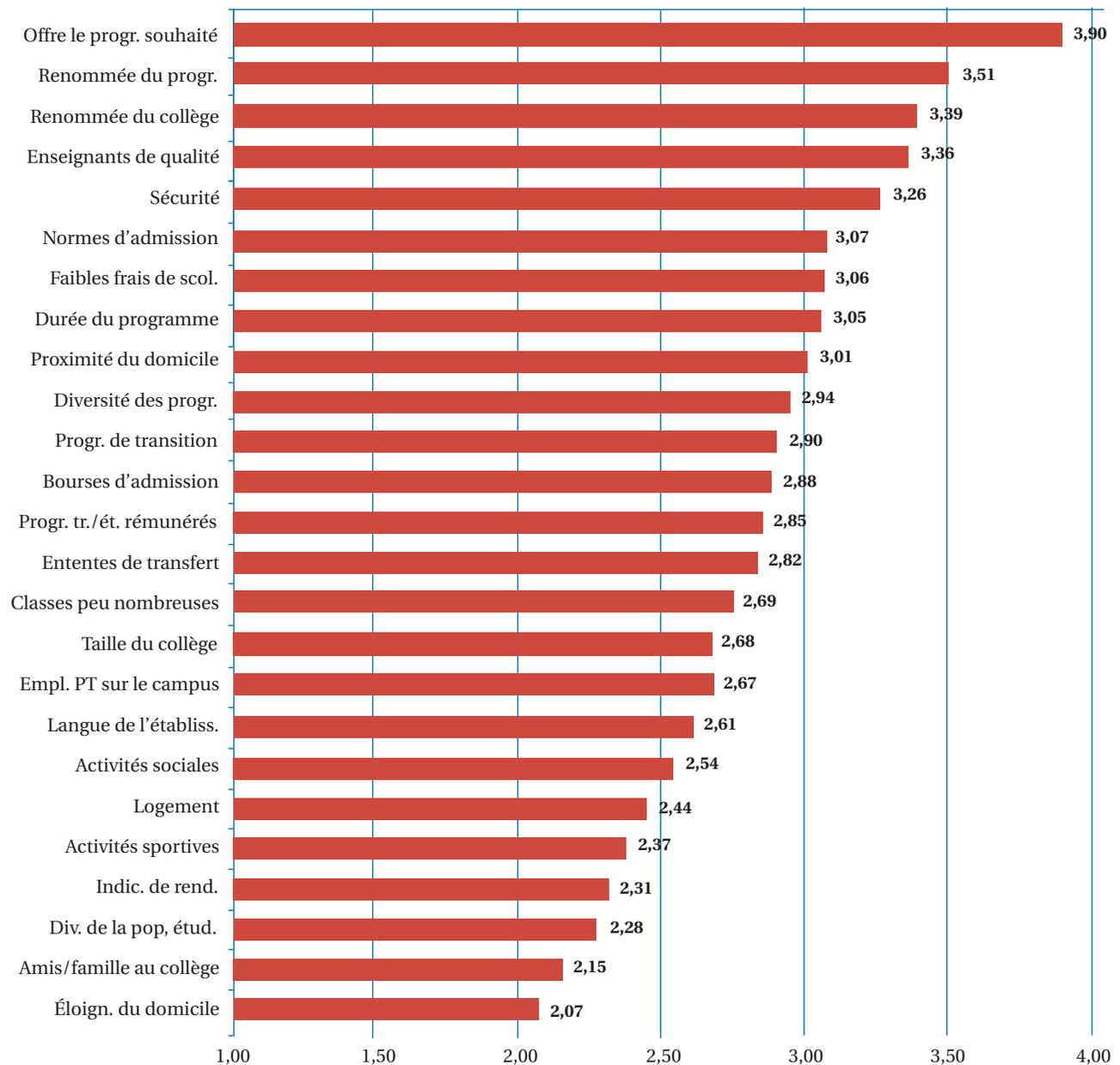
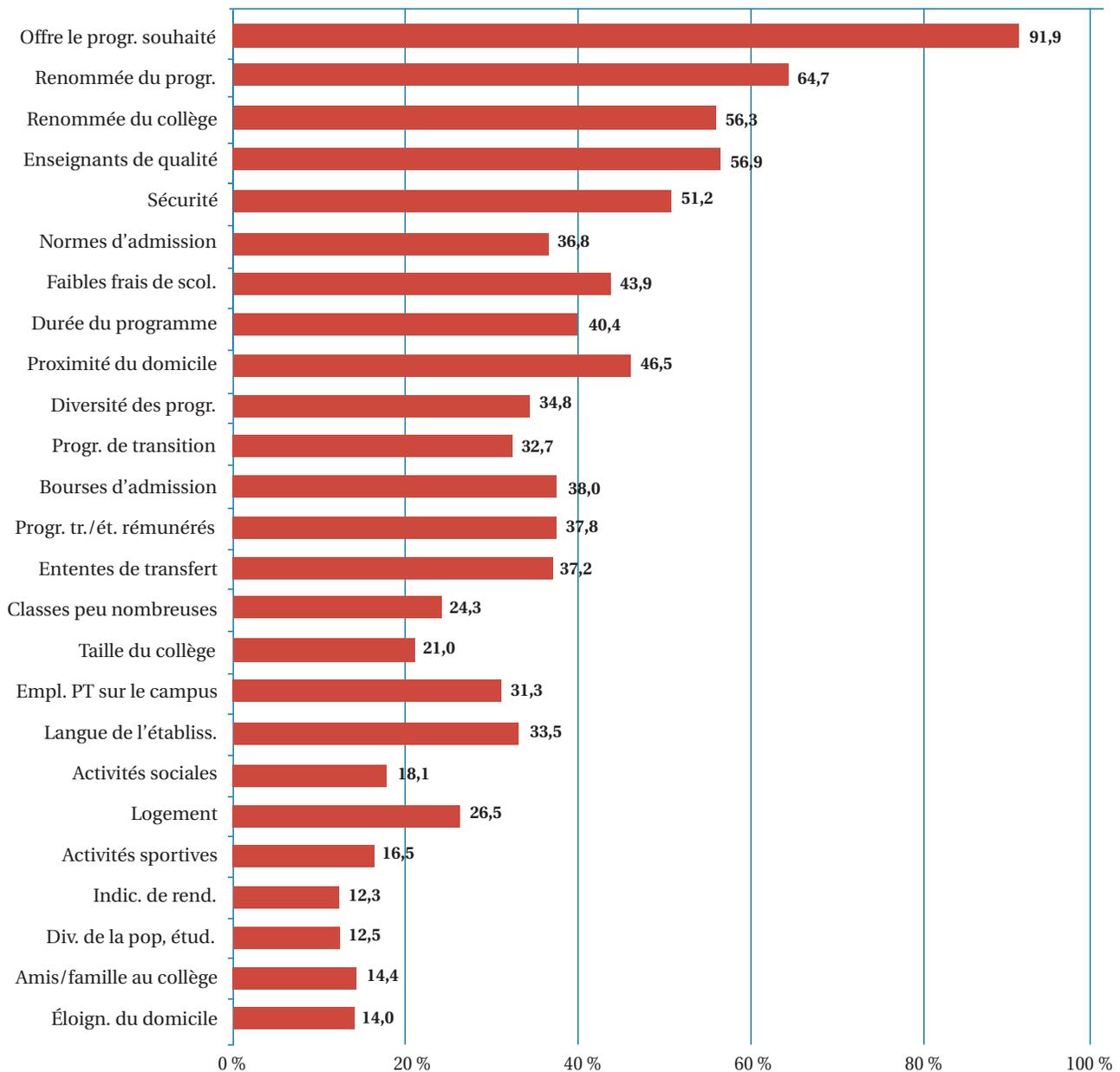
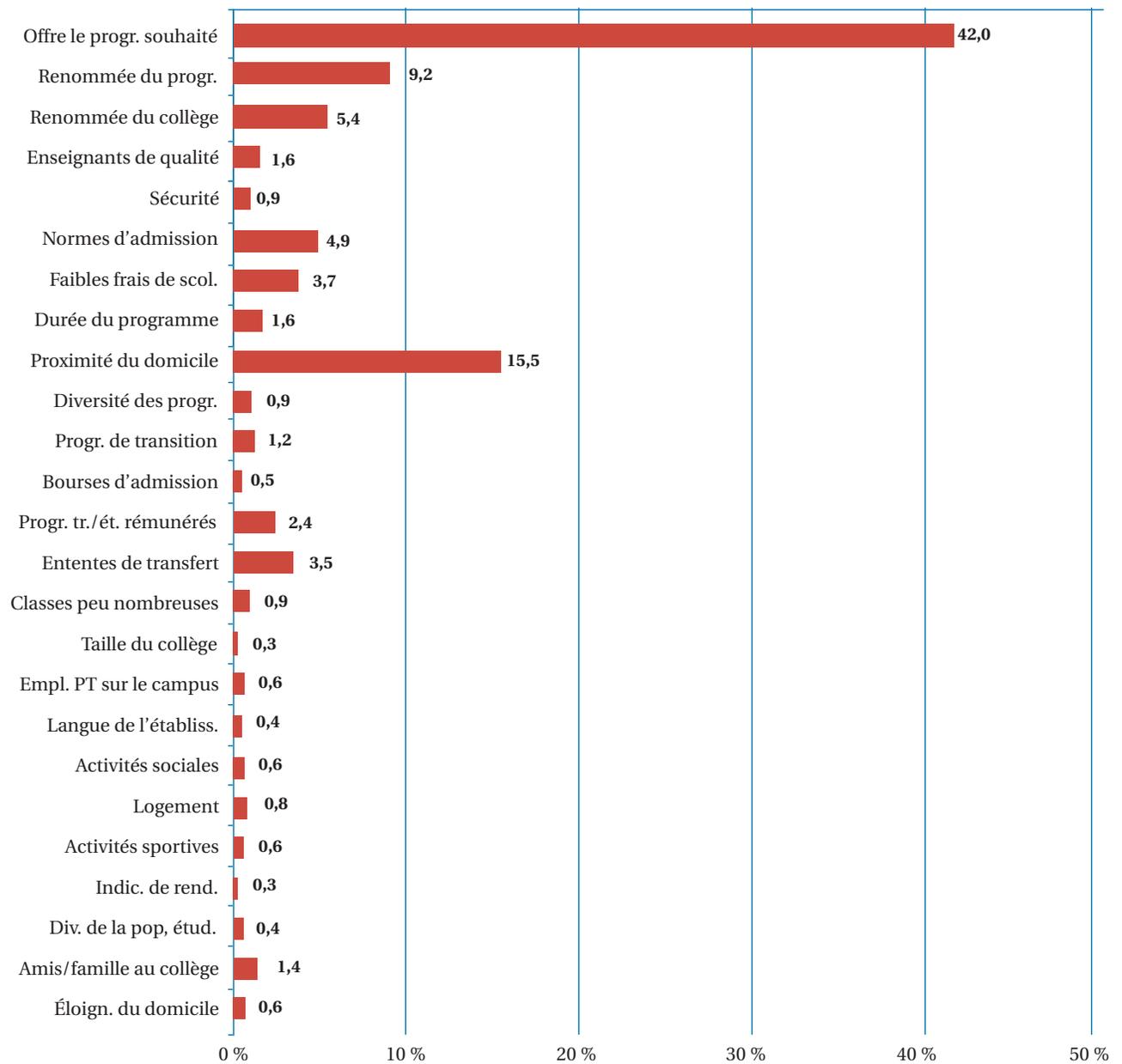
Figure 3.10a – Influence moyenne des caractéristiques du collège sur la décision

Figure 3.10b – Proportion ayant indiqué que les caractéristiques du collège ont compté pour « beaucoup » dans leur décision



Sur les 25 facteurs qui ont influé sur la décision, nous avons demandé aux répondants lequel a été le plus important. Quarante-deux pour cent ont dit qu'il s'agit du fait que *le collège offre le programme souhaité*, ensuite le fait que *le collège est près du domicile* (16 %), *la renommée du programme* (9 %) et *la renommée du collège* (5 %).

Figure 3.11 – Caractéristiques ayant influé le plus sur le choix d'un collège



Nous avons examiné tous les facteurs d'influence selon le revenu, le grade souhaité, l'âge, la langue et les notes moyennes. On trouvera à l'annexe I des graphiques linéaires pour ces analyses.

Voici les points principaux qui se dégagent de cette analyse :

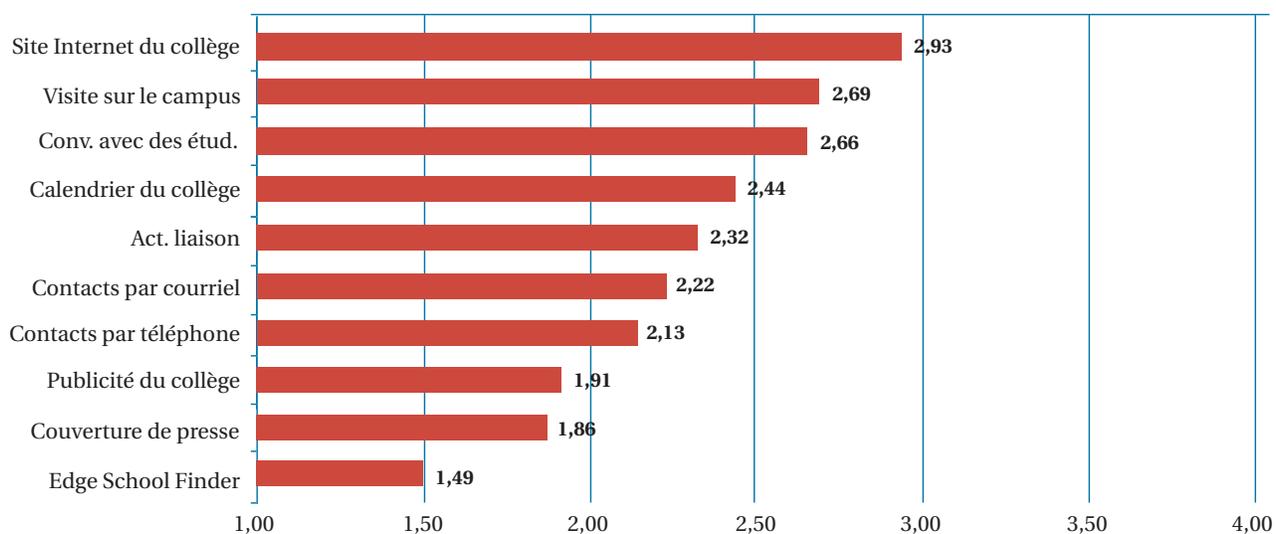
- Les étudiants qui proviennent des **ménages à faible revenu**, dont beaucoup sont plus âgés, tiennent compte davantage des frais de scolarité peu élevés, de la durée du programme, des services et des programmes visant à faciliter une bonne transition, des bourses d'admission, des possibilités d'emploi à temps partiel sur le campus, des programmes travail/études rémunérés, des ententes de transfert, des indicateurs de rendement et de la diversité de la population étudiante.
- La durée du programme est un facteur ayant une importance disproportionnée pour les candidats qui ont l'intention d'obtenir un **post-diplôme ou un certificat d'études supérieures**, tandis que les ententes de transfert sont un facteur plus important que la moyenne pour les candidats qui veulent suivre un **programme commun collège/université menant à un grade universitaire**.
- Les candidats **âgés de 25 ans et plus** ont jugé moins importantes que la moyenne les possibilités de logement, les activités sociales sur le campus et les exigences d'admission.

- Les candidats **francophones** considèrent que la langue d'enseignement est un facteur plus important, contrairement aux candidats anglophones; par ailleurs, ils accordent une moins grande importance aux exigences d'admission, à la sécurité sur le campus, aux programmes de transition et à la proximité du collège.
- Les candidats ayant **des notes moyennes de plus de 90 %** s'intéressent davantage à la renommée du collège, à la durée du programme, aux programmes de transition, aux programmes travail/études rémunérés, à la langue d'enseignement et aux indicateurs de rendement. Les candidats dont **les notes moyennes sont inférieures à 60 %** s'intéressent moins à la renommée du collège et à la langue d'enseignement.

Recrutement et publicité

Pour mieux comprendre l'influence de diverses activités de publicité et de recrutement, nous avons demandé aux répondants d'évaluer l'influence de 10 facteurs dans leur choix d'un collège. Encore une fois, nous leur avons demandé en premier lieu de déterminer dans quelle mesure chaque activité a influé sur leur choix d'un collège, et ensuite de déterminer quelle activité de recrutement et de publicité a influé *le plus* sur leur décision.

Figure 3.12a – Influence moyenne des activités de recrutement et de publicité sur la décision



Les figures 3.12a, 3.12b et 3.13 montrent que les activités de recrutement et de publicité des collèges influent en général beaucoup moins sur le choix d'un collège que les caractéristiques des programmes et la renommée. Dans l'ensemble, les évaluations des activités de recrutement et de publicité s'échelonnent de 1,49 (« très peu ») à 2,93 (« un peu »). Pour ce qui est de l'évaluation moyenne, seulement trois éléments se retrouvent dans la fourchette « un peu » : le *site Internet du collège*

(évaluation moyenne de 2,93, 36 % des candidats ayant indiqué que ce facteur a « beaucoup » influé), la *visite du campus* (2,69; 35 %) et *les conversations avec des étudiants actuels ou anciens* (2,66; 31 %).

Pour ce qui est de l'activité de recrutement et de publicité ayant influé le plus sur leur choix d'un collège, les candidats ont indiqué le plus souvent le *site Internet du collège* (25 %), *les conversations avec des étudiants actuels et anciens* (22 %), la *visite du campus* (19 %) et le *calendrier du collège* (12 %).

Figure 3.12b – Proportion ayant indiqué que les activités de recrutement et de publicité ont « beaucoup » influé sur leur décision

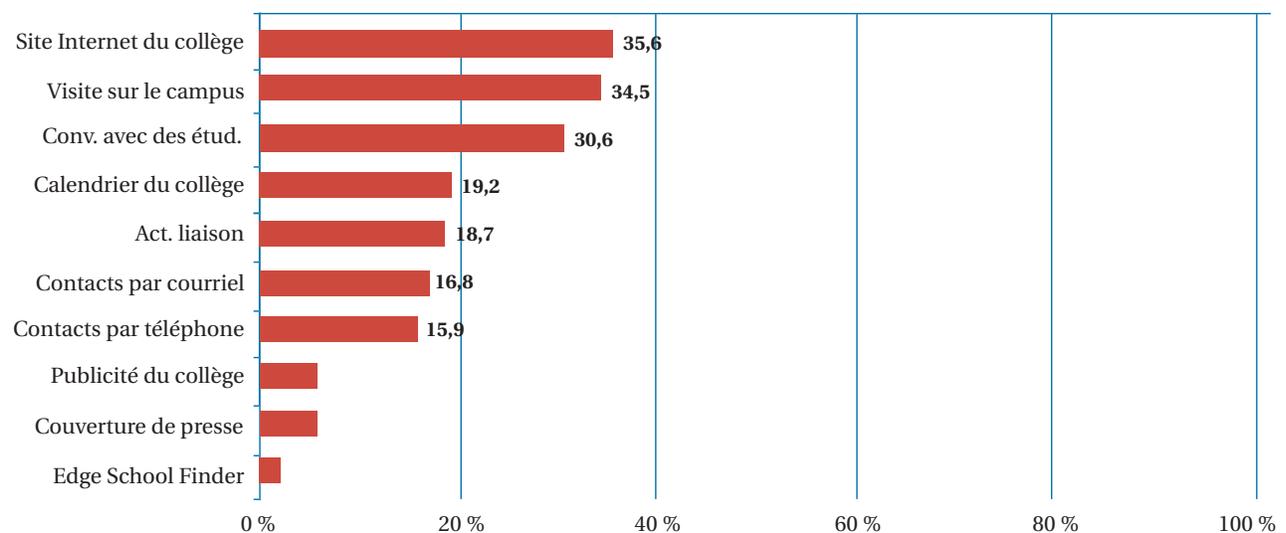
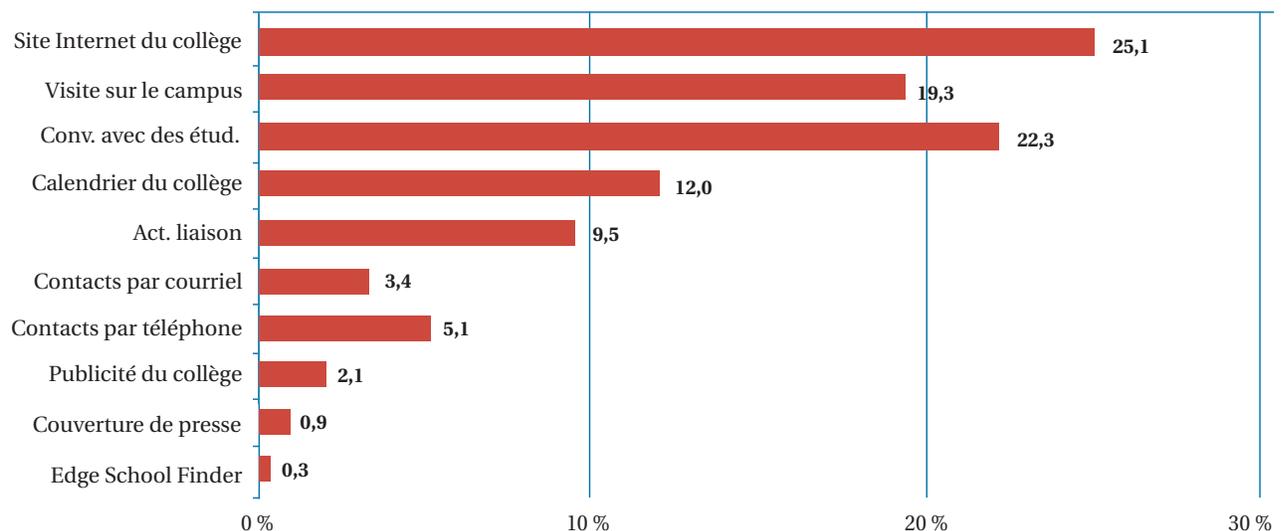


Figure 3.13 – Caractéristique la plus importante dans le choix d'un collège



Les figures 3.14a à 3.14c illustrent l'influence moyenne des activités de recrutement et de publicité sur le choix d'un collège selon la langue, l'âge et le grade souhaité. Voici les principaux points à retenir :

- Les candidats **francophones** jugent moins importants que les candidats anglophones le rôle du calendrier du collège, du site Internet du collège et les contacts par téléphone.
- Les candidats **plus âgés** jugent moins importantes beaucoup des activités de recrutement et de publicité énumérées, comme les visites du campus, les exposés par les agents de liaison du collège, les contacts par courriel, les contacts par téléphone et la publicité faite par le collège.
- En revanche, **tous les groupes d'âge** indiquent que le site Internet du collège et le calendrier du collège sont des outils de recrutement et de publicité importants.
- Les candidats qui veulent obtenir un **certificat** ou un **post-diplôme ou certificat d'études supérieures** ont jugé moins importants que les autres les visites du campus et les exposés par les agents de liaison du collège.

Figure 3.14a – Influence moyenne des activités de recrutement et de publicité selon la langue

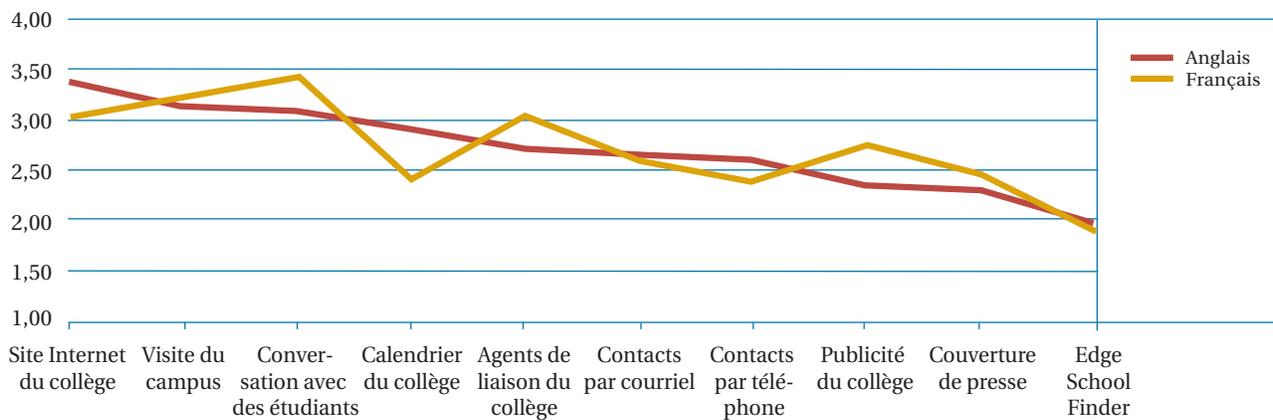


Figure 3.14b – Influence moyenne des activités de recrutement et de publicité selon l'âge

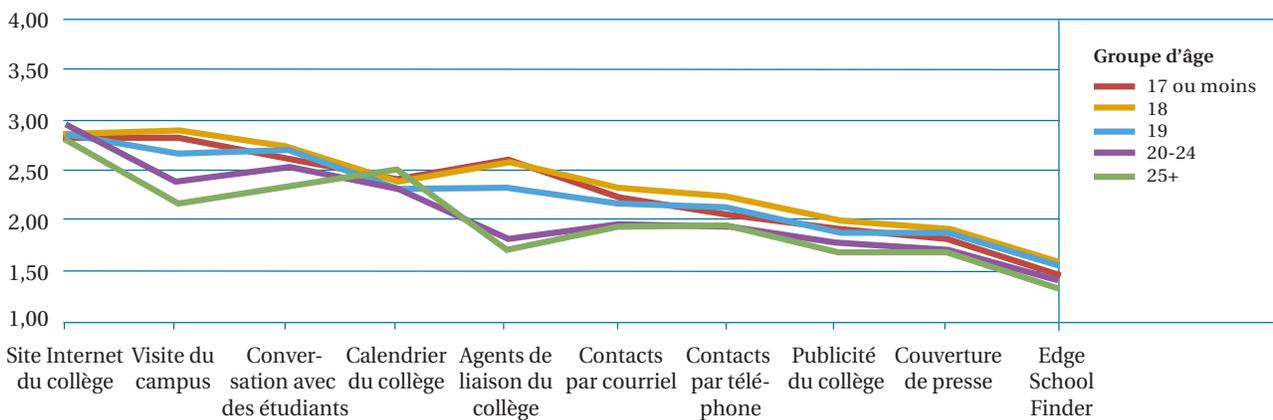
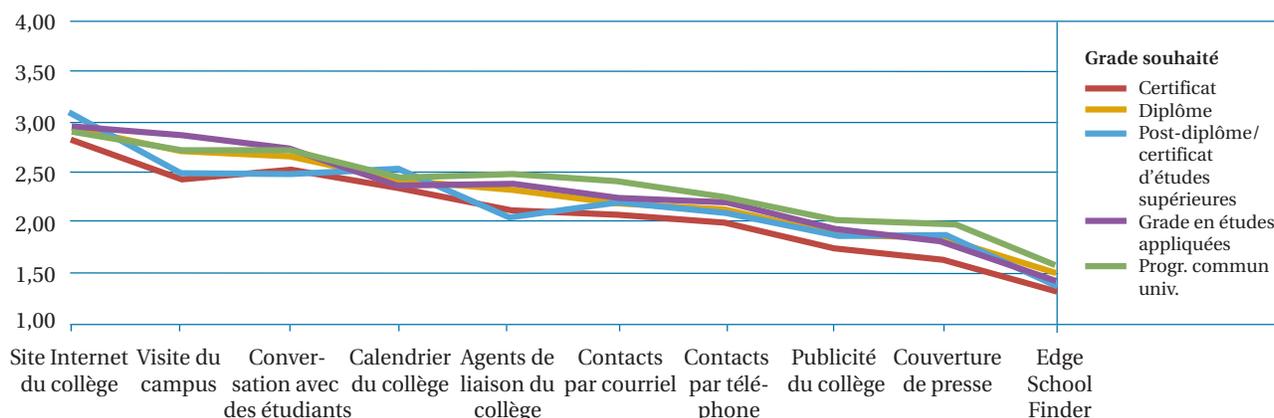


Figure 3.14c – Influence moyenne des activités de recrutement et de publicité selon le grade souhaité

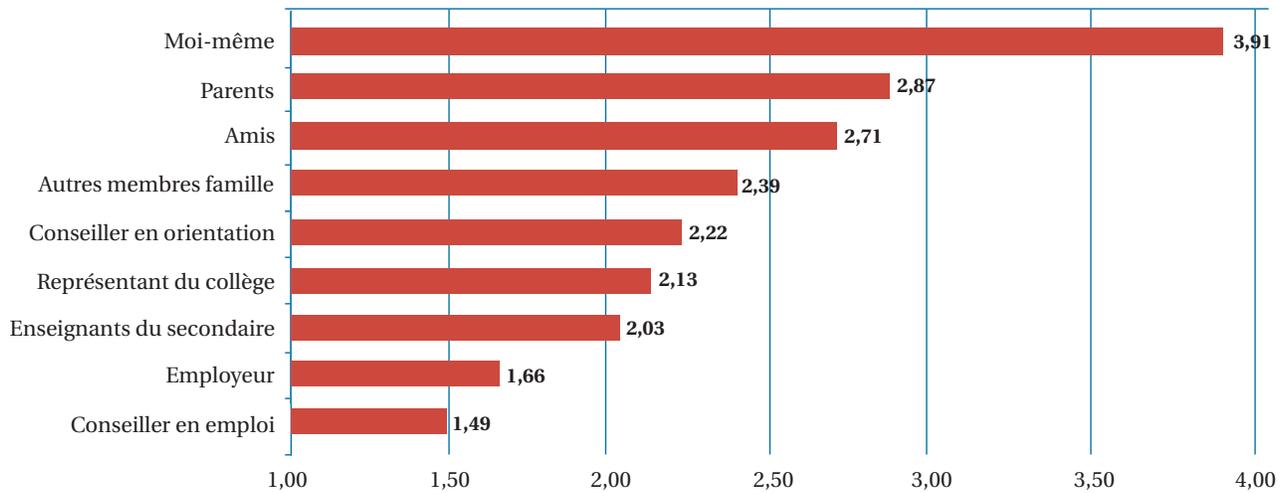
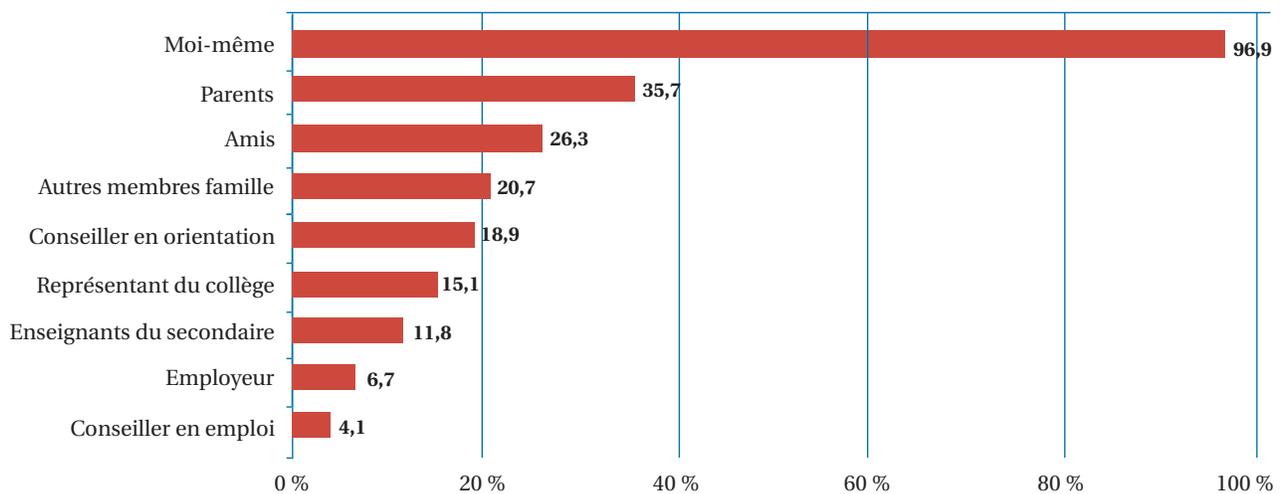
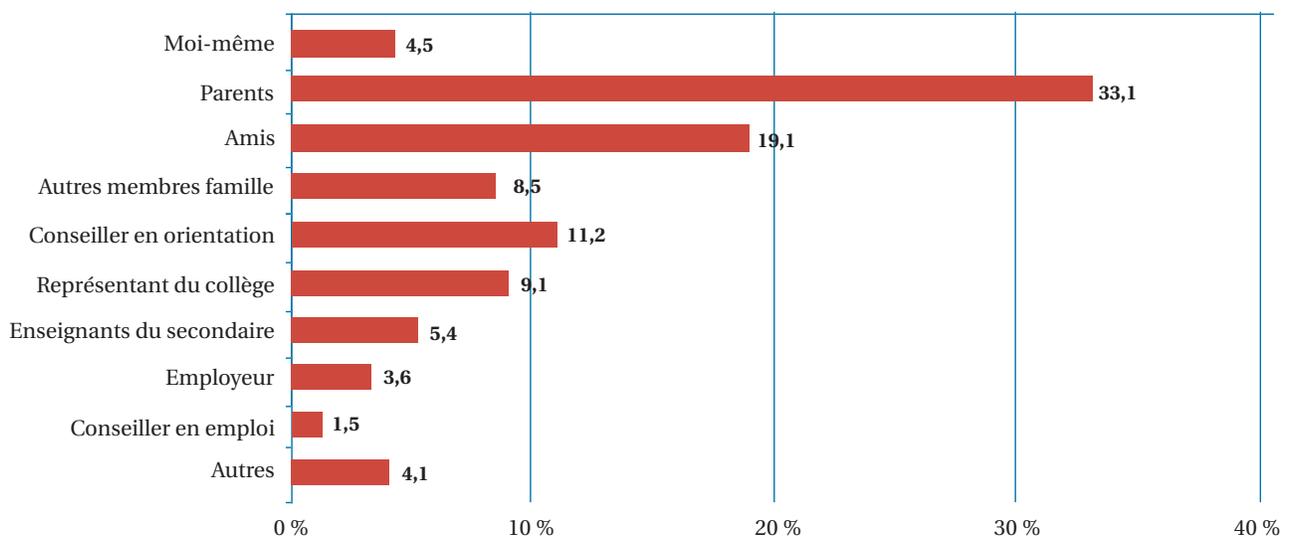


Influence de la famille, des amis et d'autres conseillers

Pour essayer de comprendre l'influence exercée par divers conseillers officiels ou non, nous avons demandé aux répondants d'évaluer l'influence exercée par huit types de personnes, comme les amis, la famille et les conseillers. Afin de tenir compte de tous les types de conseillers possibles, nous avons offert aux répondants la possibilité de donner une réponse en leurs propres termes, c.-à-d. « autre (préciser) ». Encore une fois, nous avons demandé aux candidats d'indiquer en premier lieu dans quelle mesure chaque type de personnes les a influencés dans leur choix d'un collège et d'indiquer ensuite quel type les a influencés le plus.

La figure 3.15a montre que les évaluations pour la famille, les amis et les autres conseillers s'échelonnent de 1,49 (« très peu ») à 2,87 (« un peu »). Environ 200 répondants (5 % de tout l'échantillon) ont indiqué que l'« autre » personne les ayant « le plus » influencés (évaluation moyenne de 3,91) était eux-mêmes (*moi-même*)⁴. Outre *moi-même*, les *parents* (2,87) et les *amis* (2,71) ont eu la plus grande influence parmi les divers types de conseillers. Les *conseillers en orientation* sont ceux qui ont le plus d'influence en dehors de la famille et des amis (2,22). Le niveau d'influence indiqué pour *moi-même* est manifestement beaucoup plus élevé que pour tout autre type de conseiller, puisque la plupart des répondants ont indiqué « beaucoup ». En comparaison, environ un candidat sur trois a indiqué que ses parents ont eu « beaucoup » d'influence (figure 3.15b). Bien que les 5 % de répondants qui ont dit avoir pris une décision par eux-mêmes ont presque toujours indiqué qu'ils étaient eux-mêmes le genre de personnes qui les influençaient le plus, la plus grande proportion des répondants (33 %) ont dit que leurs *parents* étaient ceux qui avaient eu la plus grande influence sur leur choix d'un collège (figure 3.16).

4 Bien que la plupart des répondants qui ont inscrit une mention dans la catégorie ouverte « autre » aient généralement indiqué qu'il s'agissait d'eux-mêmes, certains ont indiqué d'autres personnes, comme des professionnels de leur milieu, des étudiants du collège et des collègues de travail. Certains n'ont pas indiqué une personne en particulier et ont laissé entendre que leur expérience professionnelle en général les avait amenés à choisir un collègue en particulier.

Figure 3.15a – Influence moyenne de la famille, des amis et d'autres conseillers sur la décision**Figure 3.15b – Proportion ayant indiqué que la famille, les amis et d'autres conseillers ont eu « beaucoup » d'influence sur leur décision****Figure 3.16 – Personne ou groupe de personnes ayant eu le plus d'influence dans le choix d'un collège**

Voici quelques différences démographiques importantes pour ce qui est de l'influence exercée par d'autres personnes :

- Sauf dans le cas des amis, des autres membres de la famille (sauf les parents) et des employeurs, les candidats **les plus jeunes** sont généralement plus influencés par leur entourage (figure 3.17a).
- Les candidats **francophones**, qui sont en moyenne plus jeunes que les anglophones, sont généralement plus influencés par les représentants du collège et les enseignants d'école secondaire (figure 3.17b).

Sommaire des facteurs influant sur le choix d'un collège

Tout compte fait, le tableau 3.1 présente tous les éléments pouvant exercer une influence, depuis le plus important jusqu'au moins important selon l'évaluation moyenne, ainsi que la proportion des candidats qui ont coché « beaucoup » pour chaque élément. Il ressort clairement de ce tableau que ce sont les caractéristiques d'un collège qui exercent la plus grande influence sur les candidats, en particulier les éléments relatifs aux programmes et à la renommée.

Figure 3.17a – Influence moyenne de la famille, des amis et d'autres conseillers sur la décision, selon l'âge

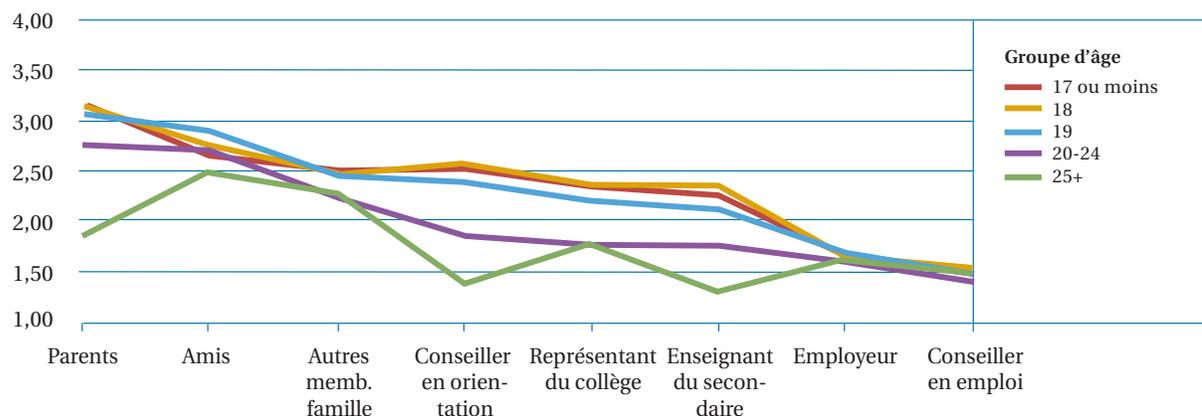


Figure 3.17b – Influence moyenne de la famille, des amis et d'autres conseillers sur la décision, selon la langue

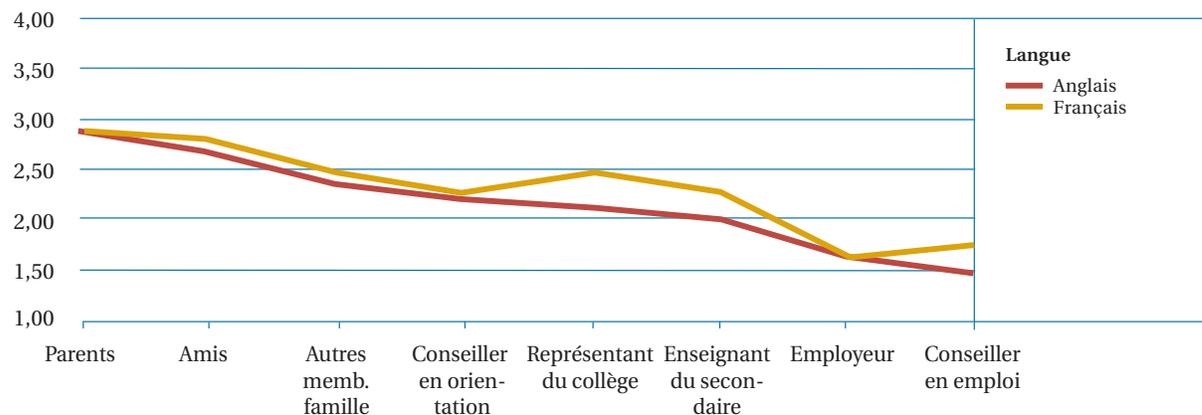


Tableau 3.1 – Sommaire des facteurs d'influence

Facteur d'influence	Moyenne	Proportion des réponses « beaucoup »
Le collège offre le programme souhaité	3,90	92 %
Renommée du programme	3,51	65 %
Renommée du collège	3,39	56 %
Qualité des enseignants	3,36	57 %
Sécurité de l'environnement et/ou du campus	3,26	51 %
Exigences d'admission	3,07	37 %
Frais de scolarité peu élevés	3,06	44 %
Durée du programme	3,05	40 %
Proximité du collège par rapport au domicile	3,01	46 %
Variété des programmes offerts	2,94	35 %
Site Internet du collège	2,93	36 %
Services et programmes de transition	2,90	33 %
Bourses d'admission et autres	2,88	38 %
Parents	2,87	36 %
Programmes travail/études rémunérés	2,85	38 %
Ententes de transfert à l'université	2,82	37 %
Amis	2,71	26 %
Classes peu nombreuses	2,69	24 %
Visite du campus	2,69	34 %
Taille du collège	2,68	21 %
Emplois à temps partiel sur le campus	2,67	31 %
Conversations avec les étudiants	2,66	31 %
Langue d'enseignement	2,61	34 %
Activités sociales et parascolaires sur le campus	2,54	18 %
Calendrier du collège	2,44	19 %
Possibilités de logement	2,44	26 %
Autres membres de la famille	2,39	21 %
Activités sportives sur le campus	2,37	16 %
Agents de liaison du collège	2,32	19 %
Indicateurs de rendement	2,31	12 %
Diversité de la population étudiante	2,28	12 %
Conseiller en orientation à l'école secondaire	2,22	19 %
Contacts par courriel	2,22	17 %
Amis/membres de la famille	2,15	14 %
Représentant du collège	2,13	15 %
Contacts par téléphone	2,13	16 %
Collège éloigné du domicile	2,07	14 %
Enseignant d'école secondaire	2,03	12 %
Publicité du collège	1,91	6 %
Couverture de presse	1,86	6 %
Employeur	1,66	7 %
Conseiller en emploi	1,49	4 %
Edge school finder	1,49	2 %

Si l'on prend comme point de départ la question 10 (« Quelle était votre occupation lors des 12 mois précédant votre demande d'admission au collège ? »), on peut répartir les candidats des collèges en quatre « marchés » distincts : les élèves des écoles secondaires (49,3 % de l'échantillon), les étudiants du niveau postsecondaire (7,3 %), les candidats qui avaient un emploi à plein temps, à temps partiel ou ayant un emploi tout en étant aux études (37,9 %), et les candidats qui étaient en chômage ou qui se disaient au foyer au moment du sondage (5,5 %). Le tableau 3.2 illustre la proportion de chaque groupe ayant indiqué que les facteurs les plus importants ont eu « beaucoup » d'influence sur leur choix définitif.

Pour tous les candidats, les éléments *programme d'études souhaité, renommée du programme, renommée du collège* et *qualité des enseignants* ont beaucoup d'influence sur le choix d'un établissement. Voici d'autres points saillants du tableau 3.1 :

- La sécurité sur le campus et les frais de scolarité peu élevés sont légèrement plus importants pour les **élèves d'école secondaire**.
- Les **étudiants du niveau postsecondaire** considéraient généralement que les sites Internet des collèges ont eu « beaucoup » d'influence, tandis que les élèves **d'école secondaire** pensaient que les visites du campus ont joué un plus grand rôle.
- En outre, les **élèves d'école secondaire** comptent généralement plus que les autres marchés sur les conseils de leurs parents dans le choix d'un collège.

Tableau 3.2 – Facteur d'influence le plus important selon le marché cible

Facteur d'influence	Proportion des réponses « beaucoup »			
	Élèves d'école secondaire	Étudiant du niveau postsecondaire	Personnes au travail	Personnes en chômage/ au foyer
Caractéristiques du collège				
Le collège offre le programme désiré	92 %	94 %	93 %	93 %
Renommée du programme	62 %	74 %	66 %	66 %
Renommée du collège	54 %	63 %	58 %	58 %
Qualité des enseignants	56 %	59 %	57 %	57 %
Sécurité du campus	54 %	46 %	50 %	50 %
Proximité du collège par rapport au domicile	47 %	36 %	46 %	46 %
Frais de scolarité peu élevés	46 %	40 %	43 %	43 %
Recrutement/publicité				
Site Internet du collège	33 %	45 %	37 %	37 %
Visite sur le campus	40 %	27 %	30 %	30 %
Conversations avec des étudiants actuels et anciens	31 %	31 %	30 %	30 %
Calendrier du collège	18 %	19 %	20 %	20 %
Famille, amis et autres				
Parents	42 %	27 %	30 %	30 %
Amis	24 %	23 %	28 %	28 %

Facteurs différenciant le collège de premier choix des candidats

Le questionnaire *SCEC 2004* contenait une nouvelle partie visant à déterminer dans quelle mesure certains facteurs importants contribuent à faire du collège de premier choix le meilleur choix d'un candidat. Selon le même échelle que précédemment, nous avons demandé aux répondants d'évaluer 17 facteurs ayant contribué à déterminer que leur collège de premier choix était un meilleur choix que le deuxième ou le troisième. Les réponses à cette question sont particulièrement utiles à l'échelle des établissements : il est ainsi possible de savoir pourquoi les candidats à un collège donné le trouvent plus intéressant que les autres.

D'une façon plus large, les figures 3.18a et 3.18b font écho aux constatations de la partie précédente : le facteur le plus important, c'est le fait que le *collège offre ou non le programme désiré*, et il est suivi par la *renommée du programme* et la *renommée du collège*.

Figure 3.18a – Influence moyenne des facteurs différenciant le collège de premier choix

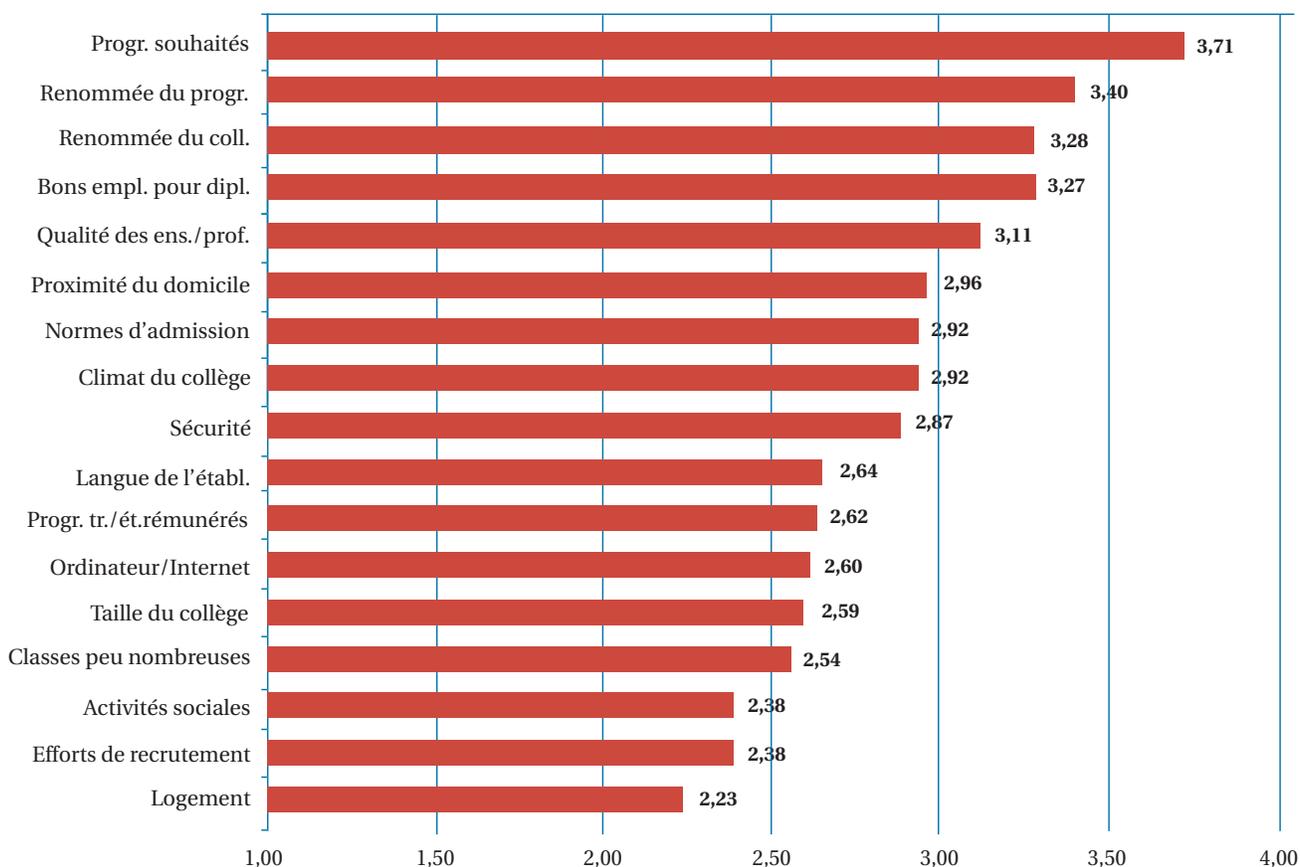
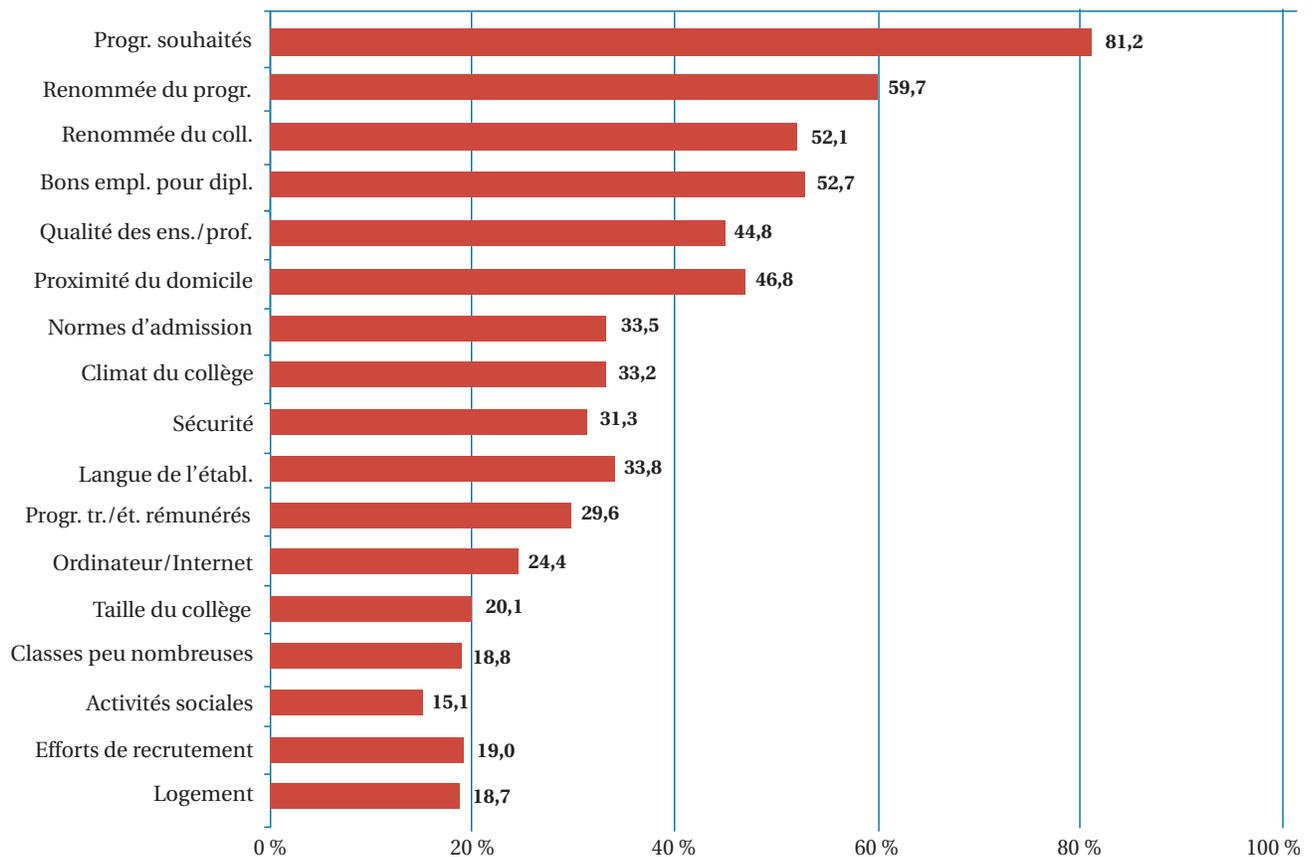


Figure 3.18b – Facteur d'évaluation proportionnelle ayant « beaucoup » d'influence pour différencier le collège de premier choix



L'analyse selon l'âge et la langue révèle quelques différences dont les suivantes :

- Pour leur premier choix, les répondants **plus âgés** se préoccupent moins en moyenne du climat du collège, des activités sociales et parascolaires, ainsi que des installations (figure 3.19a).
- Dans la foulée des constatations précédentes, les candidats **francophones** considèrent généralement la langue d'enseignement comme beaucoup plus importante que les candidats de langue anglaise; toutefois, ils attribuent généralement moins d'importance aux exigences d'admission, à la sécurité sur le campus et à la proximité du collège par rapport au domicile (figure 3.19b).

Figure 3.19a – Influence moyenne des facteurs différenciant le collège de premier choix, selon l'âge

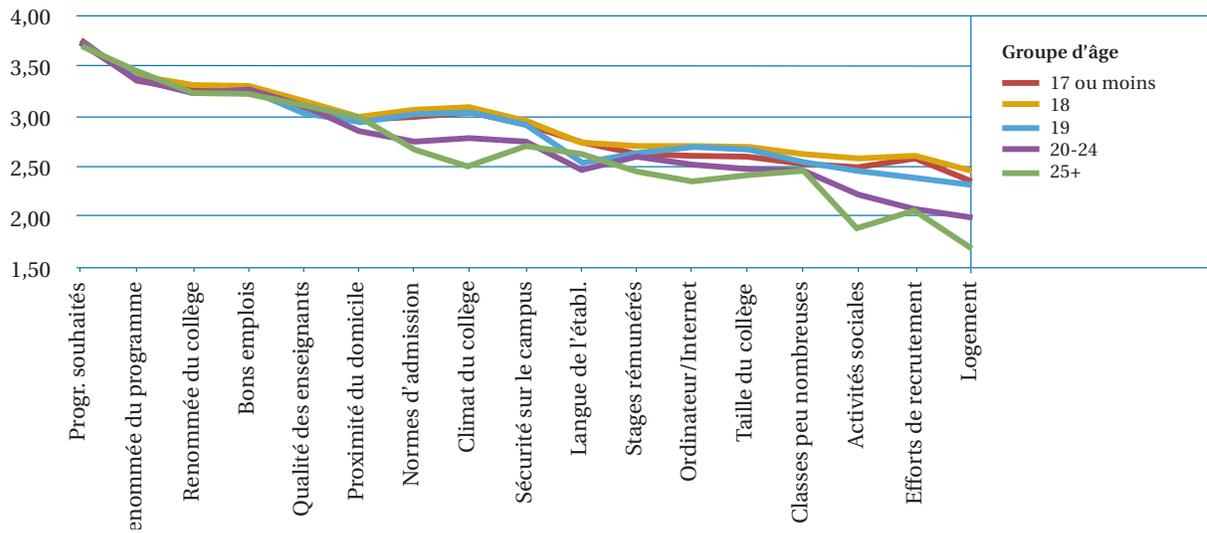
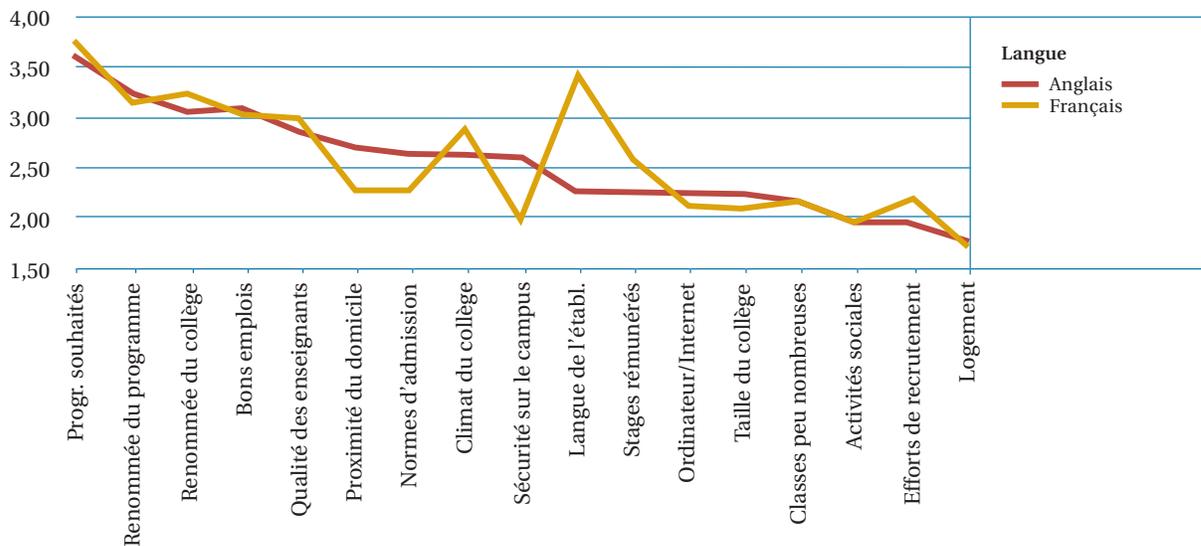


Figure 3.19b – Influence moyenne des facteurs différenciant le collège de premier choix, selon la langue



Préoccupations au sujet des études collégiales

Afin de connaître et de comprendre les préoccupations de la prochaine cohorte d'étudiants, nous avons demandé aux répondants d'évaluer leurs préoccupations au sujet de divers aspects des études collégiales. La figure 3.23a montre les évaluations moyennes, selon l'échelle suivante : 1 (« pas inquiet »), 2 (« très peu inquiet »), 3 (« un peu inquiet ») et 4 (« très inquiet »).

La préoccupation la plus importante, selon l'évaluation moyenne, est celle de *trouver un emploi à la fin des études* : 63 % sont « très inquiets » à ce sujet (évaluation moyenne = 3,39). Cinquante-cinq pour cent des répondants sont « très inquiets » au

sujet de leur *capacité de réussir les cours* (3,22) et de ne pas connaître leur *avenir professionnel* (3,18). Si l'on compare ces résultats avec ceux de 2003, les appréhensions des candidats sont très semblables, puisqu'elles portent surtout sur la recherche d'un emploi, leur avenir professionnel et les frais de scolarité. La seule différence importante par rapport à l'an dernier est la diminution de l'inquiétude globale au sujet de *l'épuisement et de l'obligation de réussite* – 28 % des candidats en 2004 sont « très inquiets » à ce sujet, comparativement à 36 % des candidats de la double cohorte de 2003.

Figure 3.20a – Préoccupations moyennes au sujet de certains aspects des études collégiales

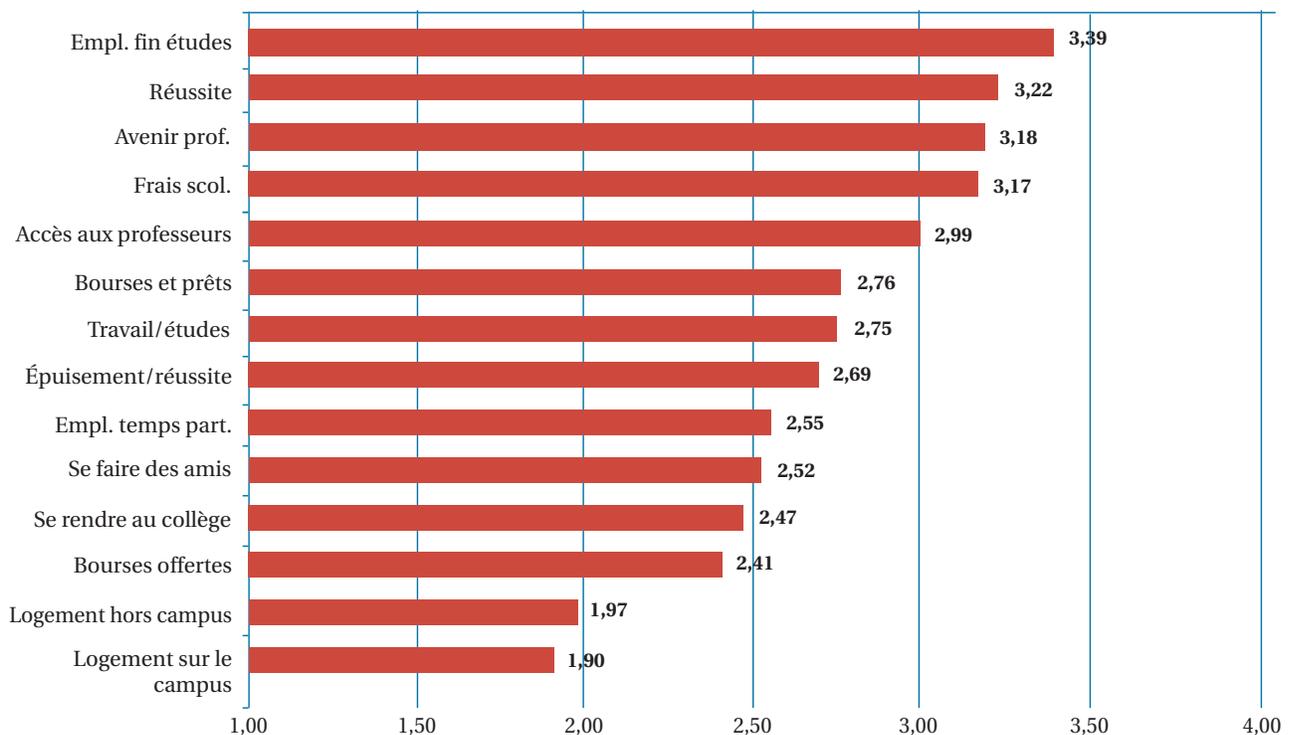
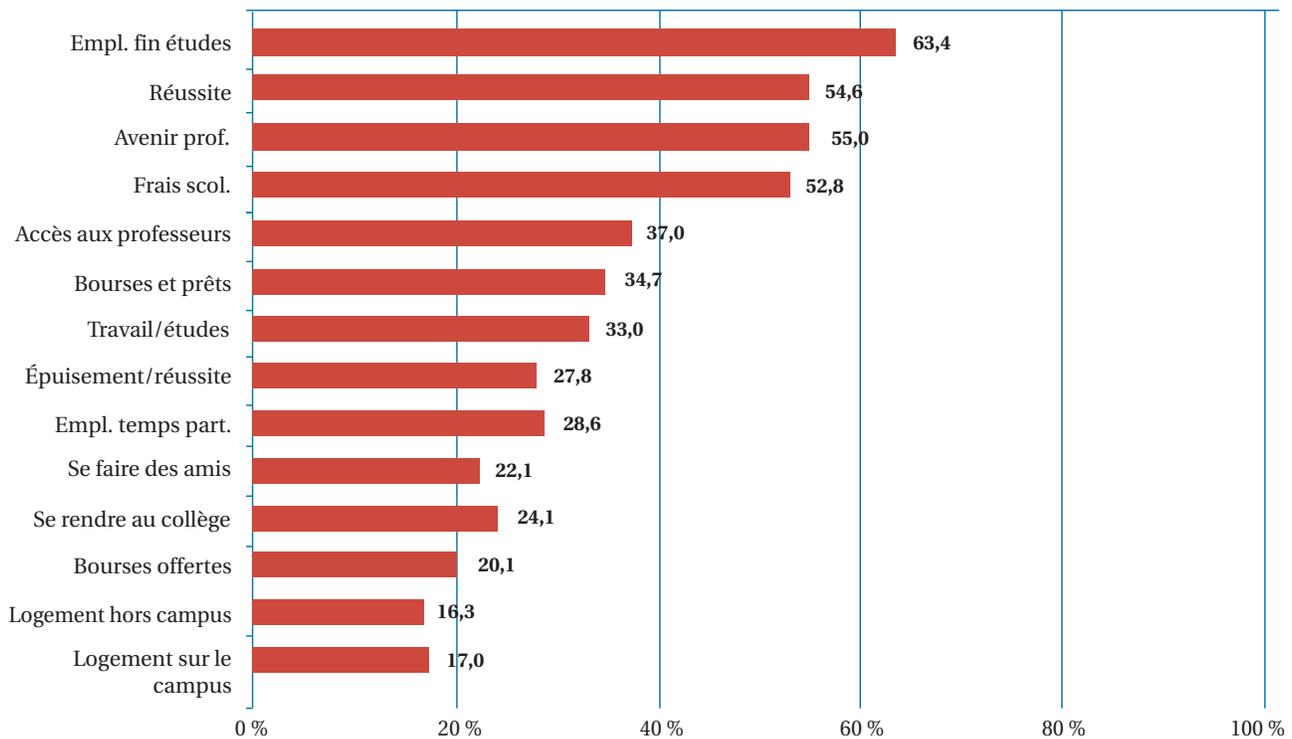


Figure 3.20b – Proportion des répondants « très inquiets » au sujet de certains aspects des études collégiales



Les figures 3.21a à 3.21e illustrent la diversité des inquiétudes selon des variables démographiques. Voici quelques différences à signaler :

- Fait intéressant, les **femmes** se disent plus inquiètes dans l'ensemble que les hommes au sujet des aspects financiers des études, puisqu'elles ont mentionné avoir un peu plus d'appréhension sur les points suivants : *bourses et prêts étudiants, bourses en général et paiement des frais de scolarité*. Elles ont aussi indiqué avoir plus d'appréhension au sujet de *l'épuisement et de l'obligation de réussite* (figure 3.21a).
- Les candidats **plus âgés** sont moins inquiets que les jeunes pour ce qui est de *trouver un logement, se faire des amis et trouver un emploi à temps partiel* (figure 3.21b).
- Les candidats **anglophones** se disent beaucoup plus inquiets que les candidats francophones au sujet de la plupart des aspects des études collégiales (figure 3.21c).
- Le niveau de préoccupation au sujet de nombreux facteurs augmente généralement à mesure que le **revenu du ménage** diminue, particulièrement pour les points suivants : *paiement des frais de scolarité, bourses et prêts étudiants et bourses en général* (figure 3.21d).
- Les répondants appartenant à un groupe de **minorité visible** sont en moyenne plus inquiets pour à peu près chacun des aspects des études collégiales, la seule exception étant le *logement sur le campus ou hors campus* (figure 3.21d).

Figure 3.21a – Préoccupation moyenne au sujet de certains aspects des études collégiales, selon le sexe

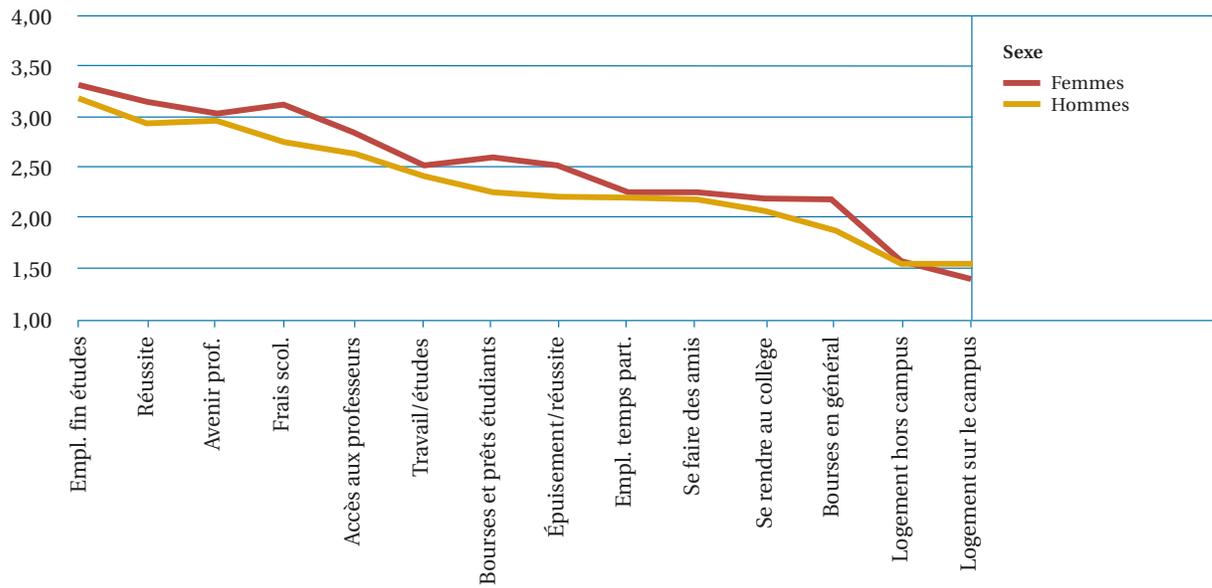


Figure 3.21b – Préoccupation moyenne au sujet de certains aspects des études collégiales, selon l'âge

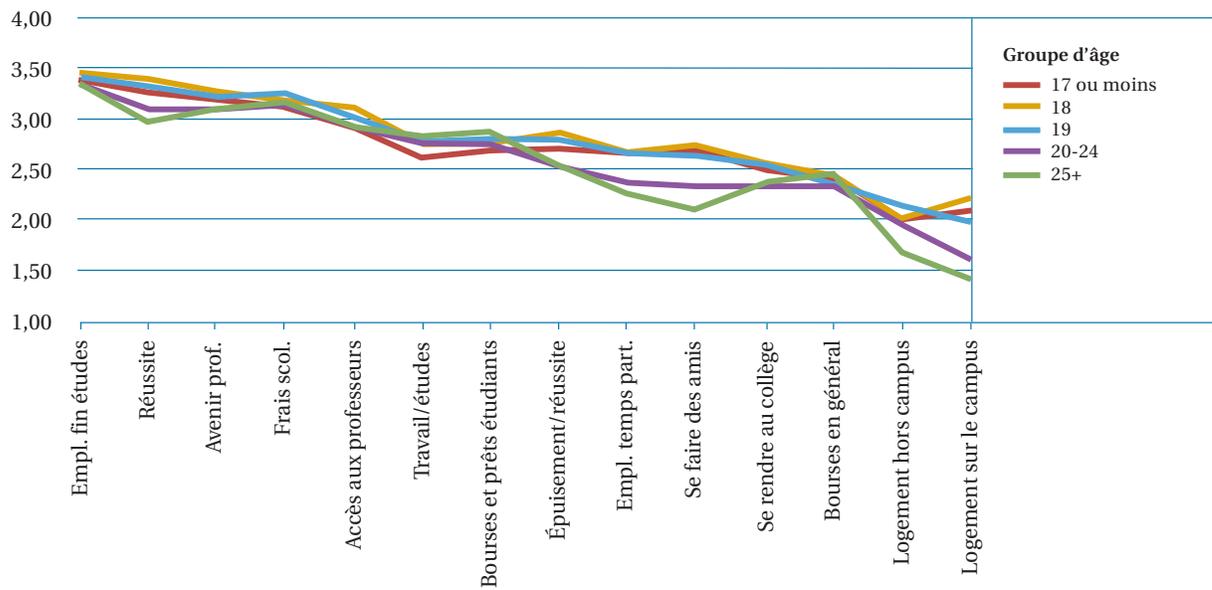


Figure 3.21c – Préoccupation moyenne au sujet de certains aspects des études collégiales, selon la langue

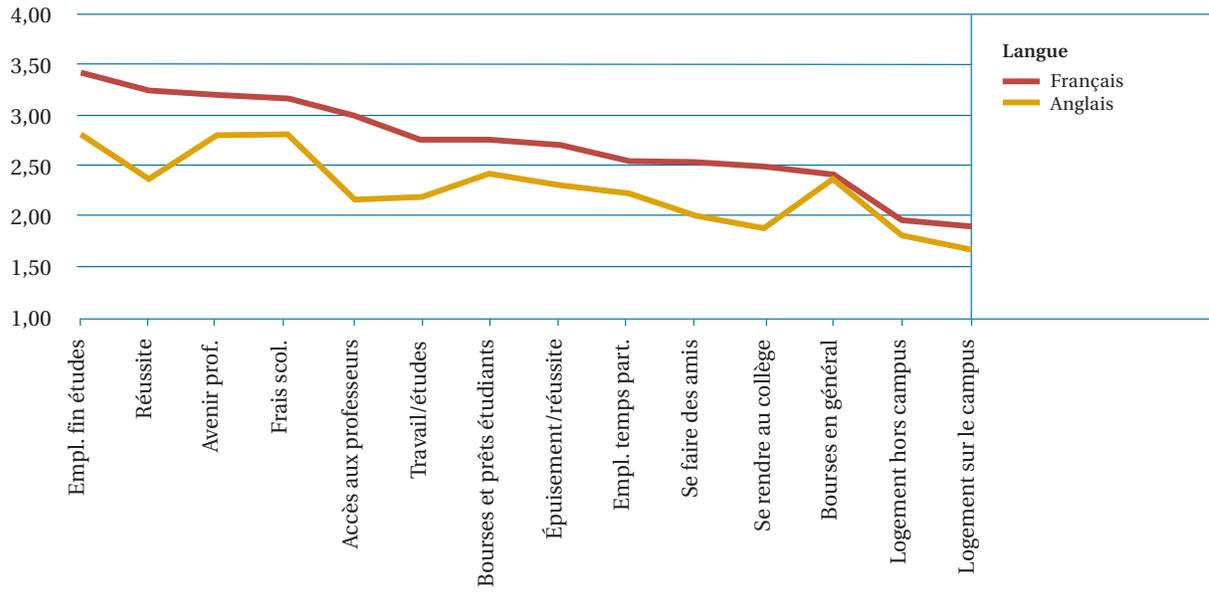


Figure 3.21d – Préoccupation moyenne au sujet de certains aspects des études collégiales, selon le revenu

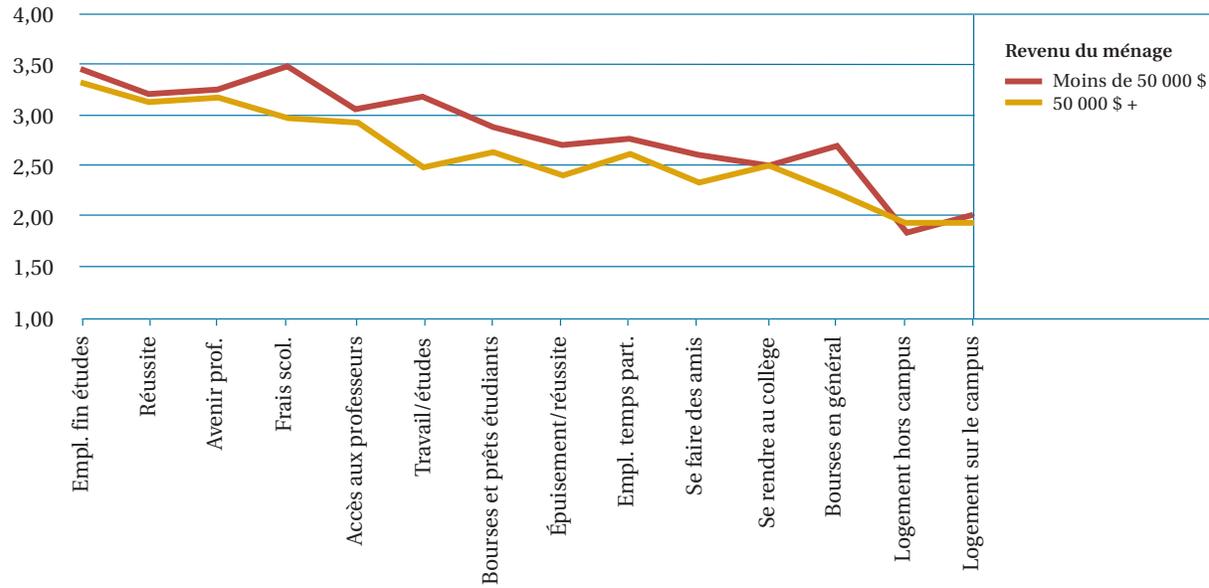
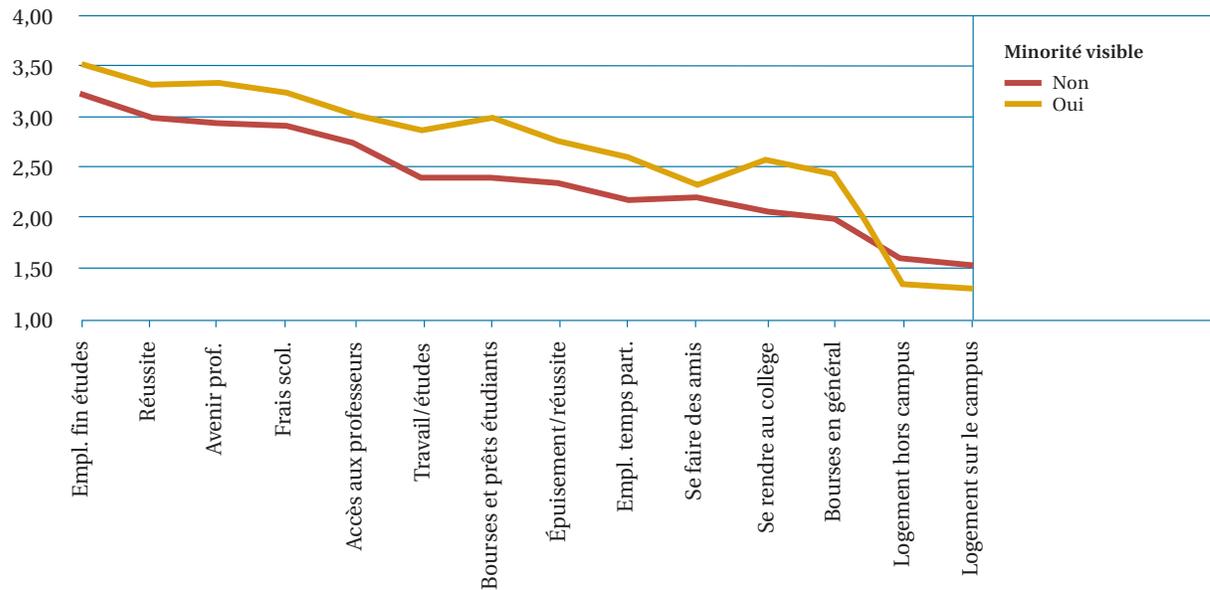


Figure 3.21e – Préoccupation moyenne au sujet de certains aspects des études collégiales, selon l'appartenance à une minorité visible



Conviction de terminer le programme et d'améliorer ses chances

La plupart des candidats sont convaincus qu'ils pourront terminer le programme qui les intéresse et que, s'ils réussissent, ils amélioreront leurs possibilités de carrière (figures 3.21a et 3.21b). Toutefois, environ 12 % des nouveaux étudiants se demandent s'ils réussiront leurs études collégiales.

L'analyse selon le sexe, l'âge ou la langue des candidats n'indique pas de différences importantes dans le niveau de confiance exprimé par chaque groupe démographique.

Figure 3.22a – Conviction de réussir le programme d'intérêt

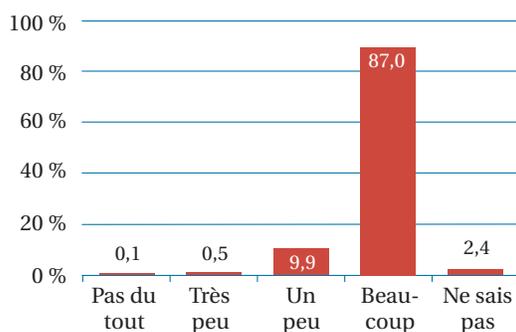
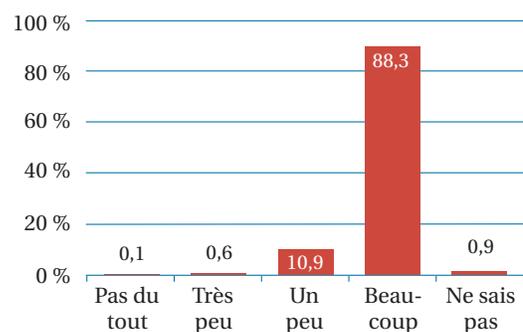


Figure 3.22b – Conviction d'améliorer ses possibilités de carrière



Perceptions du collège - Résumé

Demandes d'admission dans d'autres établissements d'enseignement post-secondaire pour 2004-2005

Près du quart des candidats ont présenté une demande d'admission dans des établissements à l'extérieur du réseau des collèges de l'Ontario pour l'année scolaire 2004-2005. Quatorze pour cent ont présenté une demande à une université de l'Ontario, 1,6 % à un collège privé, 1,8 % à un collège à l'extérieur de l'Ontario, 0,8 % à une université à l'extérieur de l'Ontario et 0,6 % à un collège ou à une université aux États-Unis. Toutefois, la majorité (76 %) des répondants ont indiqué qu'ils n'ont pas présenté de demande à un autre type d'établissement.

Pour comprendre pourquoi les gens choisissent d'aller au collège plutôt qu'à l'université, ou vice versa, il faut examiner le groupe de candidats qui ont aussi présenté une demande à une université (17 % de tout l'échantillon). Parmi ces candidats, 42 % (7 % de tout l'échantillon) préféreraient aller au collège, mais 58 % (10 % de tout l'échantillon) préféreraient aller à l'université ou projettent d'aller au collège seulement s'ils ne sont pas admis à l'université.

Les deux groupes de candidats (ceux qui préféreraient aller à l'université et ceux qui préféreraient aller au collège) mentionnent les mêmes raisons pour leur préférence. Il y a toutefois des différences notables. Par exemple, ceux qui préfèrent le collège mentionnent plus souvent en moyenne les coûts moins élevés par rapport à ceux qui préfèrent l'université, de même que l'apprentissage pratique. Ceux qui préfèrent l'université pensent que le prestige d'un grade universitaire est un facteur crucial, ce qui est probablement le plus gros obstacle dans le choix du collège par opposition à l'université.

Facteurs influant sur le choix du collège

Nous avons demandé aux répondants d'évaluer l'influence de 44 facteurs : 25 caractéristiques des collèges, 10 activités de recrutement et de publicité et neuf types de conseillers personnels. Les facteurs qui jouent un plus grand rôle sont surtout liés à la renommée du programme et du collège, notamment les éléments suivants : *le collège offre le programme souhaité, la renommée du programme, la renommée du collège, la qualité des enseignants, la sécurité de l'environnement et/ou du campus, les exigences d'admission, le frais de scolarité peu élevés, la durée du programme et la proximité du collège par rapport au domicile*. À la question de savoir pourquoi leur premier choix est un meilleur choix par rapport à d'autres collèges, les principaux facteurs invoqués ont été les suivants : *le collège offre le programme souhaité, la renommée du programme, la renommée du collège, la perception que les diplômés obtiennent de bons emplois et la qualité des enseignants*.

Les activités de recrutement et de publicité du collège exercent généralement une influence beaucoup moins importante comparativement aux caractéristiques du programme et à la renommée. De toutes les activités de recrutement et de publicité, celles qui ont la plus grande influence sur la décision des candidats sont *le site Internet du collège, les visites sur le campus et les conversations avec des étudiants actuels ou anciens*. Parmi les personnes qui peuvent avoir une influence sur le choix du collège, il y a surtout *les parents, les amis et les autres membres de la famille*. Les répondants qui ont coché la mention « autre » ont été priés de s'expliquer : 44 % de ceux qui ont donné une réponse (5 % de tout l'échantillon) ont déclaré qu'*eux-mêmes* avaient influé sur leur propre décision. Les répondants qui ont ainsi mentionné *eux-mêmes* ont presque tous indiqué que c'était eux surtout qui avaient influé sur leur décision.

Près du tiers (31 %) des candidats ont fondé leur choix d'un collège sur l'attrait exercé par le collège en question, soit parce que le collège n'offrait pas un programme qui les intéressait, soit parce que le programme était offert dans l'ensemble du réseau. La majorité des candidats (69 %) n'ont toutefois considéré que les collèges qui offraient le programme qui les intéressait et, dans ce cas, l'attrait individuel était un facteur secondaire.

Préoccupations au sujet des études collégiales

La plus grande préoccupation des candidats aux études collégiales, c'est-à-dire *trouver un emploi à la fin des études*, était partagée par 63 % de l'échantillon. Environ 55 % des candidats appréhendent beaucoup leur *capacité de réussir les cours* et s'inquiètent de ne pas connaître leur *avenir professionnel*. Les femmes se sont dites beaucoup plus inquiètes relativement aux *frais de scolarité*, aux *bourses et prêts étudiants*, à *l'épuisement et à l'obligation de réussite* et aux *bourses en général*. À l'exception de trouver un logement sur le campus ou hors campus, les membres des groupes de minorité visible se sont dits généralement plus inquiets de tous les autres aspects des études collégiales.

Près de 90 % de tous les candidats sont convaincus qu'ils pourront réussir le programme qui les intéresse et de cette façon améliorer leurs possibilités de carrière.

Perceptions des collèges chez les candidats de 19 ans et moins

Comparativement aux candidats plus âgés, les candidats des écoles secondaires (âgés de 19 ans et moins) qui ont demandé leur admission à la fois au collège et à l'université préfèrent généralement aller à l'université plutôt qu'au collège. Parmi ce groupe d'âge, seulement un sur trois ayant demandé son admission dans les deux réseaux préfère expressément le collège.

Conformément aux résultats pour tout l'échantillon, c'est avant tout la disponibilité du programme souhaité qui importe pour les jeunes candidats. Toutefois, ceux-ci s'inscrivent généralement davantage aux programmes largement offerts, de sorte que

l'attrait général d'un collège est plus important. Comme pour tous les candidats, la disponibilité du programme ainsi que la renommée du programme, du collège et des enseignants sont les facteurs les plus importants. Toutefois, les jeunes candidats attribuent généralement un rôle plus important à de nombreuses autres caractéristiques du collège, comme la sécurité sur le campus, l'offre d'emplois à temps partiel sur le campus, les activités sociales et parascolaires, et les possibilités de logement.

Bien que les sites Internet des collèges soient généralement considérés comme l'outil de recrutement le plus important par tous les candidats, la visite du campus du collège et les conversations avec les étudiants qui y sont déjà exercent autant d'influence sur les jeunes candidats. Les exposés que présentent les agents de liaison jouent aussi un rôle important dans ce groupe d'âge.

D'autres personnes exercent une plus grande influence sur les jeunes candidats dans le choix d'un collège, notamment les parents, les conseillers en orientation, les représentants des collèges et les enseignants d'école secondaire. En fait, les candidats de 19 ans et moins sont influencés, en moyenne, davantage par des conseillers en orientation que par des membres de leur famille qui ne sont pas leurs parents.

Pour ce qui est des facteurs déterminants dans le choix d'un collège particulier, les candidats d'école secondaire accordent généralement plus d'importance que les candidats plus âgés à de nombreux facteurs : les exigences d'admission, le climat du collège, la sécurité sur le campus, la langue d'enseignement, les programmes travail/études rémunérés, l'utilisation de l'ordinateur en classe, la taille du collège, les classes peu nombreuses, les activités sociales, les efforts de recrutement du collège et le logement. Comme dans le cas de tous les autres candidats toutefois, la disponibilité du programme souhaité, la renommée du collège et du programme, et les possibilités de carrière sont les facteurs qui exercent la plus grande influence.

En général, comparativement aux candidats plus âgés, la jeune cohorte se préoccupe davantage de la plupart des aspects relatifs aux études collégiales. C'est notamment le cas de la capacité de réussir ses

études, l'épuisement en raison de la charge de travail, l'obligation de réussite, la disponibilité d'un emploi à temps partiel pendant l'année scolaire, la possibilité de se faire des amis et la possibilité de trouver un logement sur le campus ou hors campus. Mais tout comme l'ensemble du bassin de candidats, ils s'inquiètent encore plus de la réussite de leurs études, de l'argent pour payer celles-ci et de leur emploi quand ils les auront terminées.

Perceptions des collèges chez les candidats de 20 à 24 ans

Comparativement aux jeunes candidats, les candidats du niveau postsecondaire qui ont demandé leur admission à la fois au collège et à l'université préfèrent généralement aller au collège plutôt qu'à l'université.

Bien que ce facteur soit important dans tous les groupes d'âge, l'influence moyenne de la disponibilité d'un programme est particulièrement prononcée chez les candidats du niveau postsecondaire. L'importance qu'ils attachent aux collèges offrant le programme qu'ils souhaitent est plus élevée que dans les autres groupes d'âge, de même que l'influence moyenne associée à certaines caractéristiques du collège, comme la renommée du programme et du collège, ainsi que la qualité du personnel enseignant. À l'exception de la durée du programme, de la proximité du collège, des programmes travail/études rémunérés, des classes peu nombreuses et des indicateurs de rendement, toutes les autres caractéristiques du collège sont moins importantes pour les candidats de 20 à 24 ans que pour les candidats d'école secondaire.

Les sites Internet des collèges sont généralement perçus comme l'outil de recrutement et de publicité le plus important, et c'est manifeste chez les candidats de 20 à 24 ans. D'autres activités de recrutement exercent généralement moins d'influence sur ceux-ci, mais les sites Internet semblent maintenir leur popularité si l'on se fie à l'évaluation moyenne à ce sujet. Les conversations avec les étudiants actuels ou anciens sont le facteur qui, dans ce groupe d'âge, arrive au deuxième rang pour la publicité et le recrutement.

Seuls les parents et les amis sont considérés comme ayant une influence importante sur la décision des candidats de 20 à 24 ans. Les conseillers en orientation, les représentants des collèges et les enseignants d'école secondaire exercent une influence moindre, à peu près égale, c'est-à-dire « très peu ». En moyenne, ce sont les employeurs qui ont exercé le moins d'influence sur la sélection d'un collègue parmi les candidats du niveau postsecondaire.

Comme dans tout l'échantillon, les candidats de 20 à 24 ans ont indiqué que les caractéristiques suivantes ont contribué davantage à ce que leur collègue de premier choix soit le meilleur choix: la disponibilité des programmes souhaités, la renommée du collège ou du programme, les possibilités de carrière et la qualité des enseignants. Suivent la proximité du collège, ainsi que la sécurité et le climat sur le campus.

Comme les autres candidats, les candidats du niveau postsecondaire expriment la plus grande inquiétude au sujet de l'emploi à la fin de leurs études. Au deuxième rang, vient le paiement des frais de scolarité. Viennent ensuite, selon l'évaluation moyenne, les préoccupations au sujet de la réussite dans le programme choisi et de leur avenir professionnel. Comparativement aux jeunes candidats, la plupart des autres facteurs causent relativement moins d'appréhension chez les 20-24 ans, à l'exception peut-être de l'accès aux professeurs, des programmes travail/études, ainsi que de la disponibilité de bourses en général, ainsi que de bourses et de prêts étudiants.

Perceptions des collèges chez les candidats de 25 ans et plus

Parmi les candidats qui ont demandé leur admission à la fois au collège et à l'université, la préférence générale pour l'université est plus élevée, mais les candidats d'âge mûr (c.-à-d. âgés de 25 ans et plus) choisissent généralement le collège plutôt que l'université.

Dans leur choix d'un collège, l'ensemble des candidats s'interrogent généralement beaucoup sur la disponibilité du programme souhaité, et c'est particulièrement le cas chez les candidats d'âge mûr. La renommée du programme et du collège, de même que la qualité des enseignants, sont également des facteurs importants. Les autres caractéristiques importantes dans ce groupe d'âge sont les suivantes : la durée du programme, la proximité du collège et la sécurité sur le campus. Bien que les indicateurs de rendement soient généralement l'une des caractéristiques les moins importantes, ils le semblent davantage pour les candidats d'âge mûr que pour les plus jeunes.

Comme dans les autres groupes de candidats, les sites Internet des collèges sont généralement l'outil de recrutement et de publicité le plus important. Les autres activités de recrutement exercent généralement moins d'influence sur les candidats plus âgés. Le calendrier du collège arrive au deuxième rang des activités de publicité et de recrutement pour les répondants de 25 ans et plus.

Les candidats d'âge mûr mentionnent généralement peu l'influence d'autres personnes dans leur choix d'un collège. De façon générale, ce sont les amis et les membres de la famille autres que les parents qui exercent la plus grande influence sur ce groupe d'âge, ensuite les parents, les représentants des collèges et les employeurs.

Compte tenu des constatations pour l'ensemble de l'échantillon, les caractéristiques d'un collège qui sont les plus importantes pour que le collège de premier choix se démarque de ses concurrents chez les candidats de 25 ans et plus sont les suivantes : la disponibilité du programme souhaité, la renommée du collège et du programme, les possibilités de carrière et la qualité des enseignants. Suivent la proximité du collège par rapport au domicile et la sécurité sur le campus.

Ce sont les candidats d'âge mûr qui ont exprimé le plus d'inquiétudes au sujet de la possibilité de trouver un emploi à la fin de leurs études et des frais de scolarité. Parmi les autres sujets d'inquiétude à signaler, mentionnons les perspectives de carrière et la possibilité d'exceller au cours des études. Comparativement aux candidats plus jeunes, la plupart des facteurs causent moins d'appréhension parmi la cohorte des candidats d'âge mûr, sauf l'accès aux professeurs, la possibilité de trouver un emploi dans un programme travail/études et la disponibilité des bourses en général, ainsi que des bourses et des prêts étudiants.

Le financement des études collégiales

Nous présentons ci-après une vue d'ensemble des besoins financiers des candidats, en nous fondant sur les réponses de la partie du questionnaire portant sur les frais de scolarité (voir l'annexe A). Les renseignements sont présentés sous les trois rubriques suivantes :

- Renseignements sur les prêts et l'aide financière
- Les économies pour les études collégiales
- Les sources de financement pour les études collégiales

Renseignements sur les prêts et l'aide financière

Nous avons demandé aux répondants d'évaluer leur connaissance des divers programmes d'aide financière, l'utilité des sources d'information au sujet des frais de scolarité, leur désir d'obtenir plus de renseignements au sujet du financement, leur intérêt comparatif dans diverses sources d'information et les caractéristiques souhaitées des diverses sources d'information sur le financement. Nous analysons ci-après les résultats. Les différences selon l'âge, le sexe, le revenu du ménage, etc. ne sont présentées que si elles sont significatives.

Connaissance des programmes d'aide financière

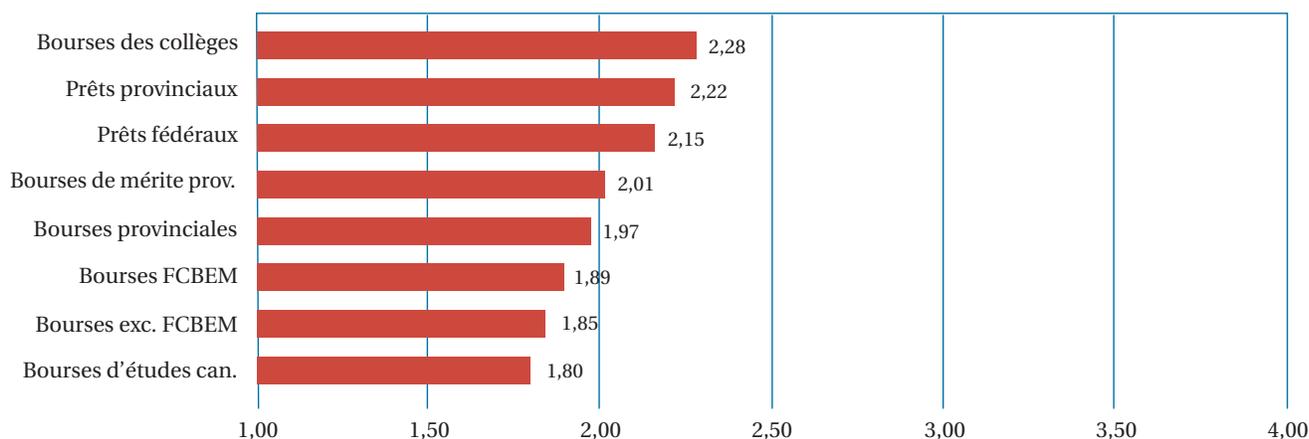
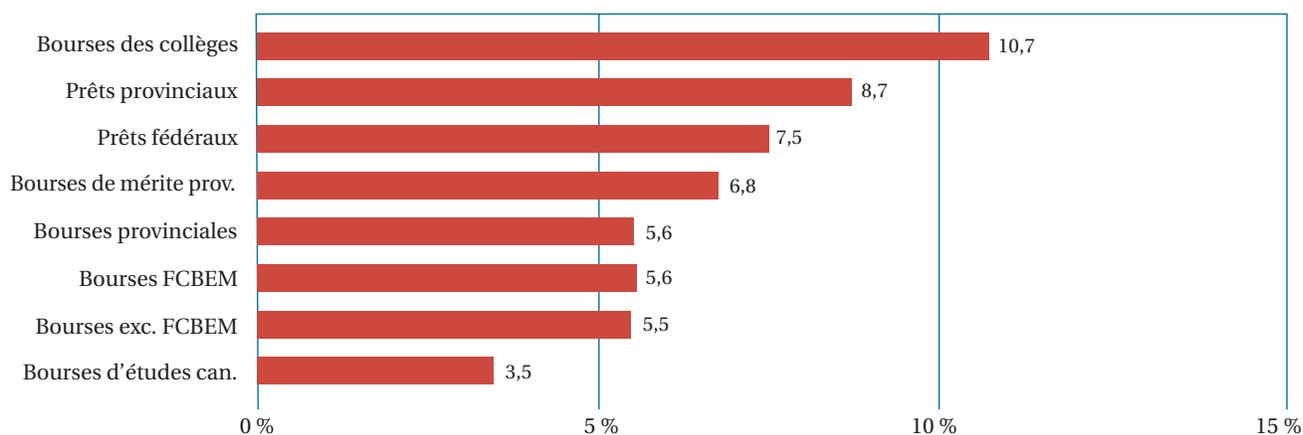
Nous avons demandé aux candidats d'indiquer leur niveau de connaissance de divers programmes d'aide financière, sur une échelle de 1 (pas du tout) à 4 (« beaucoup »). Comme ce fut le cas en 2003, la connaissance auto-déclarée des programmes d'aide financière est relativement faible. La figure 4.1a montre que le niveau de connaissance moyen pour tous les programmes varie de 1,80 à 2,28, c'est-à-dire que, pour toutes les sources d'aide, la connaissance moyenne des candidats se retrouve principalement dans la fourchette « très peu » (de 1,50 à 2,49). L'évaluation moyenne la plus élevée s'applique aux programmes de bourses des collèges (2,28) et aux programmes de prêts étudiants du gouvernement

provincial (2,22). La figure 4.1b montre que seulement un candidat sur dix a indiqué très bien connaître les programmes de bourses des collèges, lesquels sont généralement les mieux connus. Les candidats de cette année connaissaient moins dans l'ensemble les subventions canadiennes aux études, puisque seulement 4 % ont indiqué connaître « beaucoup » cette forme d'aide.

Le tableau 4.1 indique que le niveau moyen de connaissance des programmes de prêts fédéraux et provinciaux a diminué depuis 2003; toutefois, la connaissance des diverses bourses offertes par la province et par la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire a augmenté légèrement.

Voici quelques différences démographiques à signaler :

- Bien entendu, la connaissance des programmes d'aide financière augmente généralement avec la diminution du revenu du ménage, ce qui est particulièrement vrai dans le cas des programmes de prêts des gouvernements.
- Toutefois, il y a une corrélation minimale entre le revenu du ménage et la connaissance des diverses bourses offertes par la province et la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, particulièrement chez les répondants provenant des ménages qui gagnent moins de 90 000 \$ par année.

Figure 4.1a – Connaissance moyenne des programmes d'aide financière**Figure 4.1b – Proportion connaissant « beaucoup » les programmes d'aide financière**

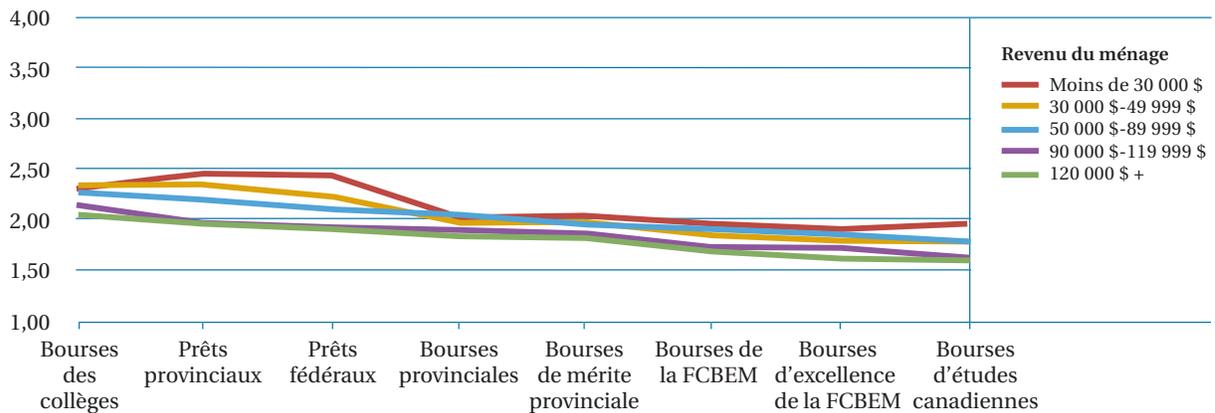
- Aucune relation importante n'est apparue lorsque nous avons analysé la connaissance des programmes d'aide financière en fonction de l'âge, des notes moyennes, du sexe, de la langue,

de l'appartenance à une minorité visible ou à un groupe autochtone, d'un handicap ou de la région.

Tableau 4.1 – Connaissance moyenne des programmes d'aide financière selon l'année du sondage

Programme d'aide financière	Moyenne (2003)	Proportion ayant une très bonne connaissance (2003)	Moyenne (2004)	Proportion ayant une très bonne connaissance (2004)
Bourses des collèges	2,27	12 %	2,28	11 %
Programmes de prêts étudiants du gouvernement provincial	2,34	16 %	2,22	9 %
Programme de prêts étudiants du gouvernement fédéral	2,23	13 %	2,15	8 %
Bourses provinciales	1,81	7 %	2,01	7 %
Bourses de mérite provinciales	1,91	8 %	1,97	6 %
Bourses de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire	1,79	7 %	1,89	6 %
Bourses d'excellence de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire	1,76	7 %	1,85	6 %
Subventions canadiennes aux études	1,81	7 %	1,80	4 %

Figure 4.2 – Connaissance des programmes d'aide financière selon le revenu



Sources d'information utilisées

Compte tenu du faible niveau de connaissance des programmes d'aide financière, on peut se poser la question suivante : comment les candidats des collèges se renseignent-ils au sujet des sources de financement et du coût des études ? Comme on peut le voir à la figure 4.3, la source d'information la plus souvent mentionnée est les sites Internet des collèges (79 %). Les autres sources utilisées par au moins le tiers des candidats sont les suivantes : conversations

avec les parents (66 %), conversations avec les amis (61 %), conseillers d'orientation à l'école secondaire (57 %), site Internet du Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario (RAFFEO) (41 %), publications des collèges (40 %) et livres ou revues (36 %). Les autres sources d'information (agents de liaison des collèges, studentawards.com, site de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire et site Internet Cibléétudes interactif) ne sont utilisées que par moins de 20 % des candidats.

Figure 4.3 – Sources d'information utilisées

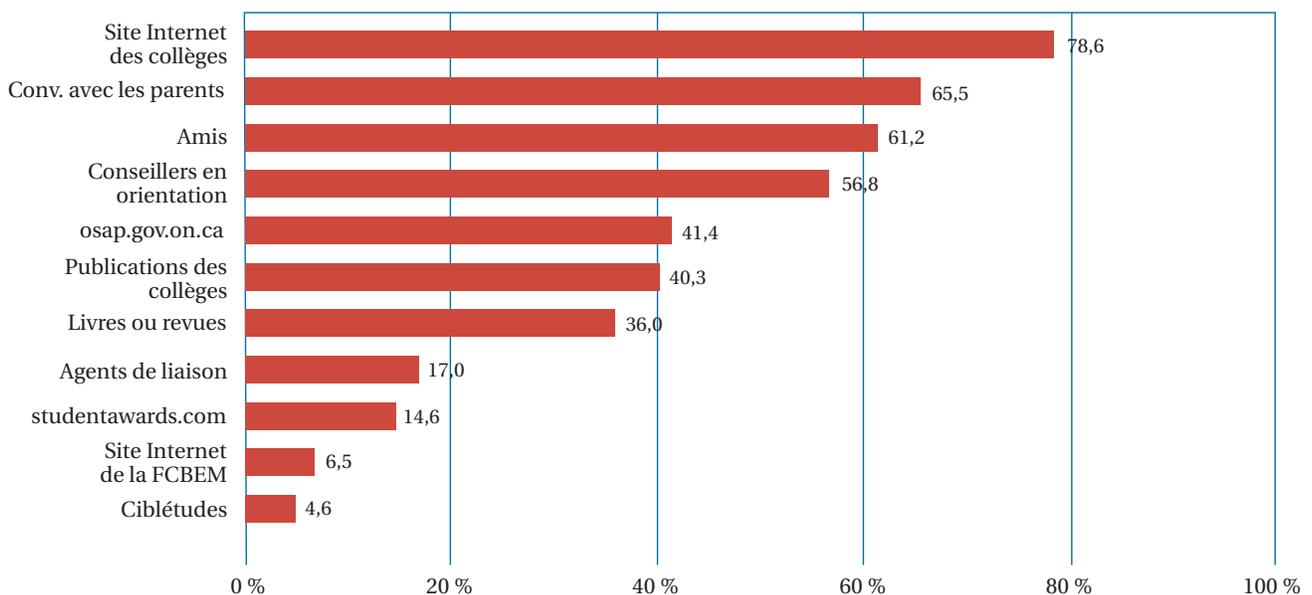


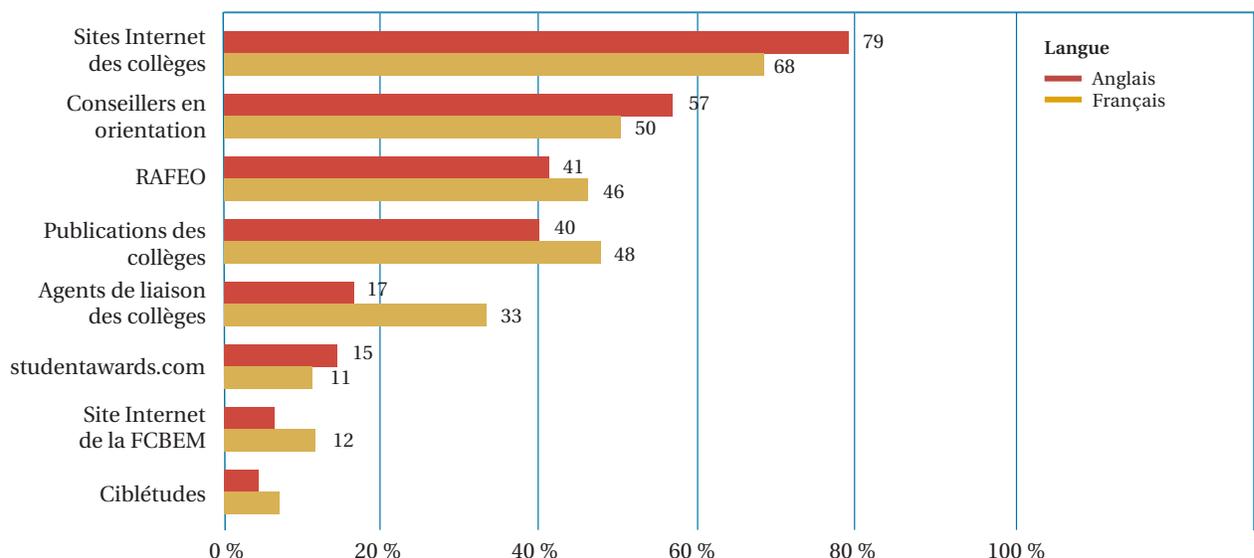
Tableau 4.2 – Sources d’information utilisées selon l’année

Source d’information	Proportion de ceux qui l’utilisent		Différence +/- (points de pourcentage)
	2003	2004	
Sites Internet des collèges	71 %	79 %	+8
Conversations avec les parents	60 %	66 %	+6
Conversations avec les amis	57 %	61 %	+4
Conseiller en orientation à l’école secondaire	46 %	57 %	+11
Site Internet du RAFEO	45 %	41 %	-4
Publications des collèges	42 %	40 %	-2
Livres ou revues	34 %	36 %	+2
Agents de liaison des collèges	17 %	17 %	0
Studentawards.com	10 %	15 %	+5
Site Internet de la Fondation canadienne des bourses d’études du millénaire	8 %	7 %	-1
Site Internet Cibléétudes	6 %	5 %	-1

Les sites Internet des collèges et certaines personnes comme les parents, les amis et les conseillers d’orientation ont été les sources d’information les plus utilisées en 2003; en 2004, ces sources l’ont été encore davantage.

Voici les différences à signaler selon la langue :

- Les candidats francophones consultent généralement moins les sites Internet des collèges, les conseillers d’orientation et Studentawards.com (figure 4.4).
- Les candidats francophones utilisent généralement plus que les candidats anglophones la plupart des autres sources, dont les sites Internet du RAFEO, de la Fondation canadienne des bourses d’études du millénaire et de Cibléétudes, les publications des collèges et les agents de liaison.
- Comparativement à 2003, l’utilisation des diverses sources d’information a augmenté parmi les candidats francophones, ce qui est particulièrement le cas des agents de liaison, des sites Internet des collèges, des livres et des revues, et du site Internet du RAFEO.

Figure 4.4 – Sources d’information utilisées

Sources d'information jugées utiles

Nous avons aussi demandé aux répondants d'évaluer l'utilité des diverses sources d'information qu'ils ont utilisées, sur l'échelle habituelle de quatre points, de 1 (« pas du tout ») à 4 (« très utile »). Le niveau moyen d'utilité varie de 2,95 à 3,33, c'est-à-dire que toutes les sources sont en moyenne dans la fourchette « un peu utiles » (figure 4.5a). Les cinq

sources d'information les plus utiles, selon à la fois l'évaluation moyenne et la proportion des répondants les ayant jugées « très utiles », sont les suivantes : *sites Internet des collègues* (3,33; 45 %), *agents de liaison des collègues* (3,27; 41 %), *publications des collègues* (3,26; 38 %), *site Internet du RAEFO* (3,26; 42 %) et *conversations avec les parents* (3,24; 42 %).

Figure 4.5a – Utilité moyenne des sources d'information

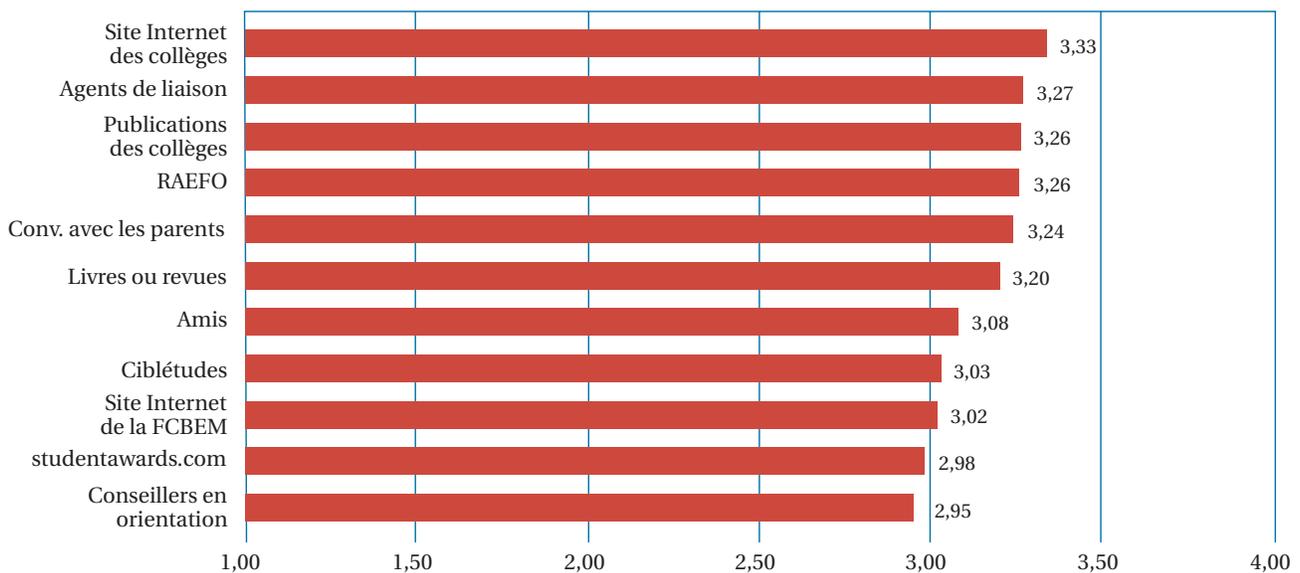
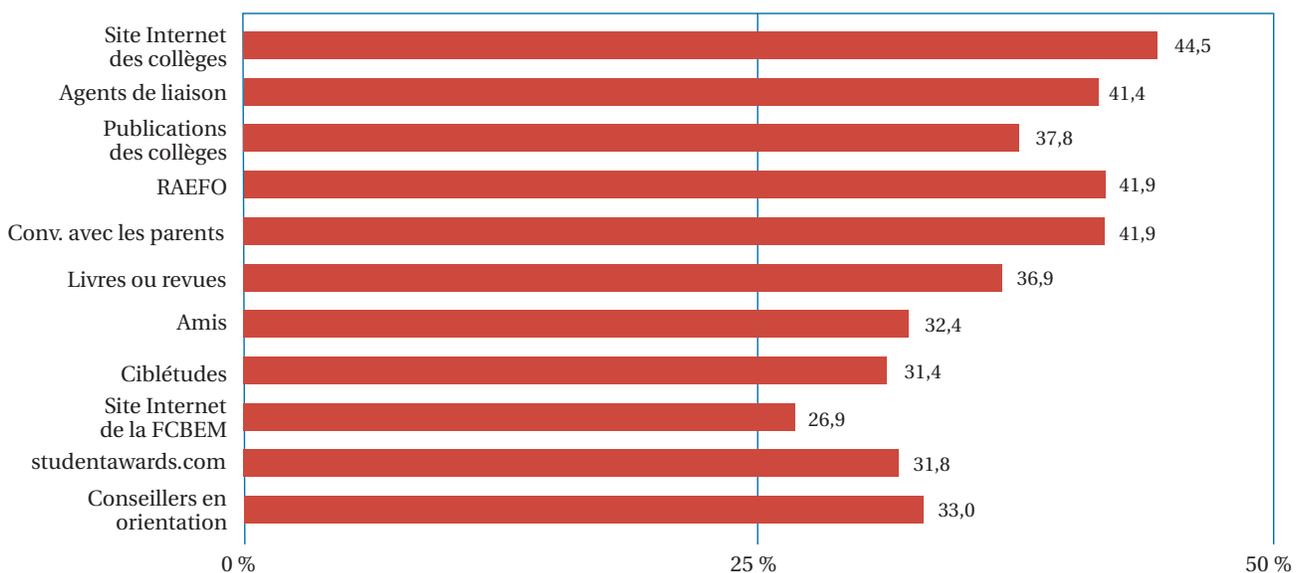


Figure 4.5b – Proportion ayant jugé la source d'information « très utile »



Lorsque nous avons analysé ces constatations selon les groupes démographiques, nous avons relevé les différences suivantes :

- Les candidats **francophones** trouvent un peu plus que les candidats anglophones que les personnes – agent de liaison, parents, amis et conseillers d’orientation – leur sont utiles.
- Le site Internet Ciblétudes est généralement jugé par les répondants **francophones** beaucoup moins utile que par les candidats anglophones; malgré tout, les répondants francophones dans l’ensemble considèrent quand même que le site de Ciblétudes est « un peu utile ».
- Les évaluations de l’utilité selon le **revenu du ménage** varient peu, avec une seule exception : l’utilité perçue des conversations avec les parents augmente légèrement avec le revenu du ménage.

Figure 4.6a – Utilité des sources d’information selon la langue

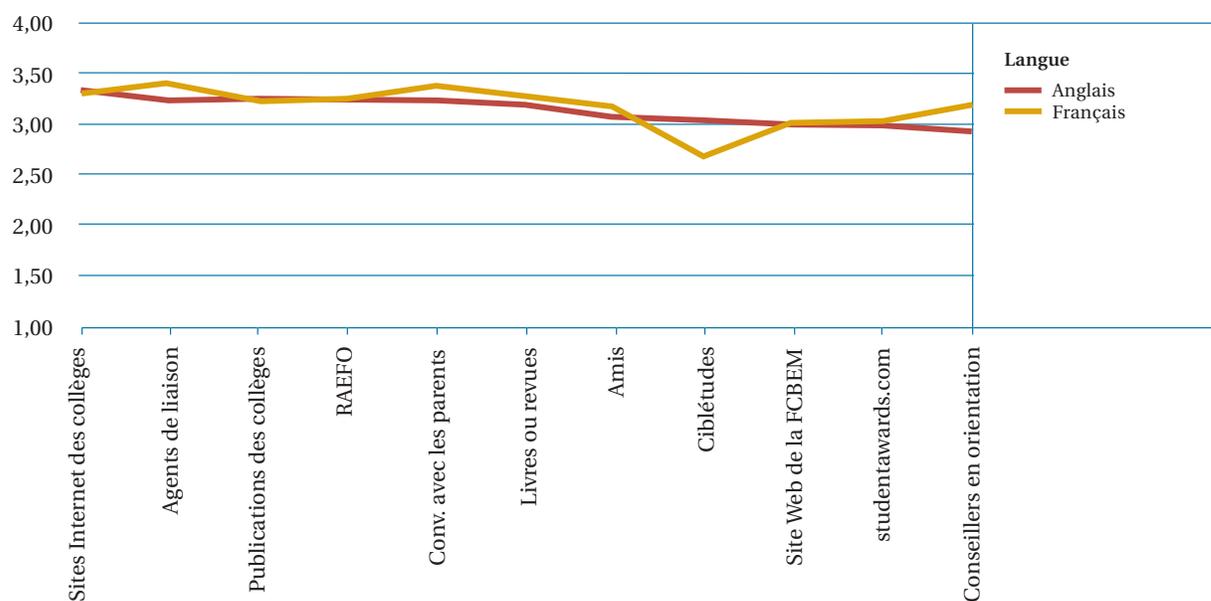
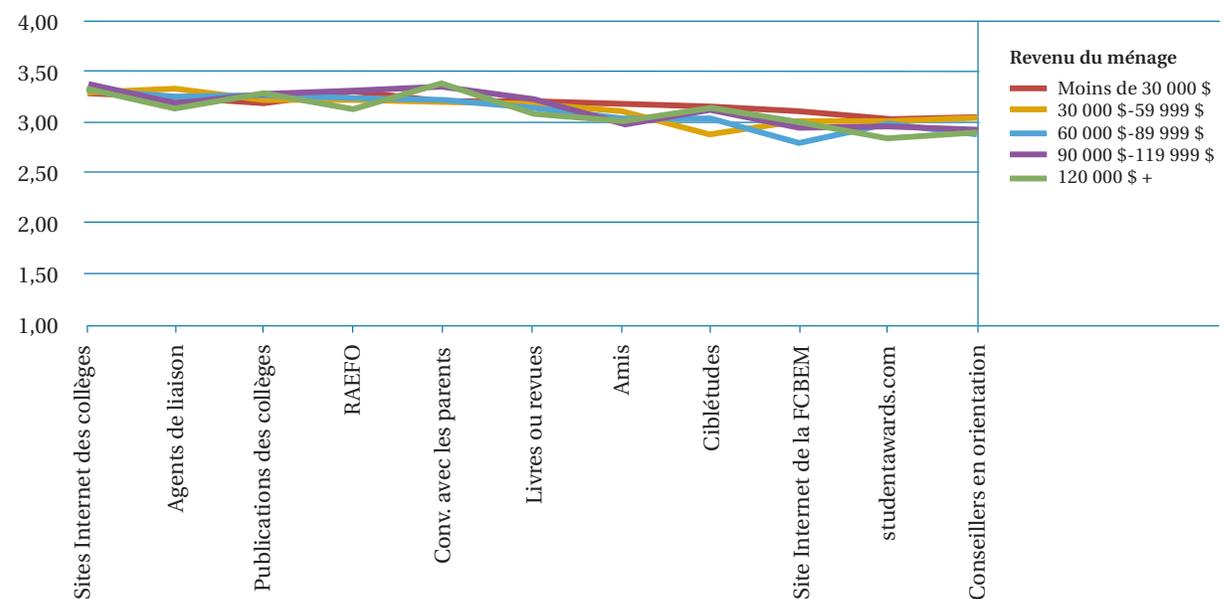


Figure 4.6b – Utilité de l’information selon les sources de revenu



Information supplémentaire nécessaire

Nous avons demandé aux répondants dans quelle mesure ils aimeraient recevoir une information supplémentaire sur six sujets relatifs au financement. Comme le montrent les figures 4.7a et 4.7b, les candidats ont indiqué qu'ils voulaient plus d'information au sujet du *coût des études* (moyenne = 3,34; 54 % pensent que cette information est « beaucoup » nécessaire), des *sources d'aide financière* (3,24; 51 %) et des *modalités de demande de bourses* (3,24; 54 %). Environ la moitié de tous les candidats ont indiqué avoir « beaucoup » besoin de plus d'information sur chacun des points mentionnés.

Voici quelques différences démographiques à signaler :

- Le besoin d'information supplémentaire augmente à mesure que diminue le **revenu du ménage** (figure 4.8).
- La corrélation entre le revenu du ménage et le besoin d'information est plus prononcé au sujet des

sources d'aide financière, des programmes de prêts étudiants et des modalités de remboursement.

- En moyenne, les candidats dont le revenu du ménage est **inférieur à 30 000 \$** ont indiqué qu'ils auraient « beaucoup » aimé recevoir plus d'information sur tous les sujets mentionnés – dans tous les cas, les évaluations moyennes se situent à l'intérieur ou presque de la fourchette « beaucoup » (3,5 et plus).
- Bien que les candidats des groupes de **minorité visible** aient indiqué en moyenne mieux connaître les programmes d'aide financière, ils ont aussi indiqué qu'ils veulent avoir beaucoup plus d'information au sujet de tous les types de financement des études collégiales, probablement en raison du fait qu'ils ont en moyenne un revenu du ménage inférieur (voir l'annexe I).
- Le désir d'obtenir plus d'information au sujet des bourses augmente beaucoup à mesure qu'augmentent les **notes moyennes** (voir l'annexe I).

Figure 4.7a – Dans quelle mesure les répondants auraient souhaité avoir plus d'information



Figure 4.7b – Proportion de ceux qui auraient « beaucoup » souhaité recevoir plus d'information

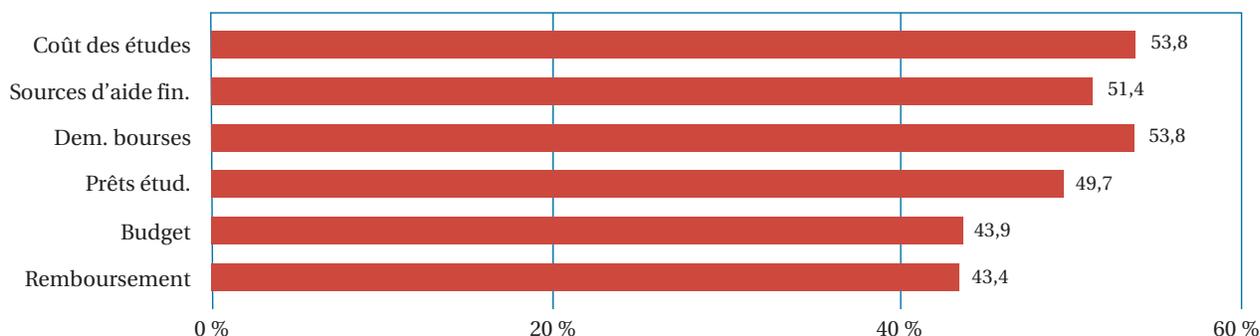
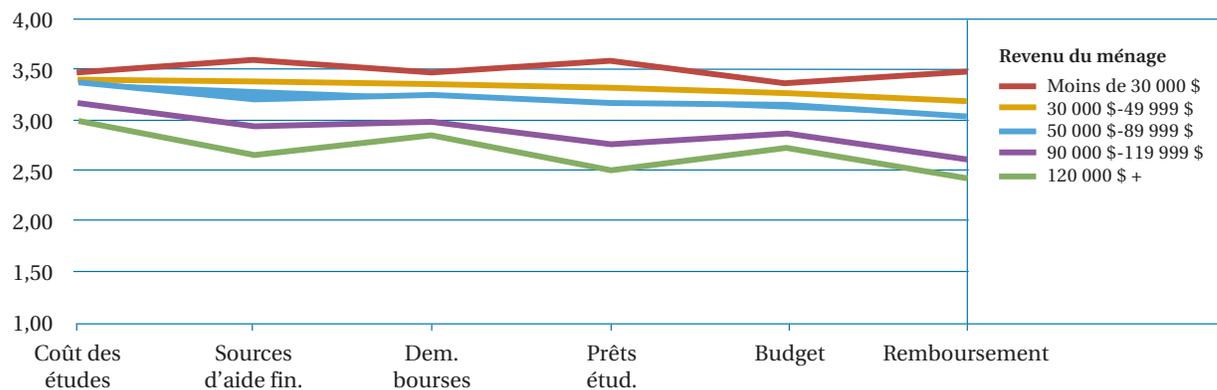


Figure 4.8 – Dans quelle mesure les répondants auraient souhaité recevoir plus d'information, selon le revenu



Mode préféré de communication de l'information

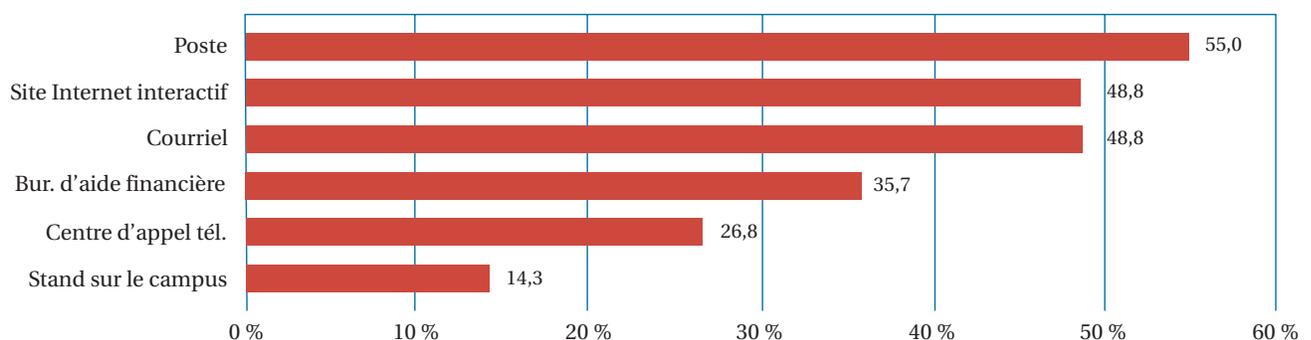
Nous avons demandé aux répondants d'évaluer six modes de communication en termes de préférence pour obtenir de l'information sur les coûts et le financement (figures 4.9a et 4.9b). Cinquante-cinq pour cent ont dit qu'ils souhaiteraient « beaucoup »

recevoir ce genre d'information par la *poste* (évaluation moyenne = 3,35) et 49 % qu'ils souhaiteraient « beaucoup » recevoir cette information par l'entremise d'un *site Internet interactif* (3,20) ou par *courriel* (3,18). C'est un *stand sur le campus* que les répondants ont indiqué préférer le moins.

Figure 4.9a – Mode préféré de communication de l'information sur les coûts et le financement



Figure 4.9b – Proportion ayant indiqué préférer « beaucoup » chacun des modes



Il y a des différences à signaler dans le mode préféré de communication selon le revenu du ménage :

- Les bureaux d'aide financière, les centres d'appels et les stands sur le campus sont préférés d'avantage par les candidats dont le **revenu du ménage est faible** que par ceux dont le revenu est élevé (figure 4.10).
- Les répondants dont le revenu du ménage est **inférieur à 60 000 \$ par année** considèrent généralement que les bureaux d'aide financière sont aussi utiles que la poste et les communications par Internet.

En outre, les candidats autochtones préfèrent généralement moins les communications par Internet, et ils considèrent que la poste et les bureaux d'aide financière sont les meilleures façons d'obtenir de l'information sur les coûts et le financement (voir l'annexe I).

Caractéristiques souhaitées des sites Internet

Plusieurs aspects des sites Internet ont été évalués par les répondants selon leur importance. Comme le montre la figure 4.11a, toutes les caractéristiques ont été évaluées entre 3,08 et 3,34 sur une échelle de 4 points. Par conséquent, toutes sont « un peu » importantes en moyenne. Voici les caractéristiques qui ont obtenu la meilleure évaluation : être en mesure de *vérifier la situation d'un prêt étudiant* (évaluation moyenne = 3,34; 59 % ont indiqué que cette caractéristiques est « beaucoup » importante); être en mesure de *faire une demande de prêt étudiant en ligne* (3,34; 60 %) et être en mesure de *rembourser un prêt* (3,32; 58 %). Toutefois, près de la moitié des répondants jugent que les autres caractéristiques sont aussi « beaucoup » importantes.

Figure 4.10 – Mode préféré de communication de l'information selon le revenu

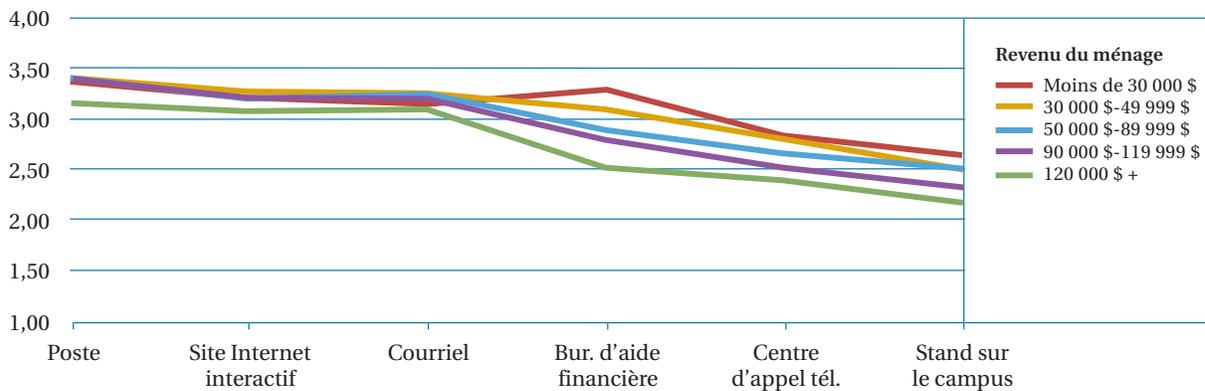
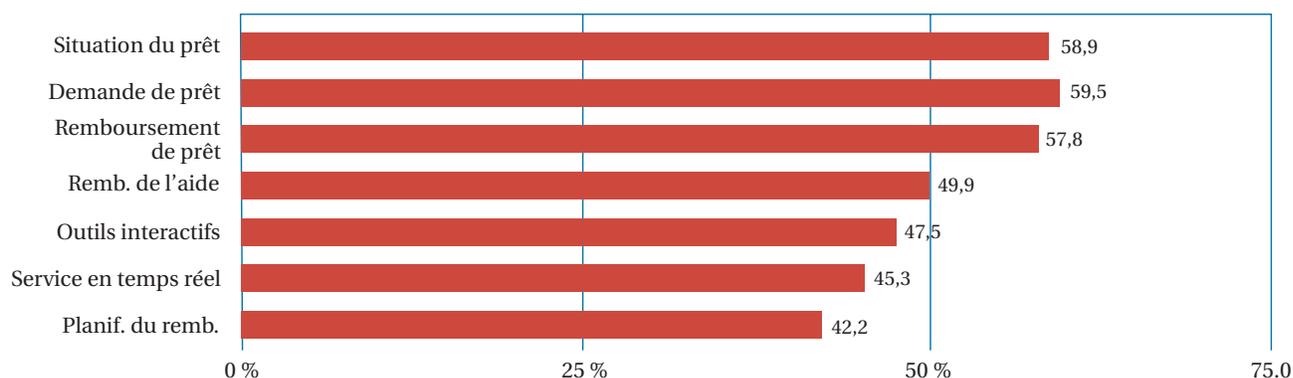


Figure 4.11 a – Importance moyenne des caractéristiques des sites Internet



Figure 4.11b – Proportion qui ont dit qu'une caractéristique est « beaucoup » importante

Économies pour les études collégiales

Les résultats de cette partie sont fondés sur les questions 43 à 48 (voir l'annexe B) et sont présentés sous les deux rubriques suivantes :

- coûts estimatifs des études collégiales
- somme totale économisée et par qui.

Coûts estimatifs des études collégiales

Selon le SACO, le coût moyen des droits de scolarité, des frais afférents, des manuels et des fournitures pour une année de collège en 2004 est de 3 035 \$ et les dépenses moyennes de subsistance pour une année de collège s'élèvent à 8 600 \$. Le coût estimatif total est donc de 11 635 \$.

Le résultats présentés ci-après sont fondés sur les chiffres estimatifs fournis par les candidats, à qui nous avons demandé d'indiquer combien à peu près leur coûterait leur première année de collège en frais de scolarité, dépenses de subsistance, frais de transport et manuels. Le tableau 4.3 montre que le coût moyen estimé s'élève à 8 203 \$. La moitié des répondants pensent que le coût total pour leur première année de collège dépassera 7 196 \$ (c.-à-d. la médiane). Le coût estimatif le plus fréquemment mentionné est 10 000 \$ (c.-à-d. le mode). La figure 4.12 illustre les coûts estimatifs selon les candidats répartis en cinq groupes. Plus de 60 % des candidats pensent que les coûts se situeront entre 4 000 \$ et 12 000 \$. La distribution des coûts estimatifs en 2003 et en 2004 est assez semblable.

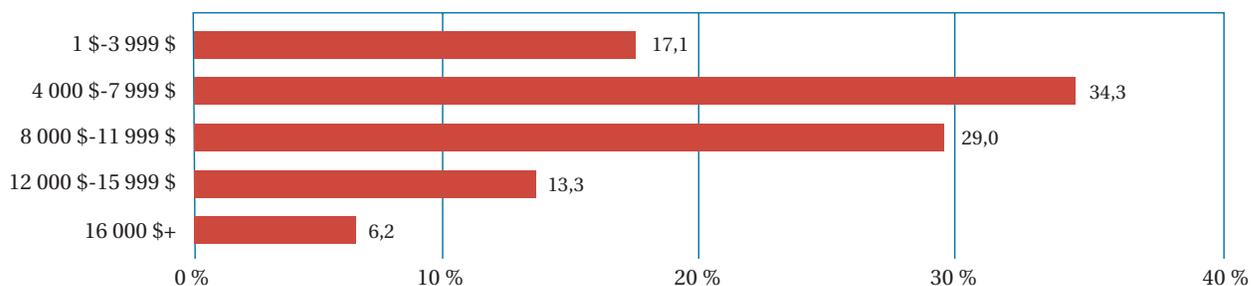
Figure 4.12 – Coûts estimatifs de la première année de collège

Tableau 4.3 – Coût total de la première année de collège selon l'année du sondage

Population	Coût estimatif	
	2003 (N=2 001)	2004 (N=3 783)
Moyenne	7 932 \$	8 203 \$
Médiane	6 857 \$	7 196 \$
Mode	10 000 \$	10 000 \$
Écart-type	5 592 \$	5 204 \$

Il y a des différences importantes dans le coût estimatif de la première année de collège selon le groupe démographique :

- Le chiffre estimatif moyen pour le **groupe à plus faible revenu** dépasse 9 000 \$; il est de près de 1 000 \$ inférieur, ou davantage, dans toutes les autres catégories de revenu du ménage (figure 4.13).
- Les candidats qui vivent dans un ménage gagnant **plus de 120 000 \$ par année** mentionnent généralement un chiffre estimatif plus élevé que la moyenne.
- En moyenne, les **femmes** pensent que leur première année de collège coûtera 7 % de plus que les hommes (voir l'annexe I).
- Le coût estimatif de la première année de collège augmente avec les **notes moyennes** (voir l'annexe I).

Intention de vivre chez les parents

La figure 4.14 montre que 48 % des candidats de tout l'échantillon ont l'intention de vivre chez leurs parents pendant qu'ils seront au collège, ce qui est identique à la proportion en 2003. Quarante-trois pour cent des répondants n'ont pas l'intention de vivre chez leurs parents, tandis que 9 % ont déclaré que la question ne s'applique pas à leur cas. La figure 4.15 montre que les candidats sont moins susceptibles de vivre chez leurs parents ou leur tuteur à mesure qu'ils avancent en âge. Près de 60 % des candidats de moins de 17 ans ont l'intention de rester au foyer pendant leur première année au collège; la probabilité de vivre chez ses parents baisse beaucoup au-delà de 24 ans, et beaucoup de répondants âgés indiquent que cette éventualité ne s'applique pas dans leur cas.

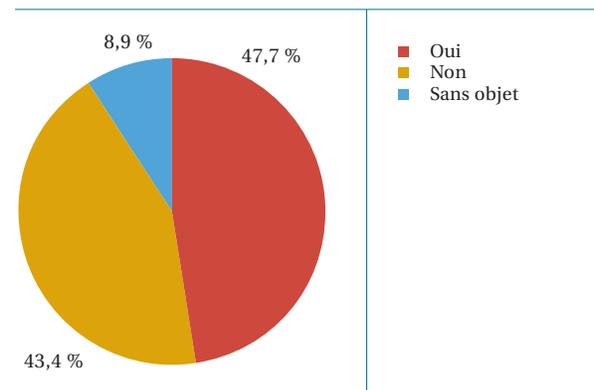
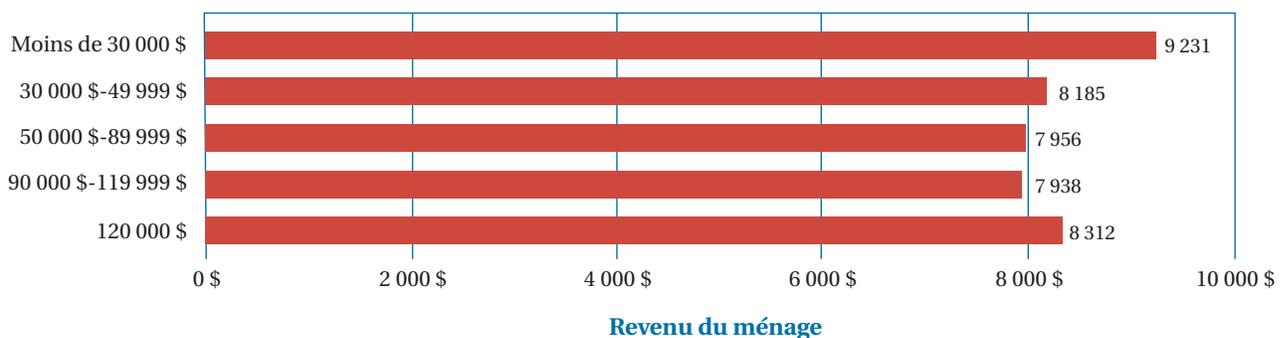
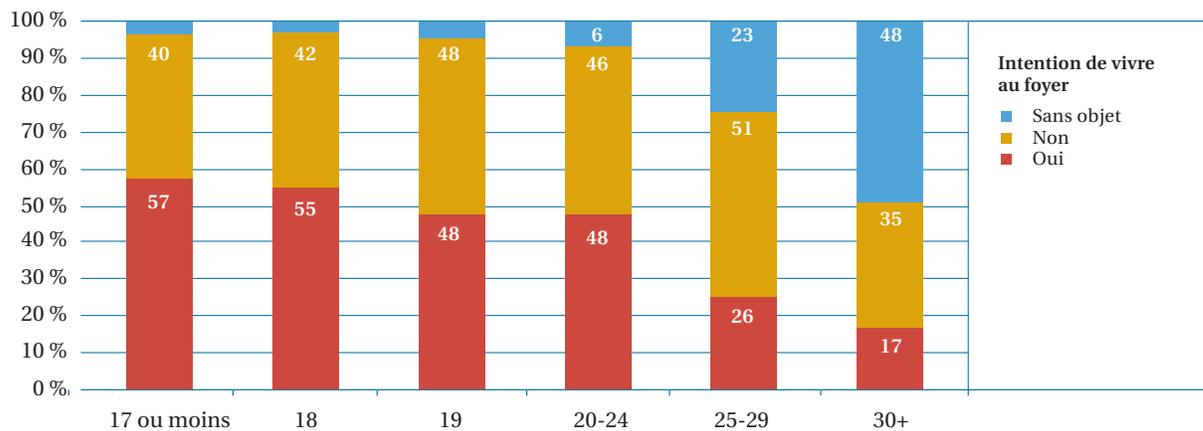
Figure 4.14 – Intention de vivre chez les parents**Figure 4.13 – Coût estimatif de la première année de collège selon le revenu**

Figure 4.15 – Intention de vivre chez les parents selon l'âge



Voici les différences démographiques importantes (voir l'annexe I) :

- Les candidats qui ont des **notes moyennes élevées** sont moins susceptibles de vivre chez leurs parents pendant la première année de collège.
- Les candidats **autochtones** sont également moins susceptibles de vivre chez leurs parents.
- Les candidats d'une **minorité visible** sont plus susceptibles de vivre chez leurs parents.

Les candidats qui ont l'intention de rester chez leurs parents ont évalué le coût de leur première année au collège à un peu moins de 6 000 \$ en moyenne. Les candidats qui ont l'intention de quitter le foyer s'attendent à ce qu'il leur en coûte plus de 10 000 \$ en moyenne.

Vivre chez les parents - Le rôle de l'argent

Nous avons aussi approfondi la décision de vivre chez les parents. À cette fin, nous avons demandé aux répondants qui avaient l'intention de vivre chez leurs parents dans quelle mesure l'argent a influencé cette décision et si la décision a été volontaire ou involontaire. On entend par décision volontaire une décision fondée sur l'objectif d'économiser de l'argent, de réduire ses dettes ou les deux. On entend par décision involontaire l'absence de choix en raison de l'impossibilité de faire autrement.

Dans l'ensemble, 53 % des répondants qui avaient l'intention de rester chez leurs parents ont indiqué que l'argent a « beaucoup » influé sur leur décision (figure 4.16). Il s'agit d'une hausse de sept points par rapport à 2003.

Même si plus de candidats en 2004 ont déclaré que l'argent a joué un rôle très important dans leur décision, il n'y a pas eu d'augmentation de la proportion de répondants ayant déclaré que leur décision avait été involontaire (figure 4.17). En 2004, 25 % des candidats des collèges ayant l'intention de vivre chez leurs parents ont dit que la décision avait été

Tableau 4.4 – Coût de la première année de collège selon l'intention de vivre ou non chez les parents

Intention de vivre au foyer	Moyenne	Médiane	N	Écart-type
Oui	5 996 \$	5 000 \$	1 813	4 416 \$
Non	10 312 \$	10 000 \$	1 640	4 808 \$
Sans objet	9 821 \$	9 000 \$	305	6 116 \$
Total	8 203 \$	7 196 \$	3 783*	5 204 \$

* Il s'agit du nombre total de répondants qui ont évalué le coût de leur première année. Ce nombre comprend ceux qui n'ont pas répondu au sujet de leur intention de vivre chez leurs parents, de sorte que le chiffre est plus élevé que le total des trois autres chiffres dans la colonne (pour ceux qui ont répondu « oui », « non » ou « sans objet » à la question au sujet de l'intention de vivre chez leurs parents).

involontaire et cette proportion chevauche probablement beaucoup les 12 % de tout l'échantillon qui ont indiqué devoir fréquenter un collège dans leur région parce qu'ils n'ont pas la possibilité d'aller ailleurs.

La figure 4.18 illustre la nature de la décision de vivre chez les parents dans la mesure où c'est l'argent qui a influé sur cette décision. Parmi ceux qui ont indiqué que l'argent a « beaucoup » influé sur leur décision, 61 % vivent au foyer pour économiser ou réduire leurs dettes (c.-à-d. que la décision a été volontaire) et 39 % parce qu'ils ne pouvaient faire autrement (c.-à-d. que la décision a été involontaire). Fait intéressant, près de 10 % de ceux qui ont indiqué que l'argent a très peu influé, ou pas du tout, sur leur décision de vivre chez leurs parents ont quand même indiqué que la décision avait été involontaire, de sorte que certains répondants avaient peu de choix à ce sujet pour une autre raison que le manque d'argent.

Si l'on analyse ces données selon le revenu du ménage, voici les points qui ressortent :

- Parmi les candidats qui vivent chez leurs parents, à la fois l'importance de l'argent et la proportion des décisions involontaires augmentent avec l'âge.
- Les candidats qui déclarent un revenu du ménage annuel se situant entre 30 000 \$ et 49 999 \$ peuvent tout aussi bien être influencés et limités par des problèmes d'argent que les candidats qui vivent dans un ménage où le revenu est inférieur à 30 000 \$ par année.

Figure 4.16 – Influence de l'argent sur la décision de vivre chez les parents

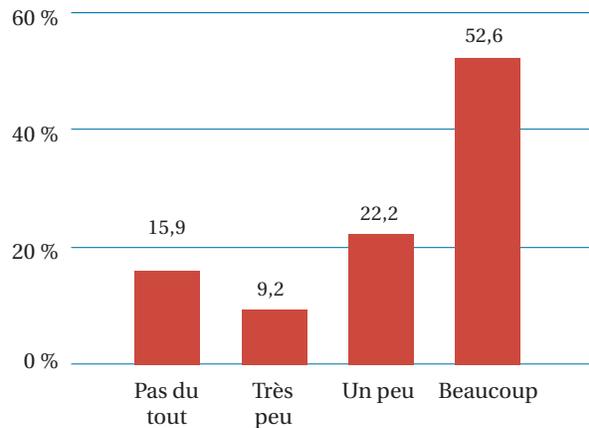


Figure 4.17 – Nature de la décision de vivre chez les parents

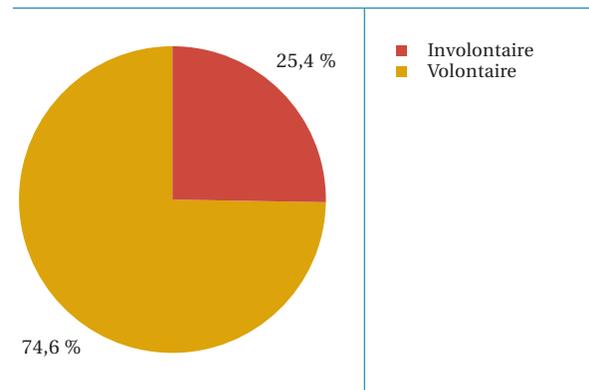


Figure 4.18 – Rôle de l'argent dans la nature de la décision de vivre chez les parents

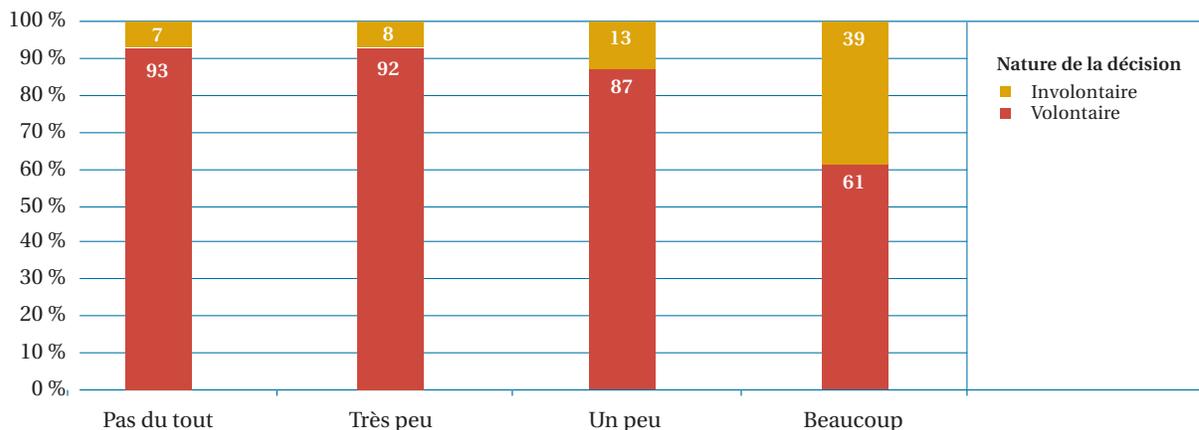


Figure 4.19 – Influence de l'argent sur la décision de vivre chez les parents selon l'âge

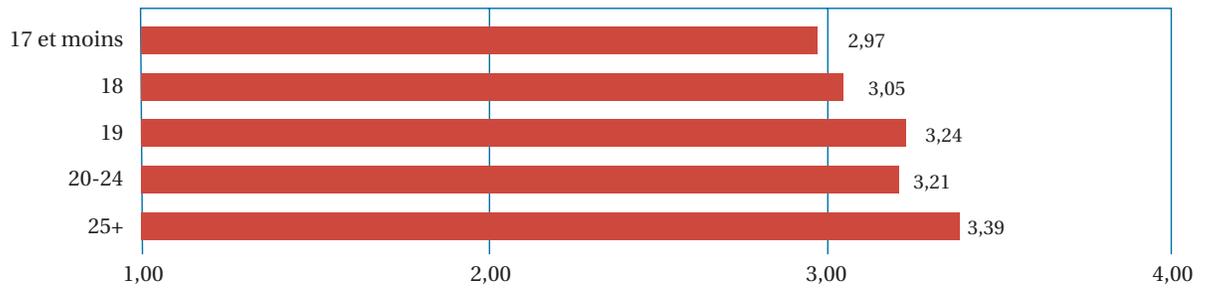


Figure 4.20 – Nature de la décision de vivre chez les parents selon l'âge

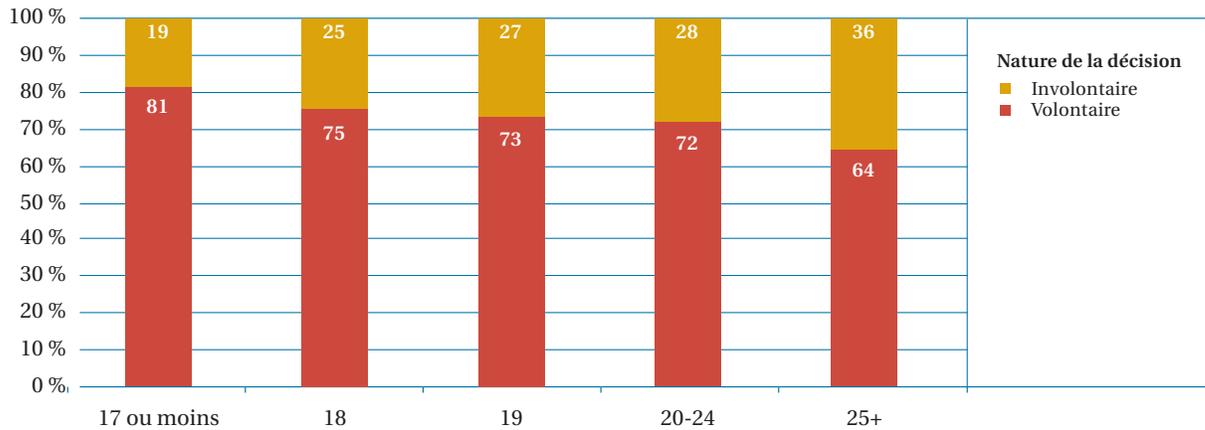


Figure 4.21a – Influence de l'argent sur la décision de vivre chez les parents selon le revenu

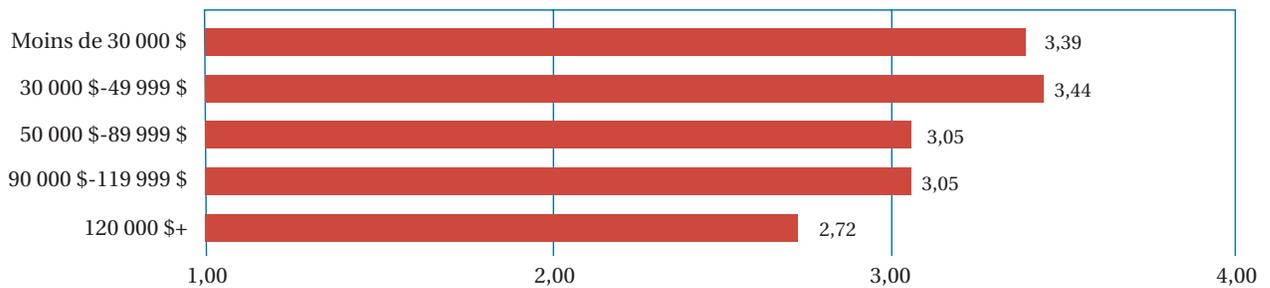
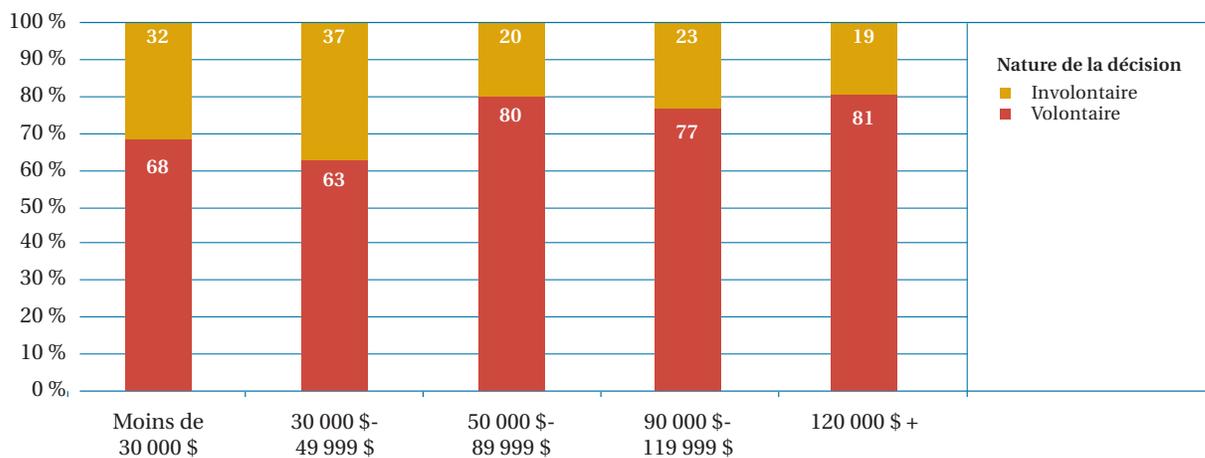


Figure 4.21b – Nature de la décision de vivre chez les parents selon le revenu



Somme totale économisée et par qui

Nous nous penchons maintenant sur les habitudes d'épargne et les moyens de planification financière (s'il y a lieu) des candidats aux études collégiales en Ontario. Nous avons demandé en premier lieu aux répondants s'ils avaient économisé pour leurs études collégiales⁵. Au moment du sondage, près de la moitié de l'échantillon n'avaient rien économisé pour leurs études collégiales. Il y a des différences importantes selon le groupe démographique :

- À mesure qu'augmente le **revenu du ménage**, la probabilité que le candidat ait fait des économies augmente beaucoup (figure 4.23a).
- Compte tenu du revenu du ménage inférieur à la moyenne déclaré par les candidats **plus âgés**, la probabilité que les répondants aient des économies pour les études collégiales diminue avec l'âge (figure 4.23b).

- Les candidats **autochtones, d'une minorité visible, francophones** et de sexe **féminin** avaient généralement économisé moins que les autres au moment du sondage (voir l'annexe I).

Figure 4.22 – Avez-vous économisé pour vos études collégiales?

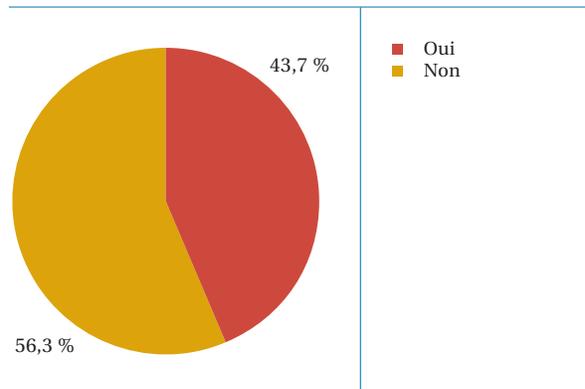


Figure 4.23a – Avez-vous économisé, selon le revenu du ménage

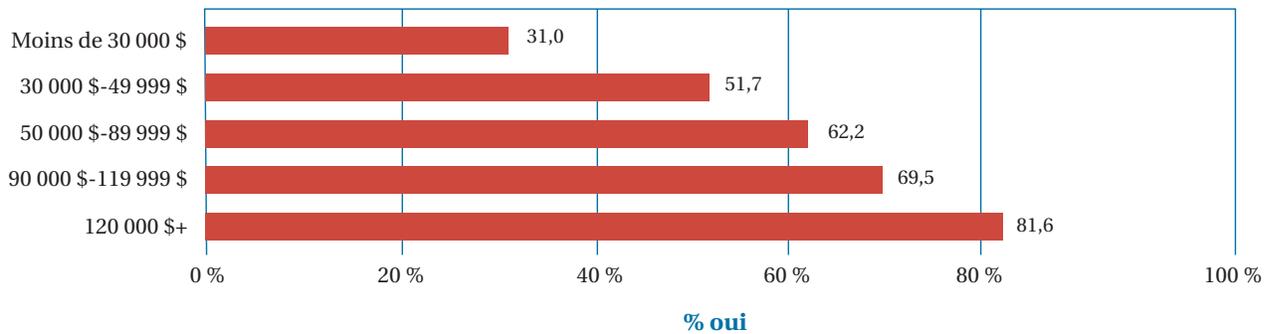
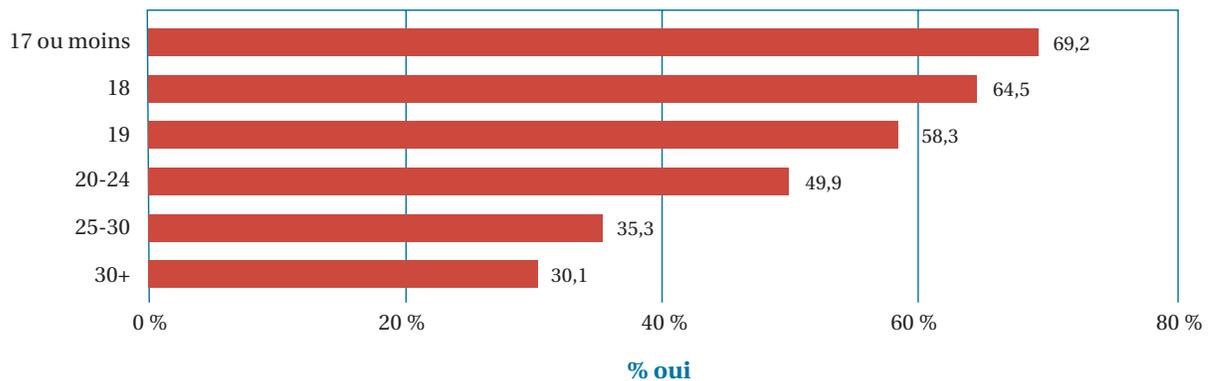


Figure 4.23b – Avez-vous économisé, selon l'âge



5 Cette question a été ajoutée dans le sondage de 2004. En 2003, nous avions tout simplement demandé aux répondants d'indiquer combien ils avaient économisé, de sorte qu'il était impossible de déterminer si l'absence de réponse signifiait qu'ils n'avaient rien économisé ou qu'ils avaient choisi de ne pas répondre. Nous avons évité ce problème en demandant aux répondants directement s'ils avaient économisé.

Parmi les candidats qui avaient effectivement des économies, la somme s'échelonnait de 50 \$ à 100 000 \$, avec une moyenne d'environ 8 000 \$. La figure 4.24a indique qu'un candidat sur trois avait des économies de moins de 4 000 \$ et que plus du quart avaient des économies de 4 000 \$ à 7 999 \$. Près de 40 % de ceux qui avaient des économies ont déclaré qu'elles atteignaient plus de 8 000 \$. La figure 4.24b illustre la distribution des économies totales pour tout le bassin des candidats : dans l'ensemble, seulement 13 % des candidats avaient économisé entre 4 000 \$ et 7 999 \$, tandis que 18 % avaient plus de 8 000 \$.

Parmi les candidats qui avaient économisé, la somme moyenne est supérieure en 2004 par rapport à 2003 (tableau 4.5). Le montant médian a augmenté de 1 000 \$ et la moyenne, de plus de 2 000 \$. La somme mentionnée le plus fréquemment est encore de 5 000 \$. Si l'on inclut les personnes qui n'avaient pas d'économies dans le calcul, on obtient des économies moyennes de 4 030 \$ par candidat pour tout l'échantillon.

Figure 4.24a – Somme totale des économies (candidats ayant des économies seulement)

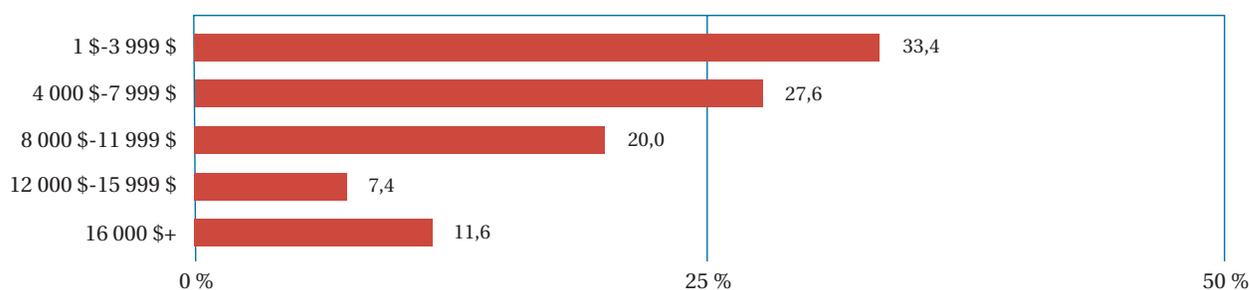


Figure 4.24b – Somme totale des économies (tous les candidats)

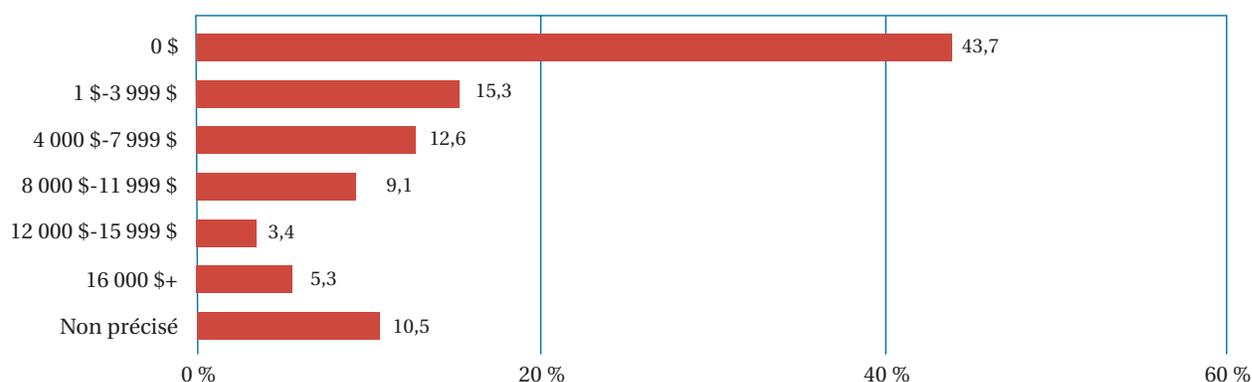


Tableau 4.5 – Somme totale économisée pour les études collégiales selon l'année du sondage*

	Somme économisée (Candidats ayant des économies seulement)		Somme économisée (Tous les candidats)
	2003 (N=1 333)	2004 (N=1 897)	2004
Moyenne	5 599 \$	7 909 \$	4 030 \$
Médiane	4 000 \$	5 000 \$	500 \$
Mode	5 000 \$	5 000 \$	0 \$

* Pour que les données des deux années soient comparables, nous avons exclu des calculs de 2004 tous les montants supérieurs à 50 000 \$ (moins de 1 % de l'échantillon), comme nous l'avons fait dans le rapport de 2003. Nous éliminons ainsi tous les chiffres anormalement élevés qui pourraient avoir un effet de distorsion sur les moyennes.

Parmi les différences démographiques importantes relativement aux économies pour les études collégiales, mentionnons les suivantes :

- Comme nous l'avons signalé précédemment (figure 4.23a), les candidats ayant un **revenu du ménage peu élevé** ont généralement beaucoup moins d'économies pour payer leurs études collégiales; en outre, parmi ceux qui ont effectivement des économies, la somme moyenne économisée est beaucoup plus faible (figure 4.25a).
- La figure 4.25b illustre les économies moyennes de tous les candidats (y compris ceux qui n'avaient pas d'économies) par groupe de revenu et tient compte à la fois de la probabilité de l'existence d'économies et de la somme économisée. Les candidats provenant des groupes dont le revenu du ménage est plus faible sont sûrement très désavantagés pour payer leurs études collégiales.

- Les figures 4.26a et 4.26b illustrent la somme moyenne économisée par groupe d'âge tant chez ceux qui ont épargné que dans tout l'échantillon. Ces données montrent que l'absence d'économies personnelles pour les études collégiales est généralement un problème plus aigu parmi les cohortes de candidats **plus âgés**.
- Les figures 4.27a et 4.27b répartissent les données selon l'activité principale des répondants dans les 12 mois précédant le sondage, ce qui montre que ce sont les **élèves d'école secondaire** qui ont le plus d'économies en moyenne.

Figure 4.25a – Somme totale économisée selon le revenu (candidats ayant des économies seulement)

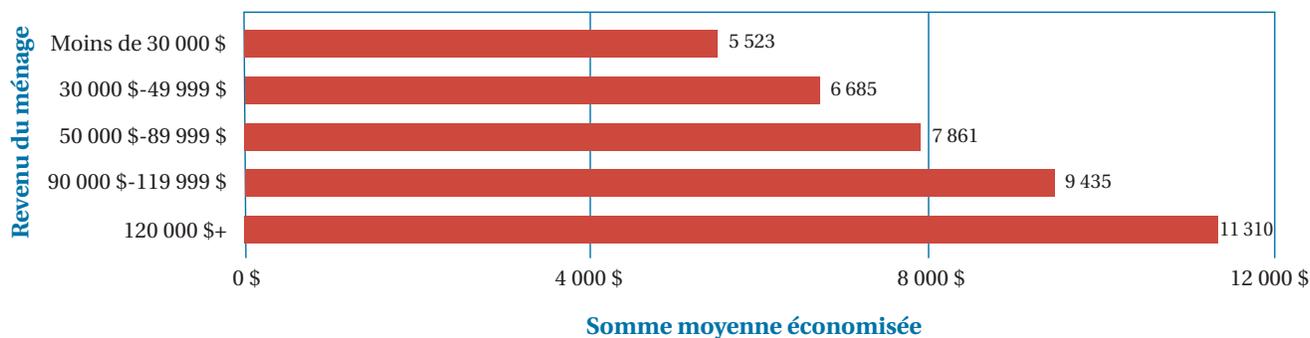


Figure 4.25b – Somme totale économisée selon le revenu (tous les candidats)

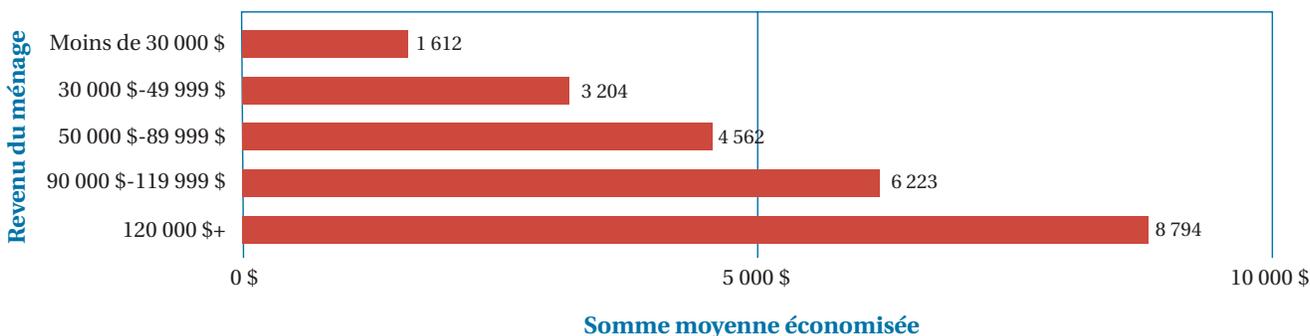


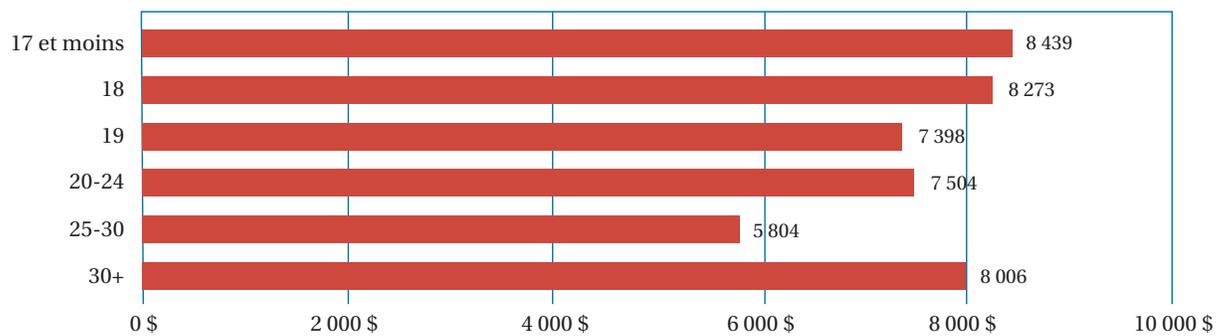
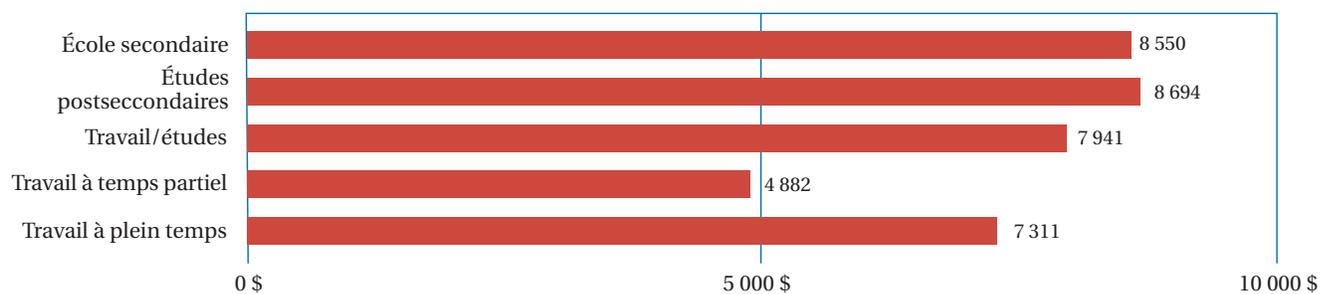
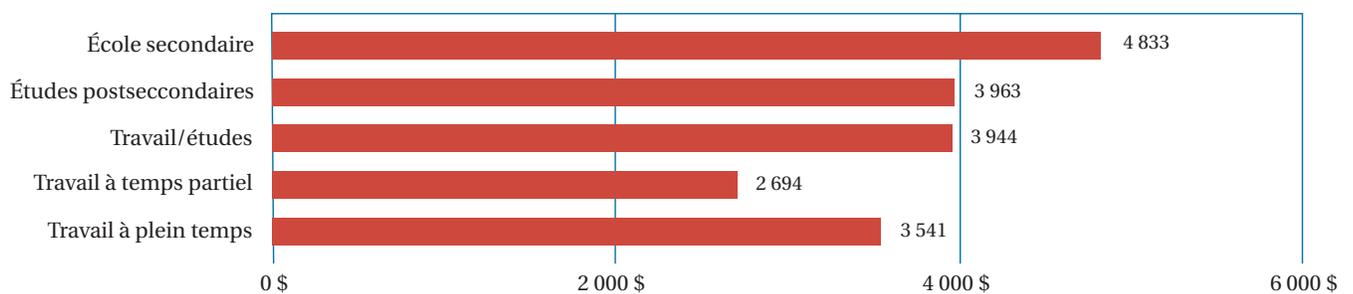
Figure 4.26a – Somme totale économisée selon l'âge (candidats ayant des économies seulement)**Figure 4.26b – Somme totale économisée selon l'âge (tous les candidats)****Figure 4.27a – Somme totale économisée selon l'activité principale dans les 12 mois précédents (candidats ayant des économies seulement)****Figure 4.27b – Somme totale économisée selon l'activité principale dans les 12 mois précédents (tous les candidats)**

Tableau 4.6 – Somme totale économisée pour les études collégiales selon le sexe, la langue et l'appartenance à une minorité visible

	Proportion ayant des économies	Somme moyenne économisée (candidats ayant des économies seulement)	Somme moyenne économisée (tous les candidats)
Femmes	53 %	7 541 \$	3 540 \$
Hommes	62 %	8 424 \$	4 842 \$
Francophones	46 %	7 458 \$	2 928 \$
Anglophones	57 %	7 918 \$	4 059 \$
Minorité visible	41 %	7 533 \$	2 754 \$
Autre que minorité visible	60 %	8 001 \$	4 369 \$

Comme nous pouvons le constater dans le tableau 4.6, parmi ceux qui avaient économisé, il y a des différences importantes par groupe démographique en termes de somme économisée. Plus précisément, les femmes, les candidats francophones et les candidats d'une minorité visible sont moins susceptibles d'avoir des économies pour leurs études collégiales et économisent généralement moins.

Contribution des parents

Comme nous pouvons le voir dans la figure 4.28, 48 % des candidats de l'échantillon avaient l'intention de payer leurs études collégiales sans la contribution de leurs parents. Il s'agit d'un peu moins qu'en 2003 (54 %). La probabilité de la contribution des parents augmente selon le revenu (figure 4.26a). Il s'agit partiellement d'une conséquence du fait que les candidats plus indépendants financièrement de leurs parents vivent souvent dans un ménage ayant un plus faible revenu. Il n'est pas étonnant non plus que la probabilité d'une contribution des parents diminue avec l'âge : environ 60 % des candidats de 18 ans et moins comptent sur la contribution financière de leurs parents, mais la proportion est inférieure dans les cohortes plus âgées, surtout au-delà de 24 ans (figure 4.29b).

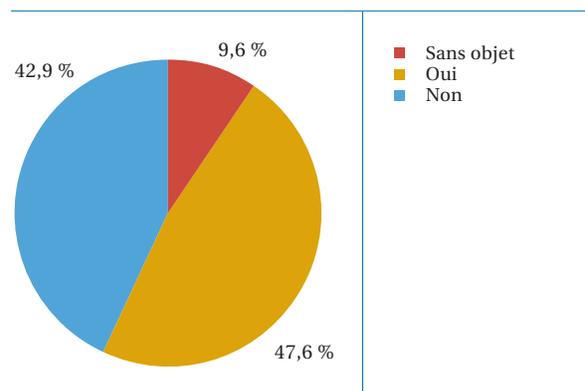
Figure 4.28 – Contribution des parents au paiement des études

Figure 4.29a – Contribution des parents au paiement des études selon le revenu

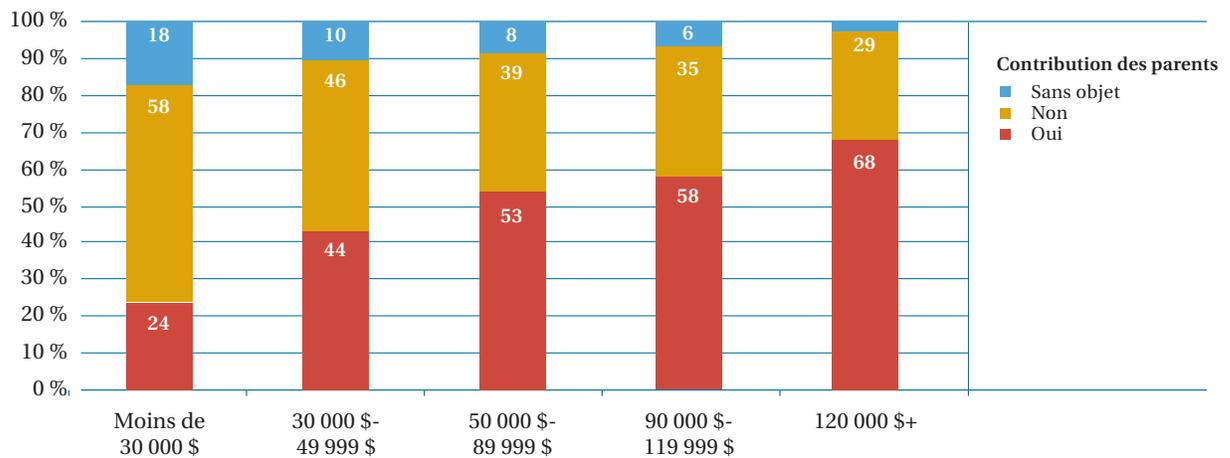
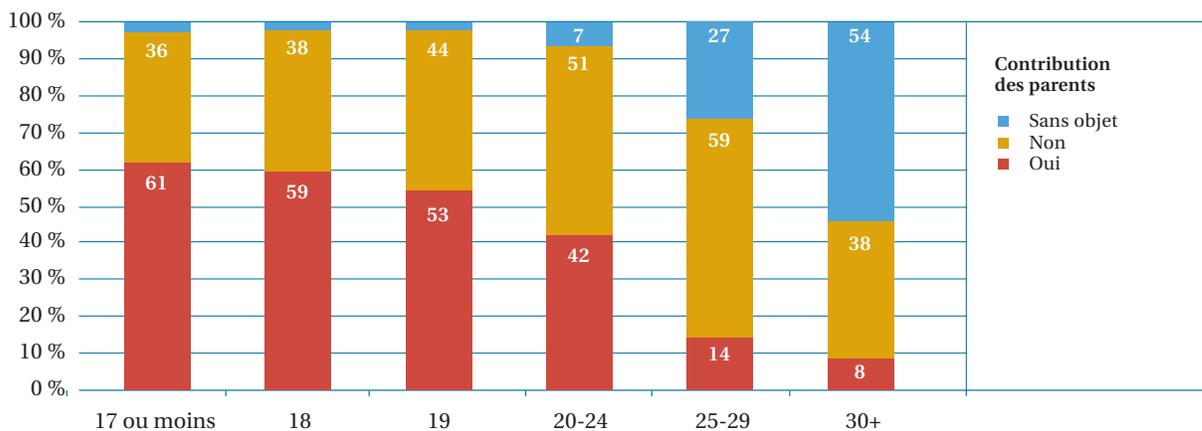


Figure 4.29b – Contribution des parents au paiement des études selon l'âge



Pour analyser davantage la contribution des parents au paiement des études collégiales, nous avons demandé aux répondants qui avaient parlé de cette question avec leurs parents d'indiquer à quel moment ils avaient commencé à en discuter. Dans l'ensemble, près de 40 % ont indiqué qu'ils en avaient parlé à leurs parents avant la 11^e année; un sur quatre a indiqué avoir commencé à le faire en 11^e année.

La figure 4.31a présente les mêmes données ventilées selon le programme d'études des candidats à l'école secondaire. Les candidats qui suivent le nouveau programme de l'Ontario ont généralement commencé à en parler avec leurs parents en 11^e année, tandis que ceux qui ont terminé l'ancien programme d'études plus long avaient généralement commencé à le faire en 12^e année. Comme les diplômés de l'ancien programme sont généralement plus âgés, ils ont dans l'ensemble commencé à en parler après l'école secondaire (figure 4.31b).

Figure 4.30 – Année au cours de laquelle il a été question du paiement des études collégiales avec les parents

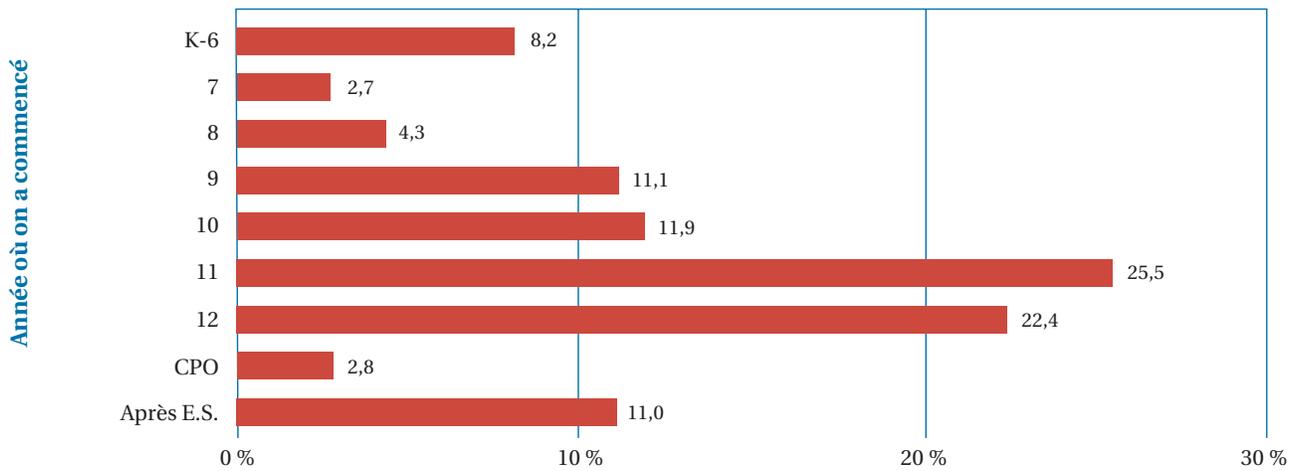


Figure 4.31a – Année au cours de laquelle il a été question du paiement des études collégiales avec les parents, selon le programme d'études secondaires

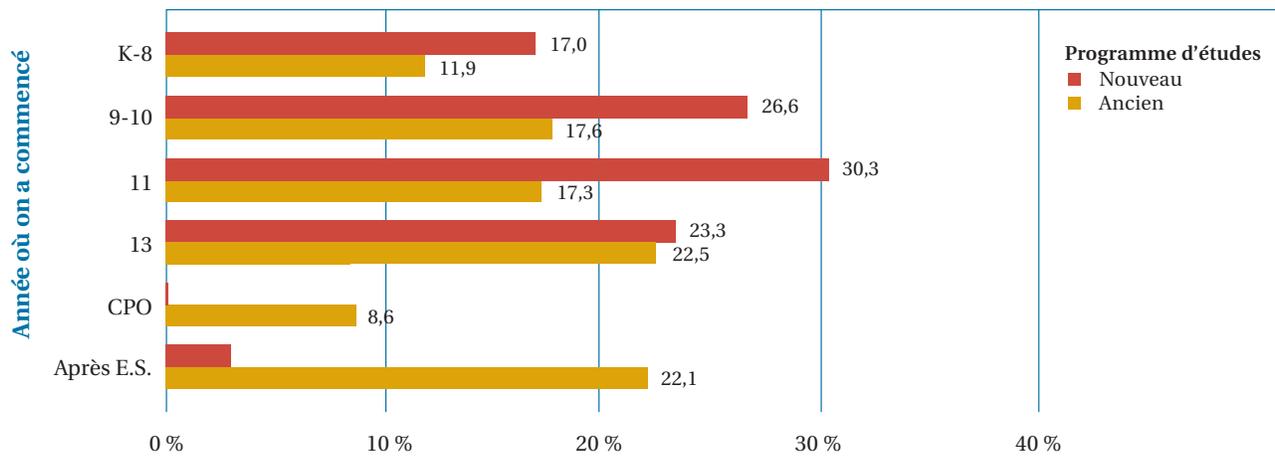
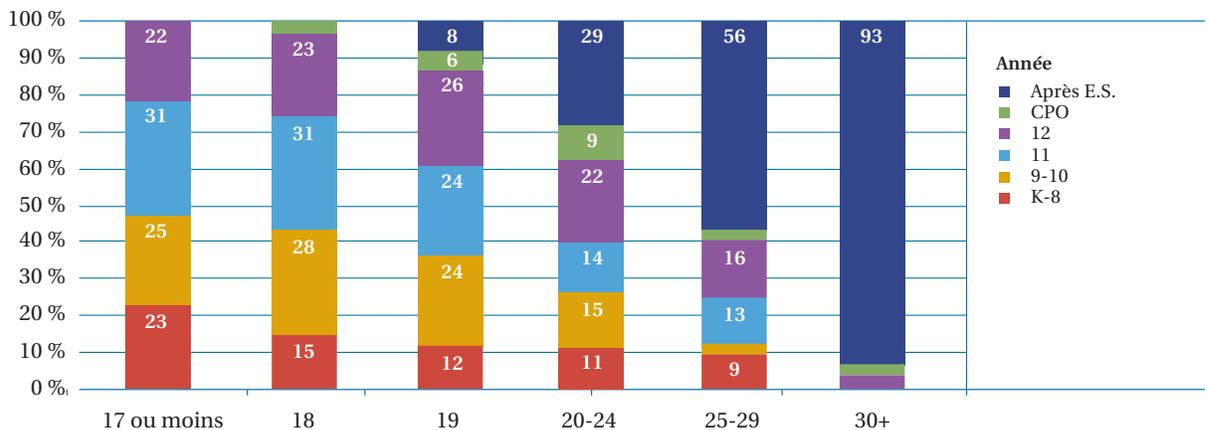


Figure 4.31b – Année au cours de laquelle il a été question du paiement des études collégiales avec les parents, selon l'âge



Outre qu'ils parlent du financement des études collégiales avec leurs enfants, certains parents font bien sûr des économies pour contribuer à ces études. Plus du tiers (36 %) des répondants ont indiqué que leurs parents avaient fait des économies pour leurs études (figure 4.32), avec certaines variantes notables par groupe démographique :

- Environ 50 % des candidats **âgés de 18 ans et moins** ont indiqué que leurs parents avaient économisé pour leurs études collégiales. La proportion chute à moins de 10 % parmi les candidats **âgés de 25 ans et plus** (figure 4.33a).
- Pour ce qui est du revenu du ménage, seulement 14 % des répondants provenant de **ménages à faible revenu** (c.-à-d. moins de 30 000 \$ par année) ont dit que leurs parents avaient économisé pour leurs études collégiales. La proportion augmente avec chaque catégorie de revenu et elle atteint 66 % parmi les répondants qui vivent dans un ménage ayant un **revenu annuel supérieur à 120 000 \$** (figure 4.33b).
- La **langue** n'a pas d'effet sur la probabilité que les parents aient économisé pour les études collégiales des candidats.

Figure 4.32 – Proportion des candidats dont les parents ont économisé pour leurs études

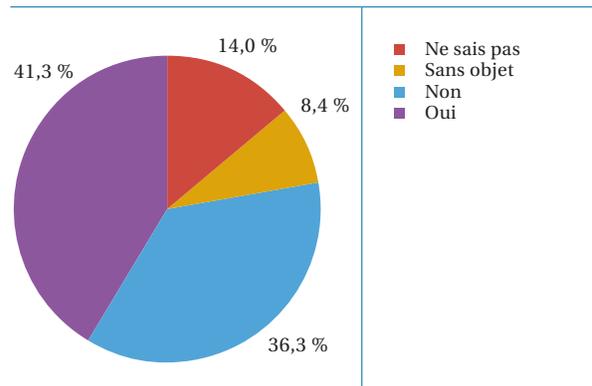


Figure 4.33a – Proportion des candidats dont les parents ont économisé pour leurs études selon l'âge

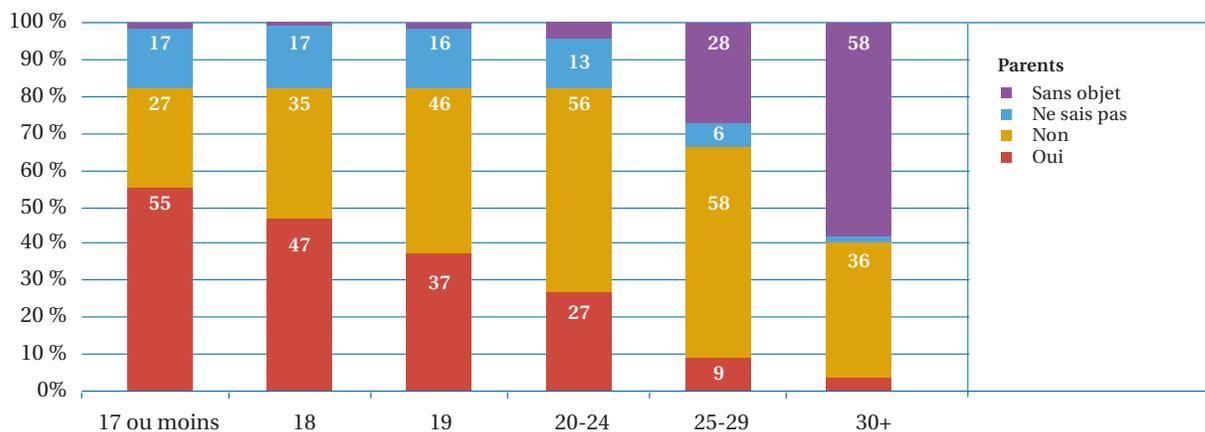
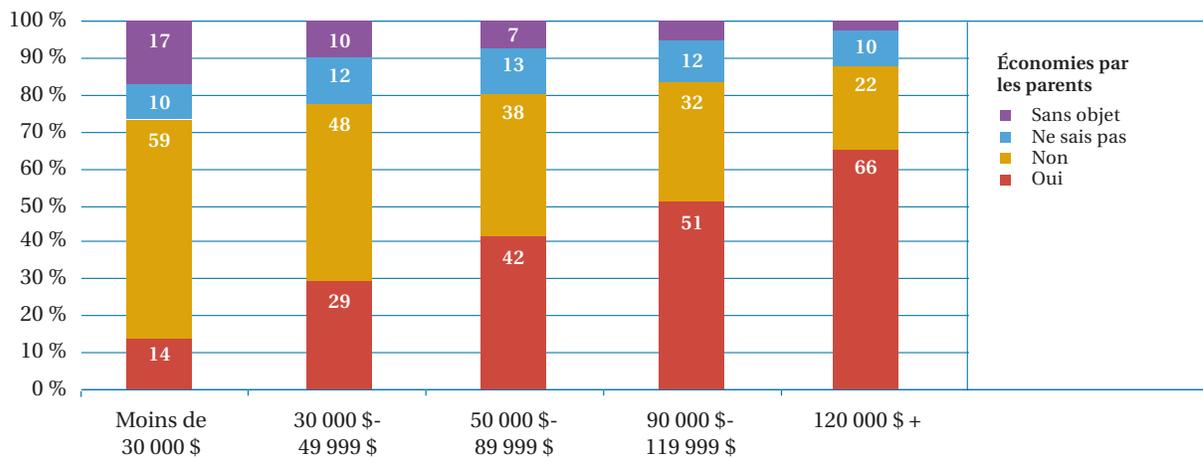
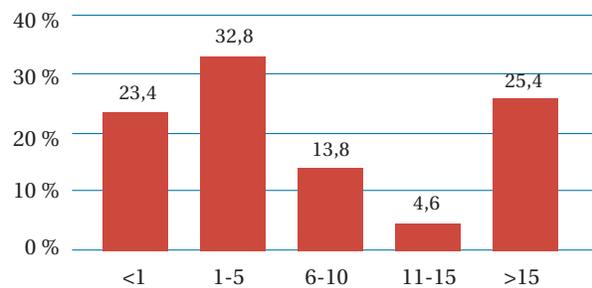
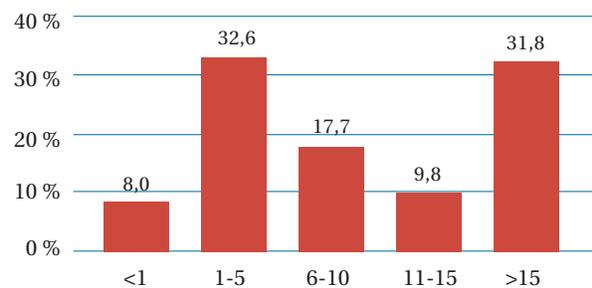


Figure 4.33b – Proportion des candidats dont les parents ont économisé pour leurs études selon le revenu

De façon générale, les parents des candidats faisaient des économies depuis plus d'un an, mais moins de six ans, pour contribuer aux études collégiales de leurs enfants. Toutefois, parmi les candidats qui ont indiqué que leurs parents avaient fait des économies, près du tiers ont indiqué qu'ils le faisaient depuis plus de 15 ans (figure 4.34b). Comparativement à 2003, il y a beaucoup moins de parents qui ont économisé pendant moins d'un an et une augmentation correspondante de la proportion de candidats qui ont indiqué que leurs parents avaient économisé pendant plus de cinq ans.

Dans tout le bassin de candidats en 2004 :

- 3 % ont indiqué que leurs parents économisaient depuis moins d'un an;
- 12 % ont indiqué que leurs parents économisaient depuis un à cinq ans;
- 10 % ont indiqué que leurs parents économisaient depuis six à quinze ans;
- 12 % ont indiqué que leurs parents économisaient depuis plus de quinze ans.

Figure 4.34a – Nombre d'années d'économies par les parents, 2003**Figure 4.34b – Nombre d'années d'économies par les parents, 2004**

Habitudes d'épargne des candidats

Comme on peut le constater à la figure 4.35, 53 % des candidats avaient fait des économies pour leurs études collégiales au moment du sondage, c'est-à-dire à peu près le même nombre qu'en 2003 (51 %). Voici quelques différences démographiques :

- Ce sont les candidats **de 19 ans** qui font généralement le plus d'économies personnelles pour le collège puisque 61 % l'avaient fait. Au-delà de cet âge, la probabilité que les candidats aient fait des économies pour leurs études diminue constamment; seulement un candidat sur trois **de 30 ans et plus** avait fait des économies (figure 4.36a).
- Parmi tous les candidats vivant dans un ménage ayant un **revenu annuel d'au moins 50 000 \$**, environ 60 % avaient fait des économies pour les études collégiales; la proportion était de beaucoup inférieure dans les catégories de revenus moins élevés (figure 4.36b).
- Les candidats d'ascendance **autochtone**, ayant un **handicap**, appartenant à un groupe d'une **minorité visible** ou ayant des **notes moyennes inférieures** ont généralement fait peu d'économies sinon pas du tout pour les études collégiales (voir l'annexe I).

Figure 4.35 – Candidats ayant des économies personnelles pour les études collégiales

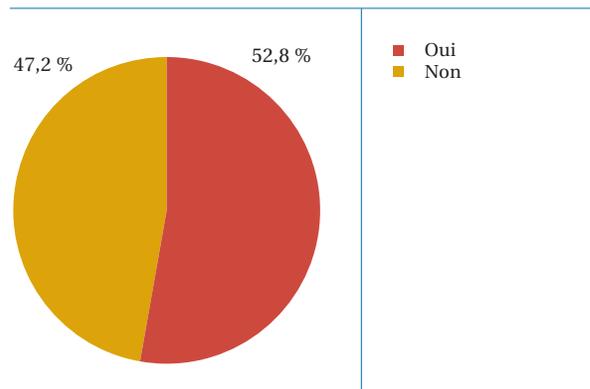


Figure 4.36a – Candidats ayant des économies personnelles pour les études collégiales selon l'âge

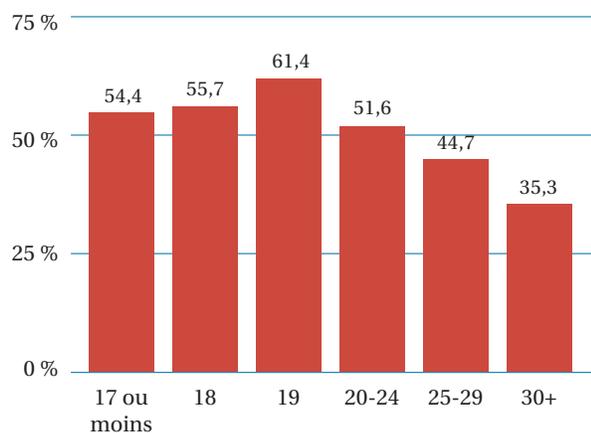
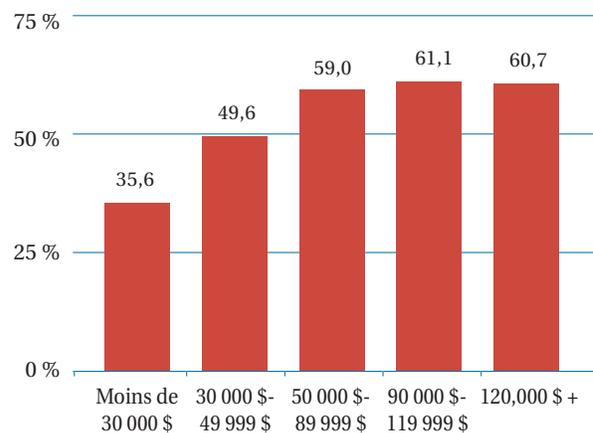


Figure 4.36b – Candidats ayant des économies personnelles pour les études collégiales selon le revenu



Le figure 4.37b montre que, parmi les candidats ayant fait des économies personnelles pour leurs études collégiales, 43 % faisaient des économies depuis moins d'un an au moment où le sondage a été fait, 49 % depuis un à cinq ans et 8 % depuis plus de cinq ans. Dans l'échantillon total :

- 23 % faisaient des économies depuis moins d'un an;
- 26 % faisaient des économies depuis un à cinq ans;
- 4 % faisaient des économies depuis plus de cinq ans.

Plus les candidats sont âgés, plus ils sont susceptibles d'avoir économisé pendant une période de moins d'un an. Cette constatation correspond à celle selon laquelle les candidats plus âgés sont moins susceptibles d'avoir des économies personnelles pour leurs études collégiales.

Figure 4.37a – Nombre d'années pendant lesquelles les candidats ont économisé pour leurs études collégiales, 2003

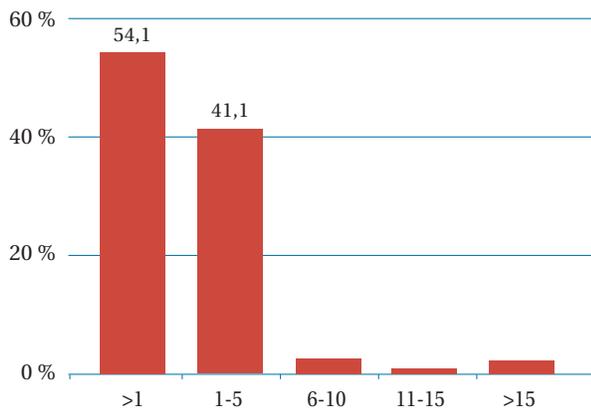


Figure 4.37b – Nombre d'années pendant lesquelles les candidats ont économisé pour leurs études collégiales, 2004

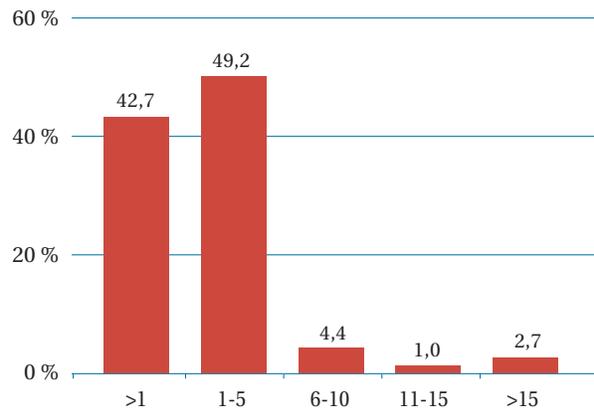
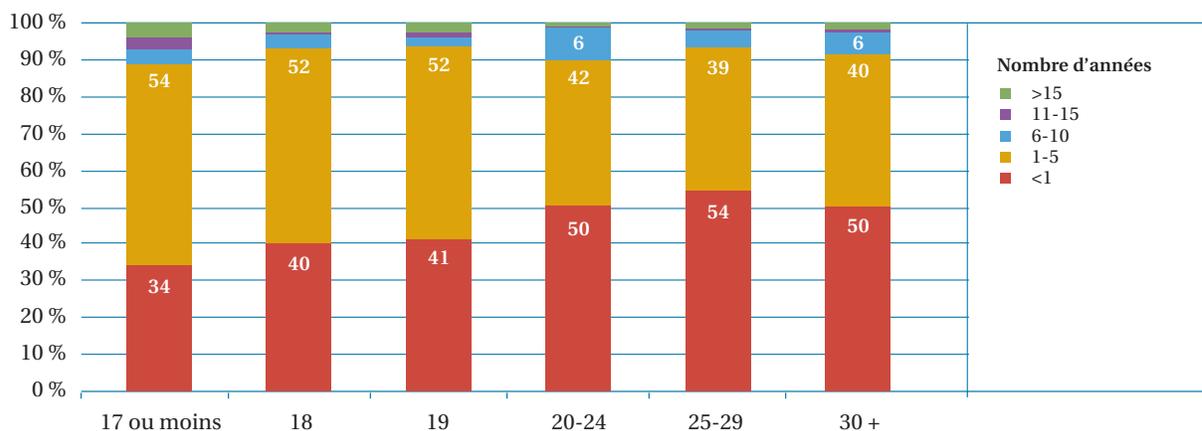


Figure 4.38 – Nombre d'années pendant lesquelles les candidats ont économisé pour les études collégiales selon l'âge



Sources de financement

Nous examinons ici les diverses sources de financement auxquelles les candidats peuvent avoir recours pour payer leurs études collégiales en première année, de même que l'endettement prévu des candidats et leurs préoccupations générales au sujet de leur capacité de payer leurs études collégiales.

Nous avons réparti les sources de financement en deux catégories : 1) les sommes qui n'ont pas à être remboursées; 2) les sommes qui devront être remboursées. Il s'agit dans le premier cas des *sources privées* comme la contribution des parents ou de la famille, les paiements de REEE, les fonds en fiducie, les économies personnelles et le salaire provenant d'un emploi à temps partiel ou d'un emploi d'été, de même que les *prêts et bourses pour étudiants*, comme les divers types de bourses et d'autres subventions des gouvernements. Les sommes qui doivent être remboursées, c.-à-d. les *emprunts*, sont les prêts bancaires, les prêts étudiants des gouvernements et les prêts privés (p. ex., par des membres de la famille).

Si l'on considère toutes les sources possibles de financement, les candidats comptaient sur une somme moyenne de 8 939 \$ pour couvrir tous les frais de leur première année d'études (tableau 4.7). Il s'agit d'une augmentation de 8 % par rapport à la moyenne de 8 273 \$ en 2003. En outre, les valeurs pour la médiane et le mode ont augmenté d'une marge encore plus prononcée.

Plus précisément, 93 % de l'échantillon comptaient sur des fonds provenant de sources privées, pour une somme moyenne de 6 357 \$ (figures 4.39a et 4.39b). Une proportion beaucoup plus faible de candidats (44 %) comptaient sur des emprunts, pour une somme moyenne de 6 024 \$. Seulement 18 % des répondants comptaient sur des prêts et bourses pour étudiants, pour un somme moyenne de 1 947 \$. Comparativement à 2003, la valeur moyenne du revenu escompté provenant d'emprunts et de prêts et bourses a diminué, mais les candidats dans l'ensemble comptaient recevoir plus d'argent provenant de sources privées. La proportion de candidats ayant recours à l'un ou l'autre des trois types principaux de financement est légèrement supérieure à celle de 2003, ce qui indique qu'il est un peu plus courant dans l'échantillon de 2004 de compter sur un ensemble de sources de financement.

Tableau 4.7 – Somme totale escomptée provenant de toutes les sources de financement

	Somme escomptée	
	2003	2004
Moyenne	8 273 \$	8 939 \$
Médiane	6 000 \$	8 000 \$
Mode	4 000 \$	10 000 \$
Minimum	50 \$	100 \$
Maximum	63 000 \$	61 000 \$
Écart-type	6 767 \$	6 304 \$

Figure 4.39a – Types de sources de financement utilisées, 2003

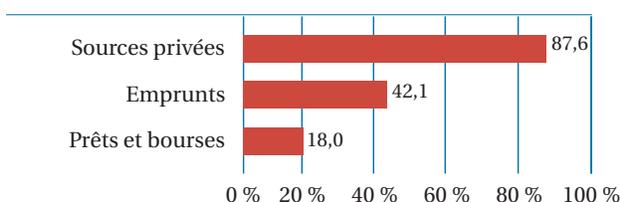


Figure 4.39b – Types de sources de financement utilisées, 2004

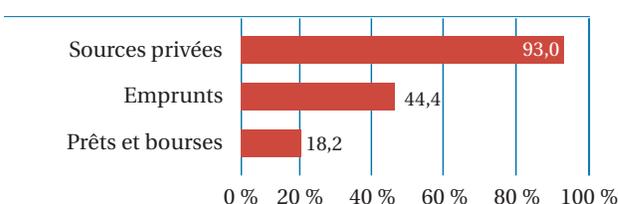


Figure 4.40a – Valeur monétaire moyenne des sources de financement (à l'exclusion des candidats sans financement), 2003

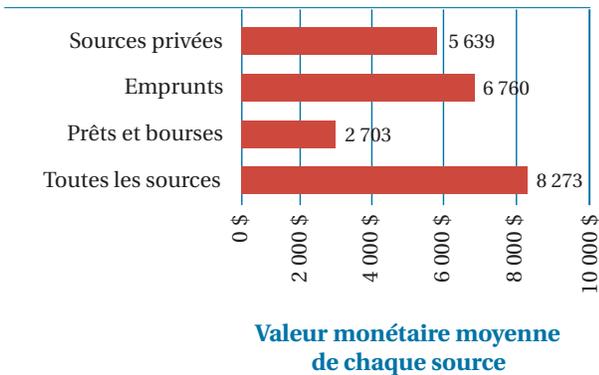
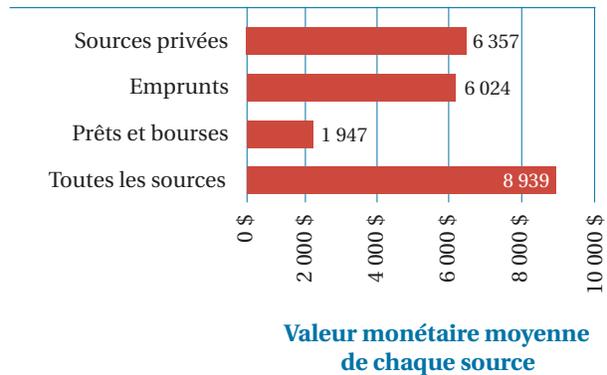


Figure 4.40b – Valeur monétaire moyenne des sources de financement (à l'exclusion des candidats sans financement), 2004



Fonds non empruntés

Nous avons procédé à une analyse plus détaillée des sources de financement autres que les prêts et avons constaté que 58 % des candidats comptaient sur une contribution de leurs parents ou de leur famille pour une valeur moyenne de 3 916 \$ afin de couvrir les frais de leur première année d'études. Près des deux tiers (65 %) comptaient sur les revenus d'un emploi (2 475 \$ en moyenne) à temps partiel ou estival. Une autre moitié (51 %) des candidats ont indiqué qu'ils puiseraient dans leurs économies personnelles amassées avant leurs études; la somme moyenne

qu'ils s'attendaient à dépenser était de 2 627 \$. Relativement peu de candidats comptaient puiser dans un REEE (12 %) ou un fonds en fiducie (5 %). Ceux qui comptaient sur une telle source ont calculé qu'il leur faudrait en moyenne 4 102 \$ et 3 773 \$ respectivement. Depuis 2003, la proportion de ceux qui comptent sur leurs parents ou leur famille et sur un REEE a augmenté. Le montant moyen des fonds provenant d'un REEE a également augmenté de plus de 1 000 \$ (36 %).

Figure 4.41a – Utilisation de sources privées de financement, 2003

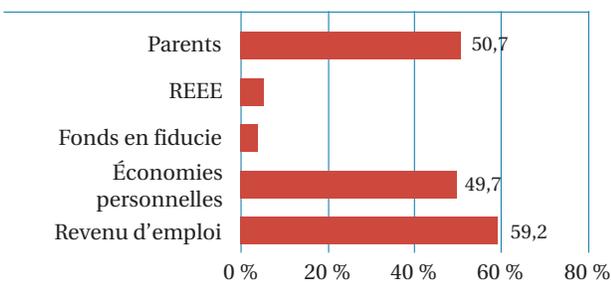


Figure 4.41b – Utilisation de sources privées de financement, 2004

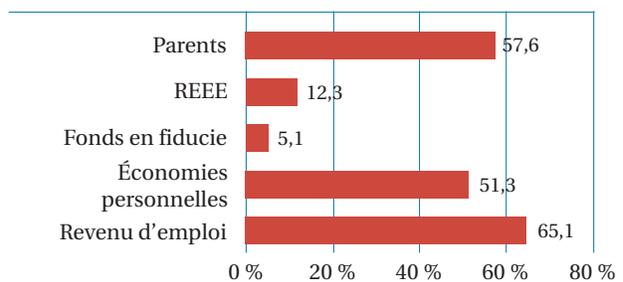


Figure 4.42a – Valeur monétaire moyenne des sources privées de financement (à l'exclusion des candidats sans financement privé), 2003

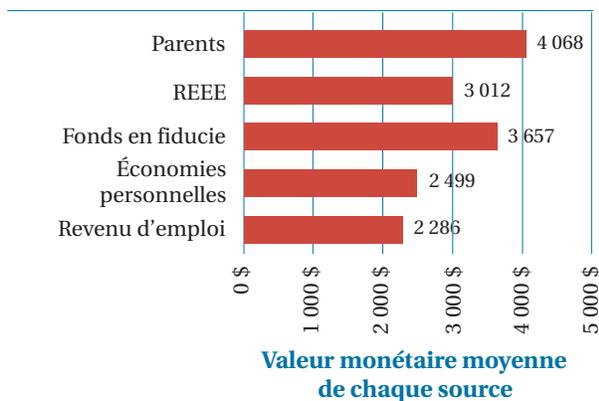
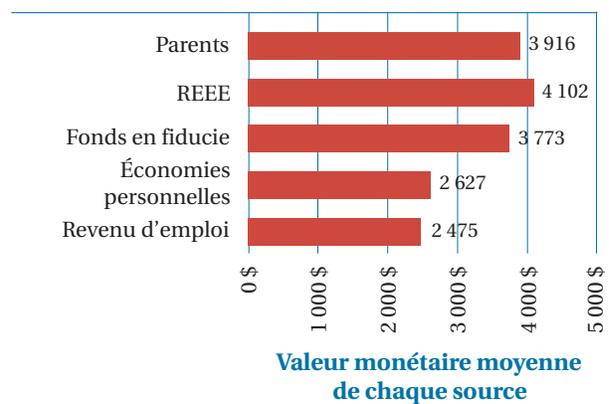


Figure 4.42b – Valeur monétaire moyenne des sources privées de financement (à l'exclusion des candidats sans financement privé), 2004



Pour ce qui est des prêts et bourses pour étudiants, 16 % des répondants comptaient sur des bourses de nature générale pour une valeur moyenne de 1 296 \$. Peu de répondants (2 %) ont indiqué qu'ils pourraient compter sur des bourses autochtones, et ceux qui pouvaient le faire s'attendaient à recevoir 3 307 \$ en moyenne. Quatre pour cent prévoyaient recevoir des subventions

gouvernementales pour une valeur estimative moyenne de 2 789 \$. La proportion des candidats qui s'attendaient à recevoir de telles subventions a augmenté quelque peu depuis 2003; toutefois, la valeur estimative moyenne des bourses autochtones et non autochtones est beaucoup moindre, comme le montre la figure 4.44b.

Figure 4.43a – Utilisation de prêts et bourses pour étudiants, 2003

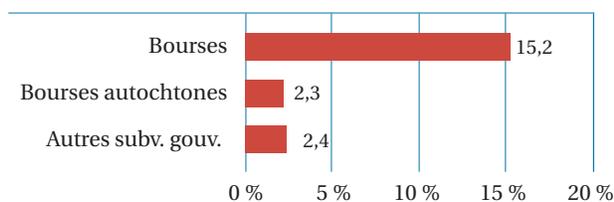


Figure 4.43b – Utilisation de prêts et bourses pour étudiants, 2004

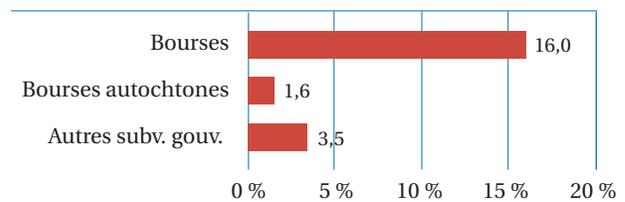


Figure 4.44a – Valeur monétaire moyenne des prêts et bourses pour étudiants (à l'exclusion des candidats sans prêts et bourses), 2003

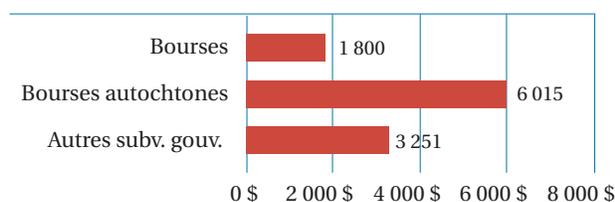
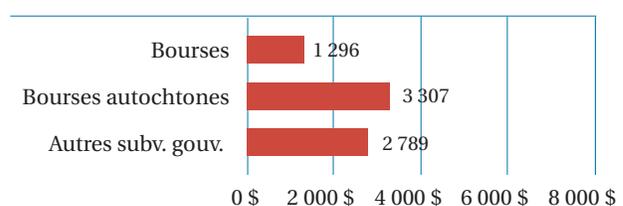


Figure 4.44b – Valeur monétaire moyenne des prêts et bourses pour étudiants (à l'exclusion des candidats sans prêts et bourses), 2004



Endettement prévu

Si l'on examine la somme que les candidats s'attendent à recevoir sous forme de prêts, on constate à quel point ils prévoient s'endetter. Comme nous l'avons indiqué précédemment, 44 % des répondants de l'échantillon de 2004 prévoient s'endetter quelque peu pendant la première année de leurs études collégiales. Plus précisément, 31 % des candidats comptaient sur des prêts étudiants consentis par les gouvernements pour une valeur de 5 791 \$ en moyenne. Quatorze pour cent comptaient sur un

emprunt bancaire pour un montant moyen de 3 234 \$ et 6 % comptaient sur un emprunt privé auprès d'un membre de la famille pour un montant moyen de 3 463 \$. Depuis 2003, le nombre de candidats qui comptent payer leur première année d'études à l'aide d'un emprunt bancaire a augmenté; toutefois, la valeur moyenne à la fois des prêts bancaires et des prêts étudiants est d'environ 13 % inférieure à celle de l'enquête précédente (figures 4.46a et 4.46b).

Figure 4.45a – Utilisation de prêts, 2003

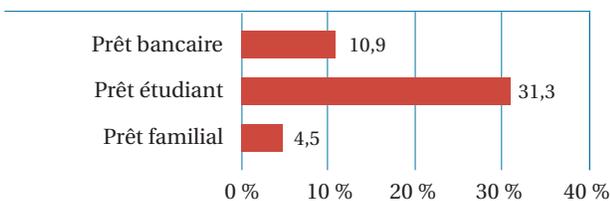


Figure 4.45b – Utilisation de prêts, 2004

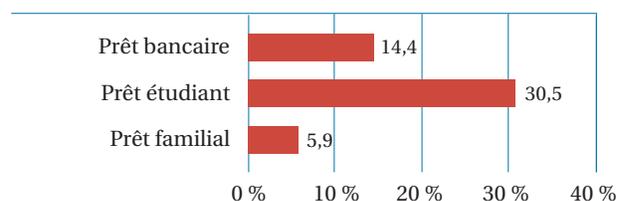


Figure 4.46a – Valeur moyenne des prêts (à l'exclusion des candidats sans prêts), 2003

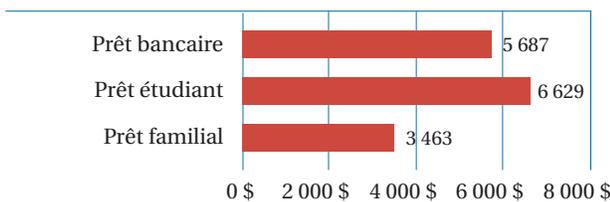
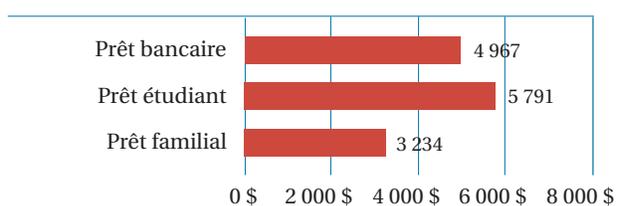
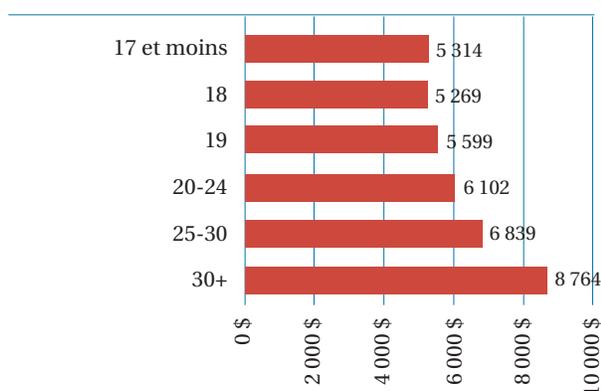


Figure 4.46b – Valeur moyenne des prêts (à l'exclusion des candidats sans prêts), 2004



Le tableau 4.8 résume l'endettement prévu par les candidats en raison de tous leurs emprunts. L'endettement moyen total prévu dans la première année d'études est de 6 024 \$, soit 10 % de moins que l'année précédente. L'endettement prévu augmente avec l'âge et atteint une moyenne de près de 9 000 \$ pour les candidats de 30 ans et plus (figure 4.47a). L'analyse selon le revenu du ménage indique que l'endettement prévu pour la première année d'études collégiales commence à augmenter beaucoup lorsque le revenu du ménage est inférieur à 50 000 \$ par année. Comme les candidats ayant un revenu du ménage inférieur sont généralement plus âgés, on peut ainsi expliquer la relation entre l'âge et l'endettement (figure 4.47b).

Figure 4.47a – Endettement prévu selon l'âge



Les figures 4.48, 4.49 et 4.50 servent à analyser plus en profondeur l'endettement auquel les candidats s'attendent selon chaque source de prêts. Parmi ceux qui comptaient sur les prêts étudiants des gouvernements, 25 % s'attendaient à être endettés pour moins de 3 000 \$, 54 % de 3 000 \$ à 8 999 \$, et 21 % pour plus de 9 000 \$. Parmi ceux qui comptaient sur des prêts bancaires, 34 % s'attendaient à être endettés pour moins de 3 000 \$, 51 % pour 3 000 \$ à 8 999 \$, et 15 % pour plus de 9 000 \$. La somme que les candidats comptaient obtenir de prêts familiaux privés est de beaucoup inférieure : 63 % s'attendaient à emprunter ainsi moins de 3 000 \$.

Tableau 4.8 – Endettement prévu après la première année d'études collégiales

	Montant	
	2003 (N=792)	2004 (N=1 613)
Moyenne	6 760 \$	6 024 \$
Médiane	5 000 \$	5 000 \$
Mode	-	5 000 \$
Minimum	150 \$	200 \$
Maximum	44 000 \$	40 000 \$
Écart-Type	4 989 \$	4 750 \$

Figure 4.47b – Endettement prévu selon le revenu

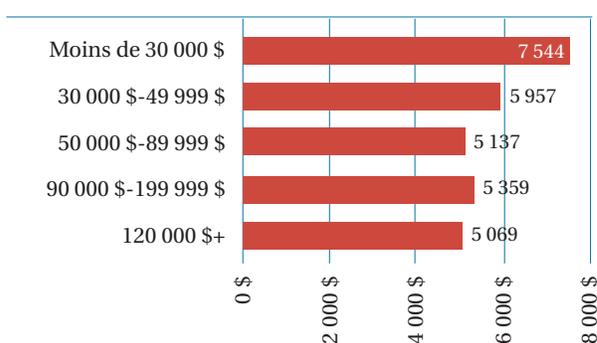


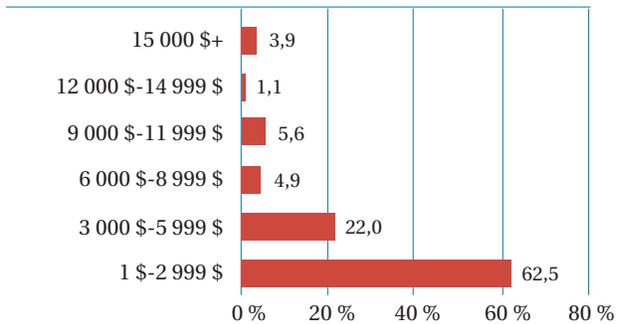
Figure 4.48 – Endettement prévu en raison des prêts étudiants après la première année d'études collégiales (à l'exclusion des candidats qui ne comptent pas sur des prêts étudiants)



Figure 4.49 – Endettement prévu en raison des prêts bancaires après la première année d'études collégiales (à l'exclusion des candidats qui ne comptent pas sur des prêts bancaires)

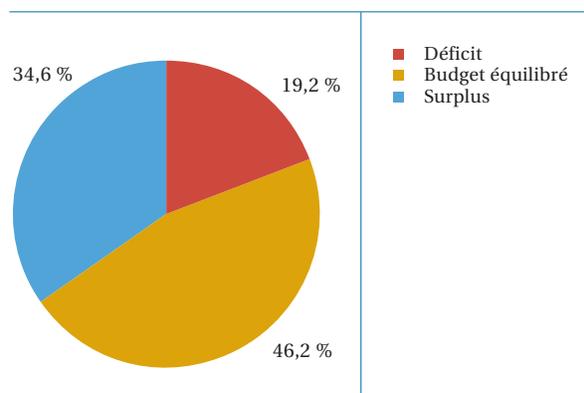


Figure 4.50 – Endettement prévu en raison des prêts familiaux après la première année d'études collégiales (à l'exclusion des candidats qui ne comptent pas sur des prêts familiaux)



Une autre façon d'envisager la situation financière des candidats consiste à comparer le coût estimatif total de la première année d'études avec le montant total de revenu provenant de toutes les sources de financement (y compris les prêts) pour la première année. On peut ainsi savoir si les candidats s'attendent à présenter un surplus, à subir un déficit ou à équilibrer leur budget (figure 4.51). Près d'un cinquième des répondants s'attendaient à dépenser plus que toutes leurs ressources mises ensemble. Pour ces personnes, le déficit estimatif moyen s'élève à 3 920 \$, ce qui représente une amélioration sur l'an dernier puisque le tiers des répondants prévoyaient un déficit moyen de 4 473 \$.

Figure 4.51 – Situation financière attendue après la première année d'études collégiales



Nous avons demandé aux répondants de dire combien d'années à leur avis il leur faudrait pour rembourser les dettes contractées pour terminer leur programme d'études, et non seulement la première année. La figure 4.52 indique qu'il y a beaucoup d'incertitude puisque 25 % des répondants ont dit qu'ils ne le savaient pas. Dans l'ensemble, 26 % des répondants ne s'attendent à aucune dette, 24 % pensent qu'il leur faudra d'un à trois ans pour rembourser leurs dettes et 18 % pensent qu'il leur faudra de quatre à sept ans. Ces résultats sont très semblables à ceux du sondage de l'an dernier; mais une proportion légèrement supérieure (7 % comparativement à 4 % en 2003) pensent qu'il leur faudra plus de sept ans pour rembourser leurs dettes.

Figure 4.52 – Nombre d'années nécessaire pour rembourser les dettes contractées pour obtenir un premier grade collégial

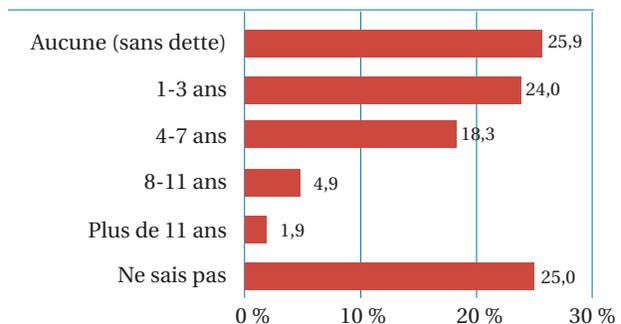
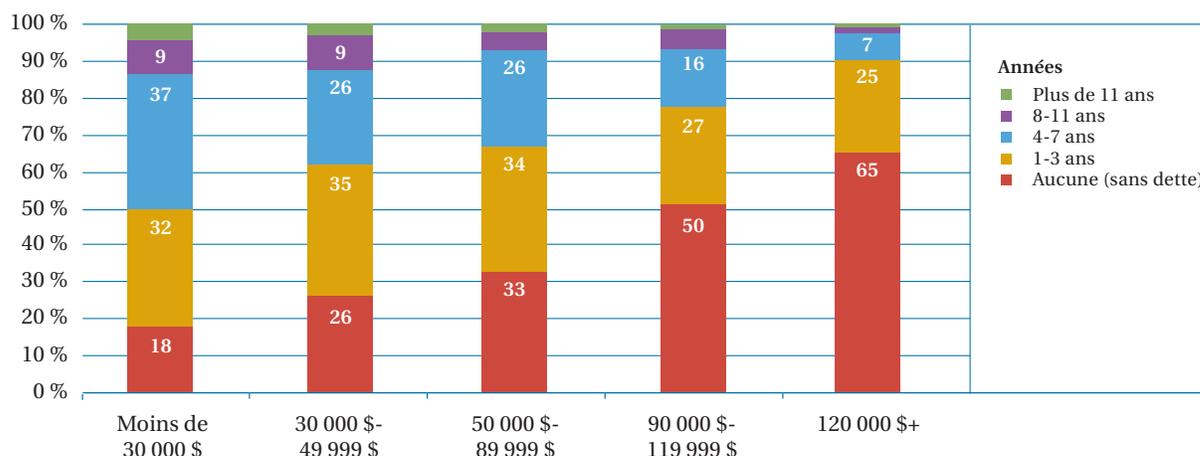


Figure 4.53 – Nombre d'années nécessaire pour rembourser les dettes contractées pour obtenir un premier grade collégial selon le revenu



Bien sûr, il y a des différences marquées selon le revenu du ménage (figure 4.53) :

- À l'exclusion des candidats qui sont incertains, 65 % des répondants qui vivent dans un ménage dont le revenu est supérieur à 120 000 \$ par année ne s'attendent à aucune dette à la fin de leurs études (par rapport à 76 % en 2003).
- Par ailleurs, seulement 18 % des candidats vivant dans un ménage dont le revenu annuel est de moins de 30 000 \$ s'attendent à terminer leurs études sans dette.

Préoccupation au sujet de la capacité de payer les études collégiales

Étant donné l'endettement prévu, beaucoup d'étudiants ont bien sûr des appréhensions au sujet du financement. Nous avons demandé aux candidats d'évaluer leur préoccupation sur une échelle de quatre points, de 1 (« pas du tout ») à 4 (« beaucoup »). Comme dans le sondage de 2003, les figures 4.54 et 4.55 montrent que 49 % des candidats échantillonnés appréhendent beaucoup de ne pas avoir assez d'argent pour faire leurs études (évaluation moyenne = 3,06), 47 % s'inquiètent beaucoup de leur endettement à la fin de leurs études (3,01) et 42 % s'inquiètent beaucoup de leur capacité de rembourser leurs dettes dans un délai raisonnable (2,86).

Figure 4.54 – Préoccupation principale au sujet du financement

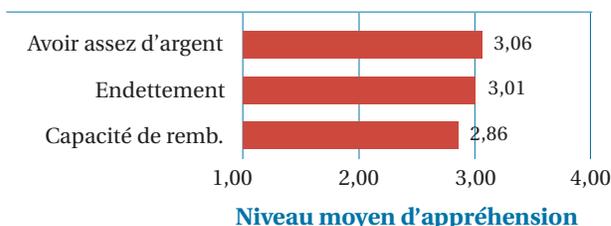
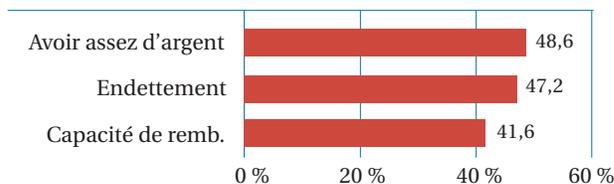


Figure 4.55 – Proportion de ceux qui ont beaucoup d'inquiétude au sujet du financement



Voici quelques différences démographiques à signaler :

- Le niveau moyen de préoccupation au sujet du financement ne varie pas autant selon l'âge que selon le revenu.
- Pour ce qui est de l'âge, ce sont les candidats **à la fin de la vingtaine** qui ont manifesté le plus d'inquiétude au sujet des trois points relatifs au financement (figure 4.56a).
- Bien sûr, les candidats qui ont un **revenu du ménage inférieur** sont généralement beaucoup plus inquiets, mais la plupart des candidats ont au moins « un peu » d'inquiétude si leur ménage gagne moins de 120 000 \$ par année (figure 4.56b).

Figure 4.56a – Niveau d'inquiétude au sujet du financement selon l'âge

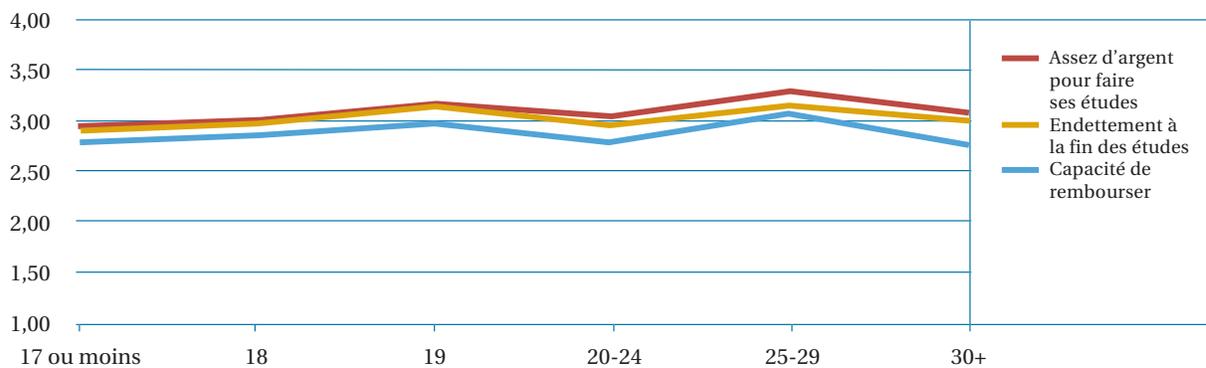
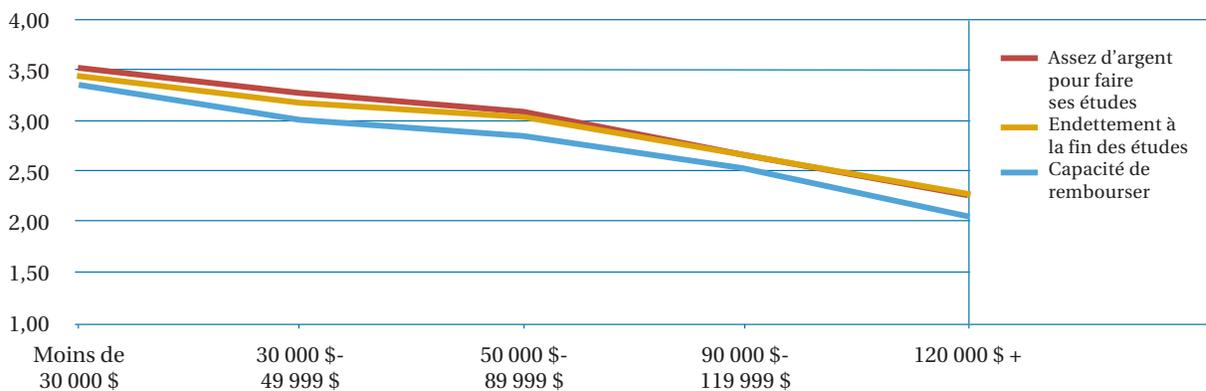


Figure 4.56b – Niveau d'inquiétude au sujet du financement selon le revenu



Financement des études collégiales - Résumé

Connaissance des programmes d'aide financière

Comment les candidats se renseignent-ils au sujet du coût des études ? La source d'information mentionnée le plus fréquemment au sujet du coût et du financement est les *sites Internet des collèges* (79 % de l'échantillon), ensuite les *conversations avec les parents* (66 %), les *conversations avec les amis* (61 %), les *conseillers d'orientation à l'école secondaire* (57 %), le *site Internet du RAFEO* (41 %), les *publications des collèges* (40 %) et les *livres ou les revues* (36 %). Les répondants qui ont utilisé ces sources d'information ont généralement trouvé qu'elles sont « un peu » ou « très » utiles pour comprendre les questions relatives aux coûts des études. Près de la moitié des candidats ont trouvé que les sites Internet des collèges, les agents de liaison des collèges, les conversations avec les parents et le site Internet du RAFEO sont « très » utiles.

Étant donné l'utilisation plutôt limitée de certaines sources d'information sur l'aide financière, sans compter un certain degré d'insatisfaction qui se manifeste par l'opinion fréquente que les diverses sources sont « un peu » utiles seulement, il n'est pas étonnant que les candidats jugent que leur propre connaissance des programmes d'aide financière soit plutôt faible. La connaissance moyenne se trouve dans la fourchette « très peu » pour les huit programmes d'aide financière mentionnés. Seulement 11 % des candidats aux études collégiales connaissent « très bien » les *bourses des collèges*, 9 % les *programmes de prêts provinciaux* et 8 % les *programmes de prêts fédéraux*. Il y a peu de différences selon le revenu du ménage dans la connaissance moyenne des programmes d'aide financière, bien que les candidats dont le ménage gagne moins de 30 000 \$ par année connaissent généralement mieux les programmes de prêts fédéraux et provinciaux.

Bien que la connaissance des programmes d'aide financière soit faible parmi les candidats aux études collégiales en général, beaucoup veulent avoir plus d'information sur les diverses sources de financement. Plus de la moitié des candidats des collèges disent qu'ils aimeraient « beaucoup » avoir plus de renseignements sur le *coût des études*, les *sources d'aide financière pour les études* et les *demandes de bourses*. Près de la moitié de tous les candidats aimeraient avoir plus de renseignements sur les *programmes de prêts étudiants*, *l'établissement d'un budget pour les études collégiales* et les *modalités de remboursement des prêts*. En outre, plus de la moitié de l'échantillon souhaiterait recevoir ces renseignements par la poste et près de la moitié, soit par courriel soit par un site Internet interactif. La communication par voie informatique a pris beaucoup d'ampleur depuis l'an dernier (une augmentation d'environ 14 %) et il faudrait en faire un suivi étroit dans les prochains sondages.

Coûts estimatifs

Si la connaissance des programmes d'aide financière est dans l'ensemble relativement faible, beaucoup de candidats ont une bonne idée de ce qu'il leur en coûtera pour leur première année d'études collégiales. Selon le SACO, le coût total d'une année d'études collégiales – qui comprend les droits de scolarité, les frais afférents, les manuels, les fournitures et les frais de subsistance – s'élève à 11 635 \$. En comparaison, les candidats qui entendent subvenir à leurs propres besoins pensent qu'il leur en coûtera en moyenne 10 312 \$, soit une sous-estimation moyenne d'environ 10 %.

Il est important de signaler que 48 % de tous les candidats ont l'intention de rester chez leurs parents pendant leurs études collégiales et que, pour 25 % d'entre eux (12 % de tout l'échantillon), cette décision est involontaire, c'est-à-dire qu'ils devront vivre chez leurs parents parce qu'ils ne pourraient se permettre d'aller au collège autrement. Le choix d'un collège pour ces candidats est donc limité aux établissements situés à proximité de leur domicile par le transport en commun.

Économies pour les études collégiales

Seulement 56 % des candidats avaient fait des économies pour leurs études collégiales au moment du sondage. Parmi ceux qui l'avaient fait, un sur trois avait moins de 4 000 \$ d'économies, plus du quart en avaient pour 4 000 \$ à 7 999 \$, et près de 40 % ont indiqué qu'ils avaient économisé plus de 8 000 \$.

Près de la moitié (48 %) des répondants avaient l'intention de payer leurs études collégiales avec l'aide de leurs parents. Dans l'ensemble, près de 40 % ont indiqué qu'ils avaient commencé à en parler avec leurs parents avant la 11^e année, tandis qu'un sur quatre l'avait fait en 11^e année. Les réponses varient selon le programme d'études secondaires que le candidat a suivi : les étudiants du nouveau programme d'études de l'Ontario commencent généralement dès la 11^e année à parler avec leurs parents de leurs études collégiales, tandis que les étudiants de l'ancien programme d'études plus long n'ont commencé à le faire qu'en 12^e année. Comme les étudiants de l'ancien programme d'études sont ordinairement plus âgés, il est plus probable qu'ils aient commencé à en parler avec leurs parents après les études secondaires.

Plus du tiers des répondants (36 %) ont indiqué que leurs parents avaient fait des économies pour leurs études. Beaucoup (42 %) de ces parents épargnaient depuis longtemps (c.-à-d. depuis plus de 10 ans). Il faut signaler également que 53 % de tous les candidats aux études collégiales avaient fait des économies personnelles pour payer leurs études; 49 % d'entre eux épargnaient depuis un à cinq ans et 8 %, depuis plus de cinq ans.

Sources de financement

Compte tenu de toutes les sources possibles de financement, les candidats pensent pouvoir compter sur une moyenne de 8 939 \$ pour payer leurs études en première année. Cette somme a augmenté par rapport à 8 273 \$ en 2003, soit un écart de 8 %.

Pour ce qui est des diverses sources de financement disponibles, 93 % des candidats échantillonnés comptaient sur des fonds non empruntés provenant de sources privées, et la somme moyenne sur laquelle ils comptaient était de 6 357 \$. Une proportion beaucoup plus faible de candidats (44 %) comptaient sur des fonds empruntés et sur les prêts et bourses pour étudiants* (18 %). Comparativement à 2003, la valeur estimative moyenne des bourses pour étudiants a diminué; toutefois, les sources privées sont devenues plus importantes. La proportion de candidats ayant recours à l'une ou l'autre des sources principales de financement est légèrement supérieure à 2003, ce qui indique qu'il arrive un peu plus souvent que les candidats de 2004 comptent sur de l'argent provenant de diverses sources de financement.

Capacité de payer des études collégiales

L'endettement moyen général pour la première année d'études collégiales devrait se situer à environ 6 024 \$, soit 10 % de moins que l'année précédente. L'analyse selon le revenu révèle que l'endettement prévu pour la première année d'études collégiales augmente considérablement une fois que le revenu annuel du ménage se situe en deçà de 50 000 \$. Près de la moitié (46 %) de tous les candidats avaient prévu tout juste assez de ressources (y compris ceux qui ont reçu des prêts) pour payer leur première année d'études collégiales, 35 % s'attendaient à avoir un excédent et 19 % croyaient qu'ils auraient un déficit à la fin de l'année. Seulement 26 % des candidats s'attendaient à ne pas s'endetter pendant leurs études; 24 % croyaient qu'il leur faudrait d'un à trois ans pour rembourser leurs dettes, 25 % pensaient qu'il leur faudrait quatre ans ou plus, et les 25 % restants ne le savaient pas.

Dans l'ensemble, on s'inquiète beaucoup en Ontario de la capacité de se payer des études collégiales, tout comme en 2003. En 2004, 49 % des candidats redoutent « beaucoup » de ne pas avoir assez d'argent pour terminer leurs études, 47 % s'inquiètent « beaucoup » de leur endettement à la fin de leurs études et 42 % s'inquiètent « beaucoup » de leur capacité de rembourser leurs dettes dans un délai raisonnable.

* Y compris tous les types de bourses et les autres subventions des gouvernements.

Annexe A - Questionnaire



Les bourses
du millénaire

Sondage auprès des candidat(e)s des collèges 2004™

Chère candidat, chère candidate,
Vous entamez ce qui deviendra peut-être l'un des chapitres les plus excitants de votre vie. Vous êtes l'une des 17 000 personnes dont le nom a été sélectionné parmi une liste de plus de 120 000 candidats des collèges afin de participer à ce sondage. Vos réponses aideront les collèges ontariens à mieux comprendre les candidats des collèges.

Afin d'exprimer notre gratitude à ceux et à celles qui participeront à ce sondage, les noms des participants qui auront répondu seront inclus dans un tirage pour l'un des SIX prix de participation. Deux gagnant(e)s recevront un ordinateur portable Dell Inspiron; (2.4 Ghz, 512 MB, 40 GB et lecteur CDRW-DVD); quatre gagnant(e)s recevront un ordinateur de poche couleur PALMTM Zire™ avec étui.

L'Association des collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario appuie ce sondage administré par le Groupe de recherche Acumen pour le compte de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire. Tous les collèges ontariens recevront une copie des résultats. Les sondages sont distribués par le Service d'admission des collèges de l'Ontario afin d'assurer l'anonymat des candidats.

La participation à ce sondage n'est pas obligatoire. Vos réponses n'influenceront pas les décisions d'admission. Pour être éligible au tirage pour l'un des six prix, veuillez inscrire votre numéro de demande d'admission SACO. Ce numéro servira à identifier les gagnant(e)s et ne servira pas à autre chose.

Veuillez inscrire votre numéro de demande d'admission SACO ici : 04

Nous vous invitons également à participer à d'autres sondages. Dans la plupart des cas, vous aurez la chance de gagner des prix de participation. Vous pouvez refuser de participer en tout temps. Si cela vous intéresse, veuillez cocher et signer la section suivante.

Oui, vous pouvez utiliser mon numéro de demande d'admission pour trouver mon nom, adresse, et numéro de téléphone contenus dans la base de données de SACO.

SIGNATURE _____

Veuillez compléter votre questionnaire puis renvoyez-le dans l'enveloppe pré-affranchie avant le 2 avril 2004.

Instructions : veuillez répondre à toutes les questions. Inscrivez vos réponses dans les espaces réservés. Vos réponses sont strictement confidentielles.

CORRECT CORRECT INCORRECT INCORRECT

Renseignements généraux

1) Êtes-vous? Une femme Un homme

2) Quel âge avez-vous? 17 ou moins 18 19 20-24 25-29 30+

3) Où habitez-vous présentement?
 Région rurale Ville ou village de moins de 10 000 habitants Ville de 10 000 à 49 999 habitants Ville de 50 000 à 99 999 habitants Ville de 100 000 à 500 000 habitants Ville de 500 000 habitants ou plus

4) Quels sont les quatre premiers caractères de votre code postal?

5) Quel est votre état matrimonial légal? Célibataire Marié Union libre

6a) Avez-vous des enfants à charge? Non Un Deux Trois ou plus

6b) Avez-vous des adultes à charge (c'est-à-dire un adulte qui exige un soutien financier ou autre appui et qui reste avec vous)? Non Oui

7a) Quel type de cours est-ce que vous avez surtout pris lors de votre onzième et douzième années? (Ne choisissez qu'UN seul type)

Programme avancé Programme général Programme de base

Université (U) - Nouv. curr. de l'Ont. Collège (C) - Nouv. curr. de l'Ont. Cours en milieu de travail

Université et Collège (U/C) - Nouv. curr. de l'Ont. N'a pas été à l'école secondaire en Ont.

7b) Quelle était votre moyenne générale lors votre dernière année d'école secondaire?

Moins de 60% 60-64% 65-69% 70-74% 75-79% 80-84% 85-89% 90% ou plus

8) À quel âge avez-vous décidé que vous vouliez aller au collège?
 9 ans ou moins 10-14 ans 15-19 ans 20-24 ans 25 ans ou plus

9) Quel est le plus haut niveau d'éducation que vous avez atteint jusqu'à présent?
 Moins que la douzième année Études collégiales (ou CÉGEP) partielles
 Diplôme de la douzième année Études universitaires partielles
 Diplôme partiel de treizième année Diplôme d'études collégiales
 Diplôme de la treizième année Diplôme universitaire (B.A. B.Sc., etc.)

10) Quelle était votre occupation lors des 12 mois précédant votre demande d'admission au collège?
 École secondaire à temps plein Travail à temps plein (plus de 29 h./sem.)
 Collège à temps plein Travail à temps partiel (moins de 30 h./sem.)
 Université à temps plein Travail et étude à temps partiel
 Chef de famille à temps plein Sans emploi et cherchant du travail

11) Pourquoi voulez-vous poursuivre des études collégiales maintenant? (Cochez la raison la plus importante)
 Pour améliorer vos compétences et faire progresser votre carrière Pour vous préparer à aller à l'université
 Vous avez été congédié Vous ne pouviez pas trouver un bon emploi
 Pour vous préparer à votre future carrière Autre

12a) Si vous allez à votre collège préféré, quel sera votre mode de transport principal?
 Transports publics Automobile privée Marche/Vélo

12b) Quel diplôme désirez-vous obtenir du collège?
 Certificat Baccalauréat appliqué
 Diplôme Programme de collaboration menant à un grade universitaire
 Post-diplôme Ne s'applique pas

Vous pourriez gagner un des 2 ordinateurs portatifs Dell ou un des 4 ordinateurs de poche Palm^{MC} Zire^{MC}

palmOne

13) Êtes-vous une personne autochtone?

Non Oui Indien de plein droit Indien non-inscrit Métis Inuit

(Ne choisissez qu'un seul groupe)

14) Êtes-vous une personne handicapée?

Non (Allez à 15) Oui (Veuillez indiquer le ou les groupe(s) approprié(s))

Une personne handicapée est une personne ayant un handicap permanent ou chronique d'ordre physique, mental, sensoriel, psychiatrique ou un trouble d'apprentissage ou chronique.

Trouble d'apprentissage (ex. : dyslexie) Trouble physique (ex. : paralysie) Sensoriel (ex. : cécité) Mental (ex. : schizophrénie) Médical (ex. : diabète, maladie de Crohn)

Autre

15) Faites-vous partie d'une minorité visible?

Non (Allez à 16) Oui (Veuillez indiquer le groupe approprié)

Les membres d'une minorité visible sont des personnes, autres que des autochtones, qui ne sont pas de race blanche, indépendamment du lieu de naissance. Si vous avez un patrimoine mixte, veuillez indiquer le groupe autre que la race blanche qui identifie votre statut de minorité visible.

Asie du Sud (ex. : Indiens, Pakistais, Péonais, Sri-Lankais)

Arabe/Asie occidentale (ex. : Arménien, Égyptien, Iranien, Libanais, Marocain)

Asie du Sud-Est (ex. : Cambodgien, Indonésien, Laotien, Vietnamien)

Noir (ex. : Africain, Haïtien, Jamaïcain, Somalien) Coréen

Chinois Philippin Japonais Autre

16) Quel est le plus haut niveau d'éducation atteint par vos parents?

	Père	Mère
École primaire incomplète	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
École primaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
École secondaire incomplète	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Diplôme d'études secondaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Formation d'études professionnelle incomplètes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Diplôme d'études collégiales	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Formation universitaire incomplète	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Baccalauréat	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Diplôme professionnel (avocat, docteur)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Maîtrise ou doctorat	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

17) Comme toutes les autres réponses dans ce sondage, les réponses aux questions de revenu familial sont strictement confidentielles. Ces renseignements nous aident à comprendre les besoins des étudiants en relation avec leur situation financière. Veuillez indiquer quel est votre revenu familial total annuel (incluant celui de vos parents et des autres membres de votre famille qui vivent avec vous)

Moins de \$20,000 \$20,000 - \$29,999 \$30,000 - \$39,999 \$40,000 - \$49,999

\$50,000 - \$59,999 \$60,000 - \$69,999 \$70,000 - \$79,999 \$80,000 - \$89,999

\$90,000 - \$99,999 \$100,000 - \$119,999 Plus de \$120,000 Ne sais pas

Utilisation de l'Internet

18) En plus des renseignements sur les programmes d'études et sur les pré-requis d'admission, dans quelle mesure est-il important que vous retrouviez les informations suivantes sur le site Web d'un collège?

	Pas du tout	Très peu	Un peu	Beaucoup	Ne sais pas
Contenu personnalisé du site Web des collèges (ex. : MonCollège)	<input type="checkbox"/>				
Visite d'un agent de liaison aux écoles secondaires de votre région	<input type="checkbox"/>				
Visite virtuelle du campus	<input type="checkbox"/>				
Répartition des coûts associés au collège	<input type="checkbox"/>				
Renseignements sur les stages coop (rémunérés), les stages en milieu de travail, et en milieu clinique	<input type="checkbox"/>				
Profil de carrières reliés aux programmes	<input type="checkbox"/>				
Services pour améliorer les chances de succès pendant la première année (ex. : services personnels, santé, conseillers, tuteurs)	<input type="checkbox"/>				
Renseignements sur les cours à distance et les cours sur Internet	<input type="checkbox"/>				
Services spécialisés (ex. : garderie, besoins spéciaux)	<input type="checkbox"/>				

19) Si un programme collégial avait pour pré-requis que tous les étudiants DOIVENT acheter un ordinateur portatif, dans quelle mesure est-ce que cela influencerait votre opinion de ce collège?

Diminuerait -2 -1 0 1 Augmenterait 2

Perceptions envers les collèges

20a) Dans quelle mesure est-ce que les facteurs suivants ont influencé les choix de collèges?

	Pas du tout	Très peu	Un peu	Beaucoup	Ne sais pas
A) Normes d'admission	<input type="checkbox"/>				
B) Petites classes	<input type="checkbox"/>				
C) Activités sociales et para-scolaires sur le campus	<input type="checkbox"/>				
D) Activités sportives disponibles sur le campus	<input type="checkbox"/>				
E) Taille du collège	<input type="checkbox"/>				
F) Résidences	<input type="checkbox"/>				
G) Population étudiante diversifiée	<input type="checkbox"/>				
H) Réputation du collège	<input type="checkbox"/>				
I) Réputation du programme	<input type="checkbox"/>				
J) Qualité des professeurs	<input type="checkbox"/>				
K) Offre d'un grand nombre de programmes	<input type="checkbox"/>				
L) Des amis ou des membres de votre famille	<input type="checkbox"/>				
M) Les indicateurs de rendement (IR) des collèges	<input type="checkbox"/>				
N) Langue d'instruction (Anglais/Français)	<input type="checkbox"/>				
O) Durée du programme	<input type="checkbox"/>				
P) Le collège offre des stages coop (rémunérés)	<input type="checkbox"/>				
Q) Disponibilité d'un programme de transfert de crédits	<input type="checkbox"/>				
R) Sécurité sur le campus	<input type="checkbox"/>				
S) Le collège est situé près de chez-vous	<input type="checkbox"/>				
T) Le collège est situé loin de chez-vous	<input type="checkbox"/>				
U) Le collège offre un programme de transition	<input type="checkbox"/>				
V) Frais de scolarités moins élevés	<input type="checkbox"/>				
W) La chance d'obtenir une bourse d'admission	<input type="checkbox"/>				
X) La chance de trouver un emploi	<input type="checkbox"/>				
Y) Le collège offre le programme que je désire	<input type="checkbox"/>				

20b) Parmi les caractéristiques de la liste ci-dessous, LAQUELLE vous a influencé le plus pour faire votre choix de collèges? (Indiquez une seule lettre)

A B C D E F G H I

J K L M N O P Q R

S T U V W X Y

21a) Dans quelle mesure est-ce que chacune des activités de recrutement suivantes ont influencé votre choix de collèges?

	Pas du tout	Très peu	Un peu	Beaucoup	Ne sais pas
A) Calendrier pédagogique du collège	<input type="checkbox"/>				
B) Site Web du collège	<input type="checkbox"/>				
C) Publicité faite par le collège (radio, TV, journaux)	<input type="checkbox"/>				
D) Couverture de presse à propos du collège	<input type="checkbox"/>				
E) La présentation des agents de liaison du collège	<input type="checkbox"/>				
F) Appels téléphoniques de la part du collège	<input type="checkbox"/>				
G) Courriels de la part du collège	<input type="checkbox"/>				
H) Visite du campus du collège	<input type="checkbox"/>				
I) Le CD ROM "School Finder" de Edge	<input type="checkbox"/>				
J) Parler avec les étudiants ou avec les anciens du collège	<input type="checkbox"/>				

21b) Parmi les activités de recrutement ci-dessus, LAQUELLE a influencé le plus votre choix de collèges? (Indiquez la lettre)

A B C D E F G H I J

22a) Dans quelle mesure est-ce que chacune des personnes suivantes a influencé votre choix de collèges?

	Pas du tout	Très peu	Un peu	Beaucoup	Sans objet
A) Professeur à l'école secondaire	<input type="checkbox"/>				
B) Conseiller pédagogique au secondaire	<input type="checkbox"/>				
C) Amis	<input type="checkbox"/>				
D) Parents	<input type="checkbox"/>				
E) Autres membres de votre famille	<input type="checkbox"/>				
F) Employeur	<input type="checkbox"/>				
G) Représentant du collège	<input type="checkbox"/>				
H) Conseiller en emploi	<input type="checkbox"/>				
I) Autre (préciser _____)	<input type="checkbox"/>				

22b) Parmi les personnes indiquées ci-dessous, LAQUELLE a le plus d'influencé votre choix de collèges? (Indiquez une seule lettre)

A B C D E F G H I

23) Avez-vous fait une demande à l'une des institutions suivantes pour l'année 2004/2005? (Cochez toutes les cases qui conviennent)

Université ontarienne Collège canadien à l'extérieur de l'Ontario
 Université canadienne à l'extérieur de l'Ontario Collège privé (ex. : CDI, Toronto School of Business, DeVry)
 Collège ou université américaine Autre N'a pas fait d'autre demande (Allez à 27)

24) Si vous avez fait une demande d'admission à une université, préférez-vous fréquenter un collège ou une université? (une seule réponse svp)

Préfère un collège (Allez à 26)
 Préfère une université (Allez à 25)
 Vous n'avez pas fait de demande d'admission à une université (Allez à 27)
 Préfère un collège si vous êtes refusé(e) à l'université (Allez à 27)

25) Si vous préférez fréquenter une université pendant l'année 2004-2005, dans quelle mesure est-ce que les facteurs suivants influencent votre décision?

	Pas du tout	Très peu	Un peu	Beaucoup	Ne sais pas
L'université est située près de chez vous	<input type="checkbox"/>				
Choix de carrière ou de programme	<input type="checkbox"/>				
Recommandation	<input type="checkbox"/>				
Emphase sur la théorie	<input type="checkbox"/>				
Les diplômés obtiennent des emplois de haute qualité	<input type="checkbox"/>				
Il est préférable d'avoir un diplôme universitaire	<input type="checkbox"/>				
Les diplômés obtiennent des emplois avec des salaires élevés	<input type="checkbox"/>				
Bourse d'admission	<input type="checkbox"/>				
Pressions ou attentes de votre famille	<input type="checkbox"/>				

26) Si vous préférez fréquenter un collège pendant l'année 2004-2005, dans quelle mesure est-ce que les facteurs suivants influencent votre décision?

	Pas du tout	Très peu	Un peu	Beaucoup	Ne sais pas
Le collège est situé près de chez vous	<input type="checkbox"/>				
Choix de carrière ou de programme	<input type="checkbox"/>				
Recommandation	<input type="checkbox"/>				
Inquiétudes à propos de votre moyenne générale au secondaire	<input type="checkbox"/>				
Emphase sur la pratique	<input type="checkbox"/>				
Disponibilité des programmes de stages coop (rémunérés)	<input type="checkbox"/>				
Coûts moins élevés	<input type="checkbox"/>				
Campus plus petit	<input type="checkbox"/>				
Classes plus petites	<input type="checkbox"/>				
Les diplômés obtiennent de bons emplois	<input type="checkbox"/>				
Disponibilité des bourses d'admission	<input type="checkbox"/>				
Les diplômés obtiennent des emplois avec des salaires élevés	<input type="checkbox"/>				
Pressions ou attentes de votre famille	<input type="checkbox"/>				

27) À quelle catégorie est-ce que votre programme collégial (premier choix) appartient?

<input type="checkbox"/> Médias	<input type="checkbox"/> Informatique
<input type="checkbox"/> Technologie	<input type="checkbox"/> Arts et sciences
<input type="checkbox"/> Sciences de la santé	<input type="checkbox"/> Services sociaux et communautaires
<input type="checkbox"/> Commerce	<input type="checkbox"/> Voyages/Tourisme/Hôtellerie

28) Quelle est la durée de votre programme d'études préféré (1er choix)?

1 an 2 ans 3 ans 4 ans Autre

29) À l'aide de cette liste, veuillez indiquer quel était votre PREMIER choix, quel était votre DEUXIÈME choix et quel était votre TROISIÈME choix AVANT de recevoir vos offres d'admissions?

	Premier	Deuxième	Troisième		Premier	Deuxième	Troisième
Algonquin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Humber	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le Collège Boréal	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La Cité collégiale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Cambrian	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Lambton	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Canadore	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Loyalist	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Centennial	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Mohawk	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Conestoga	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Niagara	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Confederation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Northem	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Durham	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	St. Clair	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fanshawe	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	St. Lawrence	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fleming	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sault	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
George Brown	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Seneca	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Georgian	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sheridan	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

30) Indiquez à quel point chacun des critères suivants a contribué à faire de votre premier choix de collèges le MEILLEUR choix plutôt que le deuxième ou le troisième:

	Pas du tout	Très peu	Un peu	Beaucoup	Ne sais pas
Les diplômés obtiennent de bons emplois	<input type="checkbox"/>				
Sécurité sur le campus	<input type="checkbox"/>				
Petites classes	<input type="checkbox"/>				
Taille du collège	<input type="checkbox"/>				
Logements	<input type="checkbox"/>				
Atmosphère du collège	<input type="checkbox"/>				
Qualité des enseignants/professeurs	<input type="checkbox"/>				
Langue d'enseignement	<input type="checkbox"/>				
Réputation du collège	<input type="checkbox"/>				
Réputation du programme	<input type="checkbox"/>				
Le collège offre le programme que vous recherchez	<input type="checkbox"/>				
Le collège est situé près de chez vous	<input type="checkbox"/>				
Normes d'admission	<input type="checkbox"/>				
Activités et installations sociales et parascolaires	<input type="checkbox"/>				
Utilisation d'ordinateurs et d'Internet dans les cours	<input type="checkbox"/>				
Possibilité de faire des stages payés (coop)	<input type="checkbox"/>				
Efforts de recrutement (agents de liaison/visites/tours, etc.)	<input type="checkbox"/>				

31) En songeant aux études postsecondaires, lequel des énoncés convient le mieux à votre processus de décision:

Je n'ai sélectionné que des collèges qui offraient le programme qui m'intéressait.
 Le programme qui m'intéressait était disponible presque partout en Ontario et j'ai donc examiné les collèges qui m'intéressaient.
 Comme je n'avais pas de programme précis, j'ai donc sélectionné plusieurs collèges qui m'intéressaient et j'ai regardé quels programmes ils offraient.

32) Combien de temps avez-vous passé à réfléchir au type de travail que vous feriez dans les emplois sur lesquels débouche le programme que vous avez choisi?

1 heure ou moins Entre une et 4 heures Entre 4 et 8 heures
 Entre 8 et 10 heures 10 heures ou plus

33) Dans quelle mesure êtes-vous confiant(e) de compléter le programme de votre choix?

Pas du tout Très peu Assez Beaucoup Ne sais pas

34) Dans quelle mesure êtes-vous confiant(e) que compléter un programme collégial vous aidera sur le marché du travail?

Pas du tout Très peu Assez Beaucoup Ne sais pas

35) Est-ce que le collège que vous avez choisi à la question 21a (premier choix) est celui où vous avez l'intention d'aller en 2004-2005? (Ne choisissez qu'une seule case)

Oui Non, je n'ai pas été admis et j'ai choisi un autre collège
 Non, j'ai changé d'idée et j'ai choisi un autre collège
 Non, j'ai décidé d'attendre à plus tard (Allez à 37)
 Non, j'ai décidé d'aller à l'université (Allez à 37)

36) Dans quelle mesure est-ce que les aspects suivants du collège vous inquiètent?

	Pas inquiet	Très peu inquiet	Un peu inquiet	Très inquiet	Ne sais pas
Disponibilité des bourses d'études	<input type="checkbox"/>				
Disponibilité des prêts et bourses	<input type="checkbox"/>				
Trouver une résidence sur le campus	<input type="checkbox"/>				
Trouver une résidence en dehors du campus	<input type="checkbox"/>				
Être en mesure de demander de l'aide aux professeurs	<input type="checkbox"/>				
Votre capacité à bien performer dans les cours	<input type="checkbox"/>				
Vous faire des amis sur le campus	<input type="checkbox"/>				
Trouver un emploi à temps partiel durant l'année scolaire	<input type="checkbox"/>				
Trouver un stage coop (rémunérés) ou un placement en milieu de travail	<input type="checkbox"/>				
Comment votre carrière se déroulera	<input type="checkbox"/>				
Trouver un emploi après le collège	<input type="checkbox"/>				
Comment vous déplacerez pour aller au collège	<input type="checkbox"/>				
Fatigue reliée au besoin de réussir	<input type="checkbox"/>				
Financer le coût de votre éducation	<input type="checkbox"/>				

Frais de scolarité

37) Dans quelle mesure aimeriez-vous recevoir des renseignements sur les coûts et le financement des études à l'aide des méthodes suivantes?

	Pas du tout	Très peu	Un peu	Beaucoup	Ne sais pas
Par la poste	<input type="checkbox"/>				
Kiosque sur le campus	<input type="checkbox"/>				
Bureau de l'aide financière ou du conseiller	<input type="checkbox"/>				
Centre de service téléphonique	<input type="checkbox"/>				
Site Web interactif	<input type="checkbox"/>				
Par courriel	<input type="checkbox"/>				

38) Indiquez l'importance des caractéristiques suivantes lorsque vous cherchez des renseignements au sujet des prêts étudiants sur Internet.

	Pas du tout	Très peu	Un peu	Beaucoup	Ne sais pas
Calculateur de paiement	<input type="checkbox"/>				
Vérifier le statut de vos prêts étudiants	<input type="checkbox"/>				
Effectuer un paiement sur votre prêt	<input type="checkbox"/>				
Faire une demande au programme d'aide au remboursement à l'aide d'Internet	<input type="checkbox"/>				
Outils interactifs pour se renseigner sur les prêts étudiants	<input type="checkbox"/>				
Faire une demande pour un prêt étudiant à l'aide d'Internet	<input type="checkbox"/>				
Service à la clientèle en temps réel sur Internet	<input type="checkbox"/>				

39) Dans quelle mesure auriez-vous aimé avoir reçu plus d'information sur ces sujets :

	Pas du tout	Très peu	Un peu	Beaucoup	Ne sais pas
Coûts des études	<input type="checkbox"/>				
Comment trouver de l'argent pour payer votre éducation	<input type="checkbox"/>				
Comment planifier votre budget pour étudier au collège	<input type="checkbox"/>				
Comment faire la demande de prêts et bourses	<input type="checkbox"/>				
Programmes de prêts étudiants	<input type="checkbox"/>				
Responsabilités pour rembourser un prêt étudiant	<input type="checkbox"/>				

40) Dans quelle mesure est-ce que vous connaissez les programmes d'aide financière suivants :

	Pas du tout	Très peu	Un peu	Beaucoup	Ne sais pas
Programmes de prêts étudiants du gouvernement fédéral	<input type="checkbox"/>				
Programmes de prêts étudiants du gouvernement provincial	<input type="checkbox"/>				
Les bourses d'étude canadiennes	<input type="checkbox"/>				
Les bourses provinciales (ex. : Ontario Student Opportunity Grant)	<input type="checkbox"/>				
Les bourses de mérites provinciales (ex. : Bourse de la Reine Elizabeth II)	<input type="checkbox"/>				
Bourses de la fondation canadienne des bourses d'études du millénaire	<input type="checkbox"/>				
Les bourses d'excellence de La fondation canadienne des bourses d'études du millénaire	<input type="checkbox"/>				
Les bourses des collèges	<input type="checkbox"/>				

41) Voici une liste de sources de renseignements sur les coûts et le financement des études. Dans quelle mesure est-ce que les sources de renseignements que vous avez utilisées ont été utiles?

	Avez-vous utilisé ce service?		Pas du tout utile	Très peu utile	Un peu utile	Très utile	Ne sais pas
	Non	Oui					
Conseiller pédagogique de votre école secondaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les agents de liaison des collèges	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Publications des collèges	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Site Web des collèges	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Livres ou magazines	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Discussions avec vos parents	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Discussions avec vos amis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ciblétudes interactif (www.ciblétudes.ca)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
www.collegesdelontario.ca	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le site Web de La fondation canadienne des bourses d'études du millénaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
www.studentawards.com	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

42) Dans quelle mesure vous préoccupez-vous des choses suivantes :

	Pas du tout	Très peu	Un peu	Beaucoup	Ne sais pas
Avoir assez d'argent pour finir vos études collégiales	<input type="checkbox"/>				
Votre niveau d'endettement d'ici la fin de vos études	<input type="checkbox"/>				
Être capable de rembourser vos prêts étudiants dans des délais raisonnables	<input type="checkbox"/>				

43a) Lorsque vous serez au collège, prévoyez-vous vivre à la maison avec vos parents ou avec vos tuteurs?

Oui Non (Allez à 44a) Ne s'applique pas (Allez à 44a)

43b) Dans quelle mesure est-ce que votre situation financière a déterminé votre décision de rester à la maison?

Pas du tout Très peu Un peu Beaucoup Ne sais pas

43c) Est-ce que cette décision est surtout :

Voulu? (Pour économiser de l'argent ou pour réduire votre endettement) Forcée? (Vous ne pourriez pas vous le permettre autrement)

44a) Est-ce que quel'un à mis de l'argent de côté pour vous pour vos études collégiales?

Oui Non (Allez à 45a)

44b) En tout, combien a été mis de côté pour vos études collégiales? (Incluant les épargnes de vos parents, de vos grands-parents ou d'autres personnes)

\$ _____

45a) Avez-vous planifié le financement de votre éducation post-secondaire avec vos parents ou avec vos tuteurs?

Oui Non (Allez à 46a) Ne s'applique pas (Allez à 46a)

45b) En quelle année étiez-vous lorsque vous avez discuté de ce sujet pour la première fois?

M-6 7 8 9 10 11 12 CPO Après l'école secondaire

46a) Est-ce que vos parents ou vos tuteurs ont mis de côté de l'argent pour vos études collégiales?

Oui Non (Allez à 47a) Ne sais pas (Allez à 47a) Ne s'applique pas (Allez à 47a)

46b) Depuis combien d'années est-ce que vos parents ou vos tuteurs économisent-ils moins d'un an 1 à 5 6 à 10 11 à 15 Plus de 15 ans

47a) Avez-vous mis de l'argent de côté pour vos études collégiales? Oui Non (Allez à 48)

47b) Depuis combien d'années économisez-vous?

moins d'un an 1 à 5 6 à 10 11 à 15 Plus de 15 ans

48) Nous aimerions savoir comment les candidats des collèges prévoient défrayer les coûts de leur première année d'études au collège.

a) Selon vous, à combien s'élèvera le coût total de votre première année d'études? (Incluant les frais de scolarité, le logement, le transport, les livres, etc.) \$ _____

b) Combien d'argent croyez-vous recevoir des sources de financement suivantes afin de défrayer les coûts de votre première année au collège? Indiquez " 0 " si vous ne croyez pas obtenir d'argent de cette source de financement.

Sources privées Contributions de vos parents ou de votre famille \$ _____

Régime enregistré d'épargne-études (REEE) \$ _____

Fonds en fiducie \$ _____

Épargnes personnelles (avant l'université) \$ _____

Montant économisé grâce à des emplois à temps partiel ou d'été \$ _____

Total provenant des sources privées \$ _____

Prêts Prêt bancaire \$ _____

Prêt étudiant du gouvernement provincial ou fédéral \$ _____

Prêt personnel (ex. : de votre famille) \$ _____

Total provenant des prêts \$ _____

Autres sources Bourses et bourses de mérites \$ _____

Bourses offertes aux autochtones \$ _____

Autres sources de financement du gouvernement \$ _____

Total provenant des autres sources \$ _____

Total provenant de toutes les sources (Total des cases ombrées) \$ _____

49) En combien d'années croyez-vous pouvoir rembourser les dettes (ci-haut) que vous allez encourir au cours de votre programme d'études collégiales?

Aucune dette 1 à 3 ans 4 à 7 ans 8 à 11 ans Plus de 11 ans Ne sais pas

Numéro du sondage

Renvoyez votre questionnaire dans l'enveloppe pré-affranchie avant le **2 avril 2004**.



Acumen Research Group Inc.
1-866-9-ACUMEN
uas@acumenresearch.com

Merci de votre participation!

Annexe B - Carte de rappel

Sondage auprès des candidat(e)s des collègues

Le *sondage auprès des candidat(e)s des collègues 2004* vous a été adressé la semaine dernière. Si vous avez déjà complété et renvoyé le questionnaire, nous vous en remercions sincèrement. Sinon, nous apprécierions beaucoup que vous le fassiez dès aujourd'hui.

Ce sondage n'a été envoyé qu'à un groupe de candidats restreint, mais représentatif. Nous tenons vraiment à connaître votre opinion.

Votre participation est anonyme et strictement confidentielle. Soyez assuré(e) que les renseignements recueillis dans ce sondage n'affecteront pas les décisions d'admission.

Ne manquez pas la chance de gagner l'un des 6 prix de participation. Deux gagnant(e)s recevront un ordinateur portatif Dell Inspiron; quatre gagnant(e)s recevront un ordinateur de poche couleur PALM™ Zire™ avec étui.

Si vous n'avez toujours pas reçu le Sondage auprès des candidats des collègues 2004, veuillez contacter le Groupe de recherche Acumen au : 1-866-9-ACUMEN (1-866-922-8636) UAS@ACUMENRESEARCH.COM

Annexe C – Délimitations régionales

Tout au long du présent rapport, les résultats sont présentés parfois selon sept régions différentes. Le milieu géographique d'origine des participants correspond au premier caractère de leur code postal, indiqué à la question 4. Pour plus de renseignements sur chaque région, se reporter aux cartes ci-après.

Le tableau 1 ci-dessous illustre les taux de réponse pour chaque province ou territoire. Étant donné que le nombre de demandes d'admission y est plus faible, les répondants de l'extérieur de l'Ontario sont regroupés en deux grandes régions : 1) les provinces à l'est de l'Ontario; 2) les provinces à l'ouest de l'Ontario et les territoires (tableau 2). À l'intérieur de l'Ontario, les participants sont regroupés en cinq régions :

1. Est de l'Ontario (tous les codes postaux commençant par la lettre K);
2. Centre de l'Ontario (tous les codes postaux commençant par la lettre L);
3. Grand Toronto (tous les codes postaux commençant par la lettre M);
4. Sud-Ouest de l'Ontario (tous les codes postaux commençant par la lettre N);
5. Nord de l'Ontario (tous les codes postaux commençant par la lettre P).

Les données des tableaux 1 et 2 ne sont pas pondérées. Il n'y a pas eu de répondants du territoire du Yukon.

Tableau 1 – Participants par province

		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulatif
Valides	Terre-Neuve	7	0,2	0,2	0,2
	Nouvelle-Écosse	15	0,4	0,4	0,5
	Î.-P.-É.	1	0,0	0,0	0,6
	Nouveau-Brunswick	23	0,5	0,6	1,1
	Québec	183	4,3	4,5	5,6
	Ontario	3 829	90,5	93,7	99,3
	Manitoba	5	0,1	0,1	99,4
	Saskatchewan	1	0,0	0,0	99,5
	Alberta	7	0,2	0,2	99,6
	C.-B.	13	0,3	0,3	100,0
	T.N.-O. et Nunavut	2	0,0	0,0	100,0
	Total	4 086	96,6	100,0	
Absents	Système	146	3,4		
Total		4 232	100,0		

Tableau 2 – Participants par région

		Fréquence	Pourcentage	valide Pourcentage	Cumulative Pourcentage
Valides	Ouest du Canada	28	0,7	0,7	0,7
	Nord de l'Ontario	483	11,4	11,8	12,5
	S.-O. de l'Ontario	817	19,3	20,0	32,5
	Centre de l'Ontario	122	28,9	29,9	62,4
	Grand Toronto	501	11,8	12,3	74,7
	Est de l'Ontario	806	19,0	19,7	94,4
	Est du Canada	229	5,4	5,6	100,0
	Système	4 086	96,6	100,0	
Absents	Total	146	3,4		
Total		4 232	100,0		

Figure 1 – Régions de tri d'acheminement des codes postaux pour le Canada



Figure 2 – Est de l'Ontario

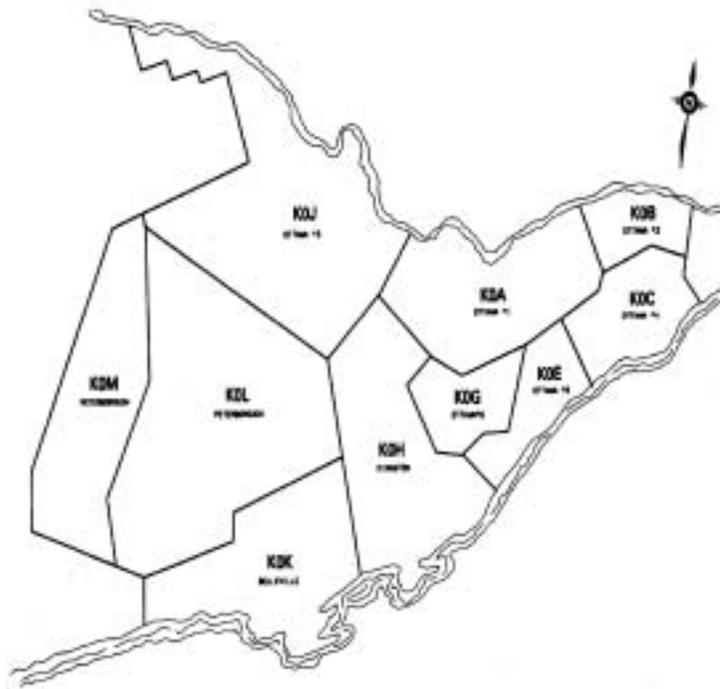
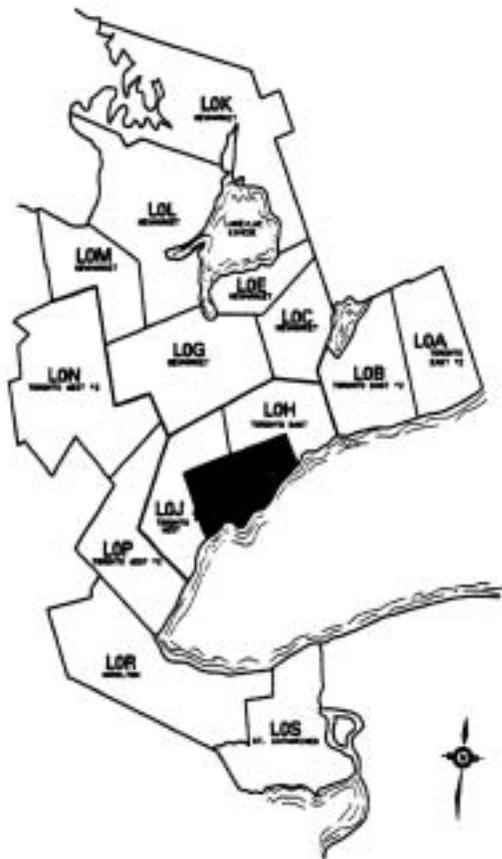


Figure 3 – Centre de l'Ontario



Annexe D - Ventilation du revenu

À la question 18, on demandait aux répondants d'indiquer le revenu total de leur ménage par année. Le revenu du ménage est ventilé en 12 catégories. Pour faciliter la présentation des données, nous avons réduit les catégories de revenu à quelques grandes catégories. Le tableau 1 illustre les résultats complets.

Tableau 1 – Revenu total du ménage par année

		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulatif
Valides	Moins de 20 000 \$	486	11,5	11,9	11,9
	20 000 \$-29 999 \$	351	8,3	8,6	20,5
	30 000 -39 999 \$	322	7,6	7,9	28,4
	40 000 \$-49 999 \$	310	7,3	7,6	35,9
	50 000 \$-59 999 \$	402	9,5	9,8	45,8
	60 000 \$-69 999 \$	329	7,8	8,0	53,8
	70 000 \$-79 999 \$	351	8,3	8,6	62,4
	80 000 \$-89 999 \$	212	5,0	5,2	67,6
	90 000 \$-99 999 \$	164	3,9	4,0	71,6
	100 000 \$-119 999 \$	268	6,3	6,6	78,1
	120 000 \$+	274	6,5	6,7	84,8
	Ne sais pas	620	14,7	15,2	100,0
Total		4 089	96,6	100,0	
Absents	Système	143	3,4		
Total		4 232	100,0		

Tableau 2 – Classement en grandes catégories du revenu total du ménage

		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulatif
Valides	Moins de 30 000 \$	837	19,8	20,5	20,5
	30 000 \$ - 49 999 \$	632	14,9	15,5	35,9
	50 000 \$ - 89 999 \$	1 293	30,6	31,6	67,6
	90 000 \$ - 119 999 \$	432	10,2	10,6	78,1
	120 000 \$+	274	6,5	6,7	84,8
	Ne sais pas	620	14,7	15,2	100,0
	Total		4 089	96,6	100,0
Absents	Système	143	3,4		
Total		4 232	100,0		

Annexe E - Tableaux croisés sur les candidats autochtones

À la question 14, nous demandions aux répondants d'indiquer s'ils sont autochtones. Dans l'affirmative, nous leur demandions d'indiquer s'ils sont un Indien inscrit, un Indien non inscrit, un Métis ou un Inuit. Les constatations significatives et importantes sont signalées. Les tableaux 1-5 illustrent la totalité des résultats croisés. Rappelons que, comme le souligne le rapport, 127 répondants au total ont indiqué qu'ils

sont autochtones. Comme la pondération a été appliquée pour assurer la représentation des candidats de langue française et comme certains répondants n'ont pas répondu à toutes les questions, les totaux des tableaux croisés n'égalent pas toujours 127. Prière de tenir compte de la taille des cellules dans l'interprétation des résultats.

Tableau 1 – Appartenance autochtone selon le sexe

Sexe		Appartenance autochtone		Total	
		Non	Oui		
Femmes	Nombre	2 503	112	2 615	
		% colonne	61,9 %	71,8 %	62,3 %
	Hommes	Nombre	1 540	44	1 584
		% colonne	38,1 %	28,2 %	37,7 %
Total	Nombre	4 043	156	4 199	
	% colonne	100,0 %	100,0 %	100,0 %	

Tableau 2 – Appartenance autochtone selon les notes moyennes

Notes moyennes		Appartenance autochtone		Total
		Non	Oui	
< de 60 %	Nombre	60	7	67
	% colonne	1,5 %	4,5 %	1,6 %
60-64 %	Nombre	220	7	227
	% colonne	5,6 %	4,5 %	5,5 %
65-69 %	Nombre	508	23	531
	% colonne	12,8 %	14,8 %	12,9 %
70-74 %	Nombre	1 000	41	1 041
	% colonne	25,3 %	26,5 %	25,3 %
75-79 %	Nombre	964	36	1 000
	% colonne	24,4 %	23,2 %	24,3 %
80-84 %	Nombre	770	23	793
	% colonne	19,5 %	14,8 %	19,3 %
85-89 %	Nombre	321	13	334
	% colonne	8,1 %	8,4 %	8,1 %
90+ %	Nombre	115	5	120
	% colonne	2,9 %	3,2 %	2,9 %
Total	Nombre	3 958	155	4 113
	% colonne	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Tableau 3 – Appartenance autochtone selon le groupe de revenu

Revenu du ménage		Appartenance autochtone		Total
		Non	Oui	
Moins de 30 000 \$	Nombre	790	36	826
	% colonne	23,7 %	31,0 %	24,0 %
30 000 \$ - 49 999 \$	Nombre	598	28	626
	% colonne	18,0 %	24,1 %	18,2 %
50 000 \$ - 89 999 \$	Nombre	1 252	39	1 291
	% colonne	37,6 %	33,6 %	37,5 %
90 000 \$ - 119 999 \$	Nombre	424	6	430
	% colonne	12,7 %	5,2 %	12,5 %
120 000 \$+	Nombre	267	7	274
	% colonne	8,0 %	6,0 %	7,9 %
Total	Nombre	3 331	116	3 447
	% colonne	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Tableau 3 – Appartenance autochtone selon l'occupation

Activité principale avant les études collégiales		Appartenance autochtone		Total
		Non	Oui	
E.S. à plein temps	Nombre	1 904	77	1 981
	% colonne	49,0 %	51,7 %	49,1 %
Travail à plein temps	Nombre	835	27	862
	% colonne	21,5 %	18,1 %	21,4 %
Collège à plein temps	Nombre	136	11	147
	% colonne	3,5 %	7,4 %	3,6 %
Travail à temps partiel	Nombre	282	6	288
	% colonne	7,3 %	4,0 %	7,1 %
Université à plein temps	Nombre	147	4	151
	% colonne	3,8 %	2,7 %	3,7 %
Travail/études	Nombre	368	14	382
	% colonne	9,5 %	9,4 %	9,5 %
Au foyer	Nombre	90	5	95
	% colonne	2,3 %	3,4 %	2,4 %
Au chômage	Nombre	124	5	129
	% colonne	3,2 %	3,4 %	3,2 %
Total	Nombre	3 886	149	4 035
	% colonne	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Tableau 5 – Appartenance autochtone selon le grade souhaité

Grade souhaité	Certificat		Appartenance autochtone		Total
			Non	Oui	
		Nombre	380	19	399
		% colonne	9,7 %	12,8 %	9,8 %
	Degré en études appliquées	Nombre	239	11	250
		% colonne	6,1 %	7,4 %	6,2 %
	Diplôme	Nombre	2 512	94	2 606
		% colonne	64,2 %	63,5 %	64,2 %
	Grade programme commun coll./univ.	Nombre	472	18	490
		% colonne	12,1 %	12,2 %	12,1 %
	Post-diplôme/ certificat d'ét. sup.	Nombre	262	4	266
		% colonne	6,7 %	2,7 %	6,6 %
	Sans objet	Nombre	45	2	47
		% colonne	1,2 %	1,4 %	1,2 %
Total			3 910	148	4 058
			100,0 %	100,0 %	100,0 %

Annexe F - Tableaux croisés sur les candidats ayant un handicap

À la question 15, nous demandions aux répondants s'ils ont un handicap. Dans l'affirmative, ils étaient priés d'indiquer s'ils ont un handicap moteur, sensoriel ou mental, ou encore des difficultés d'apprentissage ou un état pathologique. Les tableaux 1-5 illustrent la totalité des résultats croisés. Rappelons que, comme le souligne le rapport, 153 répondants au total ont indiqué avoir un

handicap. Comme la pondération a été appliquée pour assurer la représentation des candidats de langue française et comme certains répondants n'ont pas répondu à toutes les questions, les totaux des tableaux croisés ne sont pas toujours égaux à 153. Prière de tenir compte de la taille des cellules dans l'interprétation des résultats.

Tableau 1 – Handicap selon le sexe

			Handicap		Total
			Non	Oui	
Sexe	Femmes	Nombre	2 457	163	2 620
		% colonne	62,3 %	63,7 %	62,4 %
	Hommes	Nombre	1 485	93	1 578
		% colonne	37,7 %	36,3 %	37,6 %
Total		Nombre	3 942	256	4 198
		% colonne	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Tableau 2 – Handicap selon les notes moyennes

			Handicap		Total	
			Non	Oui		
Notes moyennes	< de 60 %	Nombre	67	1	68	
		% colonne	1,7 %	4 %	1,7 %	
	60-64 %	Nombre	206	20	226	
		% colonne	5,3 %	7,9 %	5,5 %	
	65-69 %	Nombre	501	32	533	
		% colonne	13,0 %	12,6 %	13,0 %	
	70-74 %	Nombre	966	72	1 038	
		% colonne	25,0 %	28,5 %	25,2 %	
	75-79 %	Nombre	931	67	998	
		% colonne	24,1 %	26,5 %	24,3 %	
	80-84 %	Nombre	748	43	791	
		% colonne	19,4 %	17,0 %	19,2 %	
	85-89 %	Nombre	325	13	338	
		% colonne	8,4 %	5,1 %	8,2 %	
	90+ %	Nombre	115	5	120	
		% colonne	3,0 %	2,0 %	2,9 %	
	Total		Nombre	3 859	253	4 112
			% colonne	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Tableau 3 – Handicap selon le groupe de revenu

Revenu du ménage		Handicap		Total
		Non	Oui	
Moins de 30 000 \$	Nombre	779	52	831
	% colonne	24,1 %	24,4 %	24,1 %
30 000 \$ - 49 999 \$	Nombre	589	38	627
	% colonne	18,2 %	17,8 %	18,2 %
50 000 \$ - 89 999 \$	Nombre	1 209	82	1 291
	% colonne	37,4 %	38,5 %	37,4 %
90 000 \$ - 119 999 \$	Nombre	399	28	427
	% colonne	12,3 %	13,1 %	12,4 %
120 000 \$+	Nombre	260	13	273
	% colonne	8,0 %	6,1 %	7,9 %
Total	Nombre	3 236	213	3 449
	% colonne	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Tableau 4 – Handicap selon l'occupation pendant les 12 derniers mois

Activité principale avant les études collégiales		Handicap		Total
		Non	Oui	
E.S. à plein temps	Nombre	1 868	120	1 988
	% colonne	49,3 %	48,0 %	49,3 %
Travail à plein temps	Nombre	806	52	858
	% colonne	21,3 %	20,8 %	21,3 %
Collège à plein temps	Nombre	130	18	148
	% colonne	3,4 %	7,2 %	3,7 %
Travail à temps partiel	Nombre	273	12	285
	% colonne	7,2 %	4,8 %	7,1 %
Université à plein temps	Nombre	147	4	151
	% colonne	3,9 %	1,6 %	3,7 %
Travail/études	Nombre	360	21	381
	% colonne	9,5 %	8,4 %	9,4 %
Au foyer	Nombre	83	12	95
	% colonne	2,2 %	4,8 %	2,4 %
Au chômage	Nombre	119	11	130
	% colonne	3,1 %	4,4 %	3,2 %
Total	Nombre	3 786	250	4 036
	% colonne	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Tableau 5 – Handicap selon le grade souhaité

Grade souhaité	Certificat	Handicap		Total	
		Non	Oui		
	Certificat	Nombre	363	29	392
		% colonne	9,5 %	11,7 %	9,7 %
	Grade en études appliquées	Nombre	236	14	250
		% colonne	6,2 %	5,6 %	6,2 %
	Diplôme	Nombre	2 445	163	2 608
		% colonne	64,3 %	65,7 %	64,3 %
	Grade programme commun coll./univ.	Nombre	463	30	493
		% colonne	12,2 %	12,1 %	12,2 %
	Post-diplôme/cert. d'études sup.	Nombre	252	11	263
		% colonne	6,6 %	4,4 %	6,5 %
	Sans objet	Nombre	46	1	47
		% colonne	1,2 %	0,4 %	1,2 %
Total			3 805	248	4 053
			100,0 %	100,0 %	100,0 %

Annexe G - Tableaux croisés sur les candidats d'une minorité visible

À la question 16, nous demandions aux répondants d'indiquer s'ils appartiennent à un groupe d'une minorité visible. Dans l'affirmative, nous leur demandions d'indiquer à quel groupe. Les tableaux 1-6 illustrent les résultats croisés complets. Rappelons que, comme le souligne le rapport, 793 répondants au total ont indiqué appartenir à une minorité visible. Comme la pondération a été

appliquée pour assurer la représentation des candidats de langue française et comme certains répondants n'ont pas répondu à toutes les questions, les totaux des tableaux croisés ne sont pas toujours égaux à 793. Prière de tenir compte de la taille des cellules dans l'interprétation des résultats.

Tableau 1 – Appartenance à une minorité visible selon le sexe

Sexe		Groupe de minorité visible		Total
		Non	Oui	
Femmes	Nombre	2 080	515	2 595
	% colonne	61,5 %	64,9 %	62,2 %
Hommes	Nombre	1 300	279	1 579
	% colonne	38,5 %	35,1 %	37,8 %
Total	Nombre	3 380	794	4 174
	% colonne	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Tableau 2 – Groupe de minorité visible selon le sexe

Groupe de minorité visible		Sexe				Total	
		Femmes		Hommes		Nombre	% colonne
		Nombre	% colonne	Nombre	% colonne		
Asiatiques Sud	72	14,1 %	60	21,6 %	132	16,7 %	
Arabes/Asiat. Ouest	43	8,4 %	30	10,8 %	73	9,3 %	
Asiat. du Sud-Est	18	3,5 %	16	5,8 %	34	4,3 %	
Noirs	167	32,7 %	51	18,3 %	218	27,6 %	
Chinois	95	18,6 %	46	16,5 %	141	17,9 %	
Philippins	32	6,3 %	18	6,5 %	50	6,3 %	
Japonais	7	1,4 %	6	2,2 %	13	1,6 %	
Coréens	6	1,2 %	7	2,5 %	13	0,6 %	
Autres	67	13,1 %	38	13,7 %	105	13,3 %	
Choix multiples	4	0,8 %	6	2,2 %	10	1,3 %	
Total	511	100,0 %	278	100,0 %	789	100,0 %	

Tableau 3 – Appartenance à une minorité visible selon les notes moyennes

Notes moyennes			Groupe de minorité visible		Total
			Non	Oui	
< de 60 %	Nombre		50	18	68
		% colonne	1,5 %	2,4 %	1,7 %
60-64 %	Nombre		171	57	228
		% colonne	5,1 %	7,5 %	5,6 %
65-69 %	Nombre		430	99	529
		% colonne	12,9 %	12,9 %	12,9 %
70-74 %	Nombre		848	182	1 030
		% colonne	25,5 %	23,8 %	25,2 %
75-79 %	Nombre		822	171	993
		% colonne	24,7 %	22,4 %	24,3 %
80-84 %	Nombre		657	130	787
		% colonne	19,8 %	17,0 %	19,2 %
85-89 %	Nombre		260	75	335
		% colonne	7,8 %	9,8 %	8,2 %
90+ %	Nombre		86	33	119
		% colonne	2,6 %	4,3 %	2,9 %
Total	Nombre		3 324	765	4 089
		% colonne	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Tableau 4 – Appartenance à une minorité visible selon le groupe de revenu

Revenu du ménage			Groupe de minorité visible		Total
			Non	Oui	
Moins de 30 000 \$	Nombre		530	295	825
		% colonne	19,0 %	45,7 %	24,0 %
30 000 \$ - 49 999 \$	Nombre		504	126	630
		% colonne	18,1 %	19,5 %	18,4 %
50 000 \$ - 89 999 \$	Nombre		1 099	178	1 277
		% colonne	39,4 %	27,6 %	37,2 %
90 000 \$ - 119 999 \$	Nombre		394	35	429
		% colonne	14,1 %	5,4 %	12,5 %
120 000 \$+	Nombre		260	12	272
		% colonne	9,3 %	1,9 %	7,9 %
Total	Nombre		2 787	646	3 433
		% colonne	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Tableau 5 – Appartenance à une minorité visible selon l'occupation dans les 12 derniers mois

			Groupe de minorité visible		Total
			Non	Oui	
Activité principale avant le collège	E.S. à plein temps	Nombre	1 618	361	1 979
		% colonne	49,9 %	47,3 %	49,4 %
	Travail à plein temps	Nombre	716	132	848
		% colonne	22,1 %	17,3 %	21,2 %
	Collège à plein temps	Nombre	119	28	147
		% colonne	3,7 %	3,7 %	3,7 %
	Travail à temps partiel	Nombre	235	53	288
		% colonne	7,2 %	6,9 %	7,2 %
	Université à plein temps	Nombre	124	23	147
		% colonne	3,8 %	3,0 %	3,7 %
	Travail/études	Nombre	299	81	380
		% colonne	9,2 %	10,6 %	9,5 %
	Au foyer	Nombre	65	26	91
		% colonne	2,0 %	3,4 %	2,3 %
	Au chômage	Nombre	68	60	128
		% colonne	2,1 %	7,9 %	3,2 %
	Total	Nombre	3 244	764	4 008
		% colonne	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Tableau 6 – Appartenance à une minorité visible selon le grade souhaité

			Groupe de minorité visible		Total
			Non	Oui	
Grade souhaité	Certificat	Nombre	340	55	395
		% colonne	10,4 %	7,2 %	9,8 %
	Grade en études appliquées	Nombre	198	49	247
		% colonne	6,1 %	6,4 %	6,1 %
	Diplôme	Nombre	2 139	447	2 586
		% colonne	65,4 %	58,7 %	64,1 %
	Grade programme commun coll./univ.	Nombre	347	146	493
		% colonne	10,6 %	19,2 %	12,2 %
	Post-diplôme/cert. d'études sup.	Nombre	203	60	263
		% colonne	6,2 %	7,9 %	6,5 %
	Sans objet	Nombre	43	5	48
		% colonne	1,3 %	0,7 %	1,2 %
Total	Nombre	3 270	762	4 032	
	% colonne	100,0 %	100,0 %	100,0 %	

Annexe H - Collège de premier choix selon la région

Tableau 1 – Collège de premier choix selon la région

Collège de 1 ^{er} choix		Région							Total
		Ouest du Canada	Nord de l'Ontario	S.-O. de l'Ontario	Centre de l'Ontario	Grand Toronto	Est de l'Ontario	Est du Canada	
Algonquin-East	Nombre	2	20	7	17	4	275	20	345
	% colonne	6,5 %	6,0 %	0,8 %	1,2 %	0,7 %	40,4 %	25,6 %	8,7 %
Collège Boréal-Nord	Nombre		21		2		2	3	28
	% colonne		6,3 %		0,1 %		0,3 %	3,8 %	0,7 %
Cambrian-North	Nombre		76	6	6		5	1	94
	% colonne		22,9 %	0,6 %	0,4 %		0,7 %	1,3 %	2,4 %
Canadore-North	Nombre	1	45	5	14	2	11	5	83
	% colonne	3,2 %	13,6 %	0,5 %	1,0 %	0,4 %	1,6 %	6,4 %	2,1 %
Centennial-Central	Nombre			4	42	93	5	1	145
	% colonne			0,4 %	3,0 %	16,9 %	0,7 %	1,3 %	3,6 %
Conestoga-West	Nombre	1	4	178	21	4	4	2	214
	% colonne	3,2 %	1,2 %	19,2 %	1,5 %	0,7 %	0,6 %	2,6 %	5,4 %
Confederation-North	Nombre	1	55	4	6	1	4		71
	% colonne	3,2 %	16,6 %	0,4 %	0,4 %	0,2 %	0,6 %		1,8 %
Durham-East	Nombre		2	7	131	8	17		165
	% colonne		0,6 %	0,8 %	9,5 %	1,5 %	2,5 %		4,1 %
Fanshawe-West	Nombre	1	12	293	35	7	14		362
	% colonne	3,2 %	3,6 %	31,7 %	2,5 %	1,3 %	2,1 %		9,1 %
Fleming-East	Nombre	2	11	19	32	2	84	4	154
	% colonne	6,5 %	3,3 %	2,1 %	2,3 %	0,4 %	12,4 %	5,1 %	3,9 %
George Brown-Central	Nombre		5	20	101	154	10	1	291
	% colonne		1,5 %	2,2 %	7,3 %	28,0 %	1,5 %	1,3 %	7,3 %
Georgian-Central	Nombre	4	7	26	120	6	9	3	175
	% colonne	12,9 %	2,1 %	2,8 %	8,7 %	1,1 %	1,3 %	3,8 %	4,4 %
Humber-Central	Nombre	5	6	34	184	114	176	366	
	% colonne	16,1 %	1,8 %	3,7 %	13,3 %	20,7 %	2,5 %	7,7 %	9,2 %
La Cité collégiale-Est	Nombre		6		1		37	21	65
	% colonne		1,8 %		0,1 %		5,4 %	26,9 %	1,6 %
Lambton-West	Nombre	1	1	28	5	1	4		40
	% colonne	3,2 %	0,3 %	3,0 %	0,4 %	0,2 %	0,6 %		1,0 %
Loyalist-East	Nombre	1	2	2	12	6	53		76
	% colonne	3,2 %	0,6 %	0,2 %	0,9 %	1,1 %	7,8 %		1,9 %
Mohawk-West	Nombre	2	5	56	144	4	4		215
	% colonne	6,5 %	1,5 %	6,1 %	10,4 %	0,7 %	0,6 %		5,4 %
Niagara-West	Nombre		5	34	118	1	8	1	167
	% colonne		1,5 %	3,7 %	8,5 %	,2 %	1,2 %	1,3 %	4,2 %

Tableau 1 – Collège de premier choix selon la région (suite)

		Region							Total	
		Ouest du Canada	Nord de l'Ontario	S.-O. de l'Ontario	Centre de l'Ontario	Grand Toronto	Est de l'Ontario	Est du Canada		
Collège de 1 ^{er} choix	Northern-North	Nombre	12	1	2		1		16	
		% colonne	3,6 %	0,1 %	0,1 %		0,1 %		0,4 %	
	St. Clair-West	Nombre	4	137	7	1	1		150	
		% colonne	1,2 %	14,8 %	0,5 %	0,2 %	0,1 %		3,8 %	
	St. Lawrence-East	Nombre	1	5	5	7	2	78	4	102
		% colonne	3,2 %	1,5 %	0,5 %	0,5 %	0,4 %	11,5 %	5,1 %	2,6 %
	Sault-North	Nombre	1	19	4		1	2	1	28
		% colonne	3,2 %	5,7 %	0,4 %		0,2 %	0,3 %	1,3 %	0,7 %
	Seneca-Central	Nombre	2	2	21	146	113	9		293
		% colonne	6,5 %	0,6 %	2,3 %	10,6 %	20,5 %	1,3 %		7,4 %
	Sheridan-Central	Nombre	6	7	34	230	26	26	5	334
		% colonne	19,4 %	2,1 %	3,7 %	16,6 %	4,7 %	3,8 %	6,4 %	8,4 %
	Total	Nombre	31	332	925	1 383	550	680	78	3 979
		% colonne	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Ce tableau croisé montre les collèges de premier choix des candidats selon leur région de provenance, par référence à la liste des collèges de la question 29 (voir Annexe A).

Annexe I - Analyse démographique supplémentaire

Dans les chapitres sur les perceptions envers le collège et sur le financement, nous mentionnions, à la fin de plusieurs sous-sections, des relations importantes entre les données obtenues et les variables démographiques sans présenter de graphiques ou de tableaux croisés. La présente annexe illustre ces relations en tableaux. Elles figurent dans l'ordre où elles sont mentionnées dans le rapport.

Figure I.1 – Influence moyenne des caractéristiques du collège selon le revenu

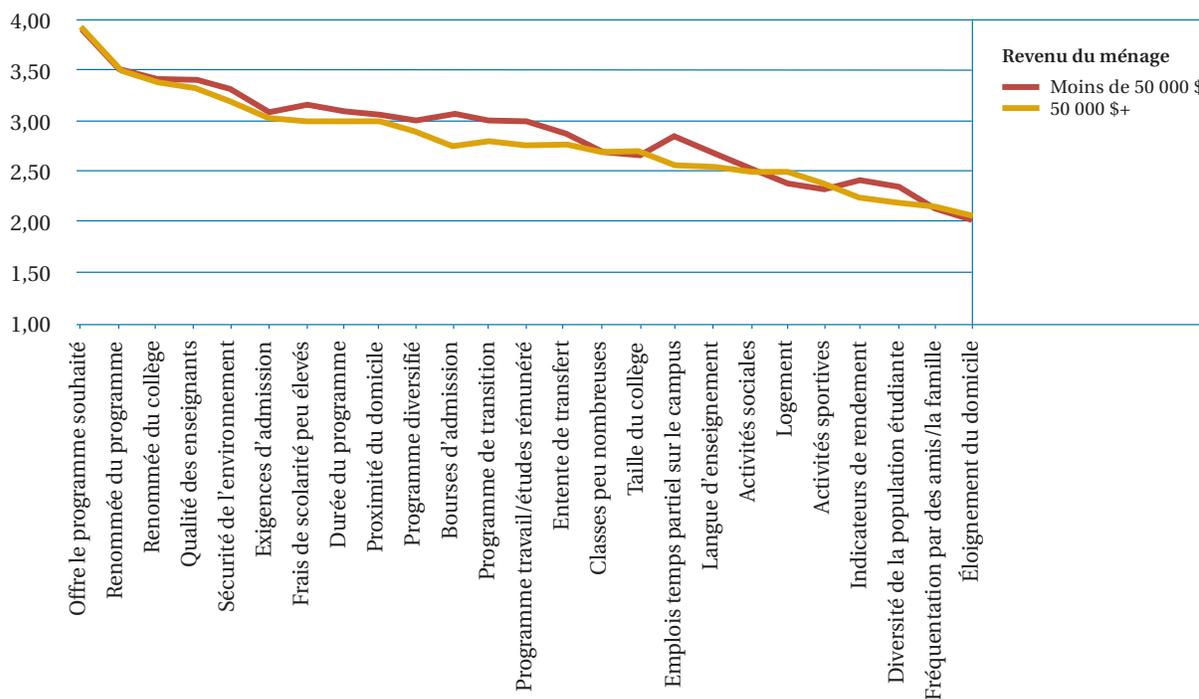


Figure I.2 – Influence moyenne des caractéristiques du collège selon le grade souhaité

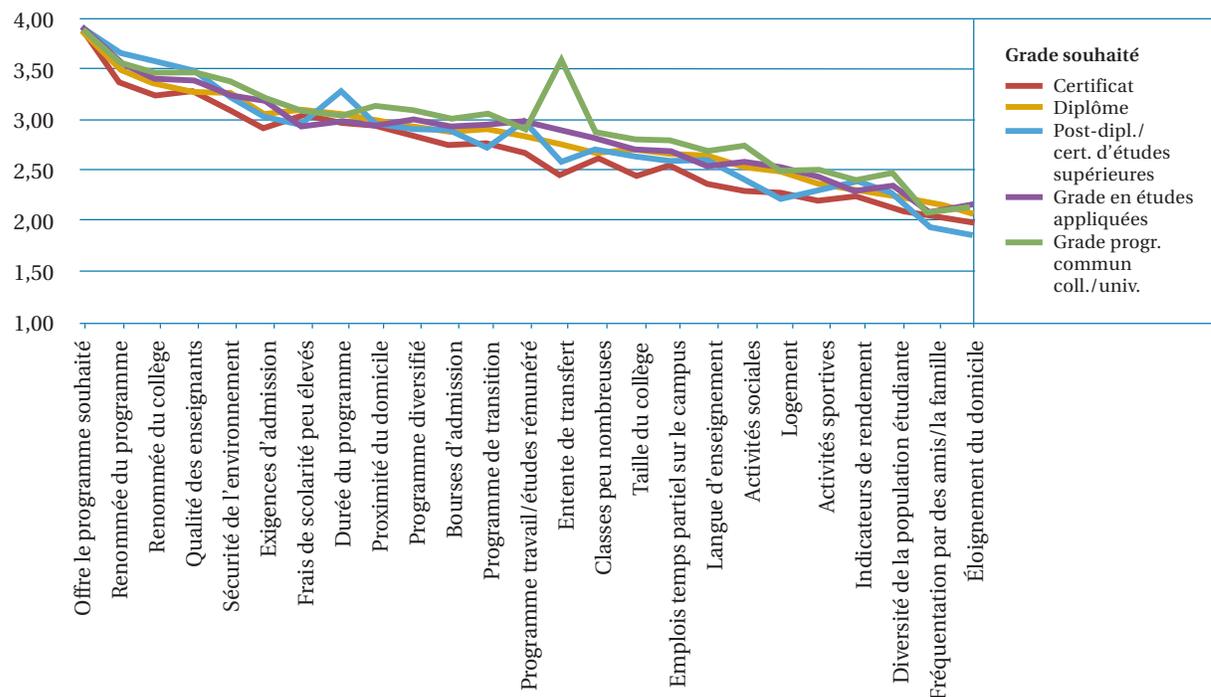


Figure I.3 – Influence moyenne des caractéristiques du collège selon l'âge

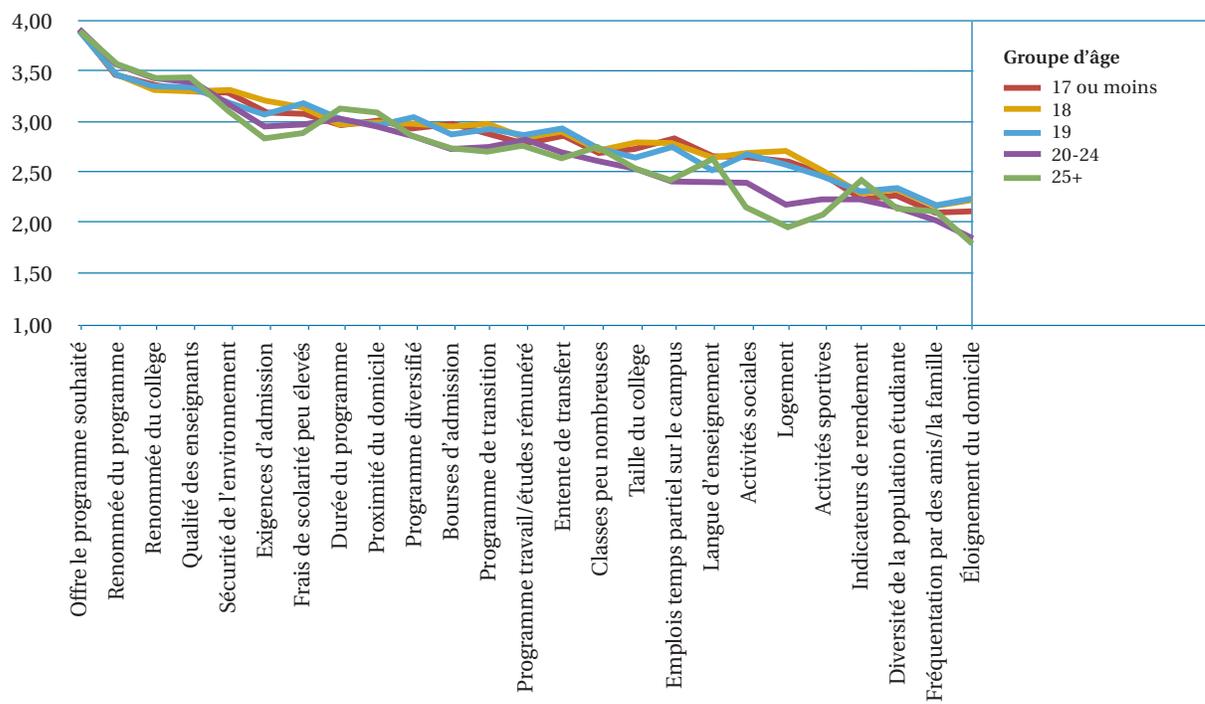
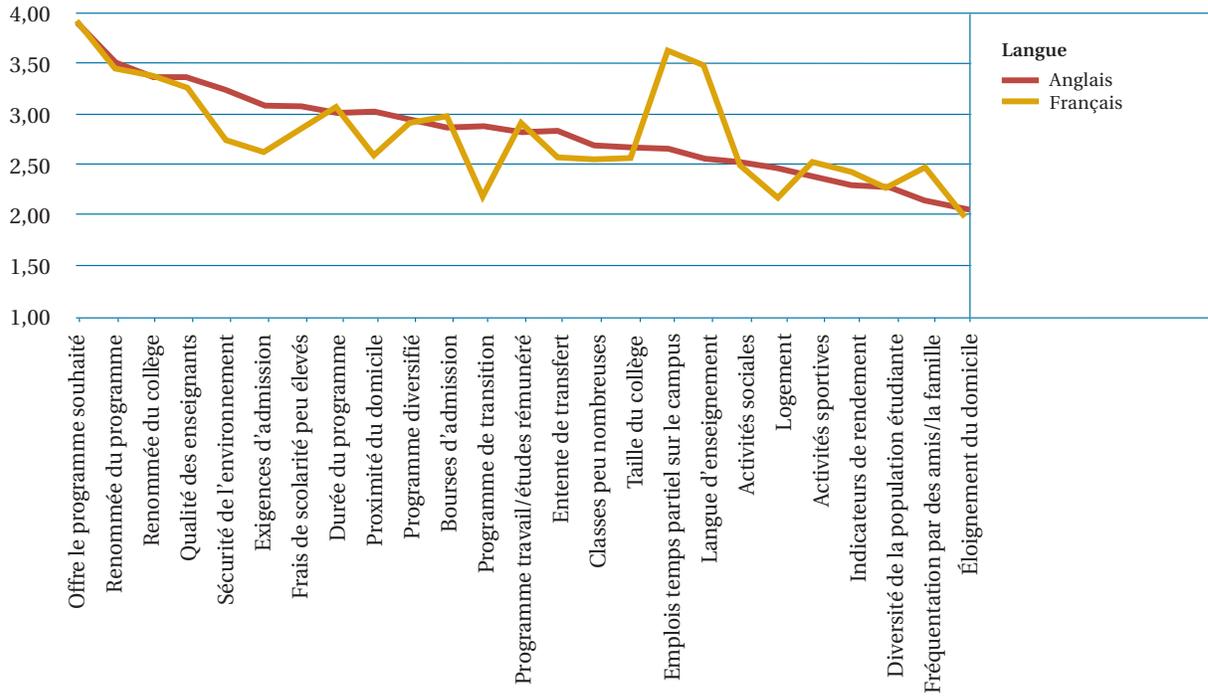


Figure I.4 – Influence moyenne des caractéristiques du collège selon la langue



Utilisation par les francophones des sources d'information, 2003-2004

Tableau 1 – Utilisation par les francophones des agents de liaison des collèges, 2003

		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulatif
Valides	Non	395	72,2	76,6	76,6
	Oui	121	22,1	23,4	100,0
	Total	516	94,3	100,0	
Absents	Système	31	5,7		
Total		547	100,0		

Tableau 2 – Utilisation par les francophones des agents de liaison des collèges, 2004

		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulatif
Valides	Non	461	64,8	66,7	66,7
	Oui	230	32,3	33,3	100,0
	Total	691	97,2	100,0	
Absents	Système	20	2,8		
Total		711	100,0		

Tableau 3 – Utilisation par les francophones des sites Internet des collèges, 2003

		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulatif
Valides	Non	206	37,7	40,2	40,2
	Oui	306	55,9	59,8	100,0
	Total	512	93,6	100,0	
Absents	Système	35	6,4		
Total		547	100,0		

Tableau 4 – Utilisation par les francophones des sites Internet des collèges, 2004

		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulatif
Valides	Non	222	31,2	31,9	31,9
	Oui	473	66,5	68,1	100,0
	Total	695	97,7	100,0	
Absents	Système	16	2,3		
Total		711	100,0		

Tableau 5 – Utilisation par les francophones des livres et des revues, 2003

		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulatif
Valides	Non	377	68,9	73,6	73,6
	Oui	135	24,7	26,4	100,0
	Total	512	93,6	100,0	
Absents	Système	35	6,4		
Total		547	100,0		

Tableau 6 – Utilisation par les francophones des livres et des revues, 2004

		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulatif
Valides	Non	457	64,3	65,9	65,9
	Oui	237	33,3	34,1	100,0
	Total	694	97,6	100,0	
Absents	Système	17	2,4		
Total		711	100,0		

Tableau 7 – Utilisation par les francophones du site Internet du RAFEO, 2003

		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulatif
Valides	Non	344	62,9	66,0	66,0
	Oui	177	32,4	34,0	100,0
	Total	521	95,2	100,0	
Absents	Système	26	4,8		
Total		547	100,0		

Tableau 8 – Utilisation pour les francophones du site Internet du RAFEO, 2004

		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulatif
Valides	Non	368	51,8	53,6	53,6
	Oui	319	44,9	46,4	100,0
	Total	687	96,6	100,0	
Absents	Système	24	3,4		
Total		711	100,0		

Information supplémentaire nécessaire

Tableau 9 – Information supplémentaire nécessaire selon l'appartenance à une minorité visible (évaluation moyenne de 1 – 4)

Groupe de minorité visible		Coût des études	Sources de financement	Budget	Demande de bourse	Progr. de prêts étud.	Remboursement des prêts
Non	Moyenne	3,28	3,18	3,09	3,20	3,09	2,97
	N	3 327	3 317	3 310	3 311	3 316	3 285
	Écart-type	0,87	0,96	0,95	1,00	1,03	1,04
Oui	Moyenne	3,60	3,50	3,42	3,43	3,47	3,39
	N	779	766	765	767	772	756
	Écart-type	0,68	0,77	0,78	0,84	0,81	0,85
Total	Moyenne	3,34	3,24	3,15	3,24	3,16	3,05
	N	4 106	4 084	4 075	4 078	4 088	4 042
	Écart-type	0,84	0,94	0,93	0,98	1,00	1,02

Mode préféré de communication de l'information sur les coûts et le financement

Tableau 10 – Mode préféré de communication de l'information sur les coûts et le financement selon l'appartenance autochtone (note moyenne de 1-4)

Appartenance autochtone		Poste	Stand sur le campus	Bureau d'aide financière	Centre d'appel tél.	Site Internet interactif	Courrier élect.
Non	Moyenne	3,36	2,49	2,99	2,70	3,21	3,19
	N	3 927	3 709	3 893	3 872	3 909	3 921
	Écart-type	0,86	0,94	0,95	1,03	0,95	0,97
Oui	Moyenne	3,12	2,47	3,10	2,75	2,88	2,86
	N	150	136	151	147	149	149
	Écart-type	0,96	0,96	0,94	0,98	1,01	1,02
Total	Moyenne	3,35	2,49	3,00	2,70	3,20	3,18
	N	4 077	3 845	4 044	4 019	4 059	4 071
	Écart-type	0,86	0,94	0,95	1,03	0,95	0,97

Coût estimatif de la 1^{re} année selon le sexe

Tableau 11 – Coût estimatif de la 1^{re} année selon le sexe

Sexe	Moyenne	N	Écart-type
Femmes	8 427 \$	2 349	5 548 \$
Hommes	7 847 \$	1 430	4 561 \$
Total	8 208 \$	3 779	5 204 \$

Tableau 12 – Coût estimatif de la 1^{re} année selon les notes moyennes

Notes moyennes	Moyenne	N	Écart-type
< de 60 %	7 196 \$	61	4 679 \$
60-64 %	7 781 \$	190	4 952 \$
65-69 %	7 585 \$	466	4 890 \$
70-74 %	8 003 \$	935	5 247 \$
75-79 %	8 298 \$	913	5 289 \$
80-84 %	8 288 \$	723	4 498 \$
85-89 %	9 031 \$	312	5 284 \$
90+ %	9 984 \$	107	7 631 \$
Total	8 198 \$	3708	5 159 \$

Économies pour les études collégiales

Tableau 17 – Économies pour les études collégiales selon l'appartenance autochtone

		Appartenance autochtone		Total	
		Non	Oui		
Économies pour les études collégiales	Oui	Nombre	2 279	58	2 337
		% colonne	57,0 %	38,2 %	56,3 %
	Non	Nombre	1 717	94	1 811
		% colonne	43,0 %	61,8 %	43,7 %
Total	Sans objet	Nombre	3 996	152	4 148
		% colonne	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Tableau 18 – Économies pour les études collégiales selon l'appartenance à une minorité visible

		Groupe de minorité visible		Total	
		Non	Oui		
Économies pour les études collégiales	Oui	Nombre	1 999	324	2 323
		% colonne	59,9 %	41,3 %	56,3 %
	Non	Nombre	1 340	461	1 801
		% colonne	40,1 %	58,7 %	43,7 %
Total	Sans objet	Nombre	3 339	785	4 124
		% colonne	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Tableau 19 – Économies pour les études collégiales selon la langue

		Langue		Total	
		Anglais	Français		
Économies pour les études collégiales	Oui	Nombre	2 300	49	2 349
		% colonne	56,5 %	45,8 %	56,3 %
	Non	Nombre	1 768	58	1 826
		% colonne	43,5 %	54,2 %	43,7 %
Total	Sans objet	Nombre	4 068	107	4 175
		% colonne	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Tableau 20 – Économies pour les études collégiales selon le sexe

		Sexe		Total	
		Femmes	Hommes		
Économies pour les études collégiales	Oui	Nombre	1 367	978	2 345
		% colonne	52,6 %	62,2 %	56,2 %
	Non	Nombre	1 231	595	1 826
		% colonne	47,4 %	37,8 %	43,8 %
Total	Sans objet	Nombre	2 598	1 573	4 171
		% colonne	100,0 %	100,0 %	100,0 %

